Public Disclosure Authorized

Public Disclosure Authorized

Rapport N°. 68731 -MOR

Royaume du Maroc

Promouvoir les Opportunités et la Participation des Jeunes

Juin 2012

Région Moyen-Orient Afrique du Nord
Département du Développement Durable

Document de la Banque mondiale

Avertissement

Les observations, interprétations et conclusions de ce rapport ne reflètent pas nécessairement les positions du Royaume du Maroc ni du Conseil des administrateurs de la Banque mondiale ni des gouvernements qu'ils représentent.

La Banque mondiale, le Royaume du Maroc et les gouvernements représentés ne garantissent pas l'exactitude des données citées dans ce document. Les frontières, couleurs, appellations et toutes autres informations présentées sur les cartes du présent rapport n'impliquent de la part de la Banque mondiale aucun jugement quant au statut juridique d'un territoire quelconque et ne signifient nullement que l'institution reconnaît ou accepte ces frontières.

Le présent rapport étant principalement basé sur l'Enquête-Ménages et Jeunesse marocaine, EMJM, le Haut Commissariat au Plan, HCP, n'est pas responsable des données et chiffres présentés par cette étude.

Des copies électroniques en version arabe et anglaise peuvent être téléchargées gratuitement, sur demande à la Banque mondiale.

Pour obtenir l'autorisation de reproduire ou de réimprimer toute partie de cette publication, veuillez adresser votre demande en fournissant tous les renseignements nécessaires, par courrier, au Copyright Clearance Center, Inc., 222 Rosewood Drive, Danvers, MA 01923, USA, téléphone : 978-750-8400, télécopie : 978-750-4470, *www.copyright.com*.

Pour tout autre renseignement sur les droits et licences, y compris les droits dérivés, veuillez adresser votre demande, par courrier, à l'adresse suivante : Office of the Publisher, The World Bank, 1818 H Street NW, Washington, DC 20433, USA ; par fax au 202-522-2422; ou par courriel à l'adresse suivante : email: pubrights@worldbank.org.

"Notre rêve à nous les jeunes : 100% d'éducation, 100% d'emploi, 100% de participation ; zéro atteinte à la dignité, zéro discrimination, zéro injustice"

Tariq, 29, Sidi Moumen, Casablanca

TABLE DES MATIERES

Sommaire exécutif xi

Introduction 1

1. LES DEFIS AUXQUELS FONT FACE LES JEUNES MAROCAINS SUR LE MARCHE DU TRAVAIL ET DANS LA VIE CIVIQUE: APERÇU DE L'ENQUETE QUANTITATIVE 8

1.1 Introduction 8
1.2 Maroc: Enquête auprès des ménages et des jeunes (EMJM) 09/2010 9
1.3 La participation des jeunes au marché du travail 11
1.4 Quelle qualité d'emplois offerts aux jeunes 20
1.5 Les programmes d'appui à l'emploi en faveur des jeunes 31
1.6 La participation des jeunes à la vie sociale et civique 32
1.7 Remarques finales 38

2. PROMOUVOIR LES OPPORTUNITES ET LA PARTICIPATION DES JEUNES: ANALYSE QUALITATIVE 39

2.1 Points de vue des jeunes sur la transition vers le monde du travail et influence de la famille 39
2.2 Valeur du travail et ses dimensions homme-femme telles que perçues par les jeunes 41
2.3 Perception des inégalités et désavantages sur le marché du travail 44
2.4 Accès à l'information et à l'orientation sur le marché de l'emploi 51
2.5 Quelles opportunités d'entrepreneuriat 56
2.6 Les jeunes dans le secteur agricole 57
2.7 Défis du marché du travail pour les jeunes handicapés 59
2.8 Participation des jeunes Marocains dans les associations 61
2.9 Comment les jeunes Marocains perçoivent le rôle des associations 61
2.10 Risques de décrochage scolaire, de chômage et de découragement 63
2.11 Mesures préventives pour réduire les comportements à risque 64
2.12 Risques de décrochage scolaire, de chômage et de découragement 67
2.13 Facteurs protecteurs visant à réduire les comportements à risque 68
2.12 Remarques finales 69

3. ANALYSE DES PROGRAMMES ET SERVICES EN FAVEUR DE L'INCLUSION DES JEUNES 71

3.1 Programme du Ministère de la Jeunesse et des Sports 72
3.2 Programmes de l'Entraide nationale 82
3.3 Programmes du Ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche 94
3.4 Programmes actifs sur le marché du travail 100
3.5 Elargir le périmètre de la formation professionnelle appliquée 107
3.6 Conclusion générale et perspective 111

4. POLITIQUE EN FAVEUR DES JEUNES ET PRIORITES DE L'INVESTISSEMENT: ALLER DE L'AVANT 119

4.1 Politique de la Jeunesse et Participation 120
4.2 Priorités des programmes d'investissements pour l'emploi et l'entrepreneuriat 127
4.3 Promouvoir la citoyenneté active des jeunes 135

BIBLIOGRAPHIE 139

ANNEXES

Annexe 1. Résultats quantitatifs
Annexe 2. Note méthodologique de l'analyse qualitative
Annexe 3. Tableau des programmes sélectionnés
Annexe 4. Liste des groupes de discussions et des interviews (FG)
Annexe 5. Liste des centres agricoles sélectionnés

ENCADRES

Encadré 1. L'Economie Marocaine et le marché du travail : une croissance sans emploi 3
Encadré 1.1 Note méthodologique de l'analyse qualitative 17
Encadre 1.2 Inactivité (hors scolaire et hors population active) 20
Encadré 1.3 Internet : accès et utilisation 38
Encadré 2.1 Répartition des rôles hommes-femmes 44
Encadré 2.2 Pour une plus large gamme des compétences 48
Encadré 2.3. Les fléaux qui guettent la jeunesse marocaine 52
Encadré 2.4 Une vie réussie (témoignage) 66
Encadré 3.1 Objectifs des centres de sauvegarde de l'Enfance 78
Encadré 3.2 INDH 88
Encadré 3.3. Centre social Assadaka 93
Encadré 3.4 Le programme Idmaj 102
Encadré 3.5 Le programme Taehil 102
Encadré 3.6 Le programme Moukawalati 103
Encadré 3.7 EFE Maroc 108
Encadré 3.8 Maisons-Energie Maroc 109
Encadré 3.9 L'Heure Joyeuse 110
Encadré 4.1 Les 11 principes de la politique nationale de la jeunesse du conseil de l'Europe 121
Encadré 4.2 Leçons tirées de l'expérience macédonienne 125
Encadré 4.3 NOW - Jordanie 127
Encadré 4.4 Programme « Jovenes » 129
Encadré 4.5 Ecole de la Deuxième Chance 131
Encadré 4.6 Programmes de qualification de jeunes micro-entrepreneurs - Pérou 133
Encadré 4.7 Services à la jeunesse – Canada 137

TABLEAUX

Tableau 1. Pyramide de la population du Maroc 2
Tableau 1.1. Pourcentage des jeunes ayant été scolarisés 11
Tableau B1.1 Comparaison des taux de chômage 18
Tableau B2.1 Répartition souhaitée des tâches 42
Tableau 2.1 Les diplômés recrutés l'année dernière avaient-ils les compétences requises ? 44
Tableau 2.2 Comment les jeunes s'y prennent pour chercher un emploi 54
Tableau 3.1 Programmes du MJS, budget et dépenses 72
Tableau 3.2 Fréquentation des FF 2005-2009 77
Tableau 3.3 Etablissements pour les adolescents et jeunes défavorisés, EN 83
Tableau 3.4 Budget et coûts unitaires des programmes de l'EN 84
Tableau 3.5 Les diplômés recrutés l'année dernière avaient-ils les compétences requises ? 94
Tableau 3.6 A Programmes de formation du Ministère de l'Agriculture 95
Tableau 3.6 B Programmes de formation du Ministère de l'Agriculture 95
Tableau 3.7 Résumé des coûts extrapolés et nombre de bénéficiaires 101
Tableau 3.8 Liste des principaux programmes actifs du marché du travail 112
Tableau B4.2 Coûts et impacts des programmes par pays 137
Tableau B4.a Résultats des 3 premières années 141
Tableau B4.b Budget et coûts unitaires des programmes de l'EN 141

FIGURES

Figure 1.1. Taux de participation au marché du travail 12
Figure 1.2 Statut de la participation des jeunes non scolarisés au marché du travail 13
Figure 1.3 Proportion des jeunes non scolarisés hors du marché du travail 14
Figure 1.4 Taux de chômage des jeunes 15
Figure 1.5 Taux de chômage chez les jeunes selon le niveau d'instruction 16
Figure B.1.1 Taux des jeunes déscolarisés sans emplois 17
Figure 1.6 Proportion des jeunes chômeurs par niveau d'instruction 18
Figure 1.7 Les profils des jeunes en âge de travailler 19
Figure 1.8 Les types d'emplois 21
Figure 1.9 Les types d'emplois 22
Figure 1.10 Informalité de l'emploi 22
Figure 1.11 Types d'emplois par lieu de résidence 23
Figure 1.12 Emploi des jeunes dans le secteur informel 24
Figure 1.13 Sous-emploi chez les jeunes 24
Figure 1.14 Problèmes signales par les jeunes travailleurs 26
Figure 1.15 Principaux motifs du refus de travailler des jeunes femmes 26
Figure 1.16 Désir de migration chez les jeunes 27
Figure 1.17 Les Jeunes et l'ANAPEC 29
Figure 1.18 Utilisation du temps par les jeunes, par sexe et par fréquentation scolaire 31
Figure 1.19 Utilisation du temps pour les loisirs 34
Figure 1.20 Participation des jeunes dans les activités communautaires 35
Figure 2.1 Les jeunes et le salaire minimum 41
Figure B.2.1 Taux de scolarisation du Maroc, par âge 44
Figure 2.2 Pourcentage des jeunes ayant reçu une formation technique 45
Figure 2.3 Les obstacles à l'employabilité 49
Figure 2.4 Réponses de jeunes hommes-femmes 51
Figure 2.5 Difficultés rencontrées par les jeunes candidats à l'entrepreneuriat 55
Figure 2.6 Difficultés rencontrées par les jeunes candidats à l'entrepreneuriat dans le secteur agricole 57
Figure 2.7 Evaluation des difficultés qui se posent aux jeunes candidats à l'entrepreneuriat dans le secteur agricole 58
Figure 2.8 Participation associative des jeunes 65

ABREVIATIONS ET ACRONYMES

ADERE	Agence pour le Développement Durable (précédemment appelée CDER)
ADS	Agence de Développement Social
AMEJ	Association Marocaine pour l'Education de la Jeunesse
ANAPEC	Agence Nationale de Promotion de l'Emploi et des Compétences
ANPME	Agence Nationale pour la Promotion des Petites et Moyennes Entreprises
BAC	Baccalauréat
CAP	Certificat d'Aptitude Professionnelle
CCG	Caisse Centrale de Garantie
CCIS	Chambre de Commerce, d'Industrie et de Services
CDER (ADERE)	Centre de Développement des Energies Renouvelables)
CEF	Centre d'Éducation et de Formation
CFA	Centre de Formation par Apprentissage
CFP	Centre de Formation Professionnelle
CNIDJ	Centre National d'Information et de Documentation des Jeunes
CNJA	Conseil National de la Jeunesse et de l'Avenir
CNSS	Caisse Nationale de Sécurité Sociale
CPE	Contrat premier emploi
CQA	Centre de Qualification Agricole
CRI	Centre Régional d'Investissement
CSE	Centre de Sauvegarde de l'Enfance
CSP	Certificat de spécialisation professionnelle
DAF	Division des Affaires Féminines, MJS
DAM	Dar Al Mouaten, Centre pour une citoyenneté active
DAT	Dar Atfal, Centre pour enfants
DH	Dirham (monnaie du Maroc)
DT	Dar Attalib/Dar Attaliba, maisons de l'étudiant et de l'étudiante (dortoirs)
DEFR	Direction de l'Enseignement, de la Formation et de la Recherche du Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et de la Pêche Maritime)
E2C	École de la Deuxième Chance
EFE	Fondation Marocaine de l'Education pour l'Emploi
EMJM	Enquête Maroc Jeunes et Ménages
EN	Entraide Nationale
ENE	Enquête Nationale Emploi (HCP)
ENF	Education Non Formelle
ENNVM	Enquête Nationale sur les Niveaux de Vie des Ménages
EPS	Établissement de Protection Sociale
EU	Union Européenne
FF	Foyer Féminin
FG	Groupe de discussion
GPBM	Groupement Professionnel des Banques du Maroc
HCP	Haut-commissariat au Plan
HDI	Indice de Développement Humain
IGR	Impôt général sur le revenu
INDH	Initiative Nationale pour le Développement Humain
ITA/ITSA	Institut des Technologies Agricoles / Institut Technique Spécialisé Agricole
MEN	Ministère de l'Education Nationale
MENA	Moyen-Orient et Afrique du Nord
MEMEE	Ministère de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement
MFR	Maison Familiale Rurale

MHYS	Enquête sur les ménages et la jeunesse au Maroc, Banque Mondiale (EMJM)
MJ	Maison des Jeunes
MJS	Ministère de la Jeunesse et des Sports
OFPPT	Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail
OIM	Organisation Internationale pour la Migration
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PAMT	Programme Actif du Marché du Travail
SMIG	Salaire minimum
TI	Technologies de l'Information (TI)
TIC	Technologies de l'Information et de Communication
UNDP	Programme de Développement
UAE	Emirats Arabes Unis
UNFPA	Fonds des Nations Unies pour les Activités des Peuples
YSC	Service Jeunesse Canada

PRÉFACE

Il y a actuellement plus de 100 millions de jeunes de 15 et 29 au Moyen-Orient et en Afrique du Nord (région MENA). Ces jeunes représentent environ un tiers de la population totale de la région. Cette explosion de la jeunesse est un atout énorme, même s'il s'accompagne d'un certain nombre de défis. Les jeunes peuvent être des moteurs de croissance, et source d'innovation, de productivité et de consommation. Toutefois, ils ont besoin d'économies ouvertes et dynamiques offrant de réelles opportunités. La région MENA a du mal à créer ces conditions, en dépit d'une décennie qui a vu des périodes de forte croissance, et ce potentiel s'est peu à peu mué en frustration. Comme l'a démontré le «Printemps Arabe», pour les jeunes ayant peu d'opportunités de participation économique et politique, l'ère de la patience est révolue.

Les jeunes au Maroc représentent 30 pour cent de la population, et un dixième de la population totale des jeunes dans la région. Leurs niveaux d'exclusion sont élevés, même selon les normes spécifiques à la région MENA. Une récente enquête innovante de la Banque mondiale, l'Enquête auprès des ménages et des jeunes, EMJM, a révélé que près de la moitié de la jeunesse marocaine n'est ni scolarisée ni active. Le présent rapport tente d'identifier les causes de cette large inactivité à travers l'analyse des résultats de l'enquête, ainsi que des recherches approfondies, des consultations directes avec les jeunes et les prestataires de services concernés et également les décideurs. Les conclusions tirées, conjuguées à une analyse complémentaire des expériences internationales réussies, constituent la base d'une série de recommandations pour de nouvelles politiques et approches spécifiques de la jeunesse.

Le Royaume du Maroc connait des changements importants. Avec un nouveau Gouvernement et une nouvelle Constitution, c'est le moment idéal pour lancer un nouveau dialogue sur la meilleure façon d'aider les jeunes à réaliser leur plein potentiel. **Promouvoir les Opportunités et la Participation des jeunes** propose une feuille de route pour aller de l'avant, et une bonne piste de discussion.

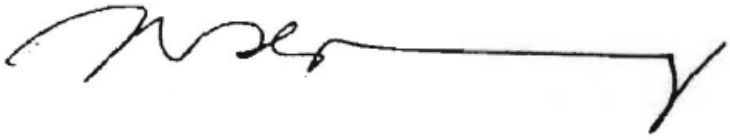

M. Simon Gray,
Directeur
Département Maghreb
Bureau Régional Moyen-Orient et Afrique du Nord

REMERCIEMENTS

Le présent rapport a été élaboré sous la direction de Mme Gloria La Cava (Chef de projet, Sociologue principale, MNSSD) par une équipe composée également de Mme Tara Vishwanath (Economiste principale, MNSPR) M. Matteo Morgandi (économiste, MNSHD), M. Umar Serajuddin (économiste, MNSPR), M. Maros Ivanic (économiste, DECAR) et Prof. Irène Jillson (Consultante, MNSSD). La collecte de données a été assurée par l'équipe au Maroc composée des professeurs MM. Abdesselam Fazouane et Driss Bensaïd. L'équipe de Washington DC, composée de Mmes Malika Drissi, Maria Ariano et Thaïs Lopes (Consultants, MNSSD) a apporté une précieuse contribution.

L'équipe est particulièrement reconnaissante aux autorités et fonctionnaires Marocains qui lui ont apporté conseil et soutien pour la préparation de ce rapport. Nous tenons tout particulièrement à remercier le Ministère des Affaires économiques et Générales, le Ministère de la Jeunesse et des Sports, le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche maritime, le Ministère de l'Intérieur.

Nous remercions tout particulièrement le Haut Commissariat au Plan pour sa collaboration et ses recommandations appréciables concernant le tirage de l'échantillon de l'étude à partir de l'échantillon maître et l'accès aux cartes des unités secondaires. Remerciements également à l'Entraide Nationale et à tous les autres départements qui ont contribué par leurs commentaires ou conseils.

Nos remerciements s'adressent également aux nombreux jeunes Marocains et jeunes Marocaines qui ont pris le temps de répondre aux questions sur leurs conditions de vie et ont fourni nombre de renseignements précieux au cours des débats des groupes de discussion.

Les vérificateurs du présent rapport sont Mme Wendy Cunningham (Spécialiste principale, HDNCY) et Mme Nora Dudwick (Sociologue principale, PRMPR). Commentaires utiles ont été également fournis par M. Paul Francis (Sociologue principal, SDV), M. Stefano Paternostro (Économiste principal, MNSPR), Prof Niall O'Higgins (Université de Salerne), M. Paolo Verme (Spécialiste principal Pauvreté, MNSPR), Mme Michelle Rebosio (Consultant, SDV) et M. Andrea Liverani (Spécialiste du Développement social, MNSSD). Enfin, l'équipe souhaite adresser ses vifs remerciements à Silatech pour son aimable contribution au financement du présent rapport.

La conception graphique, la maquette et la couverture du présent rapport sont de Mme Malika Drissi (MNSSO).

Vice-présidente :	Mme Inger Andersen
Directeur pays :	M. Neil Simon M. Gray
Directeur sectoriel :	M. Junaid Kamal Ahmed
Responsable sectoriel :	M. Franck Bousquet
Chef de projet :	Mme Gloria La Cava

Fiche Synthétique

SOMMAIRE EXECUTIF

Préparé juste avant le Printemps arabe, ce rapport anticipe les demandes d'inclusion sociale et économique formulée par les jeunes Marocains en particulier après Février 2011. Depuis lors, ces demandes ont été amplifiées et ont atteint un nouveau niveau d'urgence. Cette étude adopte une approche mixte combinant une analyse quantitative et une analyse qualitative et institutionnelle. L'objectif est de fournir aux décideurs une analyse nuancée des obstacles à la participation civique active et à l'emploi, rencontrés par les jeunes âgés de 15 à 29 ans, qui permettra d'adapter les interventions des jeunes plus efficacement. La présente étude identifie un large éventail de recommandations disponibles pour aider les jeunes compris les activités et les politiques, et une feuille de route pour les investissements intégrés en faveur des des jeunes

Pour les jeunes Marocains, l'avenir est un sujet très important, et ils sont désireux de participer à la prise de décision pour les politiques qui les concernent. Le gouvernement marocain prépare actuellement une stratégie jeunesse visant à renforcer le potentiel économique et social des jeunes. Le présent rapport va dans le même sens en présentant profil de la jeunesse marocaine dans la société, ses espoirs et ses rêves d'avenir dans le contexte actuel. Cette étude a menée entre 2009 et 2010 vise à apporter aux décideurs une analyse basée sur des faits réels et dans un contexte récent, des obstacles à l'emploi des jeunes et l'engagement citoyen, ainsi que des recommandations pour le développement de politiques spécifiques inclusives. Les conclusions s'appuient sur une approche mixte combinant les données de l'analyse quantitative et celles de l'analyse qualitative impliquant les approches ethnographique et institutionnelle.

La transition vers le monde du travail

Les jeunes au Maroc (âgés de 15 à 29 ans) représentant quelque 30% de la population totale du Maroc et 44% de la population en âge de travailler (âgée de 15 à 64 ans), ont été exclus de la croissance économique soutenue que le pays a connu durant la dernière décennie. Bien que le taux de chômage des jeunes soit élevé, se situant en moyenne entre 22% chez les hommes et 38% chez les femmes[1], il ne donne pas une image complète de l'exclusion de la jeunesse de la vie économique. Plus particulièrement il apparaît que :

- En 2009-2010, **environ 90% des jeunes femmes et 40% des jeunes hommes qui n'étaient pas à l'école étaient soit au chômage soit exclus de la population active**, ce qui indique que les progrès réalisés dans le rendement scolaire ne s'est pas traduit par une transition satisfaisante vers le marché du travail ; ou du fait d'autres facteurs comme l'incapacité à commercialiser les base de compétences, une absence de quelques réseaux dynamiques pour établir des connexions d'emploi. Les niveaux de chômage des femmes peuvent avoir un fondement culturel, ceci étant dû en partie aux attitudes culturelles et

[1] Notez que le taux de chômage correspond au ratio jeunes chômeurs/jeunes appartenant au groupe population active.

attentes sociétales liées à la valeur, le succès et les implications du fait de travailler à l'extérieur de la maison.

- **Les écarts en matière d'éducation expliquent en grande partie le chômage des jeunes**: près de 80% des jeunes chômeurs ne possèdent pas de diplôme de l'enseignement secondaire et seulement moins de 5% ont un diplôme universitaire. Or, les politiques au Maroc ont tendance à se concentrer sur les diplômés du supérieur, au détriment des autres.

- **Des interventions plus systématiques de l'intégration des jeunes dans le marché du travail sont nécessaires.** Par exemple, l'Agence Nationale de Promotion de l'Emploi et des Compétences (ANAPEC), l'agence nationale pour l'emploi n'est pas bien connue des jeunes. Ainsi, seulement 8% des jeunes interrogés chômeurs ont affirmé connaître l'ANAPEC et utiliser ses services.

L'emploi

La présente étude montre qu'il existe plusieurs thèmes récurrents ou des motifs sur l'emploi des jeunes au Maroc. Dans l'ensemble, les jeunes sont peu satisfaits de la qualité et de la nature de leur emploi. L'ennui, de longues heures, les charges de travail lourdes reviennent souvent dans leur description de leur vie active. Est également largement évoquée la précarité de leur expérience: les jeunes en général, mais surtout ceux du secteur informel, le travail sans contrat ou la sécurité d'emploi; leurs conditions de travail sont médiocres et l'expérience du sous-emploi est fréquent. La jeunesse marocaine a également affiché une préférence marquée pour le travail dans le secteur privé au cours de l'emploi du secteur public avec seulement 5 % des jeunes interrogés occupent des emplois du secteur public. L'étude a noté un élément fort de la jeunesse impuissance sur leur avenir économique. Les jeunes ont tendance à croire que l'amélioration de l'éducation et les compétences sont insuffisants au regard de l'emploi décent; que les réseaux et les connexions sont plus central, et qu'ils n'ont pas recours à des mécanismes d'intermédiation. Mais le rapport conclut également que les jeunes ont un très fort désir d'acquérir des compétences professionnelles appropriées, et sont ouverts à des options d'apprentissage. Cet optimisme et cette soif de connaissance gagneraient à être mis à profit.

La participation des jeunes dans les affaires sociales et civiques

L'un des points importants du présent rapport est également la façon dont les jeunes Marocains voient leurs rôles et responsabilités dans le domaine social et civique. En général, les résultats des études qualitative et quantitative soulignent le peu de participation structurée dans les affaires sociales et civiques que ce soit au niveau des quartiers, des communautés, des districts ou plus largement, au niveau national. Par ailleurs, les jeunes consacrent beaucoup de temps aux activités de loisirs avec leurs amis et leurs familles, Internet ou autres formes de médias sociaux. Les jeunes reconnaissent leur manque de participation sur la scène sociale et civique, lequel peut être associé à l'oisiveté, l'isolement et la frustration et pouvant être aussi un facteur contribuant à des comportements à haut risque tels que la consommation de drogues et la criminalité. La recherche

montre aussi clairement que les jeunes sont intéressés à s'engager dans des voies plus structurées et efficaces qui sont agréables, mais contribuant aussi au bien-être social.

Les services et programmes en faveur des jeunes

Cette étude a fait l'inventaire des institutions et programmes qui offrent des services divers aux jeunes, y compris: l'emploi, la formation (professionnelle, le renforcement des compétences, développement personnel, l'alphabétisation de base, l'autoemploi, et la micro-finance), la participation communautaire, des camps d'été, et de loisirs activités. Alors que les programmes sont nombreux et assez complets, des améliorations seraient souhaitables notamment pour ce qui est de la couverture, en particulier des populations les plus défavorisées. Par ailleurs, il a été souvent constaté que des services offerts empiètent sur d'autres. Aussi serait-il souhaitable de renforcer la coordination entre les institutions et le marketing en vue d'améliorer l'efficacité des programmes en faveur des jeunes. La présente étude a noté que la pauvreté devrait être davantage et mieux prise en compte par les programmes pour la jeunesse. Actuellement, la plus grande part du financement du programme des jeunes va aux programmes actifs du marché du travail (PAMT) qui ciblent essentiellement les diplômés universitaires, alors que cette portion ne constitue que 5 % des jeunes chômeurs. Par ailleurs, les programmes du Ministère de la Jeunesse et des Sports, de l'Entraide Nationale et du Ministère de l'Agriculture ciblant les jeunes défavorisés doivent faire face à de nombreux défis importants qui peuvent toutefois être surmontés notamment grâce aux partenariats noués récemment dans le domaine des services aux jeunes. Plusieurs nouvelles possibilités de participation active des jeunes apparaissent également dans le nouveau contexte marocain, comme il a été souligné lors des consultations auprès des jeunes organisées par le gouvernement marocain en mai 2011 (Assises de la Jeunesse).

Recommandations

Un ensemble de mesures-clés visant à améliorer les services actuels et à offrir de nouveaux espaces de participation et d'inclusion pour combler le fossé existant, s'impose en urgence afin de répondre aux demandes des jeunes pour une véritable inclusion sociale et économique. Le rapport recommande de mettre l'accent en particulier sur deux domaines-clés : (i) la promotion de l'aptitude à l'emploi, la création de réseaux pour les marchés du travail et de l'entreprenariat d'une part, et (ii) la promotion de la participation active des jeunes. Ces conclusions sont étroitement liées à la stratégie de la jeunesse en cours de préparation par le Gouvernement Marocain.

<u>Soutenir l'aptitude à l'emploi et l'entreprenariat</u>

L'intermédiation du secteur privé et sa certification des compétences pourraient améliorer de manière significative l'entrée sur le marché du travail des jeunes moins éduqués et défavorisés par un partenariat avec les secteurs public et/ou non gouvernemental, notamment dans le cadre des programmes d'employabilité existants. Ce qui permettrait de renforcer l'action de l'ANAPEC, actuellement source principale d'intermédiation en matière d'emploi, ciblant actuellement surtout les jeunes les plus instruits. Une accréditation privée et l'accréditation des differentes compétences pourraient également constituer un complément important aux diplômes de formations officiels élargis par l'Entraide Nationale et les Instituts agricoles, en utilisant la

certification privée et l'accréditation de différents postes. Les mesures d'emploi des jeunes devraient mettre l'accent sur les programmes globaux de « super-formation » qui combinent la formation technique, l'apprentissage de l'autonomie, les stages dans le secteur privé et/ou les formations en apprentissage, les subventions salariales (ou une période de formation subventionnée/stage rémunéré), et l'accréditation. Parmi les programmes globaux de « super formation » les plus pertinents, le rapport cite les programmes "*Jovenes*" en Amérique latine, qui ont eu des répercussions positives sur les jeunes défavorisés, et l'École de la Deuxième Chance (E2C) en France ou dans d'autres pays européens. L'E2C met l'accent sur les connaissances pratiques et compétences de vie, le mentorat, le soutien psychosocial, l'éducation de rattrapage « orthopédagogie », et les formations aux technologies de l'information et de la communication (TIC).

L'un des points importants de cette étude est de souligner le rôle fondamental au Maroc de la formation aux TIC car ce domaine requiert une formation académique moins élevée et cela permettrait donc de diminuer les obstacles à l'entrée sur le marché du travail et présente un gros avantage en termes de flexibilité, en temps et espace. (C'est-à-dire que la possibilité de travailler chez soi pourrait intéresser certains).Par ailleurs, l'entrepreneuriat est un facteur-clé pour la réussite des programmes en faveur des jeunes. Un mentorat dans ce domaine pourrait venir compléter avantageusement le programme existant Moukawalati pour les diplômés de l'enseignement supérieur (qui tendent à montrer une faible propension à l'autoemploi).

Conformément à l'orientation stratégique du Ministère de la Jeunesse et des Sports, un nouveau modèle de Centres des Jeunes (ex Maisons des Jeunes) est recommandé, offrant des services intégrés sous des thèmes de compétences professionnelles et personnelles, participation active des jeunes et compétences relatives à l'aptitude à l'emploi. Les investissements et les réformes devraient focaliser sur l'amélioration des instances de gouvernance en renforçant la participation des jeunes, les partenariats et les capacités de collecte de fonds et en améliorant les efforts de ciblage et de sensibilisation et en introduisant le suivi et l'évaluation. De même, les Foyers Féminins ont besoin d'améliorations et de réformes substantielles afin de pouvoir remplir leur mandat d'inclure davantage de jeunes femmes : mieux définir leurs bénéficiaires ciblés, réhabiliter et améliorer leurs installations actuelles et améliorer le contenu du programme proposé en coordination avec d'autres programmes publics et quelques ONG concernées, prestataires de services.

Participation Active des Jeunes

Le Maroc est en train de développer des mécanismes pour engager les jeunes et leurs représentants comme parties prenantes et des partenaires égaux dans la mise en œuvre des politiques nationales de la jeunesse. Par exemple, le Conseil Local des Jeunes, mis en œuvre par l'ONG Forum Méditerranéen de la Jeunesse et de l'Enfance est un programme sur quatre ans qui promeut la participation des jeunes dans la vie publique dans les régions rurales et urbaines de chaque province. Ainsi, le Programme Concerté Maroc, conçu pour renforcer la capacité des jeunes à exercer leurs devoirs civiques et améliorer la gouvernance et les politiques publiques sur les questions de jeunesse, a appuyé la création de conseils de jeunes dans quatre villes

marocaines, qui ont été formés à la participation et travaillent avec les acteurs locaux, publics et avec la société civile. Ces initiatives, et les autres en cours, sont des initiatives de base très prometteuses. Cependant, des efforts plus larges et coordonnés visant à établir des conseils élus de jeunes locaux et nationaux seront nécessaires pour assurer une approche nationale unifiée visant à une interaction constructive entre les jeunes, le gouvernement et la société dans son ensemble.

Comme les jeunes Marocains reconfigurent et déplacent leurs identités dans un paysage social changeant, les programmes et les politiques destinées à les soutenir vont également évoluer. Contribuer à l'élaboration de la politique de la jeunesse de demain est l'objectif principal du présent rapport.

PROMOUVOIR LES CHANCES ET LA PARTICIPATION DES JEUNES

OBJECTIFS DE L'ETUDE

Préparé avant les événements du Printemps Arabe, le présent rapport anticipe les revendications d'inclusion sociale et économique exprimées par les jeunes Marocains, notamment à partir de février 2011 et depuis lors, elles ont atteint un autre niveau d'urgence. Dans la région MENA (Moyen-Orient et Afrique du Nord), les jeunes gens des pays arabes - femmes et hommes confondus, se considèrent comme des agents positifs du changement, essentiels pour les progrès futurs de leur pays[2]. En effet, les jeunes ont joué un rôle de tout premier plan dans le changement politique dans la région, en revendiquant une responsabilisation accrue des gouvernements, que leurs voix soient davantage entendues, qu'ils soient mieux représentés et qu'ils aient plus d'opportunités d'emplois.

Cette étude vise à analyser les aspirations des jeunes Marocains de 15 à 29 ans, leurs conditions économiques et sociales, ainsi que les facteurs institutionnels qui entravent leur insertion économique et sociale. Le présent rapport propose, en conclusion, une série de recommandations en matière de politiques d'inclusion des jeunes et un plan d'investissements intégrés pour les jeunes susceptibles d'élargir le champ des opportunités d'emploi et de participation actuellement disponibles. Cette étude constitue l'une des analyses les plus exhaustives sur les questions de la jeunesse au Maroc étant donné que toute analyse systématique de ce genre a été difficile en raison de l'absence de l'accès aux données.

CONTEXTE ET MOTIVATIONS DE L'ETUDE

Nombre de pays de la région Moyen-Orient - Afrique du Nord (MENA) enregistrent aujourd'hui la plus grande cohorte de jeunes. Actuellement, plus de 100 millions de personnes de 15 à 29 ans vivent dans la région MENA, c'est-à-dire près de 30% de la population de la région. Il s'agit d'une augmentation sensible depuis 1990, lorsque ce chiffre était juste de 67 millions[3]. Au Maroc, les jeunes représentent presque un dixième de la population des jeunes de la région MENA. En 2009-2010, les jeunes de 15 à 20 ans représentaient 30% de la population totale du Maroc et 44% de la population en âge de travailler (les personnes âgées de 15 à 64 ans).[4] Le tableau 1 présente la pyramide actuelle de la population marocaine.

[2] Gallup, Inc. (2009) *L'indice Silatech : La voix des jeunes Arabes*.
[3] Dhillon, Navtej, Dyer, Paul et Yousef, Tarik (2009). *Une Génération en attente : Inclusion des jeunes dans le Moyen-Orient.* Washington, D.C.: Brookings Institution Press. World Bank (2007) *Youth - an Undervalued Asset: Towards a New Agenda in the Middle East and North Africa.* . (Les jeunes : un actif sous-évalué : sur la voie d'un nouvel agenda au Moyen-Orient et en Afrique du Nord ; progrès, défis et voie à suivre) Note 43372, Département du Développement Humain, Moyen-Orient et Afrique du Nord, Banque mondiale (MNSHD), Washington DC.
[4] Estimations tirées de l'enquête sur les Ménages et les Jeunes au Maroc, EMJM, 2009-2010.

Tableau 1 : Pyramide de la population du Maroc par groupe d'âge[5]

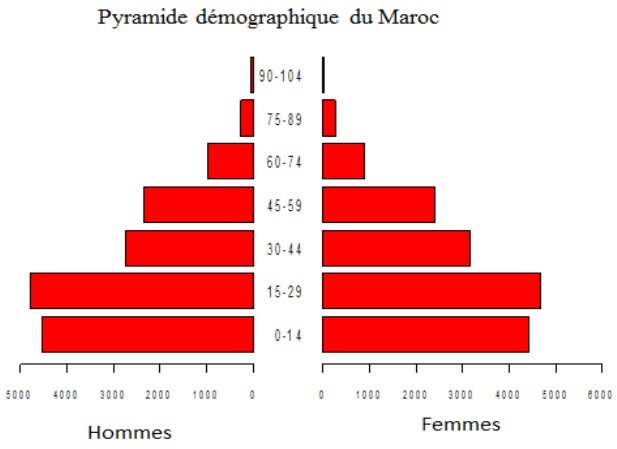

Source : Banque mondiale, Enquête sur les Ménages et les Jeunes au Maroc, 2009-2010, mimeo.

Cette situation démographique constitue à la fois une chance et un défi. Les jeunes représentent un atout important, à la fois pour les Etats individuels et pour l'économie mondiale. Ils peuvent contribuer à une innovation, consommation et productivité croissantes, dans la mesure où ils participent activement au processus économique[6]. Une population importante et croissante de jeunes est un atout - un «cadeau démographique» - pour des économies qui se développent, où des emplois sont créés pour absorber les nouveaux entrants sur le marché du travail. De plus, si les taux de fécondité continuent de baisser, l'explosion démographique actuelle de la jeunesse cèdera la place, dans les prochaines années, à une baisse des taux de dépendance et à une augmentation de la population en âge de travailler. Ceci devrait alléger le fardeau de l'Etat et, avec une population en âge de travailler plus importante, présenter des possibilités de croissance économique rapide - un effet qui a été bien documenté avec la montée des Tigres asiatiques.[7] Dans le même temps, les preuves empiriques montrent que les grandes cohortes de jeunes sont plus susceptibles de connaître des taux de chômage plus élevés et la pression sur les salaires.

La plupart des jeunes Marocains ont été exclus de la croissance économique soutenue, enregistrée par le pays au cours de la décennie qui s'est écoulée. Un sondage Gallup réalisé en 2007 indique que 41% des jeunes Marocains entre 15 et 29 ans ne font pas partie de la population active et ne sont pas scolarisés (voir encadré 1 pour le contexte économique). Ce chiffre est élevé, même selon les normes des pays voisins, où la moyenne pour cet indicateur était de 28% (pour une liste de 20 pays arabes). L'enquête sur les Ménages et la Jeunesse au Maroc, EMJM 2009/2010 brosse un tableau encore plus sombre : 49% de la jeunesse marocaine n'est ni à l'école ni au travail. Les jeunes Marocains sont également moins optimistes, en ce qui concerne les opportunités d'emploi que les jeunes dans d'autres pays : selon le

[5] La pyramide des âges a été créée sur la base de l'enquête menée auprès d'un échantillon représentatif de 2.000 ménages et de la pondération appropriée de la population. Il est à noter qu'au sein de chaque groupe d'âge, il y a souvent quelques observations qui pourraient conduire au déséquilibre observé entre les sexes chez certains groupes.
[6] *Rapport sur le développement dans le monde. Le Développement et la prochaine génération. Banque mondiale, 2007.*
[7] Williamson, JG., 2001. "*Demographic Change, Economic Growth, and Inequality*" in N Birdsall, AC Kelley & SW Sinding, eds, *Population Matters: Demographic Change, Economic Growth, and Poverty in the Developing World*. New York: Oxford University Press (106–136).

sondage Gallup, seulement 15% des Marocaines et 13% des Marocains ont estimé que le moment était propice pour trouver un emploi, soit légèrement moins que le quart de la moyenne des pays du Maghreb.[8]

Encadré 1 : L'Economie Marocaine et le Marché du Travail : une Croissance sans emploi ?

Durant la dernière décennie, la croissance économique générale au Maroc s'est améliorée considérablement, avec un taux de croissance annuel moyen d'environ 5,1%, durant la période 2001 à 2008, presque le double du taux de croissance moyen de la décennie précédente. En même temps, la croissance est devenue moins volatile et l'inflation est restée faible (en moyenne, environ 2,5% par an). Les perspectives d'une croissance économique soutenue se sont améliorées en raison de l'augmentation des investissements passant de 25% à 36% du PIB entre 2001 et 2008. L'économie a montré une résistance face à la crise financière mondiale : suite à un ralentissement en 2009, le PIB non agricole de 5% sur les quatre trimestres de 2010 et le PIB global a augmenté d'environ 3,3% en 2010.

Du côté de l'offre, le Maroc a connu une croissance non agricole à grande échelle en 2010, grâce à des contributions remarquables des secteurs des mines (jusqu'à 62%), de l'eau et de l'électricité (jusqu'à 10,3%), l'hôtellerie et la restauration (jusqu'à 7,5%) et le transport, l'éducation et la santé (avec presque 6,5%). La valeur ajoutée agricole était négative (reculant à 7,5%) pendant cette période. En revanche, du côté de la demande, les exportations ont été le principal moteur de croissance en 2010. Alors que la demande intérieure a principalement contribué à la croissance au cours des dernières années, sa contribution en 2010, s'est située en deuxième position juste après les exportations.

Bien que la récente croissance économique ait été sensiblement plus élevée que dans les années 1990, cela n'a pas été suffisant pour répondre aux besoins de la croissante population en âge de travailler, ce qui a eu pour conséquence des taux élevés de chômage et de faibles taux de participation (selon les estimations officielles du Haut-Commissariat au Plan). En 2010, moins de la moitié de la population (49,6% de ceux âgés de 15 ans et plus) ont participé au marché du travail, ce qui constitue l'un des taux d'activité les plus bas dans la région MENA. En fait, durant la décennie suivant 1999, le taux de participation à la main d'œuvre a chuté d'environ 5 points de pourcentage. Cette tendance est largement due à la baisse de la participation des femmes au marché du travail, de 30,3% à 26% entre 1999 et 2010. Alors que l'inactivité dans le marché du travail est élevée, le taux de chômage est également élevé (à 9,1 %), malgré la baisse de 5 points entre 1999 et 2010. Par ailleurs, le chômage des jeunes (15-24 ans) est presque trois fois et demie plus élevé. Alors que les performances de croissance plus élevées au cours de la dernière décennie pourraient expliquer en partie la baisse du chômage, les taux de participation à la main d'œuvre en constante baisse y ont également contribué.

Pourquoi la croissance économique n'a-t-elle pas été en mesure d'absorber les nouveaux arrivants ? Alors que le secteur agricole représente encore environ 13 % du PIB, il connaît une tendance à la baisse, et par conséquent répond aux besoins d'une part de plus en plus limitée du marché du travail, tandis que le secteur non agricole est devenu plus important, mais n'a pas été en mesure d'absorber tous les nouveaux entrants dans le marché du travail. Par ailleurs, la productivité s'est améliorée progressivement, coïncidant avec une contribution en baisse de la croissance de l'emploi dans le secteur non-agricole. Les résultats d'un exercice de comptabilité de la croissance (Banque mondiale 2006) indiquent que l'accumulation des facteurs, dictée essentiellement par l'accumulation du capital, a traditionnellement joué le rôle le plus important dans la croissance du Maroc. En fait, la contribution de la productivité totale des facteurs dans le secteur non agricole n'a pas été significative dans les 30 années avant 1999. À compter de 2000, la production plus élevée de facteurs a, de manière plausible, contribué à l'importante augmentation du nombre de chômeurs et d'inactifs. Des estimations de la Banque mondiale (2006) suggèrent que compte tenu des tendances de croissance actuelles du Maroc, ce pays aurait besoin d'une croissance encore plus élevée – d'au moins 6% par an - pour augmenter la création d'emplois au cours des deux prochaines décennies.

Bien que les niveaux d'investissement aient augmenté de façon spectaculaire ces derniers temps, la plupart de ces augmentations ont concerné les secteurs de l'immobilier, du tourisme et des services, et non pas les industries manufacturières. Bien que la construction et les services, y compris le tourisme, aient représenté près de 82% des nouveaux emplois, des activités industrielles ne pouvaient pas contribuer à la création de nouveaux emplois. Ce fut à cause de la faiblesse des activités de fabrication et d'une capacité excédentaire dans le secteur minier, malgré la croissance récente des exportations minières. De plus, les activités minières ne sont pas des activités de main-d'œuvre. Par ailleurs, l'ensemble des marchandises d'exportation du Maroc sont en grande partie « des produits à faible concentration de connaissance, à faible valeur ajoutée et traditionnels». La complexité des exportations, à l'instar du reste de la région MENA, est inférieure à la moyenne étant donné le stade de développement de la région. Cela reflète en partie un marché du travail caractérisé par la pénurie de compétences qui constituent une contrainte au développement d'entreprises à haute valeur ajoutée.

Note : Cette étude s'appuie sur les sources suivantes : Banque mondiale. 2011. «Nouvelles économiques du Maroc : printemps 2011 », Banque mondiale, Washington, DC ; Banque mondiale, 2009. «Stratégie de partenariat Maroc-Pays pour la période de l'exercice 2010-13». Département Maghreb, Banque mondiale, Washington, DC, Banque mondiale, 2006. «*Royaume du Maroc- Mémorandum économique Pays : Promouvoir la croissance et l'emploi par la diversification productive et la compétitivité.* » Groupe Développement Economique et Social, Région Moyen-Orient et Afrique du Nord, Banque mondiale, Washington, DC.

[8] Gallup, Inc. 2009. *L'indice Silatech : Les voix des jeunes Arabes.*

Outre la faible participation économique, les jeunes au Maroc semblent également avoir des pistes limitées pour exercer leur citoyenneté active. Les données sur leurs pratiques et leurs opinions à l'égard de la participation active au niveau communautaire et civique sont rares. Celles disponibles montrent que les jeunes gens des pays arabes ont presque uniformément des fortes attentes en termes de participation dans leurs sociétés.[9] Toutefois, ce rapport montre que ces attentes, au Maroc, ne sont pas satisfaites de la manière appropriée. Cela est préoccupant étant donné que la citoyenneté active affecte visiblement les résultats du développement, grâce à l'augmentation du capital humain et social des individus, la promotion de la responsabilisation du gouvernement pour la prestation de services de base, et l'amélioration du climat général d'investissement et de prise de décision dans le secteur privé.[10]

La défaillance d'intégrer un grand nombre de jeunes dans l'économie et la société marocaines impose aux décideurs Marocains, de manière impérative et urgente, de se concentrer sur les aspirations et les problèmes de cette génération de jeunes femmes et hommes.

CADRE CONCEPTUEL ET ENONCE DES TACHES

Cette étude met en exergue la transition des jeunes vers le travail. Elle accorde une attention particulière à une deuxième transition, celle vers l'exercice de la citoyenneté.[11] Cet intérêt est dû à deux raisons : d'une part, le besoin d'intervenir de manière efficace dans ces domaines est particulièrement urgent ; et d'autre part, les données systématiques et rigoureuses sur ces thèmes étaient relativement limitées à ce jour, comme nous l'avons précédemment indiqué.[12] La prise de bonnes décisions par rapport à ces étapes de transition aidera à développer, préserver et renforcer correctement le capital humain.

Une manière efficace pour conceptualiser les transitions des jeunes vers le marché du travail et une participation active s'est articulée autour d'un cadre qui englobe les opportunités, les capacités et les obstacles dans le Rapport de la Banque Mondiale de 2007 :

- ***Opportunités :*** mettre l'accent sur les possibilités de renforcement du capital humain et social et sur les politiques qui aident les jeunes à acquérir, améliorer et déployer leurs compétences ;

- ***Capacités*** : mettre l'accent sur le renforcement des capacités des jeunes dans leur choix des possibilités qui s'offrent à eux, à travers des politiques et des services de diffusion

[9] *Ligue des Etats Arabes, Le Rapport annuel des questions de la jeunesse Arabe, 2007.*
[10] Banque Mondiale (2007). *Le rapport sur le développement dans le monde : le développement et la prochaine génération*, Washington DC : Banque mondiale.
[11] Les cinq transitions des jeunes à l'âge adulte les plus fréquemment citées dans la littérature sont : la transition de l'école, le début d'une vie professionnelle productive, l'adoption d'un style de vie sain, la constitution d'une famille, et l'exercice de la citoyenneté. Banque Mondiale (2007). Rapport sur le Développement dans le Monde : *le Développement et la prochaine génération.* Washington, DC : La Banque Mondiale.
[12] Pour une analyse en profondeur de la santé des jeunes, cf. Ministère de la Santé, Enquête nationale à indicateurs multiples et santé des jeunes, ENIMIMSJ, 2006-2007 : voir également Bourdarbat, B. and Ajbilou, A., « *La Jeunesse marocaine à l'ère de la croissance volatile, de l'urbanisation et de la pauvreté* », dans *Génération dans l'attente* (Brookings Institution Press, 2009), pour une analyse des questions relatives à la qualité de l'éducation ainsi qu'à l'emploi des jeunes parmi les titulaires de diplômes universitaires.

des informations et des incitations pour les aider à prendre de bonnes décisions à tout moment donné ;

- ***Barrières :*** analyser les obstacles institutionnels qui empêchent le plein accès à ces opportunités et identifier les moyens permettant de les supprimer ou de les surmonter.

Les opportunités, capacités et obstacles ne sont pas les mêmes chez les différentes catégories de jeunes, mais varient, plutôt, selon le statut socio-économique, la situation géographique, le sexe, et d'autres facteurs qui rendent les individus plus ou moins favorisés ou défavorisés.

Des politiques rationnelles d'inclusion des jeunes peuvent rencontrer des barrières à l'inclusion des jeunes tandis qu'elles cherchent à promouvoir les opportunités et à renforcer les capacités. Le présent rapport met l'accent sur les possibilités de renforcement du capital humain et social et sur les politiques qui aident les jeunes à acquérir, améliorer et utiliser leurs compétences en vue d'un travail déterminé et d'une participation civique active. Ces objectifs peuvent également être atteints, par exemple, à travers la promotion d'une infrastructure et de services adaptés aux jeunes, le développement appliqué des compétences qui vient compléter le système scolaire formel pour les jeunes moins instruits et les mécanismes de participation dans des lieux communautaires et des ONG de jeunes.

METHODOLOGIE

L'étude a adopté une approche combinant deux méthodes conciliant une enquête quantitative rigoureuse avec une investigation qualitative afin d'explorer les perspectives des jeunes Marocains.[13]

L'enquête quantitative, **Enquête sur les Ménages et les Jeunes au Maroc (EMJM) 2009-2010,** a été menée spécialement pour les besoins de cette étude. Cette enquête a été réalisée entre décembre 2009 à mars 2010 auprès d'un échantillon national représentatif de 2.000 ménages (dont 1.216 étaient en milieu urbain et 784 en milieu rural) et a recueilli des informations détaillées sur leurs caractéristiques démographiques et éducatives, leurs activités économiques, la migration et la participation aux programmes sociaux. Les données sur la propriété des biens ménagers ont été utilisées pour mettre en place un indice de richesse des ménages et évaluer leur bien-être par un classement en déciles.

En plus du module ménage, qui a recueilli des informations sur tous les membres, un module distinct pour les jeunes a mis l'accent sur les jeunes âgés de 15 à 29 dans les 2.000 ménages interrogés. Par conséquent, les informations relatives à l'inclusion économique des jeunes, la participation communautaire, et l'utilisation des services publics essentiels ont été recueillies à partir de 2.883 jeunes, qui représentent environ 90% des jeunes dans les ménages sondés. L'enquête a ainsi recueilli des informations sur des questions insuffisamment étudiées relatives à la jeunesse, telles que la participation au marché du travail et l'intermédiation, les choix de carrière, les possibilités d'emploi perçues, l'utilisation du temps libre, et l'utilisation des services récréatifs et éducatifs destinés aux jeunes qui complètent l'éducation formelle.

Le volet qualitatif de l'étude a fait l'objet d'une recherche approfondie. En effet, pour mieux saisir les objectifs et aspirations des jeunes ainsi que leurs solutions proposées, 30 groupes de discussion ont été organisés dans les zones urbaines, périurbaines et rurales de quatre régions au Maroc : Souss-Massa-Draa,

[13] Voir le chapitre 1 pour une discussion plus détaillée de la méthodologie de l'enquête quantitative et de l'annexe 1 pour la méthodologie qualitative

le Grand Casablanca, Fès-Boulemane et la région de Tanger-Tétouan. Les participants étaient au nombre de 270 parmi des jeunes défavorisés répartis selon les catégories suivantes :

- Jeunes travaillant dans le secteur informel et des jeunes agriculteurs défavorisés ;
- Jeunes chômeurs avec de différents niveaux d'instruction (diplôme d'enseignement supérieur, diplôme d'études secondaires ou moins) ;
- Élèves de diverses écoles techniques gérées par l'Entraide Nationale, le Ministère de la Jeunesse et des Sports (partenaire dans la présente étude) ;
- Catégories spécifiques de jeunes défavorisés ou non institutionnalisés qui ont recours à des services sociaux spécialisés (ex., les services offerts par *Dar Attalib, Dar Mouaten, Dar Atfal*, Centres de Sauvegarde, Foyers Féminins), y compris les jeunes en conflit avec la loi et les personnes en situation de handicap ; et
- Utilisateurs des centres de Jeunesse et membres actifs d'associations des jeunes.

Les groupes de discussion ont débattu d'un grand nombre de question, comprenant notamment :

- **La jeunesse et le travail** : les aspirations et perceptions des jeunes relatives au travail ; les réalités du marché du travail ; les conditions de travail et les salaires ; et les opportunités et défis rencontrés dans la transition de l'éducation au travail.
- **La jeunesse et la participation à la vie civile** : la participation aux activités de la société civile, y compris l'implication dans des ONG et des associations dirigées par les jeunes ; et les opportunités et défis liés à cette participation.

Cette recherche qualitative visait à comprendre le point de vue des jeunes sur ces questions, mais aussi à explorer les variations selon les catégories d'âge, genre, et niveaux d'instruction (cf. annexe 2 pour une description complète de la méthodologie). Ainsi, le travail qualitatif vient renforcer l'intérêt actuel pour la documentation consacrée à la jeunesse au Maroc – et plus généralement dans toute la région MENA– sur les jeunes diplômés-chômeurs.[14]

La troisième approche méthodologique adoptée était basée sur une analyse institutionnelle. Des visites d'institutions, programmes et services orientés vers les jeunes et des données qualitatives ont été collectées à travers des entretiens en profondeur avec des représentants institutionnels et les groupes de discussion avec de jeunes bénéficiaires. Un échantillon de centres et de programmes a été sélectionné dans quatre sous-régions du Grand-Casablanca, Fès-Boulemane, Souss-Massa-Draâ et la région de Tanger-Tétouan.

Cette recherché originale a été menée en collaboration avec le Ministère des Affaires Economiques et Générales, le Ministère de la Jeunesse et des Sports, l'Entraide Nationale, et le Ministère de l'Agriculture,

[14] B. Boudarbat et A. Ajbilou, 2009, « *La Jeunesse marocaine à l'ère de la croissance volatile, de l'urbanisation et de la pauvreté* » *dans* « *Génération dans l'attente : La promesse non tenue des jeunes dans le Moyen-Orient* », éd. N. Dhillon et T. Yousef, 166–188 (Washington, DC : The Brookings Institution).

du Développement Rural et de la Pêche Maritime (à l'exception de la section du Chapitre 3 sur les Programmes Actifs du Marché du Travail, qui a fait appel aux évaluations existantes).[15]

STRUCTURE DU RAPPORT

Ce rapport est composé de quatre chapitres principaux. Le chapitre premier analyse les données sur des questions relatives à l'emploi des jeunes, découlant essentiellement de l'enquête quantitative EMJM. Cela inclut le chômage, le sous-emploi, l'aménagement du temps et les perceptions sur la qualité du travail. Le chapitre 2 présente les perceptions et aspirations de différents groupes de jeunes Marocains, en mettant l'accent principalement sur les jeunes défavorisés et en faisant largement appel à la recherche qualitative réalisée aux fins de cette étude. Quant au chapitre 3, il présente les résultats de l'analyse institutionnelle et formule des recommandations pour traiter certaines contraintes institutionnelles systématiques rencontrées. Enfin, le chapitre 4 présente un cadre pour l'élaboration d'une stratégie et une politique en faveur des jeunes au Maroc, ainsi qu'un plan d'investissement intégré pour les jeunes. Ce chapitre passe en revue quelques-unes des expériences internationales les plus pertinentes quant à la promotion de l'inclusion économique et sociale des jeunes.

[15] Cette analyse fait aussi le point d'une récente étude de la Banque Mondiale sur le ciblage des programmes de protection sociale dans le pays, lequel passe en revue des programmes qui traitent une série de risques à travers le cycle de vie. Voir Banque Mondiale, 2010, « *Note stratégique sur le ciblage et la Protection Sociale* », Département du Secteur Social, Banque Mondiale, Bureau du Maroc, Rabat.

Chapitre 1er

LES DEFIS DE LA JEUNESSE MAROCAINE FACE AU MARCHE DU TRAVAIL ET A LA VIE CIVIQUE : APERCU DE L'ENQUETE QUANTITATIVE

1.1 INTRODUCTION

Les jeunes âgés de 15 à 29 ans, soit environ un tiers de la population du Maroc, font face à des défis majeurs en termes d'intégration dans la vie économique et civique de leur pays. Un nombre considérable d'entre eux est au chômage et un nombre encore plus important demeure inactif au sein de la main d'œuvre, découragés par les maigres perspectives de trouver un emploi. Parmi les jeunes employés, une bonne majorité travaille dans le secteur informel avec peu ou pas de sécurité d'emploi ni d'avantages sociaux. Dans le même temps, l'engagement des jeunes dans des activités civiques est très faible, ces derniers ne participant pas, dans une large mesure, à des associations de la société civile et aux affaires communautaires. Par conséquent, la société marocaine doit aujourd'hui faire face à un défi fondamental qui est de faciliter l'inclusion active et significative de sa jeunesse dans la vie économique et civique, permettant ainsi leur transition vers l'âge adulte.

Les niveaux d'exclusion socio-économique des jeunes sont élevés dans une économie qui par ailleurs se porte bien. Durant la dernière décennie, le Maroc a connu une croissance économique soutenue, avec un taux de croissance annuel moyen d'environ 5%, presque le double du taux de croissance moyen dans les années 1990. Cette croissance a été accompagnée par de nombreuses tendances encourageantes : inflation stable, une plus grande intégration dans l'économie mondiale, une augmentation des niveaux des investissements, une réduction de la dépendance de l'agriculture, et une baisse du chômage et des niveaux officiels de la pauvreté par rapport à la décennie précédente[16]. Le Maroc a également réalisé des gains substantiels dans le secteur de l'éducation ces dernières années, avec un accès plus important à l'éducation de base et des améliorations dans le nombre de personnes atteignant des niveaux d'études supérieures.

Malgré ces améliorations, une grande partie de la population des jeunes ne participe pas au développement économique du pays. La jeunesse pourrait être un moteur de la croissance et développement économiques au Maroc, mais elle ne l'est pas. Au contraire, leur exclusion constante de la vie économique et civique pourrait entraver la croissance économique et contribuer aux tensions sociales, comme c'est le cas récemment dans de nombreux pays voisins.

Ce chapitre se penche sur l'exclusion des jeunes de la vie économique et civique au Maroc, en exploitant les microdonnées à partir d'une enquête récente auprès des ménages et des jeunes au Maroc (EMJM) menée en 2009-2010. En règle générale, les débats sur l'exclusion économique des

[16] Banque mondiale, 2009, "Maroc—Stratégie de Partenariat pour la période FY2010–13,"Report 50316-MA Banque mondiale, Washington, DC.

jeunes au Maroc ont mis l'accent sur le chômage des jeunes diplômés[17]. Bien que les données de l'EMJM 2009-2010 suggèrent que ce chômage est important, l'analyse présentée dans ce chapitre se concentre sur les dimensions multiples de l'exclusion de la vie économique auxquelles sont confrontés les jeunes des deux sexes. Ce chapitre apporte une contribution essentielle en se concentrant sur le nombre élevé de jeunes hommes et des jeunes femmes qui ne sont pas actifs dans la main d'œuvre, en particulier ceux qui ne font pas partie de la population active par découragement. Il met l'accent également sur les aspects de l'exclusion chez les jeunes qui sont employés ; les résultats de l'enquête montrent que dans cette dernière catégorie, les jeunes font, pour la majorité d'entre eux, face à une exclusion du marché du travail formel et que beaucoup sont sous-employés. Enfin, la notion d'exclusion chez les jeunes s'étend au domaine de la vie civique et sociale, en termes de participation civique, associations, et vie communautaire. En effet, leur exclusion de la vie civique peut bien être liée à des aspects de l'exclusion économique. Dans la mesure où cela est le cas, de nombreux jeunes sont confrontés à une exclusion de dimensions multiples.

L'analyse de ce chapitre révèle que le phénomène de l'exclusion imprègne la vie des jeunes de tous les niveaux socio-économiques et d'instruction. Selon les résultats de l'enquête EMJM 2009-2010, environ deux tiers des jeunes Marocains qui ne fréquentent pas l'école sont soit au chômage soit exclus de la population active ; en pourcentage, ce chiffre se situe à 40% des jeunes hommes et 90% des jeunes femmes. Une grande proportion de jeunes qui sont hors de la population active, en particulier les hommes, sont des travailleurs en proie au découragement. Le découragement est plus élevé chez les jeunes issus de milieux économiques pauvres et à faible niveau d'instruction. Un autre constat de taille est que le chômage touche les jeunes de tous les niveaux d'instruction et qu'il n'est pas significativement plus marqué chez ceux qui ont le plus haut niveau d'études (supérieur ou plus). Quelques 95% des jeunes chômeurs possèdent un niveau inférieur à l'enseignement supérieur et 80% ont un niveau inférieur à l'enseignement secondaire. Parmi les jeunes qui sont employés, environ neuf sur dix travaillent dans le secteur informel. Bien que le caractère informel de l'emploi baisse avec l'augmentation du niveau d'instruction, un tiers des jeunes ayant une éducation tertiaire occupent des emplois dans le secteur informel.

Même s'il est plus difficile de tirer des conclusions définitives sur l'exclusion des jeunes de certains aspects de la vie civique, les données indiquent que les jeunes marocains s'adonnent une grande partie de leur temps à des activités personnelles peu productives ou de loisirs peu structurées. Ceux qui sont économiquement exclus (c.-à-d. au chômage ou hors de la population active) consacrent la majeure partie de leur temps à des activités de loisirs peu structurées. En général, la participation des jeunes dans les associations de la société civile et les activités communautaires est très faible, ce qui suggère que l'exclusion ne se limite pas aux possibilités économiques, mais englobe également une participation communautaire et civique plus large.

1.2 L'ENQUETE 2009-2010 SUR LES MENAGES ET LES JEUNES AU MAROC (EMJM)

Même si les jeunes représentent une partie considérable de la population au Maroc, très peu d'informations peuvent être tirées des enquêtes quantitatives disponibles sur les problèmes les plus

[17] Par exemple, Banque mondiale, 2007. "*Sortir de la pauvreté au Maroc*," Rapport 39992-MOR, Banque mondiale, Washington, DC. Voir aussi B. Boudarbat et A. Ajbilou, 2009, "*Exclusion des jeunes au Maroc : contexte, conséquences et politiques*," Middle East Youth Initiative Working Paper, Centre Wolfensohn pour le Développement, Institution Brookings, Washington, DC, et la Dubaï School of Government, Abu Dhabi.

urgents auxquels ils sont confrontés. Les enquêtes précédentes auprès des ménages au Maroc n'ont pas mis l'accent sur des groupes spécifiques, notamment les jeunes[18], à l'exception d'une enquête menée par l'UNICEF qui portait sur la santé. La source des statistiques officielles liées à l'emploi au Maroc est la revue trimestrielle de l'emploi publiée par le Haut-commissariat au Plan. Cette enquête recueille des données sur l'emploi d'environ 15.000 personnes (de 15 ans et plus) 60 000 au total, donne des estimations fiables qui peuvent être ventilées par groupes d'âge, comme les jeunes. Cependant, cette enquête est davantage axée sur le suivi de l'évolution des tendances, que sur la compréhension des moteurs des résultats individuels au niveau du marché du travail. Les enquêtes nationales représentatives et multithématiques existantes (par exemple, l'Enquête nationale sur les niveaux de vie des ménages (ENNVM) de 2007 sont plus adaptées pour relier les résultats du marché du travail à des caractéristiques individuelles. Toutefois, ces enquêtes ne sont généralement pas accessibles aux chercheurs ne faisant pas partie du gouvernement. Par conséquent, les études analytiques probantes sur la jeunesse marocaine sont assez rares[19].

L'enquête EMJM 2009-2010 a été menée afin de combler le manque de données sur les jeunes. Ce sondage national représentatif de 2.000 ménages (dont 1.216 issus de milieu urbain et 784 de milieu rural) a été réalisé de décembre 2009 à mars 2010. L'enquête a accordé une attention particulière à de nombreuses questions vitales pour les jeunes, telles que les obstacles à leur participation au marché du travail et à la vie civique, les facteurs qui influencent leur satisfaction à l'égard des emplois et les raisons sous-jacentes à leurs intentions d'émigrer. L'enquête a permis de recueillir des informations détaillées sur les caractéristiques démographiques et éducatives de tous les membres du ménage, ainsi que sur leurs activités économiques. Dans le même temps, elle a sondé des thèmes tels que la capacité des ménages à faire face aux chocs, leur utilisation de l'assistance sociale et le comportement migratoire des ménages.
En sus du module ménage, qui a recueilli des informations sur tous les membres, un module distinct pour les jeunes a mis l'accent sur les jeunes âgés de 15 à 29 dans les 2.000 ménages interrogés. Par conséquent, les informations relatives à l'inclusion économique des jeunes, la participation communautaire, et l'utilisation des services publics essentiels ont été recueillies auprès de 2.883 jeunes, soit environ 90% des jeunes des ménages sondés. L'enquête a ainsi recueilli des informations sur des sujets peu étudies relatifs aux jeunes, comme la participation au marché du travail et l'intermédiation, les choix de carrière, les possibilités d'emploi perçues, l'utilisation du temps libre, et l'utilisation des services récréatifs et éducatifs destinés aux jeunes qui complètent l'éducation formelle.

Ainsi, bien que cette enquête ait collecté des statistiques standard liées au marché du travail, caractéristique de toute enquête typique sur la main d'œuvre, sa portée était nettement plus étendue. Les données de l'enquête permettent en effet de lier, de manière plus intéressante, les caractéristiques individuelles aux résultats du marché du travail. Par ailleurs, outre la collecte d'informations à partir de laquelle de multiples aspects de l'exclusion économique peuvent être examinés, elle a également permis de se pencher sur l'exclusion civique.

1.3 LA PARTICIPATION DES JEUNES AU MARCHE DU TRAVAIL

[18] Gouvernement Marocain, Ministère de la Santé, 2008, "Enquête Nationale à indicateurs multiples et Santé des Jeunes, ENIMSJ 2006–2007," Rabat.
[19] Ce point a également été relevé dans l'étude de la Banque mondiale (Banque mondiale, 2007, "Sortir de la Pauvreté au Maroc," rapport 39992-MOR, Développement économique et Social, MENA, Banque mondiale, Washington, DC.

Tableau 1.1 Pourcentage des jeunes ayant été scolarisés, par groupes d'âge

	15-21 ans			22-29 ans		
	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles
National	89,0	93,2	84,7	73,9	86,3	62,8
Urbain	96,3	97,9	94,5	86,3	93,6	79,9
Rural	78,5	85,1	73,2	57,8	77,0	39,7

Source : Banque mondiale, 2010, EMJM, 2009-2010.

Sur une note très positive, le Maroc a réalisé des gains substantiels dans le domaine de l'éducation ces dernières années. Les jeunes des deux sexes sont plus instruits que leurs homologues plus âgés (voir le tableau 1.1). A titre d'exemple, parmi les jeunes âgés de 15-21 ans, une grande partie a fréquenté l'école plus longtemps que ceux de 22-29 ans, ce qui suggère des améliorations assez récentes. Cela s'applique aux deux sexes et aux zones rurales et urbaines. L'amélioration chez les femmes rurales a été la plus impressionnante. Parmi les femmes rurales âgées de 22 à 29 ans, 40% seulement ont fréquenté l'école, alors que ce pourcentage grimpe à 73% parmi les femmes rurales de 15-21 ans. Bien que les zones rurales restent en retrait par rapport aux zones urbaines, elles semblent avoir enregistré d'importantes améliorations.

Ce progrès dans les niveaux d'instruction ne s'est, cependant, pas traduit par une transition satisfaisante des jeunes au marché du travail. Une étude de la Banque mondiale (2007) révèle en effet que les jeunes marocains considèrent le chômage et le difficile accès à des conditions de vie correctes comme les principaux problèmes auxquels ils sont confrontés[20]. Dans les pays de la région MENA, par rapport aux autres groupes d'âge, les jeunes semblent assez défavorisés sur le marché du travail. Ces derniers sont notamment sont sous-représentés au sein de la population active, avec un taux de chômage élevé, et occupent des emplois de moindre qualité. Des études antérieures avaient déjà fait ressortir des résultats similaires, qui ont été renforcés par l'enquête EMJM 2009-2010, laquelle n'a pas seulement confirmé ces résultats et conclusions mais a également mis en exergue certains éléments jusque-là inédits.[21]

La participation des jeunes sur le marché du travail (15-29 ans) est inférieure à celle des plus âgés en âge de travailler (30-64 ans), comme l'indique le graphique A de la figure 1.1 ci-dessous.[22] Ceci n'a rien de surprenant, car une grande partie des jeunes fréquente à l'école et est donc absente de la population active. Lorsqu'on ne tient pas compte de la population scolarisée (voir le graphique B de la figure 1.1 ci-dessous), le taux de participation active des jeunes augmente, mais elle demeure encore plus faible chez les jeunes hommes que chez les moins jeunes (77 contre 83 %). En outre, la participation au marché du travail semble légèrement plus faible chez les jeunes hommes en milieu urbain qu'en milieu rural.

[20] Banque mondiale, 2007, "*Sortir de la pauvreté au Maroc*," Rapport préliminaire 39992-MOR, Développement économique et social MENA, Banque mondiale, Washington, DC.
[21] Boudarbat et Ajbilou, 2009, "*La Jeunesse marocaine dans une ère de croissance volatile*."
[22] Les personnes qui sont employées et les individus qui sont à la recherche d'emplois mais ne sont pas employés (c.-à-d qui sont au chômage), sont considérés comme faisant partie de la vie active. Ceux qui ne sont pas employés et ne sont pas à la recherche d'emplois sont considérés comme hors de la population active ou bien inactifs sur le marché du travail.

Dans le cadre de la participation au marché du travail, les disparités entre les hommes et les femmes sont flagrantes ; quelle que soit la tranche d'âge, la participation active des femmes est nettement plus faible que celle des hommes. Exemple : dans les zones urbaines, environ 75% des jeunes hommes non scolarisés travaillent, comparé à 28% seulement des jeunes femmes ; dans les zones rurales, la participation des jeunes femmes au marché du travail est inférieure à 10%[23]. Les contraintes pesant sur les jeunes femmes marocaines des zones rurales sont souvent mises en avant pour tenter d'expliquer leur faible participation au marché du travail, comparé aux femmes des milieux urbains qui jouissent de plus de liberté à ce niveau et peuvent accéder plus facilement au marché du travail et disposer elles-mêmes de leurs propres ressources financières[24]. Il est intéressant de noter que la participation des jeunes femmes sur le marché du travail dans les zones rurales est inférieure à celles des moins jeunes (comme c'est le cas pour les jeunes hommes en milieu rural), alors que l'inverse est vrai dans les zones urbaines. Les jeunes femmes des milieux urbains sont le seul groupe dont la participation au marché du travail est supérieure à celle de leurs aînées, ce qui suggère un fort changement chez les jeunes femmes urbaines et une tendance vers une plus grande participation à la vie économique.

Figure 1.1 Taux de participation au marché du travail des jeunes (15-29 ans) et des moins jeunes (âgés de 30 à 64)

Graphique A. Comparaison entre les jeunes et les moins jeunes en âge de travailler

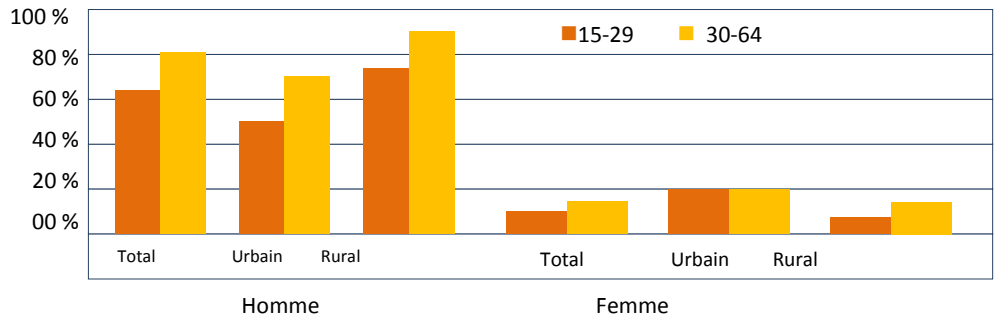

Graphique B. Les jeunes et les moins jeunes, exclusion faite des scolarisés

[23] Les estimations de la participation de la population active féminine de l'enquête EMJM apparaît plus faible que les estimations officielles de l'Enquête sur l'Emploi au Maroc. Par exemple, pour toutes les femmes âgées de 15 ans et plus, l'enquête Emploi de 2009 suggère l'activité féminine de 25 % à l'échelle nationale alors que l'EMJM l'estime à 15 %. En dehors de l'erreur d'échantillonnage et des différences sur les périodes de mises en œuvre des enquêtes, les différences de protocole d'enquête ont probablement contribué à cette différence. En outre, l'EMJM considère les femmes qui ont travaillé l'équivalent d'une journée au cours des sept derniers jours comme étant employées, alors que l'Enquête Emploi Maroc se base sur un seuil d'une heure. C'est ce qui a certainement influé sur les résultats de l'enquête EMJM, relativement plus bas que l'enquête sur l'Emploi du HCP.

[24] Banque mondiale, 2007, " *Sortir de la pauvreté au Maroc*," Rapport préliminaire 39992-MOR, Développement Économique et Social, MENA, World Bank, Washington, DC.

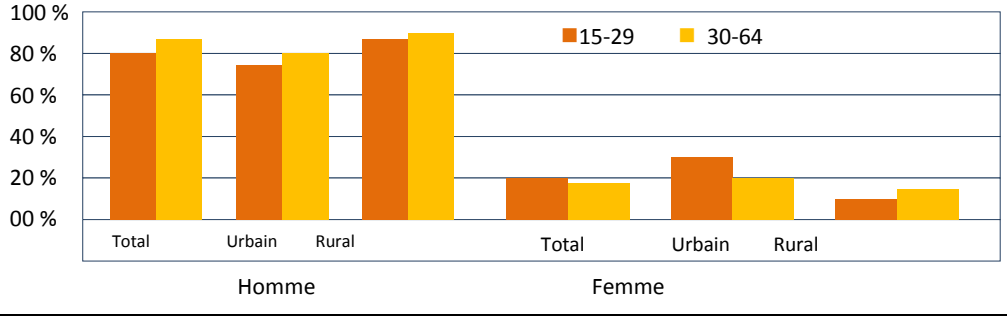

Source: Banque mondiale, 2010, EMJM 2009-2010.

Bien qu'un grand nombre de jeunes hommes non scolarisés soient employé (59%), plus de 41 % de tous les jeunes hommes hors du système scolaire sont soit au chômage soit hors de la population active. La figure 1.1 illustre la proportion des jeunes non scolarisés qui sont employés, chômeurs ou inactifs à cause de découragement ou à cause de raisons familiales ou autres.

La proportion des jeunes hommes inactifs [c'est-à-dire hors scolaire et hors population active] (25%) est en fait supérieure à la proportion des jeunes chômeurs (16%), comme le montre la figure 1.2. De fait, la plupart des jeunes hommes déclarent être découragés – ceux qui sont inactifs parce qu'ils sont persuadés de n'avoir que peu de chance d'obtenir un emploi convenable. Cela pose un défi de taille en termes de politiques pour le Maroc.

Figure 1.2 Statut de la participation au marché du travail parmi les jeunes (de 15-29 ans) non scolarisés.

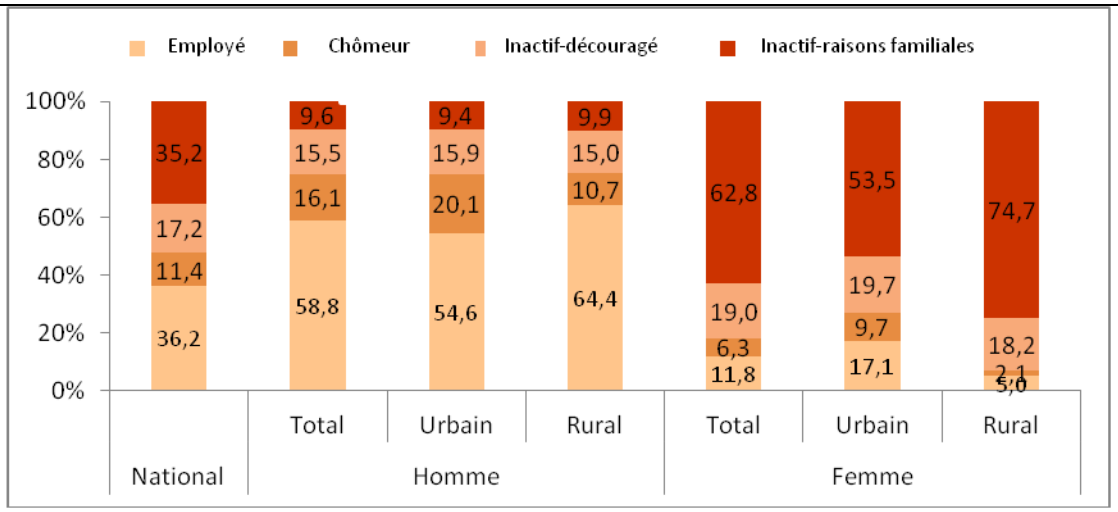

Source: Banque mondiale, 2010, l'Enquête EMJM 2009–2010.

Alors qu'une grande partie des jeunes hommes hors scolaires sont en dehors de la population active, il est encore plus grave de constater que la grande majorité des jeunes filles qui ne fréquentent pas l'école - 82% - est inactive sur le marché du travail. La proportion des jeunes femmes qui travaillent est très faible, à peine 12% dans l'ensemble et 5% dans les zones rurales. La plupart des femmes (63%) invoquent des raisons familiales et des règles sociales comme principales causes de leur

inactivité. Cependant, chez les jeunes femmes, à l'instar des jeunes hommes, les niveaux élevés d'inactivité observés sont dus au découragement (19%). En fait, environ trois fois plus de femmes déclarent être inactives à cause du découragement plutôt qu'en raison du chômage (6,3%). Ainsi, l'inactivité due au découragement est très élevée parmi les jeunes hommes et plus élevée encore chez les jeunes femmes. Toutefois, les résultats de l'enquête qualitative, présentés dans le chapitre 2, révèlent que les jeunes hommes et jeunes femmes ayant participé aux groupes de discussion ont estimé que ce sont les jeunes hommes qui sont les plus défavorisés sur le marché du travail et qui souffrent le plus du stress. Ceci s'explique par le fait que pour les jeunes hommes le travail constitue un aspect clé de l'âge adulte, alors que pour les jeunes femmes la décision de travailler est considérée davantage comme une option plutôt qu'une obligation.

L'inactivité chez les jeunes en âge de travailler est fréquente chez les jeunes hommes quelles que soient leurs origines. Par exemple, le taux d'inactivité est élevé et assez semblable dans des groupes de différents niveaux d'instruction (voir figure 1.3), avec des taux légèrement plus élevés chez les jeunes hommes titulaires de diplômes d'études secondaires (collège et lycée). Chez les femmes, l'inactivité diminue nettement avec instruction : parmi les jeunes femmes sans instruction, 92,6% sont en dehors de la population active contre 37,2% de celles qui possèdent un niveau d'enseignement supérieur.

Figure 1.3 Proportion des jeunes non scolarisés hors du marché du travail

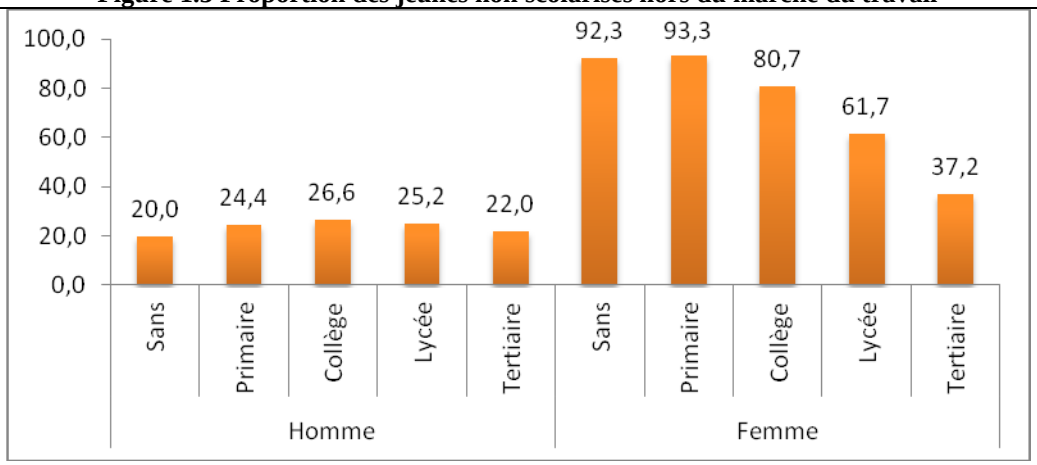

Source : Banque mondiale, 2010, EMJM 2009-2010.

Compte tenu du niveau élevé d'inactivité chez les jeunes marocains, les chiffres du chômage ne donnent qu'une image partielle de leur exclusion de la vie économique. Il est clair que les jeunes inactifs constituent un groupe-clé parmi les exclus. Même si certains ont fait le choix de ne pas participer au marché du travail, cela reste très rare. En effet, les données indiquent qu'une grande proportion de jeunes est inactive par découragement à la perspective de ne pas trouver d'emploi. Jusqu'ici, les études qui s'étaient penchées sur les défis auxquels les jeunes marocains sur le marché du travail avaient eu tendance à se concentrer plutôt sur les jeunes diplômés chômeurs et à ne pas accorder suffisamment d'attention au groupe-clé que constituent les jeunes inactifs[25].

[25] Par exemple voir Baudarbat et Ajbilou, 2009, "*L'exclusion des jeunes au Maroc*," et 2009, "*Les jeunes marocains dans une ère de croissance volatile*."

Figure 1.4 Taux de chômage chez les jeunes (15-29 ans)

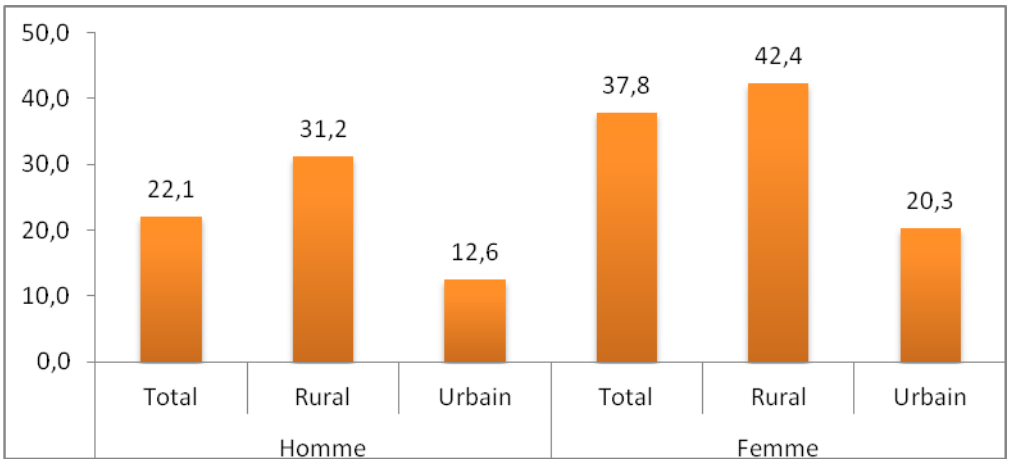

Source: Banque mondiale, 2010, EMJM 2009-2010.

Les chiffres du chômage élevés mettent en exergue la mauvaise situation des jeunes sur le marché de travail, notamment dans les zones urbaines[26]**.** En général, les femmes sont confrontées à des taux de chômage plus élevés que les hommes sur le marché du travail, aussi bien dans les zones rurales qu'urbaines. Quant aux jeunes hommes des milieux urbains, ils souffrent de taux de chômage très élevés par rapport aux zones rurales (31% sur un taux de 12,6 %). Enfin pour les jeunes femmes vivant dans les zones urbaines, le taux de chômage est presque deux fois plus élevé que dans les zones rurales.

Néanmoins, ces chiffres très bas ne signifient pas que la situation du marché du travail soit meilleure pour les jeunes ruraux. Les niveaux d'inactivité chez les hommes ruraux et urbains sont également élevés (environ 25 %), comme le montre plus haut la figure 1.2. Pour les jeunes femmes vivant dans les zones rurales, 93 % ne participent pas à la population active, ce qui correspond à environ 20 points de pourcentage de plus que chez les jeunes filles en milieu urbain. Dans le même temps, une analyse présentée un peu plus loin dans ce chapitre montre que le sous-emploi chez les jeunes ruraux, hommes et femmes confondus, est bien plus sévère que chez leurs homologues urbains.

Il faudrait souligner que l'Enquête auprès des ménages et des Jeunes a pour principal objectif de mieux comprendre et d'identifier les obstacles que rencontrent les jeunes pour accéder au marché du travail et à la participation active, et non de mesurer les indicateurs de l'emploi. Aussi, les chiffres présentés par cette enquête ne prétendent pas se substituer aux chiffres officiels de l'Enquête-Emploi du HCP, qui sont accessibles en ligne sur le site Web du Haut commissariat au Plan : http://www.hcp.ma/.[27]

[26] Il convient de noter que le taux de chômage correspond au ratio des jeunes chômeurs et jeunes dans la population active

[27]. Les estimations sont différentes car la période couverte par les deux enquêtes ne coincide pas, Les écarts proviennent aussi de la différence de protocoles suivis pour collecter les informations sur le chômage. En outre, même si l'EMJM est représentative au

La vulnérabilité au chômage croît avec le niveau d'instruction et semble culminer au niveau de l'enseignement secondaire aussi bien chez les hommes que chez les femmes, comme le suggère la figure 1.5. Comme on le verra plus tard dans le chapitre, les jeunes avec des niveaux d'éducation plus élevés sont plus susceptibles d'être en quête de travail et donc d'être comptés comme chômeurs, que ceux ayant un faible niveau d'éducation, parmi lesquels les niveaux d'inactivité sont plus élevés.

Figure 1.5 Taux de chômage chez les jeunes selon le niveau d'études

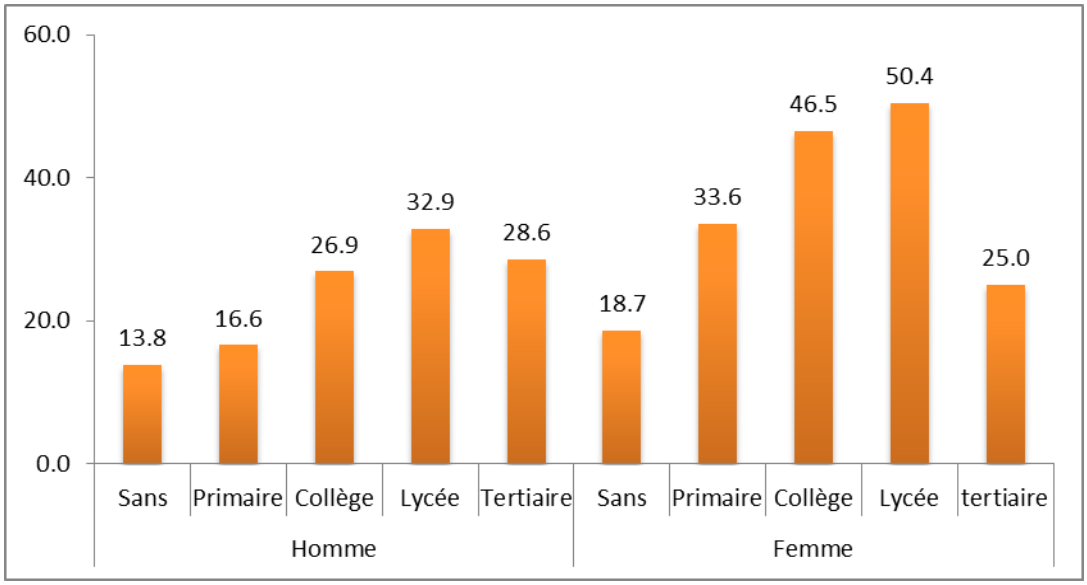

Source : Banque mondiale, 2010, EMJM 2009-2010.

Une analyse de régression montre que la probabilité de chômage est plus élevée chez les jeunes femmes vivant dans les zones urbaines, et qu'elle augmente chez les jeunes les plus instruits (voir le tableau A1.1 en annexe 1). Par exemple, pour un jeune homme urbain sans instruction, le risque de se retrouver au chômage est de 22 %, alors que pour une jeune femme de même condition, cette probabilité grimpe à 31 %. Contrairement à leurs homologues urbains, les jeunes ruraux instruits font face à une probabilité de chômage beaucoup plus faible : 10 %. Fait intéressant, la richesse des ménages d'une jeune personne, telle que déterminée par l'indice des actifs, n'a pas un impact significatif sur sa probabilité d'être chômeur (voir annexe 1 pour une description de l'indice des biens élaboré pour classer les situations économiques relatives des ménages). Sur la base des résultats de la régression, deux groupes de jeunes ont été identifiés comme présentant les vulnérabilités les plus divergentes face au chômage. D'une part, ce sont les femmes en milieu urbain ayant achevé leur cycle d'enseignement secondaire qui rencontrent le plus de risques de chômage (50 %), tandis que de l'autre, il s'agit des jeunes hommes en milieu rural, sans instruction, qui sont confrontés au risque le plus faible (10 %). Etre femme, jeune, bien instruite, vivant en milieu urbain, accroît les risques de chômage – un constat que mettent en exergue un certain nombre de contraintes sur le marché du travail marocain : les obstacles initiaux à l'accès, les rendements limités de

niveau national et également aux niveaux urbain et rural, quelques différences peuvent s'expliquer par des erreurs d'échantillonnage.

l'éducation, le manque d'emplois et de compétences demandées sur le marché du travail ainsi que les stéréotypes potentiels et les restrictions fondées sur des normes culturelles.\

Encadré 1.1 Jeunes hors milieu scolaire et hors population active : un autre indicateur des défis posés aux jeunes en termes d'emploi

Pour comprendre les défis auxquels les jeunes sont confrontés sur le marché du travail, ce chapitre s'appuie sur des indicateurs du chômage chez les jeunes et de la non-participation au marché du travail. Il se penche également sur le sous-emploi des jeunes actifs. L'analyse révèle que les jeunes au Maroc rencontrent des difficultés dans toutes ces dimensions.

Un autre indicateur du positionnement des jeunes sur le marché du travail est le nombre de jeunes qui sont à la fois hors de l'école et sans emploi (exprimé comme fraction du groupe d'âge pertinent), souvent appelé le taux d'inactivité. Cet indicateur a été proposé par le *Rapport mondial sur le développement* de 2007. En calculant le nombre de jeunes non scolarisés et sans travail, cet indicateur tente d'exprimer que le pourcentage des jeunes représente une «occasion manquée». Le taux d'inactivité a été proposé comme alternative au chômage en tant qu'indicateur des contraintes des jeunes sur le marché du travail dans la mesure où le chômage ne comprend pas le «découragement» des personnes qui ne sont pas à la recherche d'un travail. Force est toutefois de reconnaître que le statut de non-travailleur est souvent un choix de la part des individus, en particulier des femmes.

Figure B.1.1 Taux d'inactivité des jeunes marocains de 15 à 29 ans (hors milieu scolaire et hors population active)

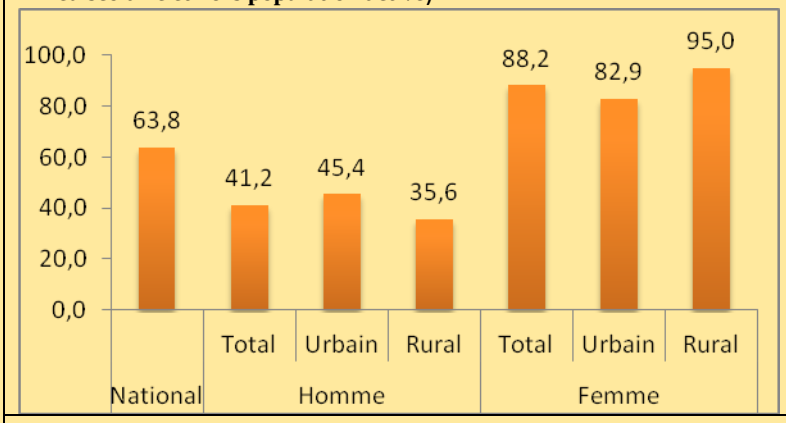

Source: EMJM (2009-10)

Les données de l'enquête sur les ménages et les jeunes de 2009-2010 indiquent que l'inactivité des jeunes est très élevée au Maroc. Près de la moitié des jeunes sont à la fois hors de l'école et sans travail. Chez les jeunes femmes, le problème est grave : dans les zones rurales, 9 femmes sur 10 appartiennent à cette catégorie. Chez les jeunes hommes, le problème est grave également : 3 hommes sur 10 sont sans travail. Ainsi, l'indicateur de l'inactivité, tout comme les indicateurs de l'inactivité des jeunes dans la main d'œuvre et le chômage des jeunes, montrent des niveaux élevés d'exclusion de la jeunesse marocaine du marché du travail. [a]

Bien que les comparaisons régionales posent des problèmes en raison de la comparabilité de la définition de l'inactivité et des différences dans les années d'enquête, certains chiffres d'inactivité sont avancés pour la région MENA. Les chiffres de l'inactivité au Maroc en 2009-2010 étaient, par exemple, pire que ceux de 2006 en Égypte (où 18,4% de tous les hommes et 54,6% de toutes les femmes étaient sans emploi, selon des calculs basés sur l'enquête sur la main-d'œuvre en Egypte, ou LFS « Labor Force Survey », de 2006).[b] En revanche, les chiffres du Maroc de 2009-2010 semblent comparables à ceux de 2008 de la Jordanie, où le taux d'inactivité chez les hommes était de 24,5% et de 71,5% pour les femmes (selon les calculs réalisés par le ministère jordanien des statistiques en utilisant la LFS Jordanie). [c]

Notes :

a. Le taux d'inactivité (51,6%) est inférieur à l'incidence combinée du chômage et de l'inactivité (64%) au Maroc, en raison des taux de scolarisation relativement élevés par rapport aux taux d'activité.

b. G. La Cava et N. O'Higgins, 2010, «Les jeunes dans les pays arabes : promouvoir les opportunités, la participation et la stabilité », document de référence préparé pour la Banque mondiale en vue de la Conférence de Marseille sur les jeunes dans les pays arabes, 28 au 30 avril, 2010. http://siteresources.worldbank.org.

c. Banque mondiale, *Rapport sur le Développement dans le monde*, Développement et Générations Futures, 2007

Source : Banque mondiale, 2010, EMJM 2009-2010.

Figure 1.6 Proportion des jeunes chômeurs par niveau d'études

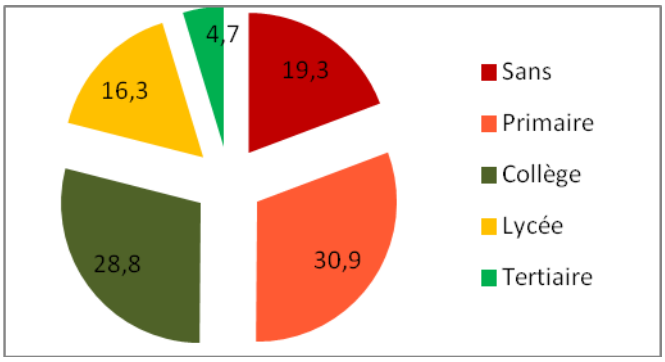

Source : Banque mondiale, 2010, EMJM 2009–2010.

Bien que *la probabilité* d'avoir un emploi pour une jeune personne semble être plus élevée chez ceux ayant suivi un enseignement secondaire, il s'avère que la grande majorité de jeunes chômeurs n'a que peu d'instruction voire aucune. Moins de 5 % des jeunes chômeurs sont titulaires d'un diplôme supérieur et 16 % environ ont une éducation secondaire. Près de 80 % des jeunes chômeurs ont une éducation inférieure au secondaire (voire pas d'éducation du tout). À ce jour, toute la documentation concernant le chômage au Maroc, ainsi que les politiques nationales ont porté sur cette minorité de jeunes *diplômés chômeurs*.[28] Les conclusions du présent chapitre mettent également en exergue le fait que la plupart des interventions politiques marocaines ont porté jusqu'ici sur cette catégorie minoritaire de jeunes chômeurs diplômés, la grande majorité des jeunes exclus étant laissés-pour-compte.

Les taux de participation varient largement en fonction de la richesse

Chez les jeunes hommes, les données montrent deux différences frappantes entre ceux venant du décile le plus pauvre et le plus riche (cf. graphique A de la figure 1.7). **Premièrement, parmi les jeunes du décile le plus riche, une proportion plus élevée est sans emploi.** Ceci pourrait s'expliquer par le fait qu'ils sont plus sélectifs par rapport aux emplois qu'ils acceptent, comparés aux jeunes plus pauvres du même âge. **Inversement, près de 30% des jeunes hommes les plus pauvres, sont hors du monde du travail, principalement compte tenu de leur découragement, alors que seulement 20% sont dans cette situation dans le décile supérieur.** Le niveau élevé de non-participation au marché du travail dû au découragement chez les jeunes hommes pauvres est assez inattendu. Leur manque de motivation peut être le résultat des réseaux et/ou pistons pour trouver un emploi. Si la richesse est un indicateur de connectivité aux réseaux du marché du travail, il ne serait pas surprenant de constater que les jeunes des ménages les plus pauvres se sentent moins motivés par leurs perspectives d'emploi. De manière générale, la proportion des jeunes employés est plus forte dans le décile le plus riche, comparé au décile le plus pauvre.

Chez les jeunes femmes, les données ne montrent pratiquement aucun emploi dans le décile des ménages les plus pauvres (majoritairement ruraux) ; presque toutes ces femmes sont en dehors du marché de l'emploi et la plupart d'entre elles sont découragées (20%). Les chances d'emploi augmentent avec le niveau de vie, le taux de chômage reste toutefois élevé. Ainsi, **même parmi les 10% de ménages les plus riches, 70% des femmes sont en dehors du monde du travail**.

[28] Voir par exemple, P. Agenor et K. Aynaoui, 2003, " *Politiques du marché du travail et chômage au Maroc: une analyse quantitative*," Policy Research Working Paper 3091, Banque mondiale, Washington, DC. Voir également Baudarbat et Ajbilou, 2009, "*Exclusion des jeunes au Maroc*."

Figure 1.7 Les différents profils de jeunes en âge de travailler (classés par déciles d'indice des biens)

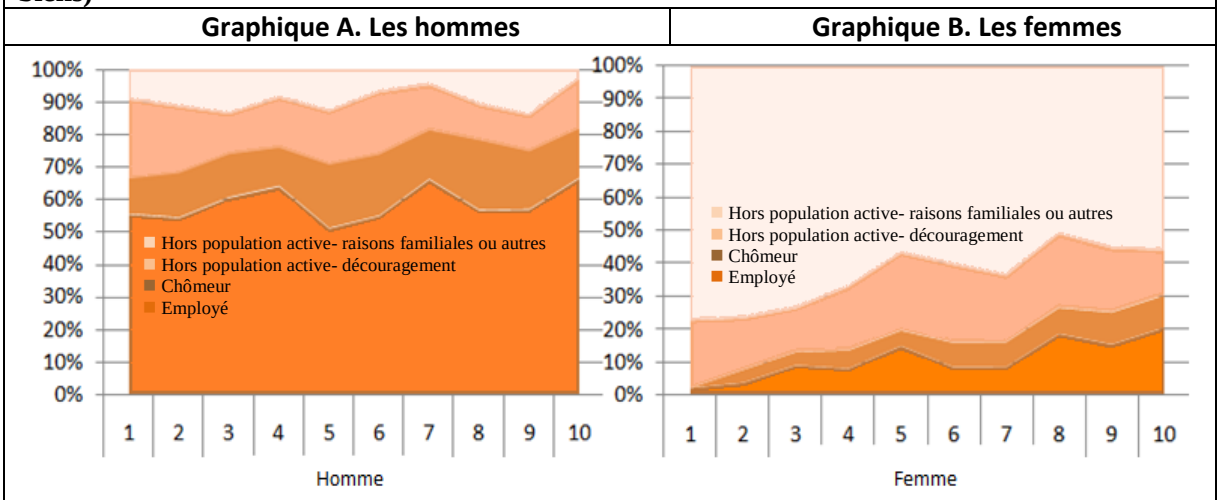

Source : Banque mondiale, 2010, EMJM 2009–2010.

Cependant, une analyse plus rigoureuse suggère que seulement certains des aspects mentionnés ci-dessus de la participation au marché du travail de jeunes pauvres sont directement liés au niveau de vie de leurs familles. Les différences observées sont causées, pour la plupart, par des facteurs autres que la richesse, comme par exemple l'instruction (voir le tableau A1.2 en annexe 1. De même, il arrive également qu'un jeune soit hors de la population active pour des raisons autres que la démotivation (par exemple, s'il doit rester à la maison pour des raisons familiales, une incapacité de travail, etc.). S'il est vrai que les jeunes issus de familles pauvres ont ce statut, celui-ci est principalement associé à une éducation insuffisante (primaire) ou inexistante et au fait d'être une femme. En fait, lors de l'étude de tous les autres facteurs, il apparaît clairement que les jeunes les plus aisés sont plus susceptibles de rester à la maison que leurs homologues pauvres.

D'autres aspects importants de la participation (ou la non-participation) au marché du travail de jeunes gens pauvres sont plus directement liés au niveau de vie de la famille : les jeunes des ménages les plus pauvres sont nettement plus susceptibles de rester en dehors de la population active en raison de leur démotivation que les jeunes les plus riches. Cependant, l'éducation et l'âge jouent aussi un rôle dans la démotivation de la jeunesse ─ les résultats de régression des données de l'enquête montrent que les jeunes ayant une éducation secondaire ou moins sont plus susceptibles d'être hors de la population active en raison de leur démotivation et que les jeunes plus âgés sont moins présents dans cette catégorie.

Dans le cas de l'emploi et du chômage, un niveau d'instruction (exception faite de l'enseignement professionnel et supérieur) augmente la probabilité du chômage. Ce n'est que dans le cas de l'enseignement professionnel et supérieur que des chances à la fois d'emploi et de non-emploi ont été

observées. Les résultats de l'analyse de régression sur l'éducation sont un solide argument montrant que les jeunes instruits ont plus de volonté à participer au marché du travail, même s'ils sont incapables de trouver un emploi. Les jeunes plus âgés agissent de façon similaire (à savoir, que plus ils avancent en âge, plus la probabilité de leur chômage et emploi augmente). La richesse du ménage est la seule caractéristique qui fait augmenter la probabilité de l'emploi tout en diminuant celle du chômage.

1.4 QUALITE DE L'EMPLOI DES JEUNES

Alors que les jeunes hommes et femmes luttent pour accéder au marché du travail, ceux qui ont réussi à intégrer la population active font largement état d'emplois de faible qualité. Les types d'emplois que les jeunes obtiennent sont essentiels à leur bien-être, comme le montre cette partie du rapport.

Au Maroc, les jeunes travaillent pour la plupart (près de la moitié) en tant que salariés dans des entreprises privées. Comme le montre la figure 1.8, les autres formes communes d'emploi sont : aides familiales (15,5% de tous les jeunes ayant un emploi) et stagiaires (10%). **Les postes dans le secteur public sont rares — seulement 5% des jeunes y accèdent — même si ces emplois restent très convoités** : 46% des jeunes ayant répondu à l'enquête ont déclaré préférer les emplois du secteur public à ceux du privé ou au statut de travailleur indépendant. **L'importance du secteur public en tant que source d'emplois a toutefois diminué chez les jeunes.** Parmi la population active des moins jeunes, âgés de 30 à 64 ans, 11,6% travaillent dans le secteur public, près de deux fois le pourcentage des jeunes qui travaillent. Il n'est pas non plus surprenant que l'activité non salariée soit, elle aussi, moins fréquente chez les jeunes que parmi la population active moins jeune.

Encadré 1.2 Le niveau d'instruction des jeunes est lié à la situation matérielle du ménage

Les estimations de régression, utilisant les données de l'enquête sur les ménages et les jeunes au Maroc de 2009–2010, suggèrent que l'achèvement du cycle primaire ou secondaire inférieur chez les jeunes entre 25 et 29 ans est fortement lié au niveau de richesse de leurs familles, à l'aspect genre et au lieu de résidence. La probabilité la plus faible d'achèvement du cycle d'enseignement primaire (6%) est observée chez les femmes des ménages ruraux les plus pauvres. La probabilité qu'un jeune homme rural de niveau de pauvreté similaire achève l'un de ces niveaux d'instructions est nettement plus élevée (16%). Les taux d'achèvement sont plus élevés dans les zones urbaines : la probabilité qu'un jeune homme pauvre termine au moins l'école primaire est nettement plus élevée en milieu urbain (38,2%). Enfin, la situation matérielle de la famille d'une jeune personne est un autre facteur qui a son importance dans les taux d'achèvement des cycles scolaires : les jeunes hommes les plus riches des milieux urbains ont la plus forte probabilité d'achever leur cycle scolaire primaire ou secondaire inférieur (89,6 %).

S'agissant de l'enseignement secondaire, sa probabilité d'achèvement dépend principalement du lieu de résidence du jeune et de la situation matérielle de sa famille. Là encore, les différences sont frappantes : la probabilité qu'un jeune pauvre de milieu rural achève son cycle secondaire n'est que de 1%, alors qu'elle grimpe à 34,2% pour un jeune aisé du milieu urbain. Enfin, la probabilité d'achever une formation professionnelle ou d'obtenir un diplôme universitaire dépend aussi de la situation matérielle de la famille et du lieu de résidence : un jeune pauvre de milieu rural n'a pratiquement aucune chance (0,6%) d'achever l'un ou l'autre de ces cycles, alors que cette probabilité est de 35,6% pour les jeunes en milieu urbain.

Note :
Une autre manière d'examiner comment le niveau de scolarité est atteint selon le milieu familial, est de le relier au niveau d'instruction des parents, lequel est en soi étroite corrélation avec les niveaux de richesse des ménages. Il n'est pas surprenant d'observer dans les régressions une association positive entre le niveau d'instruction du père et de la mère et ceux des jeunes.

Figure 1.8 Types d'emploi : Comparaison des emplois des moins jeunes (de 30 à 64 ans) et des jeunes (de 15 à 29 ans)

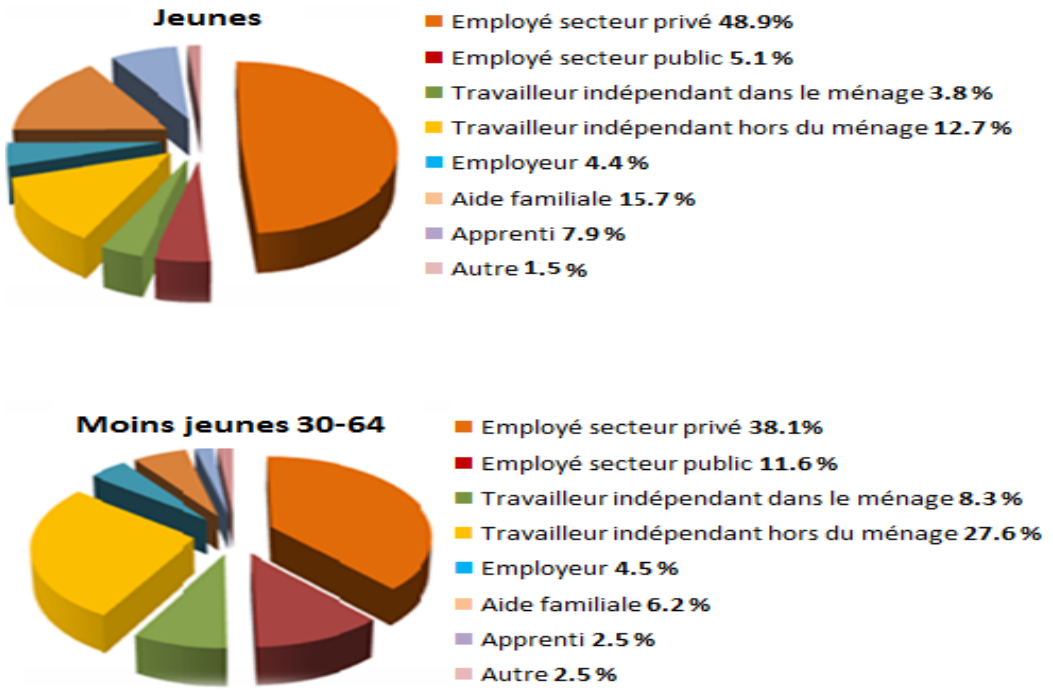

Source : Banque mondiale, 2010, EMJM 2009–2010

La grande majorité de jeunes femmes des zones urbaines — près de 4 sur 5 — sont des salariées du secteur privé. Quelques 10% des jeunes femmes employées des zones urbaines travaillent dans le secteur public. Dans les zones rurales, les jeunes femmes qui ont un emploi travaillent généralement dans le secteur privé (environ 40%), alors qu'un peu plus de 25% sont des aides familiales. Parmi les jeunes hommes des zones urbaines et rurales, les emplois dans le secteur privé sont les plus courants. Ceci étant, comparé aux femmes, les secteurs dans lesquels les hommes travaillent en tant que salariés sont plus diversifiés, surtout dans les zones urbaines. Exemple : alors que pratiquement aucune jeune femme ne travaille comme apprentie ni n'exerce d'auto-emploi, 11,5% des jeunes hommes des milieux urbains sont apprentis et environ 15% travaillent comme indépendants (à l'intérieur comme à l'extérieur de chez eux).

Figure 1.9 Types d'emplois des jeunes hommes et femmes salariés (entre 15 et 29 ans), par lieu de résidence

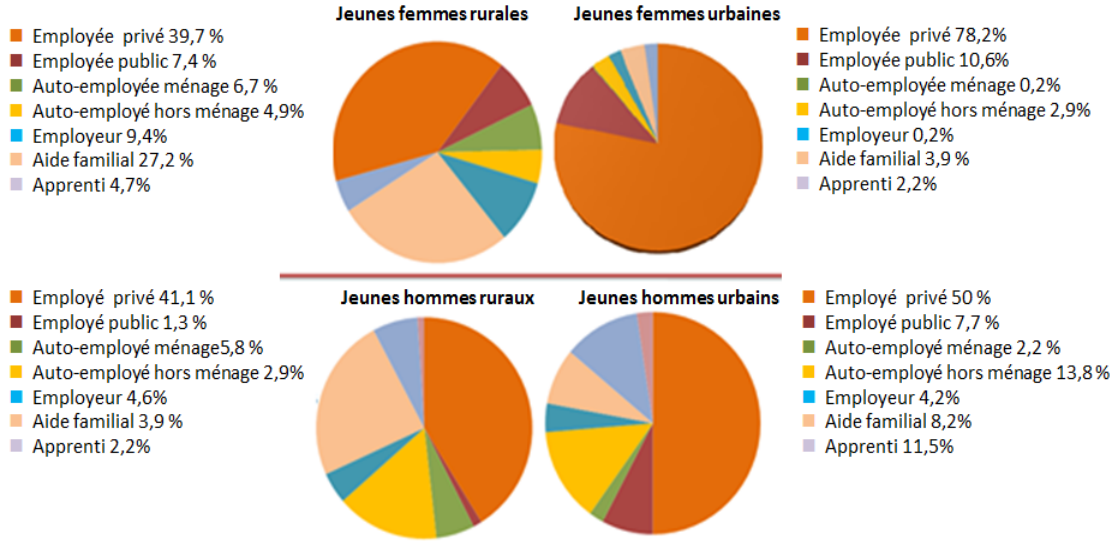

Source : Banque mondiale, 2010, EMJM 2009–2010.

Environ 88% des jeunes employés n'ont pas de contrat de travail (cf. figure 1.10). **Ainsi, la plupart des jeunes travaillent dans le secteur informel, comme dans d'autres pays de la région MENA.** Fait intéressant, parmi les employés moins jeunes (âgés de 30 à 64 ans), l'incidence des emplois informels est plus faible, mais le pourcentage reste très élevé (environ 81%). Lorsque d'autres indicateurs du caractère formel de l'emploi sont utilisés, comme les cotisations à un régime de sécurité sociale ou les prestations d'assurance-maladie à travers l'emploi, le tableau est encore plus sombre — surtout pour ce qui concerne les travailleurs plus âgés. Seulement 11,4% des jeunes qui ont un emploi cotisent à la Caisse de Sécurité sociale et seulement 9,7% bénéficient d'une assurance-maladie.

Figure 1.10 Informalité de l'Emploi : comparaison des moins jeunes (30-64) et des jeunes (15-29)

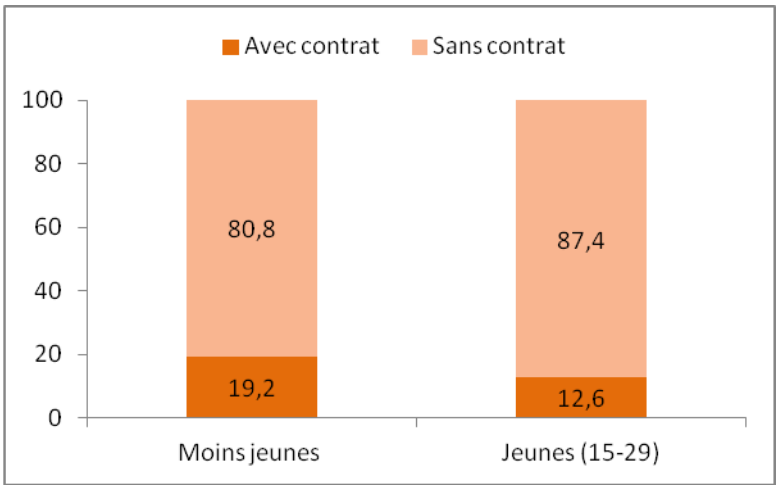

Source: Banque mondiale, 2010, EMJM, 2010.

Figure 1.11 Types d'emplois des jeunes hommes et femmes (de 15 à 29 ans), par lieu de résidence

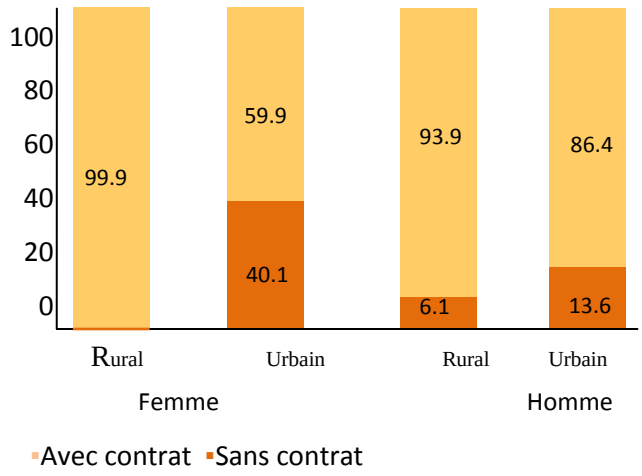

Source : Banque mondiale, 2010, EMJM 2009–2010.

Contrairement aux emplois du secteur informel, ceux du secteur formel sont accompagnés de certaines prestations en complément du salaire. La sécurité sociale est la prestation la plus courante qui accompagne les emplois bénéficiant d'un contrat de travail — 78% des jeunes ayant un contrat de travail bénéficient de cette prestation sociale. La sécurité sociale est légèrement plus rare dans les zones rurales avec 62% de jeunes ayant un emploi dans le secteur formel qui en bénéficient ; ceci étant, sa couverture est considérablement plus faible chez les jeunes ruraux (33%) que chez les jeunes urbains (68,4%). La troisième prestation sociale la plus courante est la prime de congés, dont bénéficient 39,6% des jeunes travaillant dans le secteur formel. La formation est rarement accordée comme prestation ; si parmi les jeunes urbains, 17% ont indiqué en avoir bénéficié, aucun en revanche n'en a bénéficié parmi le faible nombre de travailleurs du secteur formel dans les zones rurales[29].

Quel que soit le faible nombre d'emplois informels dans les zones urbaines, (cf. figure 1.11**), le fossé entre les jeunes femmes et les jeunes hommes dans l'emploi informel des zones urbaines est assez prononcé : 40% de toutes les femmes employées ont un contrat de travail pour 13% des hommes.** Il est aussi probable que le faible taux d'emploi des femmes est dû à la faible prévalence des femmes dans le secteur informel. Les zones rurales n'offrent pratiquement pas d'emplois dans le secteur formel aux femmes et très peu aux hommes (environ 6%).

Les jeunes présentant un niveau d'instruction plus bas sont plus susceptibles d'être employés dans le secteur informel. Toutefois, la prévalence d'emplois dans le secteur informel est également élevée parmi les jeunes plus instruits. Par exemple, comme le montre la figure 1.12, 40% des jeunes hommes actifs qui ont achevé un cycle secondaire, sont également employés dans le secteur informel. Parmi les femmes avec le même niveau d'instruction, ce pourcentage est plus faible (27%).

Les chances pour qu'un jeune adulte obtienne un contrat de travail, c'est-à-dire avoir un emploi formel, augmentent avec la situation matérielle de sa famille et un meilleur niveau d'instruction, comme le suggère l'analyse de régression (cf. régression A1.4 en annexe 1). Inversement, ces chances sont plus faibles chez les jeunes non instruits issus de milieux pauvres. L'analyse de régression suggère que le caractère informel d'un emploi ne dépend pas de manière significative du sexe ou du lieu de résidence d'un jeune employé. Pour illustrer les différences de probabilité d'avoir un emploi dans le secteur formel, prenons un jeune adulte pauvre et non instruit ; la probabilité que ce dernier ait un emploi

[29] Ces statistiques ne sont pas ventilées par sexe en raison de la petite taille des échantillons.

dans le secteur formel est de 3,3%, comparée à celle d'un jeune qui a achevé son cycle secondaire et issu d'une famille aisée, qui est de 91%.

Figure 1.12 Emploi des jeunes dans le secteur informel par niveau d'instruction

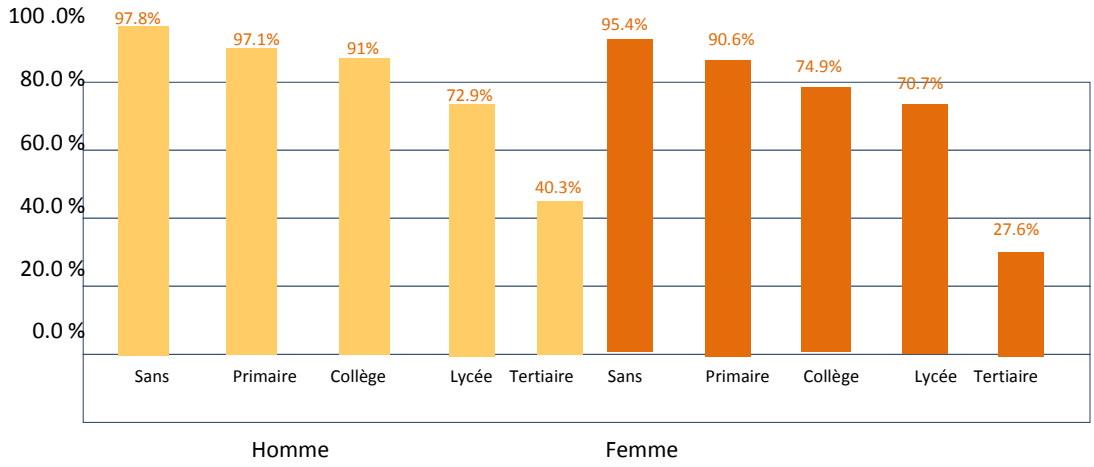

Source : Banque mondiale, 2010, EMJM 2009–2010.

Principaux problèmes liés au travail tels que communiqués par les jeunes travailleurs

Figure 1.13 Sous-emploi chez les jeunes (15 à 29 ans)

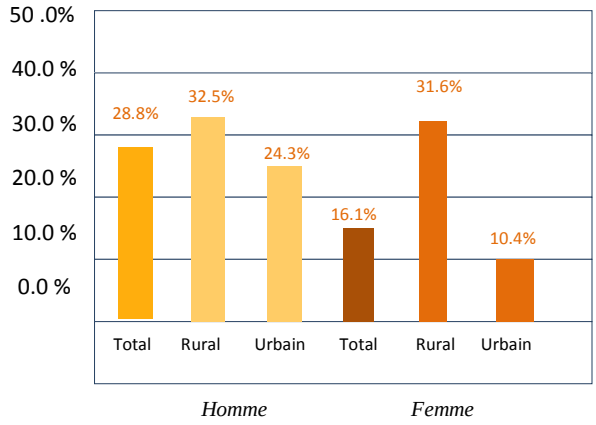

Source : Banque mondiale, EMJM, au Maroc 2009-2010

Une analyse approfondie des formes d'emploi révèle que les jeunes travailleurs sont confrontés à des niveaux de sous-emploi élevés, ce qui signifie qu'ils travaillent moins d'heures qu'ils ne le souhaitent. L'incidence du sous-emploi chez les jeunes travailleurs est pratiquement deux fois plus élevée chez les jeunes hommes que chez les jeunes femmes — 29% comparé à 16% (cf. figure 1.13). La situation est pire chez les jeunes des zones rurales, hommes et femmes, que celle qui sévit en milieu urbain : dans les zones rurales, près d'un tiers des jeunes adultes (hommes et femmes) indiquent être sous-employés. Ceci est dû en grande partie à l'expansion des emplois informels dans le secteur rural. Par ailleurs, peu de jeunes femmes urbaines (10%) indiquent être sous-employées car un grand nombre d'entre elles détient un emploi dans le secteur formel.

Le sous-emploi est fortement associé au secteur informel, source importante d'emplois temporaires. Quelques 31,3% de jeunes employés du secteur informel sont disposés à accepter du travail

supplémentaire et 5,5% cherchent activement un travail supplémentaire. En revanche, seulement 8,6% des jeunes employés dans le secteur formel estiment pouvoir travailler davantage et aucun n'est activement à la recherche de travail. Après examen du niveau d'instruction achevé, il ressort que les jeunes issus de milieux plus aisés ont moins le sentiment d'être sous-employés, peut-être parce que leurs emplois informels sont de meilleure qualité et, par conséquent, plus gratifiants. Les femmes aussi font face à des risques moindres de sous-emploi, un résultat reflétant probablement les différences dans leurs préférences professionnelles et les types d'emplois qu'elles acceptent.

Les jeunes au Maroc indiquent être en règle générale insatisfaits de leurs emplois : 24,7% des jeunes interviewés ont répondu être complètement insatisfaits pour 45,4% qui ont déclaré être à peine satisfaits. En examinant un large spectre de caractéristiques personnelles et professionnelles, il ressort que c'est principalement la situation matérielle du jeune adulte qui contribue à un degré plus élevé de satisfaction professionnelle, peut-être parce que les jeunes issus de milieux plus aisés sont en mesure de trouver des emplois plus adéquats. Quelques 62% des jeunes du décile le plus riche sont généralement satisfaits de leurs emplois, ce chiffre tombant à quelques 14,8% des jeunes du décile inférieur. Le deuxième facteur le plus important qui contribue à la satisfaction professionnelle est lié au caractère formel de l'emploi : 60,8% des jeunes ayant un emploi dans le secteur formel sont satisfaits, contre seulement 25% de jeunes qui travaillent dans le secteur informel. Ce résultat suggère soit que les jeunes ont une préférence marquée pour les emplois stables, soit que les emplois du secteur formel tendent à être de meilleure qualité, ou une combinaison des deux.

Les jeunes ont fréquemment communiqué divers types de problèmes liés à leurs emplois, les plus graves semblant être le salaire insuffisant, des charges de travail très lourdes, de longues heures de travail et également l'ennui. Les violences physiques et une rémunération pas claire sont moins souvent signalées. Pour les hommes, les dangers sur le lieu de travail sont importants, alors que les femmes se sentent souvent harcelées sur leur lieu de travail et le trajet.

Figure 1.14 Problèmes signalés par les jeunes travailleurs (hommes et femmes) sur leur lieu de travail

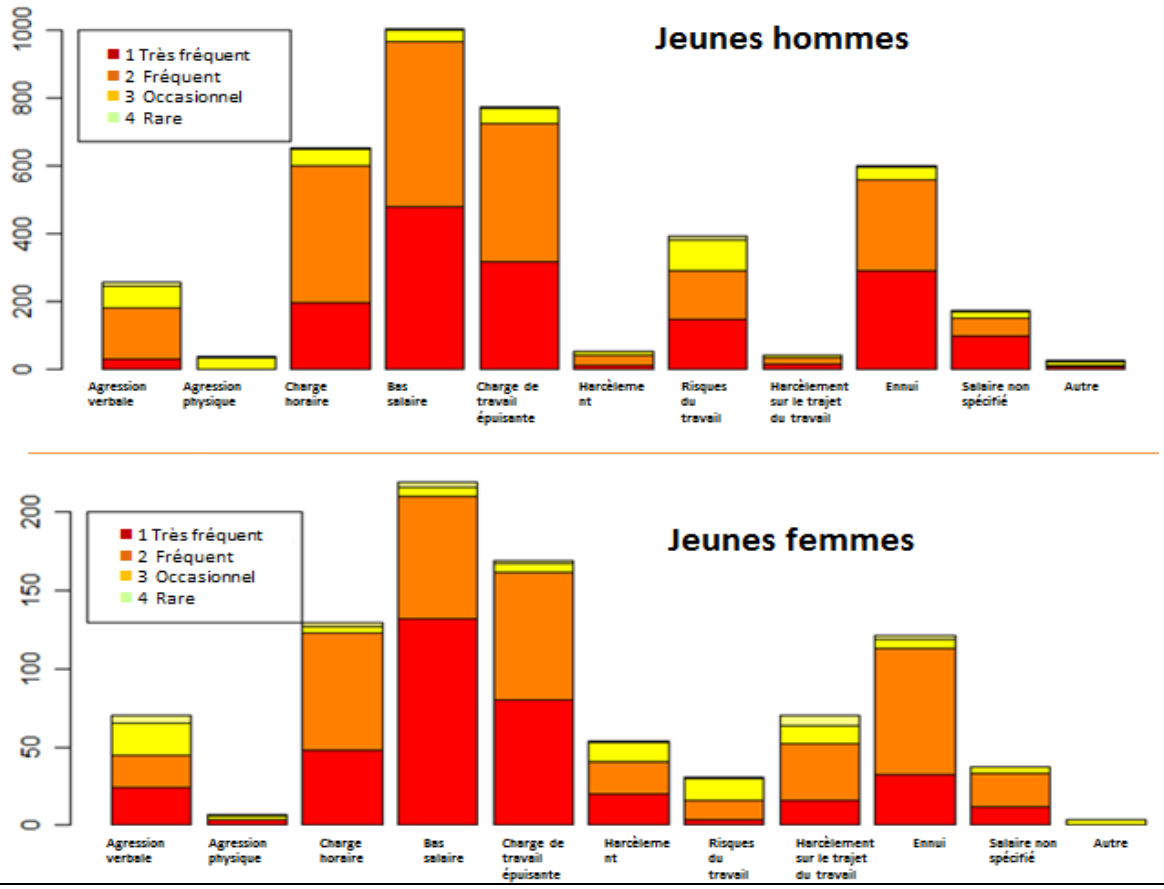

Source : Banque mondiale, 2010, EMJM 2009–2010.

Préférences en termes d'emploi

Malgré le manque de satisfaction signalé parmi les jeunes travailleurs, ces derniers accordent une grande importance au travail : une majorité de jeunes interrogés (67,2%) a déclaré vouloir travailler ou continuer à travailler. Ceci étant, des différences considérables dans la propension à travailler ressortent en fonction des caractéristiques de ces jeunes, les plus importantes étant le sexe, le niveau d'instruction et le lieu de résidence**. Les hommes sont beaucoup plus disposés à travailler (97%) que les femmes (41,9%), un fait qui reflète incontestablement des préférences en matière d'emploi très différentes entre les jeunes femmes et les jeunes hommes.** Les jeunes urbains sont eux aussi plus disposés à travailler (75,6%) que les jeunes ruraux (58,9%), un facteur important, même dans l'examen des différences dans la situation matérielle et les niveaux d'instruction entre ces deux catégories de jeunes. Fait encourageant, un pourcentage plus élevé de jeunes instruits, particulièrement ceux dotés d'une formation professionnelle (99,1%) et ayant achevé leur cycle secondaire (93,8%), a l'intention de travailler, comparé aux jeunes non instruits (55,9%). Enfin, la richesse du ménage du jeune (telle que représentée par les classements de l'indice du niveau de vie), même après avoir pris en compte toutes les autres caractéristiques, joue un rôle certes faible, mais persistant, dans la baisse de sa propension à vouloir travailler.

En général, les femmes interrogées invoquent de nombreux obstacles au travail que les hommes ne signalent pas. Exemple : les femmes indiquent être réticentes par rapport au travail compte tenu de normes sociales ou de l'attitude des proches. Quelques 30,6% de jeunes femmes indiquent qu'elles sont peu disposées à travailler ou qu'elles ne le peuvent pas parce que leurs maris ne les y autorisent pas. Quelques 23,2% signalent une interdiction similaire de la part de leurs parents. D'autres (22,9%) avouent être trop occupées par les travaux ménagers pour travailler (cf. figure 1.15).

Figure 1.15 Principal motif invoqué par les jeunes femmes pour ne pas vouloir travailler

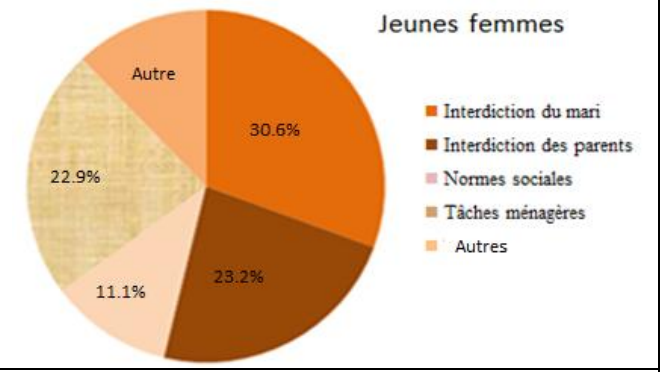

Source : Banque mondiale, 2010, EMJM 2009–2010.

Parmi les jeunes sans emploi et en mesure de travailler interrogés, une très large majorité (70%) a signalé ne pas être à la recherche d'un emploi. Comme nous l'avons vu précédemment dans ce chapitre, ceci est dû à un degré de découragement élevé. Une majorité (57%) des jeunes qui a indiqué vouloir travailler tout en n'étant pas à la recherche d'un emploi, pensait qu'aucun emploi n'était disponible. La deuxième raison la plus importante invoquée par les jeunes pour ne pas être à la recherche d'un emploi (14,4 %) était qu'ils étaient las de chercher. Pour comprendre quels types de jeunes sont le plus enclins à succomber à une opinion aussi négative des opportunités d'emplois, la probabilité d'être découragé était liée à des caractéristiques clés des jeunes (par exemple, le sexe, un environnement urbain ou rural, le type d'instruction et la durée de recherche d'un emploi par le jeune).

Presque tous les jeunes croient qu'aucun emploi n'est disponible, à l'exception de ceux qui ont suivi une formation professionnelle (moins disposés à le croire). S'agissant de la lassitude des jeunes à chercher un emploi, les jeunes hommes des milieux urbains, à la recherche d'un emploi depuis plus d'un an, étaient généralement plus enclins à ce sentiment. Les jeunes titulaires d'une formation professionnelle sont aussi plus susceptibles de se sentir fatigués de chercher un emploi ; compte tenu du fait que ce groupe est généralement plus optimiste par rapport à la disponibilité d'emplois, on peut partir de l'hypothèse que les jeunes ayant suivi une formation professionnelle ont plus d'attentes de trouver un emploi et, par conséquent, se fatiguent et/ou s'impatientent plus vite lorsqu'ils n'arrivent pas à en trouver.

Un résultat intéressant est que la plupart des jeunes chômeurs ne refusent pas les emplois intéressants qu'on leur propose : seulement 11,4% des jeunes sans emploi ont refusé un emploi dans les trois mois qui ont précédé l'enquête, principalement au motif que le salaire était trop bas. Quelques 61% des jeunes sans emploi ont signalé avoir refusé un emploi pour cette même raison. Ceci étant, la probabilité qu'un jeune puisse refuser un emploi sur la base de son sexe diffère de la probabilité qu'il ou elle refuse un emploi sur la base de la situation matérielle de sa famille, comme le suggèrent les résultats de l'analyse de régression. Alors que la probabilité qu'un jeune homme issu d'un milieu pauvre refuse un emploi est de 5%, cette probabilité est de 16,8% chez un jeune homme issu d'un milieu riche. Enfin, la probabilité qu'une jeune femme riche refuse un emploi est encore plus élevée : 23,4%, contre 7,4% pour une jeune femme pauvre.

La plupart des jeunes interrogés (74%) invoquent un bon salaire comme facteur numéro un dans leur recherche d'emploi, avec peu de variations à travers les différentes catégories de jeunes. Ce n'est que dans la région de Rabat (et la grande région métropolitaine de Rabat/Salé/Zemmour/Zaër), qui est la région où se situe la capitale du Maroc, que l'on observe un intérêt disproportionné par rapport aux autres régions pour un emploi dans le secteur public. Les autres facteurs les plus importants (une fois que les trois premières préférences sont énumérées) sont plus variés et comprennent la constance de l'emploi (39%), la proximité de chez soi (33,3%), un poste dans le secteur public (22,8%), une couverture maladie et la sécurité sociale (21%). **Même si beaucoup de jeunes souhaiteraient trouver un emploi dans le secteur public, peu d'entre eux mentionnent cette préférence avant celle d'un bon salaire.** L'analyse de régression des résultats de l'enquête suggère que la volonté d'un jeune de travailler dans le secteur public dépend de son niveau d'instruction et du lieu de résidence. Les jeunes dont le niveau d'instruction dépasse le primaire, à l'exception de ceux qui ont suivi un enseignement professionnel, sont plus enclins à citer les emplois dans le secteur public comme leur première préférence que les jeunes moins instruits ; de la même manière, les jeunes urbains sont plus enclins que les jeunes ruraux à citer les emplois du secteur public comme leur premier choix. Contrairement à plusieurs autres pays de la région MENA, où les jeunes «font la queue pour des emplois dans le secteur public, alors même que le recrutement dans ces secteurs est en net recul », les données quantitatives utilisées dans ce chapitre indiquent que ce phénomène n'est pas répandu chez les jeunes marocains. Sachant que l'emploi dans le secteur public est déjà très faible, les jeunes ne limitent pas leur attente et se disent prêt à accepter un emploi, quel que soit le secteur[30].

Malgré le niveau d'intérêt exprimé par les jeunes interrogés dans le cadre de l'étude, peu exercent une activité non salariée. Selon la manière dont la question a été formulée, le taux varie entre 9,3% (lorsqu'il est fait référence à l'emploi au cours des 12 derniers mois, tel que signalé par le chef de ménage) et 2,5% (déclaration faite par les jeunes eux-mêmes sur leur statut professionnel immédiat dans le module « jeunes » de l'enquête). **Parmi ceux qui ne travaillent actuellement pas en indépendants, seuls 8,6% ont envisagé créer leur propre entreprise, que ce soit dans le passé ou dans un futur immédiat.** Fait intéressant, 39% de ceux qui n'ont pas leur propre entreprise, n'ont pas tenté d'en créer une et bien qu'ils n'envisagent pas le faire une dans un avenir proche, ils souhaitent avoir leur propre entreprise dans dix ans.

Le principal problème identifié par les jeunes par rapport à la création ou à la gestion d'une entreprise est l'accès aux capitaux - 81,4% des jeunes interrogés ont indiqué que ce facteur était important, si ce n'est très important. La deuxième plus forte préoccupation était le risque financier (62% des jeunes interrogés). Par ailleurs, plusieurs obstacles possibles ont été considérés comme tout aussi importants, mais par beaucoup moins de jeunes interrogés, notamment la corruption (13,2%), la charge de travail (14%) et le manque de protection sociale (20,2%). Fait intéressant, 24,6% des femmes interrogées ont indiqué que le fait d'être une femme constituait un obstacle important les empêchant de créer ou de diriger une entreprise.

[30] Source: Navtej Dhillon, N., D. Salehi-Isfahani, P. Dyer, T. Yousef, A. Fahmy, et M. Kraetsch. 2009. "Missed by the Boom, Hurt by the Bust: Making Markets Work for Young People in the Middle East." Middle East Youth Initiative; Centre Wolfensohn pour le Développement, Brookings Institution, Washington, DC, et la Dubai School of Government, Abu Dhabi

Désir et plans de migration

La migration est un élément important dans le développement économique du Maroc. Approximativement 3 millions de Marocains, soit environ 10% de la population totale, vivent à l'étranger. Selon des estimations récentes, ils contribuent chaque année à hauteur d'environ 6 milliards USD (environ 9% du PIB) à l'économie du pays. En fait, il ressort de l'enquête sur les jeunes au Maroc un fort désir d'émigration[31].

Figure 1.16 Désir de migration chez les jeunes au Maroc

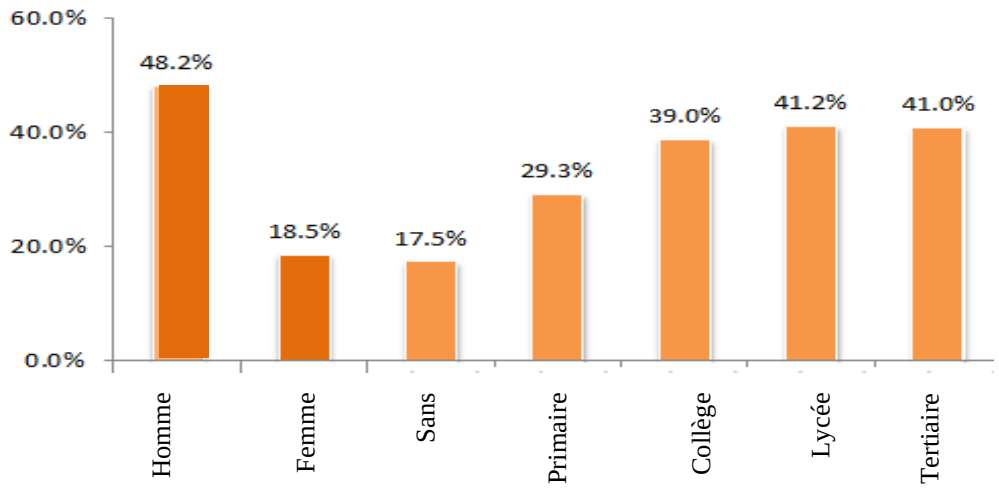

Source : Banque mondiale, 2010, EMJM 2009–2010.

Un pourcentage important des jeunes interrogés (33%) a signalé souhaiter ou envisager sérieusement de quitter le Maroc à un moment ou un autre à l'avenir. Par ailleurs, environ le même nombre de jeunes interrogés (29%, ou 10% de tous les jeunes interrogés) a affirmé avoir un plan ou une stratégie réelle d'émigration. Sans surprise, le désir d'émigrer est nettement plus probable chez les jeunes hommes (48,2% souhaiteraient émigrer). Le désir d'émigrer augmente avec le niveau d'instruction et diminue pour les jeunes ruraux, ce qui reflète peut-être le niveau plus bas de connaissance de la vie à l'extérieur du Maroc chez les jeunes ruraux moins instruits. Il y a plusieurs explications qui corroborent ce résultat. De fait beaucoup peuvent n'être pas totalement conscients des options ou opportunités. Si ce phénomène survenait dû parce que les moins éduqués ruraux ont un niveau de connaissance plus faible de la connaissance de la vie à l'étranger.

Même si le désir d'émigration est plus fréquent chez les jeunes hommes et les jeunes urbains, lorsqu'on leur pose des questions sur leurs plans et stratégies d'émigration spécifiques, ces différences n'ont plus d'importance : le fait de vivre en milieu rural et d'être une femme ne réduit en aucun cas la probabilité qu'une jeune personne ait des plans ou stratégies pour émigrer. En soutenant la notion que les connaissances et la disponibilité de fonds sont essentielles pour émigrer, le niveau

[31] Source : Banque mondiale. 2010. Royaume du Maroc. *Pauvreté dans les régions rurales : Ce que nous savons, Ce que nous ne savons pas, Ce que nous devrions savoir*. Policy Note, MENA. Washington D.C.: Banque mondiale.

d'instruction et la situation matérielle font, en effet, partie des déterminants les plus importants de la probabilité qu'une jeune personne ait des plans pour émigrer. Quelque 20,5% de tous les jeunes ayant achevé un cycle d'enseignement supérieur et 18,8% des jeunes du décile niveau de vie le plus élevé signalent avoir des plans ou stratégies pour quitter le Maroc de manière permanente. Ceci étant, les plans pour émigrer ne sont pas complètement déterminés par les moyens dont dispose le jeune, mais aussi par une motivation interne. Les jeunes qui ont le point de vue le plus défavorable sur leurs chances d'améliorer leur statut social sont aussi ceux qui sont le plus susceptibles d'avoir des plans pour émigrer (14,6%), comparés aux jeunes satisfaits de leur statut social (7,4%).

Ainsi, le désir d'émigrer est très fort chez les jeunes Marocains, surtout chez ceux qui ont un certain niveau d'instruction. Dans le même temps, il ressort que les jeunes avec le niveau d'instruction le plus élevé et, par conséquent, une capacité à migrer apparemment plus élevée, sont probablement ceux qui ont des plans spécifiques pour ce faire. Selon un sondage Gallup auprès de jeunes adultes âgés entre 15 et 29 dans les pays de la Ligue arabe, environ 30 % des jeunes interrogés ont exprimé leur souhait d'émigrer définitivement vers un autre pays s'ils en avaient l'opportunité. Pour le Maroc le chiffre est de 37 %. De tous les pays de la région MENA, seule la moyenne de la Tunisie est plus élevée que le Maroc (avec 44 % des jeunes désirant émigrer définitivement[32]). Dans le même temps, il est intéressant de noter qu'une étude de la Banque mondiale (2007) avait déjà montré que bien que reconnaissant les possibilités économiques accrues de la migration, les jeunes avaient exprimé des sentiments mitigés en raison des coûts associés, des difficultés et des risques potentiels. Dans les interviews, les jeunes ruraux notamment ont exprimé des préoccupations au sujet de l'intégration à la vie dans les villes. Les jeunes, surtout les filles, ont également exprimé des préoccupations au sujet des impacts négatifs de la migration sur les familles et les communautés[33].

1.5 PROGRAMMES D'APPUI A L'EMPLOI DES JEUNES AU MAROC

L'objectif de cette section est de fournir quelques données de base sur l'utilisation des programmes existants en utilisant des microdonnées de l'enquête EMJM donnant la perspective de l'utilisateur.

ANAPEC

Le gouvernement a créé l'Agence nationale de promotion de l'emploi et des compétences (ANAPEC) en 2000 dans l'objectif de faire correspondre les compétences des demandeurs d'emploi aux exigences des employeurs. L'ANAPEC recueille les offres d'emploi d'employeurs et tente de mettre en relation les demandeurs d'emplois et les postes à pourvoir. Les demandeurs d'emploi inscrits auprès de l'ANAPEC ont droit à une orientation professionnelle et les jeunes entrepreneurs ont droit à des conseils sur leurs projets. Initialement, l'ANAPEC ciblait les jeunes qui avaient achevé leur cycle d'enseignement secondaire et au-delà. Dernièrement, l'agence a décidé d'étendre son champ d'action aux jeunes moins instruits, sans toutefois observer d'augmentation visible en termes d'utilisation par ce groupe cible. Même si l'enquête EMJM 2009–2010 n'avait pas pour objectif de cibler les potentiels bénéficiaires de

[32] The Silatech Index: Voices of Young Arabs (*Voix des Jeunes Arabes*). Novembre 2010 (http://sas- origin.onstreammedia.com/origin/gallupinc/media/poll/pdf/Silatech.Report.2010.Nov.pdf)
[33] Banque mondiale, 2007, "*Sortir de la pauvreté au Maroc*," Rapport préliminaire 39992-MOR, Développement Economique et Social MENA, Banque mondiale, Washington, DC.

l'ANAPEC, les résultats montrent qu'une large proportion de l'échantillonnage des jeunes ne connaissait pas l'ANAPEC.

Figure 1.17 Proportion de jeunes interrogés qui connaissent l'ANAPEC, par niveau d'instruction

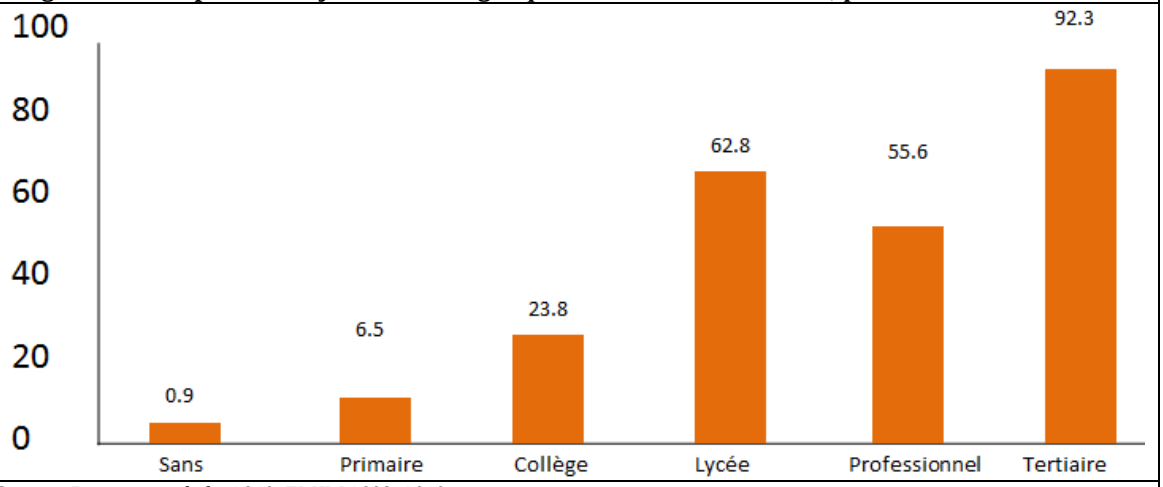

Source : Banque mondiale, 2010, EMJM 2009–2010.

Le niveau de connaissance de l'ANAPEC par les jeunes marocains, reste relativement bas — seuls 14% des jeunes interrogés connaissent le programme. Il ressort également que l'ANAPEC a moins de mal à atteindre les jeunes dans les villes que dans les villages — l'enquête montre que 22% des jeunes urbains ont entendu parler du programme contre seulement 4% des jeunes ruraux. Parmi les jeunes au chômage, 25% connaissent le programme. Ceci laisse à penser que le niveau de sensibilisation est très faible au sein du groupe de personnes qui pourraient le plus bénéficier des services de l'ANAPEC.

Hormis le fait que le programme n'est pas connu par la plupart des jeunes, même par ceux qui sont à la recherche d'un emploi, les données montrent que seulement 8% des jeunes sans emploi connaissant l'ANAPEC utilisaient ses services de formation. A la question de savoir pourquoi ils n'utilisaient pas les services de l'agence, près de la moitié de ces jeunes a signalé ne pas savoir pas ce que l'Agence proposait exactement. La deuxième raison de non utilisation des services de l'ANAPEC, la plus communément citée par ces jeunes sans emploi, était qu'elle n'avait pas d'antenne dans leur localité (motif mentionné par près de 18%), notamment dans les régions de Tanger -Tétouan et de Marrakech-Tensift-Al Haouz. Même si l'utilisation des services de l'ANAPEC est très faible, par exemple les services de formation, un grand nombre des jeunes sans emploi connaissant l'agence (environ 38%) a déclaré l'utiliser pour obtenir des informations de base.

Autres programmes

Malgré son profil, l'ANAPEC semble moins efficace que d'autres programmes en termes de réussite à atteindre les jeunes[34]**.** Exemple : les données de l'enquête EMJM 2009-2010 montrent que seulement 2% des jeunes enquêtés à la recherche d'un emploi au cours de la semaine qui s'était écoulée signalent avoir utilisé les services de l'ANAPEC (formation, etc.), alors qu'environ 18% ont participé aux programmes de formation et que 6% ont participé à des formations en technologies de l'information (TI)

[34] Ces programmes sont nombreux et avec différents degrés de sensibilisation. Ainsi, cette section aborde tous les programmes non-ANAPEC. Les aspects institutionnels de ces programmes sont également décrits en détail au chapitre 3.

organisées en dehors de l'agence. Par ailleurs, les jeunes interrogés ont signalé que ces deux programmes leur ont été utiles dans leur recherche d'emploi : 72% des jeunes ayant participé à une formation professionnelle et 82% de ceux qui ont pris part à la formation sur les TI ont déclaré que les programmes ont accru leurs chances d'obtenir un emploi ou d'augmenter leurs perspectives de rémunération.

L'importance des programmes autres que l'ANAPEC en termes d'aide à la recherche d'emploi ressort clairement de l'analyse de régression des données de l'enquête qui montre que les jeunes qui ont pris part à la formation sur les TI sont quelque peu moins susceptibles d'abandonner leur recherche d'emploi par conviction qu'aucun emploi n'est disponible (cf. régression A1.11 en annexe 1). Aucun impact semblable n'a été observé pour les services de l'ANAPEC. Ceci étant, il est important de noter d'autres caractéristiques (comme le sexe, le lieu de résidence et l'enseignement professionnel) sont nettement plus importants pour déterminer si une jeune personne renonce à chercher un emploi par manque de disponibilité de postes.

Mis à part le constat que la formation sur les TI peut aider les jeunes à trouver un emploi, les données de l'enquête montrent que les jeunes qui prennent part à de telles formations sont plus susceptibles d'être satisfaits de leurs emplois. Les résultats de l'analyse de régression (cf. régression A1.12 en annexe 1) montrent que la participation à la formation TI accroît sensiblement la probabilité de satisfaction professionnelle. Ceci étant, il est clair que d'autres facteurs, comme par exemple le fait de détenir un contrat de travail et une meilleure situation matérielle déterminent plus fortement la satisfaction des jeunes vis-à-vis de leurs emplois.

1.6 PARTICIPATION DES JEUNES A LA VIE SOCIALE ET CIVIQUE

Les taux élevés de chômage et de non-participation au marché du travail chez les jeunes au Maroc ont été mis en exergue dans les paragraphes précédents. Qu'en est-il des aspects socioculturels de leur vie ? A quel point les jeunes sont-ils intégrés dans la vie sociale et civique ? Que font les jeunes de leur temps ? Ce paragraphe tente de répondre à ces questions à l'aide des données de l'enquête quantitative.

Les études réalisées dans le monde montrent que la participation des jeunes à la vie sociale et politique, en d'autres termes, l'exercice de leur « citoyenneté » forge leur identité et renforce leur bien-être et statut social. La citoyenneté active influence les résultats du développement en (i) renforçant le capital humain et social des individus, (ii) encourageant la responsabilisation des gouvernements en termes de prestation de services et en (iii) stimulant la prise de décision privée et le climat général des investissements. Par conséquent, la citoyenneté active dès le jeune âge aura probablement une incidence durable, tout au long d'une vie même, sur le niveau et la qualité de l'engagement politique et social de tout individu[35].

Des données rigoureuses sur les pratiques et les opinions des jeunes par rapport à leur participation active dans la vie civique ne font pas légion au Maroc. Les données de l'enquête EMJM 2009–2010, permettent cependant d'examiner ces questions. En utilisant ces données, ce paragraphe s'interroge dans un premier temps sur la manière dont les jeunes passent leur temps. (Le module d'utilisation du temps de l'enquête réunit les réponses des jeunes à la question de savoir s'ils étaient engagés dans une liste d'activités et le temps qu'ils y consacraient.) Il examine ensuite la participation des jeunes à des activités sociales et des

[35] Banque mondiale. 2007. *Rapport mondial sur le Développement: le Développement et la Prochaine Génération*. Rapport N° 35999. Washington DC: Banque mondiale.

programmes spécialement conçus pour eux. Le chapitre suivant qui utilise les résultats de l'étude qualitative, vient compléter cette discussion.

A quoi les jeunes marocains passent-ils leur temps?

Il est frappant de constater qu'en moyenne, les jeunes marocains indiquent consacrer 80% de leur temps à des activités personnelles non productives (dormir, se baigner, manger) et à des activités de loisir, et que le sommeil absorbe près de la moitié de ce temps[36]. Alors que les jeunes femmes signalent qu'elles consacrent en moyenne environ 15% de leur temps à des tâches ménagères, les jeunes hommes déclarent ne pratiquement pas consacrer de temps à de telles activités. Le reste de leur temps est consacré au travail ou à des activités scolaires, et un minimum de temps pour leurs déplacements. [37]

Compte tenu du nombre important de jeunes dans le pays, cette constatation est frappante. La majorité des jeunes au Maroc est sans emploi ou hors du monde du travail et consacre la majorité de son temps à des activités non structurées. L'étude qualitative récemment menée au Maroc dont les résultats sont examinés dans le chapitre 2, discute du risque que l'inactivité de ces jeunes peut les pousser à s'adonner à des comportements improductifs et risqués. Une étude récemment orchestrée par la Banque mondiale planche aussi sur la manière dont le chômage, couplé à un manque d'activité ou de moyens de distraction peut « créer un sens d'oisiveté chez les jeunes lequel peut, à son tour, les encourager à s'adonner à des comportements à risque[38]. »

Les jeunes hommes et les jeunes femmes qui ne travaillent pas et qui ne sont pas scolarisés consacrent davantage de temps à des loisirs que les jeunes qui ont un emploi ou qui sont scolarisés. Ils consacrent aussi beaucoup de temps à des activités personnelles, principalement à dormir (figure 1.19). Le sommeil et les loisirs prennent pratiquement tout le temps — presque 100% — des hommes sans emploi ou inactifs. Les jeunes femmes qui ne sont pas scolarisées et sans emploi consacrent un cinquième de leur temps aux tâches ménagères et le reste à des activités personnelles ou des loisirs. En revanche, les femmes qui travaillent ou qui sont scolarisées consacrent moins de 10% de leur temps à des tâches ménagères.

[36] Les activités de loisirs incluent le temps passé avec la famille et les amis, à regarder la télévision ou écouter la radio, lire, écouter de la musique, participer à des activités religieuses, les activités utilisant l'Internet, les activités de bénévolat, les activités sportives, etc.

[37] Noter que ces chiffres sont bases sur des données de trois mois et ne tiennent pas compte des saisonniers.

[38] Banque mondiale 2007. *Youth - Un actif sous-évalué : Vers un nouvel agenda au Moyen-Orient et Afrique du Nord - Progrès, Défis et Perspectives*. Rapport n° 43372. Washington DC: Banque mondiale
Le problème de «l'inactivité» des jeunes est abordé dans les études concernant d'autres pays aussi. Par exemple, Chigunta (2002) affirme: «Un aspect malsain du chômage des jeunes et du sous-emploi dans de nombreuses villes en Afrique est « l'inactivité » visible du fait que les jeunes se rassemblent dans les bars et restaurants pour boire, discuter ou fumer de la marijuana, et ce durant une grande partie de la journée. (Chigunta, F, 2002, « La *situation socio-économique des jeunes en Afrique : problèmes, perspectives et options* », (La situation socio-économique des jeunes en Afrique: problèmes, perspectives et options), document présenté lors du Sommet de l'Emploi des Jeunes, Alexandrie, Egypte, septembre 2002

Figure 1.18 : Utilisation du temps par tous les jeunes, par sexe, fréquentation scolaire et statut de participation au monde du travail

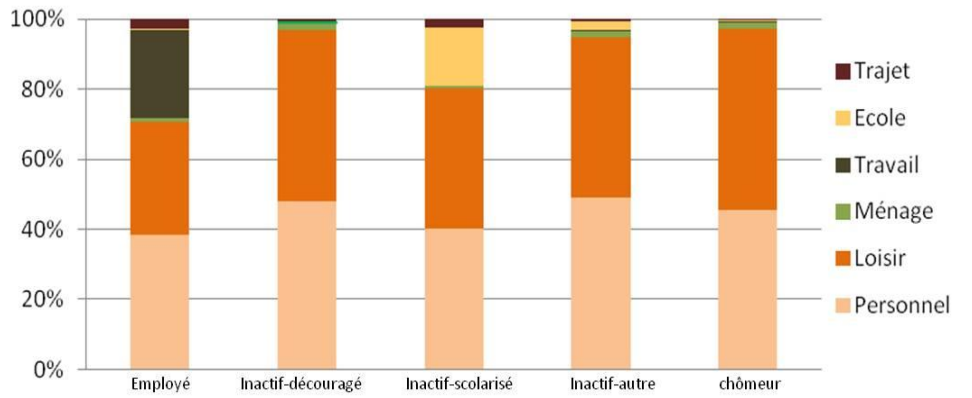

HOMME

FEMME

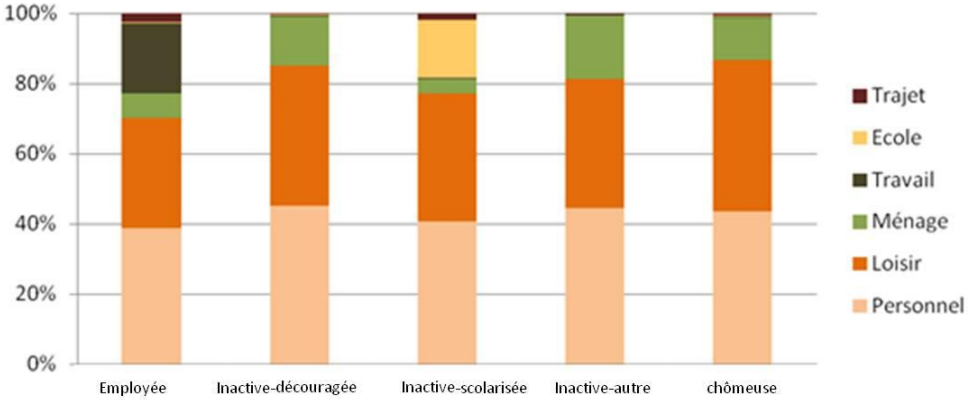

Source : Banque mondiale 2009, EMJM 2009-2010

Dans la mesure où les jeunes consacrent autant de temps à des activités de loisirs, la question qui s'impose est la suivante : de quelles activités s'agit-il ? Comme le montre la figure 1.20, les jeunes consacrent le gros de leur temps de loisirs en compagnie de leur famille et de leurs amis, à écouter la radio, regarder la télévision et écouter de la musique. Ces activités absorbent en moyenne 90% de leur temps de loisirs. En général, les jeunes femmes passent plus de temps avec leur famille et moins de temps avec leurs amis que les hommes. Les jeunes femmes passent aussi plus de temps à regarder la télévision que les jeunes hommes. Les jeunes femmes qui sont des travailleuses découragées ou en dehors du monde du travail pour d'autres motifs, consacrent environ 30% de leur temps de loisirs à regarder la télévision.

Figure 1.19 : Utilisation du temps pour les activités de loisirs, par jeune, genre, fréquentation scolaire et statut de participation sur le marché du travail

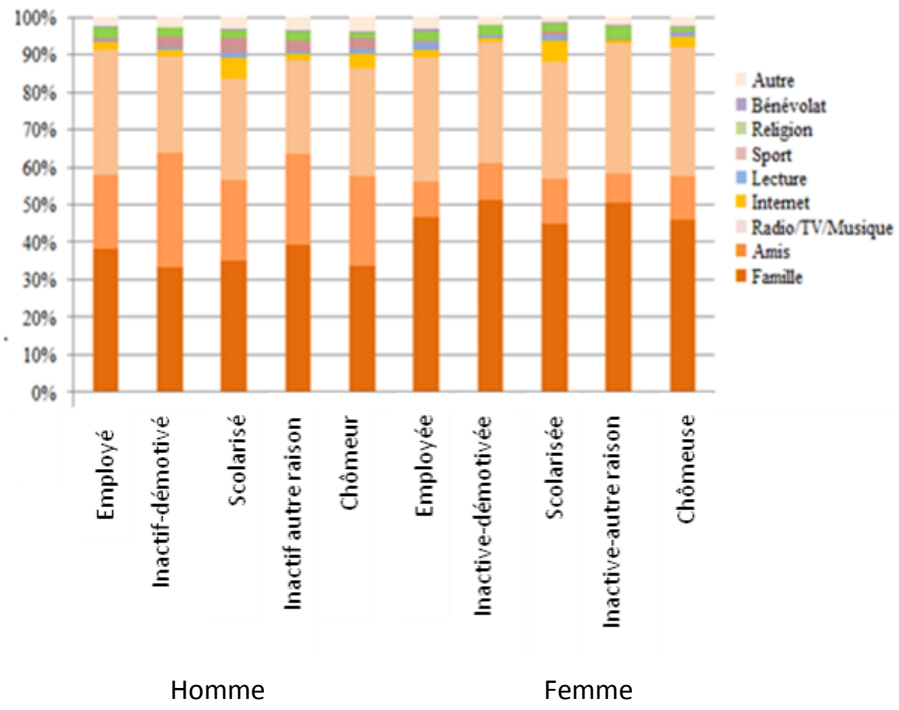

Source : Banque mondiale 2009, EMJM 2009-2010

Les jeunes hommes consacrent une partie considérable de leur temps de loisirs —plus de 20% — avec des amis. Ceux qui sont sans emploi ou en dehors du monde du travail passent plus de temps avec leurs amis que les hommes ayant un emploi ou scolarisés. Ce chiffre avoisine les 25% chez les jeunes travailleurs découragés. Les jeunes hommes ont aussi tendance à consacrer une grande partie de leur temps libre à regarder la télévision ou à écouter la radio ou de la musique.

Le bénévolat est pratiquement inexistant dans les activités de loisirs des jeunes. De plus, les jeunes consacrent très peu de temps à des activités comme la lecture. Ils signalent clairement qu'ils ne passent que très peu de temps dans des clubs, associations ou organisations de la société civile. Les discussions des groupes de réflexion avec les jeunes (décrites au chapitre 2) et les réponses des jeunes à certaines questions de l'enquête quantitative indiquent que ce type de clubs est rare.

Les jeunes Marocains semblent très intéressés par les services Internet. En effet, les jeunes hommes et jeunes femmes scolarisés ont exprimé un fort intérêt et ont indiqué y consacrer environ 6% de leur temps de loisirs. Par ailleurs, il semble que les jeunes en situation de chômage passent plus de temps sur Internet que ceux qui sont inactifs en âge de travailler. En général, environ 30 % des jeunes interrogés ont indiqué avoir utilisé les services Internet dans le mois précédent, et il n'est pas surprenant de voir que l'utilisation est supérieure en milieu urbain qu'en milieu rural. L'encadré 1.5 présente les modes

d'utilisation d'Internet chez les jeunes au Maroc. Les conclusions de ces données montrent que les jeunes utilisent Internet principalement à des fins sociales et récréatives, comme la communication par e-mail et la navigation sur les sites sociaux.

Encadré 1.3 Accès et utilisation d'Internet

La disponibilité reste faible au Maroc : seulement 12,2% des ménages ont une connexion Internet chez eux. De plus, ces connexions sont inégalement réparties sur les ménages de différents niveaux de revenus : alors que 63,5% des ménages les plus riches ont une connexion Internet, seuls 2,5% des plus pauvres en disposent. Les ménages urbains sont également plus susceptibles d'avoir une connexion Internet que les ménages ruraux.

Figure B 1.2. Activités sur Internet telles que communiquées par les jeunes au cours du mois précédent

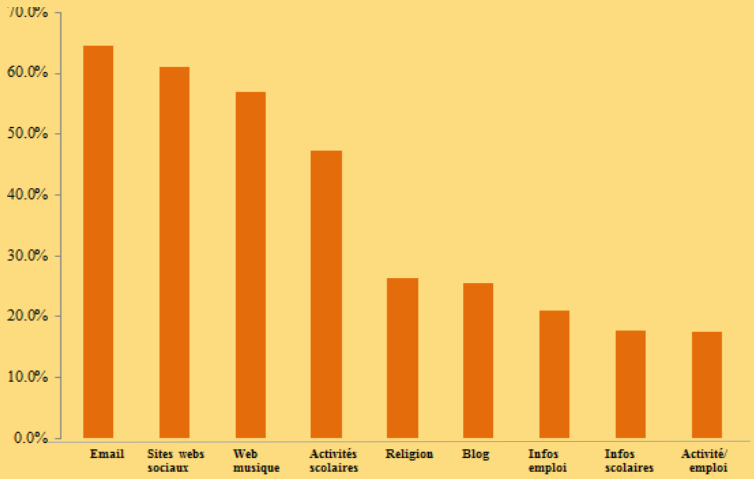

Source : Banque mondiale, 2010, EMJM 2009–2010.

Malgré le faible taux d'accès à Internet des ménages marocains, les jeunes utilisent souvent la toile : près de 28,6% des jeunes interrogés ont signalé avoir utilisé Internet le mois dernier. L'utilisation d'Internet est plus élevée dans les zones urbaines que rurales et chez les jeunes issus de ménages plus aisés. Elle est également élevée auprès des jeunes scolarisés.

L'Internet est largement utilisé à des fins sociales et récréatives (cf. figure B1.2). L'activité la plus fréquente sur Internet est la consultation des emails personnels (indiquée par 65% des utilisateurs interrogés), suivie de près par les sites sociaux (61%). Le téléchargement de vidéos musicales et de films (57%) et les recherches à des fins scolaires (47%) sont également des activités courantes. Près d'un quart des jeunes utilisateurs ont évoqué le blogging. Un pourcentage plus faible utilise Internet pour chercher un emploi ; ceci étant, la faible utilisation à ces fins peut être due à la faible publication d'offres d'emplois sur Internet et aux maigres informations y afférentes en ligne.

La disponibilité d'Internet reste faible au Maroc : seulement 12,2% des ménages ont une connexion Internet chez eux. De plus, ces connexions sont inégalement réparties sur les ménages de différents niveaux de revenus : alors que 63,5% des ménages les plus riches ont une connexion Internet, seuls 2,5% des plus pauvres en disposent. Les ménages urbains sont également plus susceptibles d'avoir une connexion Internet que les ménages ruraux.

Les activités de loisirs des jeunes Marocains se résument à des occupations peu productives ou constructives par manque d'opportunités. Ils passent beaucoup de temps à «traîner», faute de mieux à faire. En même temps, ils accordent un temps limité au travail, études et engagement civique.

Participation des jeunes à des activités récréatives et sociales

Les données de la participation des jeunes à des activités sociales et récréatives dans leur quartier ou à l'école dressent un tableau tout aussi modeste de leur participation à la vie civique (figure 1.21). Environ un tiers des jeunes hommes déclarent avoir participé à des activités liées aux sports (pour au moins deux mois), contre seulement un cinquième des jeunes femmes. Les activités sportives augmentent avec le niveau de vie des familles et sont plus élevées dans les zones urbaines que les zones rurales. Mis à part le sport, la participation des jeunes à des activités récréatives ou sociales est insignifiante.

Alors que les niveaux de participation sont faibles, les possibilités de participation semblent, elles aussi, limitées. Quelque 40% des jeunes hommes et 25% des jeunes femmes font état de la disponibilité d'infrastructures sportives dans leurs quartiers ou établissements scolaires. Parmi ceux qui indiquent que des infrastructures sportives sont disponibles, 80% prennent effectivement part à des activités sportives, ce qui implique un niveau d'intérêt élevé. Ceci étant, les jeunes signalent des niveaux de disponibilité nettement moins élevés pour d'autres activités. Il est tout à fait possible que les faibles chiffres communiqués soient liés au manque de connaissance des organisations qui proposent ces activités.

Figure 1.20 Participation des jeunes interrogés dans les activités de leurs quartiers et école (pourcentage)

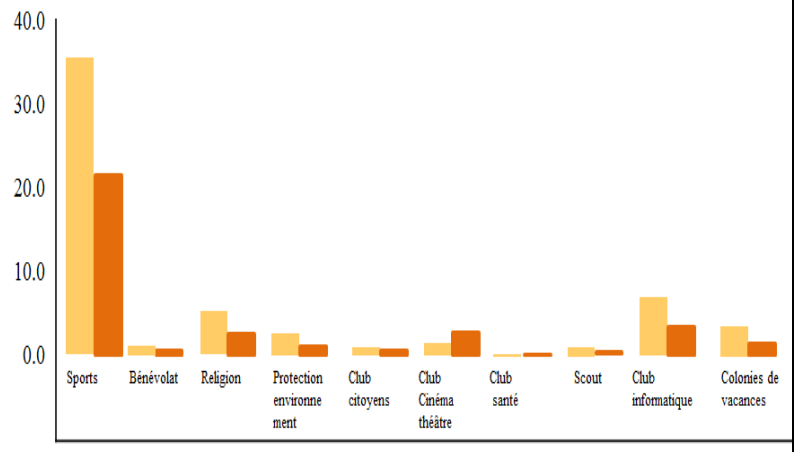

Source : Banque mondiale, EMJM, 2009–2010.

En réponse à la rareté des débouchés en termes d'activités sociales et de possibilités d'éducation locales non scolaires, le Ministère de la jeunesse marocain avait créé les Maisons de Jeunes. Toutefois, il semble que ces centres restent largement sous-utilisés. Comme l'indiquent les réponses de l'enquête, seulement 3 % des jeunes interrogés ont déclaré les fréquenter. Leur utilisation semble légèrement plus élevée chez les étudiants (7,5 %), les jeunes urbains (4,6 %) et les hommes (4,4 %). Bien que les taux d'utilisation soient peu élevés, près de 70% des jeunes interrogés signalent être informés de l'existence de ces Maisons de Jeunes, les jeunes hommes les plus instruits étant les mieux informés. Ceci ne se traduit toutefois pas en plus forte utilisation. Le chapitre 3 s'interroge sur les raisons qui sous-tendent cette situation, qui incluent notamment les problèmes d'accessibilité et de pertinence des programmes proposés.

Le chapitre suivant qui s'appuie sur les résultats qualitatifs souligne également la faible participation des jeunes aux activités civiques. Toutefois, les résultats qualitatifs ont clairement fait ressortir les aspirations

des jeunes Marocains à être impliqués dans la vie civique et dans les institutions de la société civile. Ils souhaitent que ces associations leur offre des opportunités de loisirs et de créativité. Mais c'est surtout la question de l'emploi qui les préoccupe, le travail étant l'objectif majeur et, par conséquent, les jeunes attendent également des associations civiques qu'elles leur fournissent une formation professionnelle pertinente et des services d'intermédiation. Beaucoup de jeunes se disent déçus face à l'inadéquation du système scolaire actuel à les aider à trouver un emploi. Bien que peu désireux d'acquérir une éducation plus formelle, les jeunes estiment que les associations civiques devraient leur fournir une formation professionnelle pertinente et des services d'intermédiation.

1.7 REMARQUES FINALES

La forte proportion de jeunes au Maroc impose une pression considérable sur le marché du travail, qui est incapable d'absorber cette offre importante de jeunes en âge de travailler. Par conséquent, un grand nombre de jeunes reste complètement exclu du marché du travail et végète dans le travail temporaire et marginal dans le secteur informel. Notre analyse suggère que les jeunes sont également confrontés à la marginalisation dans leur vie civique. Il y a très peu de débouchés pour un engagement civique productif, et les jeunes consacrent un temps considérable à «traîner». Cette exclusion perdure malgré la croissance économique soutenue réalisée par le Maroc au cours de la dernière décennie et malgré les excellents résultats du pays en matière d'amélioration du niveau de l'éducation. Toutefois, il n'y a pas lieu d'être pessimiste, vu le formidable potentiel représenté par les jeunes Marocains qui clament haut et fort leur désir d'inclusion et manifestent une énergie créative en vue de participer au soutien du développement économique et social.

Jeunes chômeurs, Rabat Photo: CNDH 2011

Chapitre 2

POSSIBILITES ET PARTICIPATION DES JEUNES : UNE PERSPECTIVE QUALITATIVE

Ce chapitre étudie la voix des jeunes de différents milieux socio-économiques par une analyse qualitative réalisée entre fin 2009 et début 2010 dans quatre régions du Maroc. Dans un premier temps, il examine le rôle des familles et des normes culturelles dans la définition des attentes sociales et en matière d'emploi, l'expérience et la valeur assignée à l'emploi par les jeunes, hommes et femmes confondus, issus de différents milieux socioéconomiques. Il passe ensuite à l'examen des perceptions par rapport à ces facteurs, y compris la formation, qui déterminent l'aboutissement de la recherche d'emploi, ainsi que les perceptions relatives à la qualité de la formation proposée. L'expérience des jeunes handicapés est également abordée. Le chapitre s'attelle ensuite à la question de la perception qu'ont les jeunes des associations de jeunes et des ONG, ainsi qu'à leurs niveaux de participation. Enfin, les facteurs de risques qui ont une incidence sur les jeunes sont étudiés, tout comme les conséquences sur l'abandon scolaire prématuré, le chômage et le découragement.

2.1 LE ROLE DES FAMILLES DANS LA DEFINITION DES POINTS DE VUE DES JEUNES PAR RAPPORT À LA TRANSITION VERS LE MONDE DU TRAVAIL

La notion de « jeunes » est un concept relativement nouveau au Maroc. Selon Rachik, le concept de jeune en tant que période dans le cycle de vie d'un individu n'a pris de l'importance dans la société marocaine qu'après la modernisation de l'économie du Royaume, entamée après son indépendance en 1956. [39] Dans la société marocaine traditionnelle, dans laquelle les familles élargies travaillaient ensemble dans l'agriculture ou d'autres activités rurales, la transition entre l'enfance et l'âge adulte se faisait en douceur. A un âge relativement précoce, l'on attendait des hommes qu'ils contribuent par leur travail à subvenir aux besoins de leurs familles et, arrivées à l'âge de la maturité, les femmes étaient censées se marier et aider leurs familles, principalement au sein du ménage.

> *« C'est un âge difficile. Il est nécessaire de prouver à nos familles et aux autres qu'on est capable de réussir. »*
>
> ***Jeune homme, Institut agricole, région de Casablanca***

Dans le contexte de l'expansion de l'économie de marché, la société marocaine s'est davantage urbanisée et instruite. Les jeunes — surtout les hommes — ont été de plus en plus attirés vers des emplois salariés et des activités commerciales en dehors du ménage. Dans le contexte de cette transformation économique, le terme « *jeune* » a émergé comme une période de vie déterminée, caractérisée par un apprentissage et renforcement des capacités continus, aux côtés de l'épanouissement et du développement personnels.

[39] Rachik, H., 2005, « *Jeunesse et changement social* » dans « *Société, famille, femmes et jeunesse* : 50 ans de développement humain », rapport thématique du Royaume du Maroc, Rabat.

Alors que la famille élargie traditionnelle, en tant qu'unité de production économique, est en voie de disparition au Maroc, surtout dans les zones urbaines, de nombreuses coutumes sociales et attentes, caractéristiques d'un environnement rural traditionnel, sont demeurées intactes, même dans la famille nucléaire marocaine moderne et continuent d'affecter les jeunes, dans un environnement social et économique en mutation. Les jeunes sont ainsi investis de rôles et responsabilités traditionnels vis-à-vis de leurs parents, futurs conjoints et de la famille élargie. Cependant, compte tenu des défis économiques très différents auxquels ils sont confrontés, comparé aux générations passées, il leur est très difficile de répondre à ces attentes.

« La plupart des femmes pensent que l'objectif de trouver un bon emploi est de faire un bon mariage. Après le mariage, la fille décide si elle va rester à la maison et vaquer à d'autres activités. »

Jeune chômeur, Région de Fès-Boulemane

Les responsabilités, comme contribuer à subvenir aux besoins de la famille ou fonder sa propre famille sont aujourd'hui différées et les familles assistent les jeunes dans leur transition vers la vie professionnelle, en les aidant sur le plan matériel pendant leurs études et recherches d'emploi. Ceci étant, les familles peuvent être mal armées pour conseiller les jeunes à l'école ou dans leur choix de carrière et ne peuvent, souvent, même pas se permettre de les laisser poursuivre leur scolarité. L'étude a montré que la famille continue de jouer un rôle clé dans la définition des systèmes de valeurs des jeunes, y compris dans celle de leurs objectifs et attitudes vis-à-vis de l'éducation et du travail. Une majorité de jeunes interrogés a établi un lien entre la valeur accordée à l'éducation et au travail et les orientations reçues de leurs familles. Même les jeunes gens interrogés, issus de familles pauvres, ont mis l'accent sur le fait qu'en dépit de leur faible niveau d'instruction, leurs parents les ont encouragés à poursuivre leurs études et à éviter des comportements à risques. Il y a bien entendu des différences entre les sexes, le principal étant que les femmes ressentent plus fortement l'autorité de la famille et, à de nombreuses reprises, les personnes interrogées ont parlé de « liberté » des jeunes hommes par rapport aux jeunes femmes. De même, les familles sont les principaux décideurs lorsque la question de savoir si jeune femme peut poursuivre ses études et travailler avant de se marier se pose. C'est moins le cas pour les hommes. Toutefois, dans le même temps, de nombreux parents semblent avoir du mal à comprendre les défis auxquels leurs enfants sont confrontés dans ce nouvel environnement d'économie de marché, tandis que les jeunes ont souvent l'impression que leurs parents n'ont pas les connaissances et les moyens nécessaires pour les aider à réussir.

Pour la plupart, les jeunes ont déclaré que le mariage et le fait de fonder une famille étaient considérés comme des buts essentiels dans la vie par les familles et communautés locales. Par conséquent, ils considèrent souvent la transition entre la vie chez leurs parents et une vie indépendante comme une nécessité. Dans ce contexte, leur incapacité à trouver un emploi et, par conséquent, à accéder à leur indépendance exacerbe leurs sentiments de frustration. Selon les jeunes, les parents considèrent l'âge de leur autonomie comme coïncidant (volontairement ou involontairement) avec la fin de leur éducation. Les jeunes ont indiqué ressentir un sentiment de responsabilité, de frustration et d'humiliation combinées face aux difficultés rencontrées à accéder à cette transition socialement sanctionnée vers l'autonomie et à leur propre foyer.

2.2 LA VALEUR DU TRAVAIL ET SES DIMENSIONS « HOMME-FEMME », TELLES QUE VUES PAR LES JEUNES

Le travail est considéré comme un pilier central de la vie de pratiquement tous les jeunes hommes et pour de nombreuses jeunes femmes, avec toutefois certaines distinctions importantes. Pour les jeunes hommes, seul un emploi leur permet d'accéder au statut plein et entier d'adulte, de satisfaire les attentes sociales d'une épouse acceptable et de retrouver la dignité au sein de leurs familles. Exemple : même les jeunes travaillant dans le secteur informel trouvent que leurs emplois, quoique très contraignants, constituaient un élément très positif dans leurs vies, dans la mesure où ils leur permettaient d'être autonomes financièrement et d'être acceptés par leurs familles. Hormis le fait que le travail est nécessaire pour développer sa personnalité et son identité, il est souvent aussi cité comme la pierre angulaire caractérisant un bon musulman. Le fait de travailler est souvent opposé à l'oisiveté du chômage, associé à l'échec.[40]

L'EMJM et la plupart des précédentes enquêtes quantitatives sur l'emploi ont fait ressortir de faibles niveaux d'emploi des femmes, notamment chez les femmes des milieux ruraux, probablement en raison – du moins en partie - de «l'invisibilité» de leur travail dans les contextes informels et domestiques. Une étude récemment réalisée par M. Rodary note un certain préjugé historique dans les études sur la main-d'œuvre, en faveur du travail salarié associé à l'éducation formelle, et le travail entrepris dans l'espace public.[41] Pris ensemble, ces préjugés peuvent contribuer à rendre moins visibles le travail des femmes, dont une grande partie a lieu dans les sphères domestiques et informelles et surtout dans les zones rurales. Les activités des femmes rurales qui peuvent être sous-représentées dans les enquêtes formelles ont lieu dans plusieurs domaines, notamment : domestique, (préparation des repas, les corvées d'eau et de bois, etc.) ; les activités fermières (par exemple, des légumes et des fruits, ainsi que certaines activités agricoles telles que les semis et le désherbage), la gestion du bétail (élevage et alimentation des volailles et animaux, l'entretien des aires de stockage, la transformation des produits comme le lait, le cardage de la laine, etc.) ; la cueillette de plantes médicinales et aromatiques ; le tissage, artisanat, etc. Enfin, avec l'augmentation des migrations des hommes des zones rurales, les femmes sont devenues, en ce qui concerne le travail, de véritables chefs de famille, responsable de la gestion des exploitations. [42]

L'appréciation du travail par les femmes semble fondée sur les avantages de l'emploi plutôt que sur le fait de remplir ou non les attentes de la famille. Ceci étant, les femmes plus instruites ressentent un besoin plus fort de travailler pour se sentir gratifiée. Différents points de vue sur l'accès des femmes au marché du travail ont été révélés, reflétant les changements et contradictions des normes sociales de la société marocaine contemporaine. Certaines jeunes femmes ont indiqué attacher la plus haute priorité à la réussite professionnelle et celles qui travaillaient déjà ont déclaré que le travail avait amélioré et changé leur vie. Les jeunes femmes ont souvent exprimé leur conviction d'être plus assidues et plus « méritantes » en milieu professionnel que leurs collègues hommes dans la mesure où elles étaient

[40] Ce résultat corrobore les constatations d'un rapport élaboré par le programme EQUIP 3 d'USAID. Cf. EDC, 2007, « *Evaluation transsectorielle des jeunes au Maroc : tester le soutien au concept Dar Chebab* ».EDC, Newton, MA

[41] Meriem Rodary, « *Femmes, travail et vision 'orientaliste' de la société marocaine* : *réflexions sur l'invisibilité des activités féminines informelles* », Thèse de Doctorat en anthropologie sociale, (EHESS), Paris, France, 2010. Voir aussi Anna Paterno, Giuseppe Gabrielli and Agata V. D'Addato, « Travail des femmes, caractéristiques familiales et sociales: le cas du Maroc ». MPIDR Working Paper WP 2006-052. Max-Planck Institute for Demographic Research, Rostock, Allemagne, décembre 2006.

[42] M. Laklalech. « *Situation nationale de la femme et son rôle en milieu rural au Maroc* ». *Terre et Vie* n°. 98, Juillet 2006.

moins susceptibles de s'adonner à des comportements peu constructifs et plus susceptibles de rester disciplinées et concentrées sur leur travail.

Les jeunes femmes perçoivent souvent le travail comme un moyen de s'affranchir de leurs familles et d'accroître leur pouvoir de négociation dans les prises de décision au sein de leurs futures familles. Cela permet aussi un niveau de consommation personnelle plus élevé et une plus grande sécurité, tout particulièrement dans le cas où une femme pourrait être abandonnée par son époux. Dans certains cas, les jeunes femmes ont mentionné que le fait de travailler augmentait leur valeur sur le marché du mariage. Cela ne s'applique toutefois qu'à des emplois présentant certaines caractéristiques (parmi elles, que l'emploi ne soit pas trop distant du domicile et qu'il soit considéré comme suffisamment sûr pour obtenir le consentement de la famille ou de l'époux de la jeune femme).

« Même lorsqu'elle travaille (une jeune femme) ne donne pas son argent à son mari. C'est souvent précisé dans le contrat de mariage. Ce qu'elle gagne est pour elle - pour son avenir si son mari la quitte. C'est plus sûr pour elle parce que les hommes sont . . . faibles. Vous ne savez jamais ce qui se passe dans leur tête et s'ils décident de quitter leur femme. »

Jeune femme étudiante à l'université, région de Casablanca

Une exception importante est celle des femmes qui ont fait des études supérieures ; celles-ci ont exprimé leur profonde frustration et détresse de ne pas être appréciées à leur juste valeur (et dans certains cas, même blâmées) par leurs familles parce qu'elles n'ont pas trouvé d'emploi. Cette situation suggère que plus le niveau d'instruction d'une femme est élevé, plus on attend d'elle qu'elle travaille, peut-être aussi compte tenu des investissements effectués par leurs familles dans leur éducation. Ces conditions semblent être d'autant plus le cas pour les femmes diplômées issues de milieux modestes, où les investissements dans leur éducation ont représenté un sacrifice important de la part de leurs familles.

En général, toutes les données quantitatives montrent que l'instruction est un facteur déterminant clé dans l'intention et la capacité d'une jeune femme à participer à la vie active. Interrogées sur leur volonté à travailler après leurs études, les jeunes filles actuellement scolarisées affichent le même désir de travailler que les jeunes garçons. Cependant, seules 40 % de femmes environ, non scolarisées, pensaient qu'elles allaient travailler dans l'avenir. Lorsqu'elles n'ont pas d'instruction, les femmes sont aussi moins susceptibles de pouvoir travailler. Le manque de soutien de la part des membres de leurs familles ou de leurs conjoints joue probablement un rôle important à cet égard. Dans enquête EMJM, il a été demandé aux femmes pourquoi elles ne s'attendaient pas ou n'étaient pas disposées à travailler. Un peu plus de la moitié des femmes interrogées a déclaré que leurs parents ou conjoints ne les autoriseraient pas à travailler, alors qu'approximativement 20 % des femmes interrogées ont déclaré être trop occupées par le travail à domicile. À cet égard, la participation des femmes mariées au marché du travail apparaît nettement inférieure à celle des femmes non mariées. Parmi les jeunes femmes mariées âgées de 15 à 29 ans non scolarisées, seulement 3 % d'entre elles se trouvent dans la population active, c'est-à-dire, qu'elles travaillent ou cherchent un emploi. À l'opposé, parmi les femmes célibataires, 23 % font partie de la population active. La situation chez les hommes est sensiblement différente : les jeunes hommes mariés sont plus susceptibles d'être sur le marché du travail que les hommes célibataires (93% contre 73 %). Bien que ceci concerne des données spécifiques sur une période donnée, il n'en reste pas moins que le mariage semble influer négativement sur la participation des femmes. Enfin, si le chômage des jeunes femmes

mariées est plus faible que chez les femmes célibataires, ceci explique aussi par le fait que les femmes mariées ne sont pas toutes en quête d'emploi.

La plupart des jeunes hommes qui ont participé aux groupes de discussion ont reconnu que les jeunes femmes sont en droit de travailler si elles le souhaitent. Dans le même temps, la perception parmi les jeunes participants était que la charge du ménage et des enfants revenait aux filles, même lorsqu'elles travaillaient. De plus, de nombreux participants ont précisé que la situation économique de la famille influe fortement sur la décision de savoir si une femme va finalement travailler ou si elle autorisée à travailler tout au long de sa vie, sachant que les femmes de milieux plus aisés sont plus susceptibles de le faire.[43]

Préférences et aspiration en matière professionnelle et salariale

Les jeunes non instruits sont considérés comme ayant moins d'attentes par rapport au type de travail qu'ils acceptent et, par conséquent, moins susceptibles d'être sans emploi. Les données quantitatives montrent que les choix professionnels sont étroitement liés au niveau d'instruction, que ce soit pour les jeunes hommes ou les jeunes femmes. Les jeunes gens d'un niveau d'instruction plus faible atterrissent presque invariablement, par exemple, sur le secteur informel, dont les emplois sont généralement de moindre qualité. Dans le même temps, de nombreux jeunes non instruits travaillant dans l'agriculture ou le secteur informel — comme vendeurs de rue, par exemple — se sont plaints d'avoir perdu tout espoir de progresser dans leurs vies professionnelles et d'améliorer leurs possibilités de revenus. Ils ont également déploré ne pas avoir poursuivi leur éducation. En effet, le fait de commencer à travailler très jeune est rarement un choix personnel. L'histoire personnelle récurrente des travailleurs du secteur informel est que le moment où ils ont commencé à travailler à temps plein a coïncidé avec leur sortie prématurée et non volontaire du système scolaire. Leur abandon scolaire était dû à une multitude de facteurs, y compris la nécessité d'aider leurs familles et leurs performances scolaires médiocres.

Indépendamment de leur choix professionnel, le consensus qui s'est dégagé est que les jeunes hommes sont en droit d'attendre gagner des salaires supérieurs à ceux des jeunes femmes. Les jeunes femmes, pour leur part, ont accordé davantage de valeur à la qualité et sécurité de l'emploi que les jeunes hommes. Comme indiqué précédemment, les jeunes hommes se sentent obligés de trouver un emploi pour subvenir aux besoins de leurs épouses et familles et, par conséquent, estiment devoir gagner davantage. Cette

Figure 2.1 Réponse des jeunes à la question : pour quel salaire minimum accepteriez-vous de travailler et au-dessous duquel refuseriez-vous de travailler ? Par genre et par niveau d'éducation

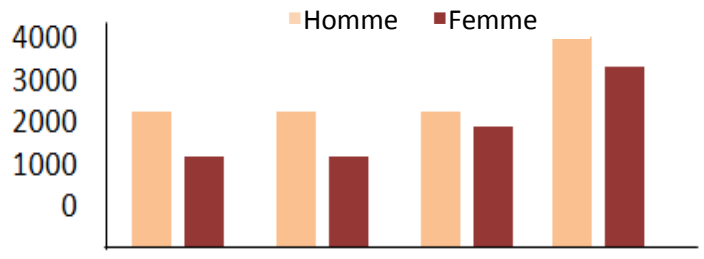

Source: EMJM, 2009-2010

[43] Ceci se reflète, dans une certaine mesure, dans l'étude quantitative qui conclut que près de 18% des femmes appartenant au quintile de richesse le plus élevé **[**revenus] faisaient partie de la population active, comparé à 10% de femmes appartenant au quintile de richesse le plus faible [revenus**]**.

observation se reflète également dans les données quantitatives (cf. figure 2.1) et vaut autant pour les hommes que les femmes de tous les niveaux d'instruction. Les femmes, quant à elles, sont plus exigeantes en termes d'environnement de travail. Il est plus improbable, par exemple, qu'elles acceptent un emploi qui exige d'elles de travailler la nuit ou de faire de longs trajets, dans la mesure où le travail de nuit et loin du domicile sont perçus comme peu sûrs par les parents ou le conjoint et ne reflètent pas les valeurs traditionnelles de la communauté.

2.3 PERCEPTIONS DE L'INEGALITE ET DES DESAVANTAGES SUR LE MARCHE DU TRAVAIL

Les jeunes hommes et les jeunes femmes s'accordent pour affirmer que ce sont les hommes qui sont le plus désavantagés sur le marché du travail. L'un des avantages de l'analyse qualitative est sa capacité à faire la lumière sur ce qui constitue la réussite et l'échec, selon les propos des jeunes gens ; ces informations peuvent ensuite être utilisées pour enrichir les données quantitatives sur les résultats du travail. Quant à l'étude quantitative menée pour ce rapport, elle a fait ressortir des niveaux de participation nettement plus faibles dans la vie active chez les jeunes femmes que chez les jeunes hommes. Elle a également mis en exergue des niveaux très élevés de chômage et de découragement chez les jeunes femmes. L'étude qualitative, par contre, a révélé des sentiments d'exclusion plus forts chez les jeunes hommes.

Encadré 2.1 La répartition des rôles entre les hommes et les femmes : qu'en pensent les jeunes hommes ?

L'enquête quantitative montre que les jeunes femmes consacrent, de manière disproportionnée, beaucoup plus de temps que les hommes à accomplir des tâches ménagères comme la cuisine, le ménage et à prendre soin de leurs enfants. L'opposé vaut pour le travail hors domicile. Lorsque la question de savoir quel sexe travaille plus à l'extérieur de la maison a été posée aux jeunes hommes interrogés, seuls 3,5 % ont mentionné les femmes, alors que 65 % ont cité les hommes. Ceci étant, 24 % ont déclaré qu'il n'y avait aucune différence entre les hommes et les femmes pour ce qui est du travail en dehors de la maison. La jeune génération semble en faveur d'une plus grande égalité au sein de la famille : à la question de ce qu'ils veulent à l'avenir, 48 % de tous les jeunes hommes ont indiqué vouloir que leurs épouses participent à la vie active sur un pied d'égalité. Alors que les jeunes hommes ont indiqué passer moins d'heures à cuisiner, faire le ménage et s'occuper de leurs enfants, leurs réponses ont montré quelques signes indiquant qu'ils souhaiteraient une répartition plus égalitaire des rôles entre les hommes et les femmes. Les femmes partagent également cet avis, souhaitant également une répartition plus égalitaire des rôles entre les hommes et les femmes, leurs réponses étant similaires à celles de jeunes hommes à cet égard.

Tableau B.2.1 Réponses des jeunes hommes sur la répartition souhaitée des tâches du ménage dans le présent et l'avenir

	Situation actuelle dans le ménage				*Situation souhaitée à l'avenir*			
	Les femmes travaillent plus	*Les hommes travaillent plus*	*Égalité*	*N/A*	*Les femmes travaillent plus*	*Les hommes travaillent plus*	*Égalité*	*N/A*
Préparation des repas	88,3	2,3	5,2	4,2	77,6	1,8	18,9	1,7
Ménage	88,4	2,4	5,1	4,2	80,6	2,1	15,7	1,7
Travail hors de la maison	3,5	68,4	22,3	5,8	1,9	48,0	48,6	1,4
Aide (enfants, vieillards, handicapés)	57,5	2,8	8,4	31,2	69,4	2,6	16,8	11,2

Source : Banque mondiale, EMJM, 2009–2010, mimeo.

Les différences entre les hommes et les femmes sont visibles dans les rôles attribués aux jeunes hommes par leurs familles. Les jeunes hommes pensent souvent que les femmes n'utilisent leurs revenus que pour leurs dépenses personnelles alors que pour leur part, ils les utilisent pour subvenir aux besoins de leur famille proche et de leurs parents âgés. Les jeunes femmes, pour leur part, considèrent leurs salaires comme étant une source importante de pouvoir de négociation et de sécurité personnelle en cas d'échec du mariage.

Education et formation pour le marché de l'emploi : accès inadéquat à des compétences importantes

La plupart des participants des *focus groups* sont convaincus qu'un niveau d'instruction élevé et des compétences meilleures ont un effet positif sur le marché de l'emploi, pas uniquement dans les secteurs public et privé, mais aussi dans le secteur informel. Ceci étant, les jeunes ont observé que l'accès aux compétences appropriées et à une éducation de qualité restait limité, tant en termes d'origine socio-économique qu'en termes géographiques.

Il est à noter que malgré cette reconnaissance de l'importance de l'éducation, répandue parmi la jeunesse marocaine et les récentes améliorations observées en termes de scolarisation, les taux d'abandon scolaire restent élevés. Les données issues de l'enquête quantitative indiquent que les niveaux de scolarisation baissent de manière continue à partir de 11 ans (correspondant à l'époque à laquelle la plupart des enfants terminent l'école primaire). Cette baisse est bien plus forte chez les filles que chez les garçons, surtout dans les zones rurales (cf. figure 2.2).[44] Par exemple pour les filles entre 11 et 15 ans, les taux d'inscriptions diminuent de 40%.[45]

Figure 2.2 Taux de scolarisation au Maroc, par âge

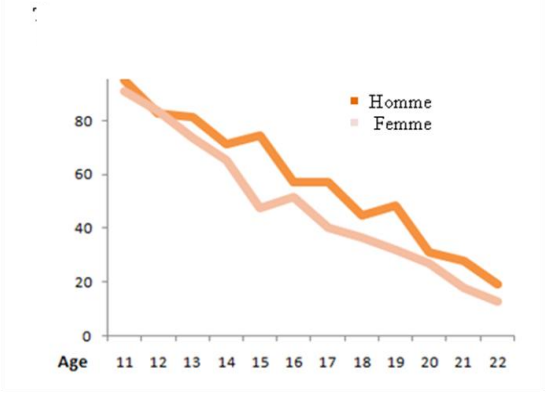

Source : EMJM, 2009-2010

[44] Cette observation rejoint celle d'une étude de la Banque mondiale de 2007 : « *La jeunesse – un actif sous-évalué : vers un nouvel agenda au Moyen-Orient et en Afrique du Nord* », note d'orientation n° 43372, Département du Développement Humain, Région MENA (MNSHD), Banque mondiale, Washington DC.

[45] Les taux d'abandon étaient encore plus élevés et ont été réduits. Par exemple, entre 2006-2007 et 2009-2010, le taux d'abandon a été réduit de 42 pour cent pour le niveau primaire, 19 pour cent pour le niveau collège et 36 pour cent pour l'école secondaire (Source: Ministère de l'Education, MEN)

Beaucoup de jeunes expriment leur découragement par rapport aux études, qui selon eux ne servent plus à grand-chose compte tenu des taux de chômage élevés et de l'indifférence affichée par les employeurs vis-à-vis des diplômés universitaires. Les perceptions varient selon le niveau d'éducation et les matières étudiées les plus susceptibles de conduire à une embauche. Le point de vue le plus courant des participants aux groupes de discussion — principalement des jeunes défavorisés — est que le diplôme d'études secondaires (bac) était probablement le niveau d'instruction « optimal ». De nombreux participants ont indiqué que pour les employeurs du secteur privé un diplôme universitaire n'était pas synonyme d'employabilité des jeunes. Cette observation rejoint les conclusions auxquelles sont arrivées des groupes de discussion composés de diplômés chômeurs ; selon ces derniers, il est parfois nécessaire de ne pas révéler qu'ils sont titulaires de diplômes universitaires pour avoir plus de chances de trouver un emploi. La plupart des diplômés de l'enseignement supérieur ont obtenu leurs diplômes dans des disciplines non appliquées, comme la littérature, la philosophie, les sciences sociales, le droit etc. Leurs attentes en termes salaires, d'avantages sociaux et de conditions de travail sont plus élevées que celles des diplômés de l'enseignement postsecondaire non supérieur.

> *« J'ai montré mon CV au directeur des ressources humaines d'une petite entreprise et il m'a regardé et demandé si je savais lire et écrire. J'ai répondu que j'avais un diplôme universitaire. Il m'a répondu ne pas avoir besoin de diplômées. En général, les entreprises n'aiment pas recruter les diplômés — ils préfèrent ceux qui n'ont qu'un niveau du secondaire. »*
>
> ***Diplômée en droit, CQS, région de Tanger-Tétouan***

> *« Vous ne trouverez jamais de garçon ou de fille issus d'une famille pauvre qui parlent français. Après l'indépendance, le gouvernement a pris la décision de remplacer le français par l'arabe moderne ; regardez les résultats : les riches parlent français parce qu'ils vont dans des écoles privées ou à la Mission (école française) ; les autres ne parlent pas français, même pas l'arabe. Nous sommes les victimes de cette politique. Il est facile de comprendre qui sera chômeur dans ce pays ».*
>
> ***Jeune chômeur, MJ, région de Tanger-Tétouan***

Les jeunes défavorisés semblent ne pas être satisfaits de la qualité et de la pertinence de l'éducation publique et sont fermement convaincus que leurs opportunités sont moindres, comparé aux jeunes ayant suivi un cursus privé. Un thème récurrent dans les discussions est l'incapacité du système éducatif à dispenser les compétences appropriées, considérée par les participants comme l'une des causes premières du chômage des jeunes. Les jeunes qui ont quitté prématurément le système d'éducation formel semblent ne pas du tout croire dans la valeur de l'éducation formelle pour accroître les possibilités d'emploi, mais sont désireux d'acquérir des compétences pertinentes. C'est le cas, par exemple, à la fois pour les jeunes hommes et les jeunes femmes qui travaillent depuis leur jeune âge dans le secteur formel. Selon eux, une formation traditionnelle (baccalauréat) est inutile en soi. Ces jeunes travailleurs, toutefois, sont demandeurs en termes de renforcement des compétences et de possibilités, sous forme de formation technique, par exemple, dans les secteurs de l'agriculture ou du tourisme, ces deux secteurs étant, en effet, considérés comme offrant de meilleurs salaires que les emplois informels des zones urbaines.

Plusieurs autres sources ont démontré que les employeurs partagent ces réserves sur la pertinence de l'éducation et la formation reçue par les jeunes. A la question «*les diplômés embauchés l'année dernière avaient-ils les compétences requises ?* », seule une minorité (environ un tiers) de responsables de ressources humaines au Maroc a répondu par l'affirmative. Le tableau 2.1 distingue les différentes sortes de compétences ainsi que les diplômés universitaires et professionnels[46].

Tableau 2.1. Les diplômés recrutés l'année dernière avaient-ils les compétences requises? (Maroc)

	Compétences techniques (%)	Savoirs comportementaux (%)
Diplômés de l'université	33	28
Diplômés d'Ecoles professionnelles	36	25

Source : Éducation pour l'emploi: réaliser le potentiel des jeunes dans le monde arabe »: p.38 BID et SFI. Avril 2011. p. 38.

Ces données mettent en exergue l'importance accordée par les employeurs aux « savoirs comportementaux » comme la capacité à communiquer de façon claire, la créativité personnelle, les compétences en leadership et en résolution de conflits, l'esprit critique et les compétences interpersonnelles nécessaires pour interagir avec succès dans le milieu professionnel. (Voir l'encadré 2.2). Comme fréquemment entendu lors des groupes de discussion, les jeunes reconnaissent ces lacunes de leur éducation formelle et sont désireux de les combler en la complétant par une éducation non formelle en vue d'acquérir des compétences techniques et des savoirs comportementaux (par exemple, apprendre le français ou l'anglais, ou les techniques de communication). Cette situation concerne surtout la forte proportion qu'enregistre le monde arabe, de jeunes diplômés en sciences humaines, sociales et de l'éducation (par rapport à la médecine, de sciences et d'ingénierie), et au manque de compétences professionnelles.

[46] Banque mondiale, *Education pour l'emploi : exploiter le potentiel de la jeunesse arabe*, Société Financière Internationale et Banque Islamique de Développement Avril 2011, p. 38

Encadré 2.2 Pour une plus large gamme de compétences : les compétences de vie et compétences transversales

Les compétences de vie transversales

Il est clair que les jeunes entrant sur le marché du travail, et même les citoyens en général, n'ont pas besoin que de compétences particulières à un emploi donné, mais d'un plus large éventail de capacités pour compléter et étayer ces compétences techniques. Ce type de compétences «transversales» peut prendre diverses formes. Le groupe le plus important est appelé « compétences de vie » (de l'anglais «life skills»), parfois appelé indifféremment « savoirs comportementaux» (par rapport aux « savoir-faire »). Il est important de distinguer trois types de compétences : (1) compétences émotionnelles (la gestion des sentiments et du stress, ainsi que la maîtrise de soi) ; (2) les compétences cognitives (la prise de décision et la résolution de conflits, l'esprit critique, la mise en place d'objectifs et de priorités, l'esprit d'analyse et la capacité d'organiser des informations complexes) ; (3) les compétences sociales ou interpersonnelles (y compris la communication, la négociation, la coopération, le leadership, la gestion des conflits, et des compétences en milieu professionnel). Les autres compétences peuvent être considérées comme étant transversales, car transférables entre les types d'emploi, notamment digitales, numériques, ou linguistiques.

L'importance des compétences transversales dans la vie

Les employeurs jugent leurs employés à leur capacité (par exemple) à ne pas perdre de temps, à réfléchir de façon créative, à entretenir des relations constructives avec les collègues, et à s'exprimer dans leur langue maternelle, voire à utiliser d'autres langues. Les employés eux-mêmes ont plus confiance en eux-mêmes et se sentent plus forts grâce à ces compétences, qui influent également sur d'autres aspects de leur vie personnelle, sociale et civique (réduction notamment des comportements à haut risque). Par ailleurs, l'entrepreneuriat, aussi, requiert des qualités telles que l'autonomie et la capacité de prévoir et résoudre des conflits. Les compétences transversales sont par nature facilement adaptables aussi bien aux employeurs qu'aux besoins des apprenants et donc transférables entre les emplois et secteurs. Pour le long terme, l'apprentissage du *comment* penser est plus précieux que l'apprentissage du *quoi* penser.

Les implications de l'importance de ces compétences

Les programmes d'enseignement traditionnels et de formation professionnelle, au Maroc comme ailleurs, mettent l'accent sur les compétences techniques qui peuvent facilement devenir (ou sont peut-être déjà) obsolètes, au détriment des compétences de vie transversales. Or, il est démontré que non seulement de telles compétences impliquent de meilleures perspectives d'emploi et de revenus, mais, surtout, qu'elles sont également facilement simples d'utilisation. Ces compétences sont souvent les mieux acquises par la formation participative / pratique, avec des implications sur le contenu des programmes, et aussi sur les méthodes et les environnements dans lesquels elles sont enseignées. L'expérience engrangée au niveau mondial sur les compétences à cibler et les méthodes d'acquisition à privilégier est heureusement très importante.

Sources :

Nouvelles compétences pour de nouveaux emplois: agir maintenant ; Rapport d'experts sur les nouvelles compétences pour de nouveaux emplois préparé pour la Commission Européenne, Union Européenne, 2010.

Mesurer les résultats de projets d'assistance aux jeunes en vue de l'acquisition de compétences de vie: Leçons et défis. Rapport de synthèse d'un système pilote de mesure des résultats dans le réseau des projets pour la Jeunesse. Andrew Hahn, Susan Lanspery, et Tom Leavitt, Centre pour la Jeunesse et les Communautés, The Heller School , Politique Sociale et Management, Université Brandeis Septembre 6, 2006.

La plupart des jeunes se sont fait l'écho de la nécessité de dispenser davantage des formations techniques ou qualifiantes (cf. figure 2.3). La proportion de jeunes en formation augmente avec le niveau d'éducation, tout comme le désir d'être formé. A titre d'exemple, seulement 1,3 % des jeunes hommes ayant été à l'école primaire ont suivi une formation technique, contre 29 % des jeunes salariés ayant suivi un enseignement secondaire ou tertiaire. Là encore, alors que 36 % des jeunes hommes ayant été à l'école primaire ont ressenti le besoin de plus de formation, ce pourcentage grimpe à 50 % chez les jeunes ayant des niveaux d'instruction supérieurs. Ceci étant, le « déficit de formation » (c'est-à-dire, la proportion de jeunes gens désireux de suivre une formation technique sans pour autant y accéder) est le plus élevé chez les jeunes les moins instruits. Il convient de noter qu'un plus grand nombre de femmes que d'hommes a suivi une formation technique. Les jeunes femmes suivent généralement une formation dans les domaines de la broderie traditionnelle, de la pâtisserie, de la cuisine, de la couture, de la puériculture etc. Les jeunes hommes sont formés dans les réparations mécaniques et électriques, la plomberie, le traitement du cuir, etc.

Figure 2.3 Pourcentage de jeunes ayant reçu une formation de travail technique et qui se sentent qu'ils ont besoin de formation technique

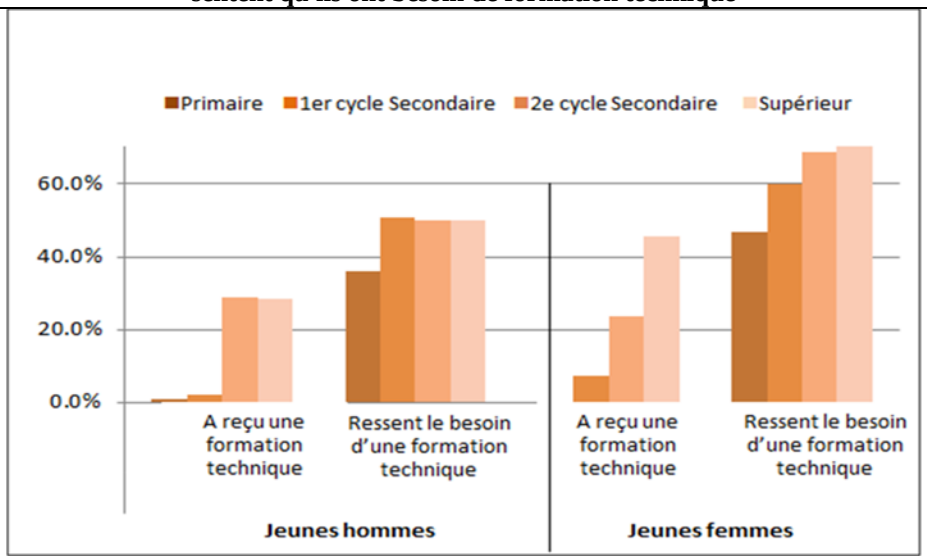

Source: EMJM, 2009-2010

> *« C'est difficile de trouver un travail, quand on ne parle pas français. Les autres qui ont fait la mission ou une école privée ont plus de chances que nous qui avons fait l'école publique. Dans ce pays, l'école publique ne nous prépare pas à trouver un travail. On apprend l'arabe, la religion, l'histoire du Maroc, l'instruction civique, le sport, un peu d'espagnol, un peu de français tordu et deux mots d'anglais. C'est avec ça que je vais trouver du travail ?*
>
> ***Jeune chômeur titulaire du baccalauréat, MJ, région de Casablanca***

La perception répandue selon laquelle le système éducatif les prépare mal au marché du travail prévaut même chez les jeunes fréquentant les Maisons de Jeunes ou les programmes de formation technique. Les jeunes fréquentant les Maisons de Jeunes et des associations de jeunes, par exemple, se sont plaints de l'inadéquation du contenu théorique de leurs programmes, tout particulièrement de l'impossibilité d'apprendre des langues étrangères (surtout le français), ce qui les désavantage sérieusement sur le marché de l'emploi par rapport aux jeunes des milieux privilégiés. Les étudiants d'établissements dans lesquels l'apprentissage est une composante-clé du programme (*formation par apprentissage*) ont déclaré que leurs écoles sont souvent incapables de proposer suffisamment de stages à tous les étudiants. Ceux-ci doivent ainsi trouver eux-mêmes un stage, souvent sans succès. Ceci n'est pas seulement une contrainte pour les étudiants qui quittent leurs institutions sans connaissances pratiques ou expérience aucunes, mais aussi pour les établissements dont les liens avec le marché de l'emploi demeurent limités. De nombreux jeunes sont convaincus que même la possibilité d'acquérir une expérience professionnelle non rémunérée mais précieuse dépend à la fois du statut de la famille et du réseau social.

Les participants aux groupes de discussion ont également mis en exergue la nécessité d'avoir des instructeurs de meilleure qualité. Plus précisément, ils souhaitent des instructeurs plus qualifiés, plus à même de transmettre des connaissances et compétences précises et capables de communiquer avec des jeunes. Ils aspirent aussi à davantage d'orientation et d'assistance de la part des écoles — de conseils, non pas seulement pour traiter des compétences vitales, mais aussi de questions personnelles et de problèmes sociaux complexes. Les jeunes ont notamment suggéré que le problème de l'abandon scolaire mérite que l'on y consacre l'attention requise ; les participants ont lancé un appel aux responsables afin qu'ils développent des solutions pour les étudiants qui ne souhaitent pas abandonner leurs études, mais qui ne peuvent plus les poursuivre en raison d'obligations familiales ou d'autres motifs impérieux.

Souvent, les participants ont déclaré que les déficiences du système éducatif formel peuvent être compensées par d'autres sources d'apprentissage, comme Internet, des cours particuliers, des cours de langues et formations techniques, lesquels pouvaient accroître leur employabilité et accès aux informations sur les offres d'emploi. A titre d'exemple, les apprentis d'un centre de formation en cuisine et technologies de l'information de Tétouan ont mis l'accent sur la valeur de la formation qui leur a été dispensée, dans la mesure où elle est perçue comme pertinente pour leur employabilité future. Ces participants ont également suggéré que le fait de suivre des cours de préparation à la vie professionnelle les inciterait davantage à se livrer à une activité entrepreneuriale à l'avenir.

Même les jeunes, qui ne croient pas en la nécessité d'une éducation plus poussée, ont demandé d'avoir davantage accès à des compétences pratiques, comme les langues, les technologies de l'information, les connaissances techniques — susceptibles d'accroître directement leur employabilité. Les jeunes ont souvent aussi indiqué que l'acquisition de ces compétences était onéreuse. Comme dans le cas de l'éducation formelle, les compétences non formelles semblent moins accessibles, elles aussi, aux jeunes défavorisés. Selon les observations de groupes de jeunes des zones rurales, de ceux employés dans le secteur informel et même des étudiants d'écoles professionnelles, l'accès aux possibilités d'apprentissage extrascolaires est entravé par des coûts directs et indirects, comme les coûts de formation et les frais liés aux activités, ainsi que les difficultés d'accès liées aux maigres moyens de transport et à l'isolement géographique. Parmi les jeunes gens qui ont abandonné l'école ou qui ont commencé très tôt à travailler à temps plein, la pauvreté est souvent citée comme la principale cause de leur non accès aux possibilités de formation professionnelle. Dans la mesure où les familles ne peuvent les soutenir pendant leurs études, les coûts matériels et d'opportunité liés à une formation professionnelle deviennent une contrainte majeure pour les jeunes désireux d'entamer ou de poursuivre une formation pour développer leurs compétences.

Les jeunes participants à de nombreux groupes de discussion ont expressément proposé que le Ministère de l'Education encourage la mise en œuvre et le renforcement des modules de formation technique. Leur principale suggestion est que l'éducation et la formation doivent être plus pratiques que théoriques, pour les aider à mieux se préparer au marché de l'emploi. Certains participants ont aussi suggéré que les étudiants placés en institutions (comme par exemple les CSE) devraient être préparés à réintégrer la société au travers de la formation professionnelle. Enfin, les participants du secteur informel ont souligné la nécessité d'une aide financière pour couvrir le coût de formations supplémentaires pour les jeunes intéressés par ces formations.

L'analyse des résultats qualitatifs afférents à la relation entre l'éducation et l'emploi, ainsi que les facteurs sous-jacents influant sur cette relation, a fait ressortir plusieurs constats clés sur les barrières à différents niveaux d'éducation et d'emploi (cf. figure 2.4).

Figure 2.4 Les obstacles à l'employabilité des jeunes Marocains défavorisés

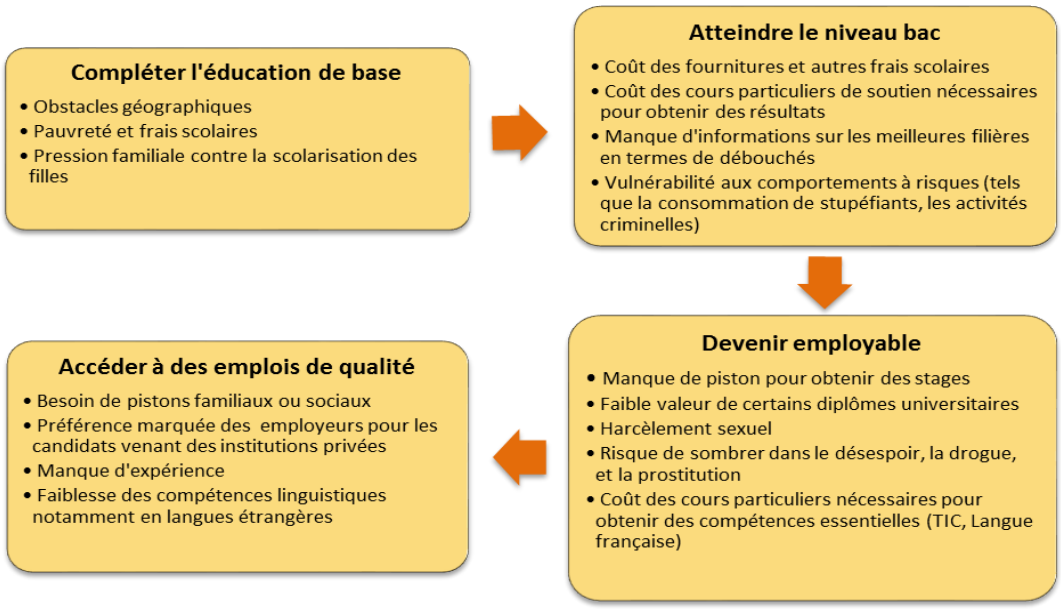

Source : les auteurs

2.4 ACCES A L'INFORMATION ET A L'ORIENTATION SUR LE MARCHE DE L'EMPLOI

Dans près de la moitié des débats lors des groupes de discussion, les jeunes ont déploré le manque d'informations publiques et d'orientation générale pour faire des choix déterminants en matière de formation et de carrière. C'est le cas, par exemple, de nombreux jeunes chômeurs instruits, qui ont déclaré être titulaires de diplômes non adaptés aux emplois disponibles sur le marché. Ceci vaut aussi pour les travailleurs du secteur informel, qui ont déclaré qu'ils ont choisi leurs premiers diplômes sur les conseils d'amis, tout comme pour les étudiants actuellement en formation dans des écoles professionnelles et des jeunes femmes fréquentant les foyers féminins.

« Les jeunes doivent avoir un but dans la vie et faire des efforts pour réussir. Je suis apprentie cuisinière. Au début, je voulais apprendre la cuisine mais on m'a détournée vers la pâtisserie. Le niveau d'organisation laisse à désirer ici. Mais je vais obtenir mon certificat et trouver un emploi, car sans ce certificat, ce serait très difficile. Les riches ont plus de possibilités de s'inscrire à des cours de soutien, ils voyagent et vont la bibliothèque et sur Internet. Nous n'avons pas tout cela et nous avons moins de chances de trouver un emploi »

Jeune chômeuse titulaire du baccalauréat, MJ, région de Tanger-Tétouan

La situation des jeunes pensionnaires des *Dar Attaliba*, qui sont des dortoirs (internats) pour les étudiants des zones rurales, convient d'être signalée. Ces jeunes sont majoritairement issus de familles analphabètes de communautés rurales ; grâce au centre Dar Attaliba, ils peuvent faire des études secondaires et réussir une formidable

ascension sociale. Ceci étant, les jeunes de Dar Attaliba ont déclaré que leurs familles ne sont pas armées pour les orienter correctement en termes de choix décisifs de carrière ou de formation après le secondaire et ont souligné le besoin en orientation compétente. En général, l'accès aux informations professionnelles et fiables est rare dans les Maisons de Jeunes et autres structures éducatives.

Les familles restent les principales sources de conseils de carrière ; par conséquent, la qualité de ces conseils dépend fortement du milieu familial dont sont issus les jeunes. Mis à part le besoin en termes d'orientation professionnelle et de choix de carrière et d'éducation, les jeunes ont mentionné dans plusieurs groupes de discussion leur besoin en orientation et en encadrement. Ils ont souligné qu'il est important d'être encouragé et d'être en confiance pour devenir de meilleurs adultes et faire des choix de vie basés sur un ensemble cohérent de valeurs. Les familles sont le lieu naturel où les jeunes veulent trouver ce type de soutien, mais les jeunes interrogés ont souligné à plusieurs reprises que l'expérience et l'histoire personnelle des membres de leurs familles sont si éloignées du contexte moderne de l'emploi et de l'éducation, qu'ils se sont ni pertinents ni constructifs pour la génération actuelle de jeunes.

Encadré 2.3 Les fléaux qui guettent la jeunesse marocaine

L'enquête du MJS identifie 3 principaux fléaux qui guettent la jeunesse : la cigarette, l'alcool et la drogue.

Selon les résultats de l'enquête 2011, il semblerait que les drogues sont présentes dans tous les milieux socio-économiques et que le hachisch fumé sous forme de joints est de plus en plus consommé.

Comme pour la cigarette, les jeunes avouent être informés des méfaits de ces substances sans pour autant arrêter/baisser leur consommation. La plupart des jeunes enquêtés affirment connaître dans leur entourage une personne détruite par la drogue.

La Direction de la Jeunesse de l'Enfance et des Affaires Féminines du Ministère de la Jeunesse et des Sports, organise des caravanes de sensibilisation tant en milieu rural qu'urbain en vue de toucher le plus grand nombre de jeunes à travers le pays.

Source : Le Livre de la Jeunesse, Ministère de la Jeunesse et des Sports, Maroc. 2011.

Un thème récurrent cité par les jeunes participants aux débats des groupes de discussion est la nécessité de "ne pas s'attirer d'ennuis" pour conserver leur aptitude à l'emploi. Poursuivre et achever son éducation, être motivé dans sa recherche d'emploi et finalement garder confiance en soi et de l'espoir pour l'avenir, sont des facteurs de protection pour les jeunes confrontés à un marché du travail difficile et vulnérables aux comportements à risque. Dans les différents groupes de discussion, les jeunes ont ouvertement décrit leur extrême vulnérabilité au crime (viol, prostitution, vol, agression, contrebande et délits mineurs) et la consommation de drogues (« Karkoubi », « Maajoune », fumer le hachisch, la marijuana, inhaler de la colle, des solvants, etc.) et parfois, bien que moins fréquemment, à l'alcool et à la violence domestique. Un tel comportement est une sérieuse entrave à une transition significative vers la vie active. Il est important de noter qu'une exposition précoce à des comportements à haut risque est une cause et une conséquence du chômage, ainsi qu'un facteur de risque potentiel pour leur future employabilité sur le marché du travail. Selon un rapport récemment publié par le Ministère de la Santé du Royaume du Maroc[47], entre 40 et 45% des jeunes Marocains ont déjà consommé du « Karkoubi ». L'ampleur de ce phénomène est bien connue dans l'ensemble du pays, particulièrement dans les quartiers pauvres de Casablanca. A Casablanca, par exemple, « près de 80 % des détenus mineurs de la prison d'Oukacha au cours de la période 2009-2010 ont commis leurs crimes sous l'influence du Karkoubi » selon l'association Addel Al Warif, qui mène des campagnes de sensibilisation sur ces

[47] Enquête Nationale à Indicateurs Multiples et Santé des Jeunes, ENIMSJ, Rabat 2007

questions auprès des jeunes vulnérables[48]. Pour lutter contre ce phénomène, le Ministère de la Jeunesse et des Sports organise des programmes de sensibilisation auprès des jeunes. Voir ci-dessus l'encadré 2.3.

Systèmes d'intermédiation sur le marché du travail et réseaux sociaux

Dans pratiquement toutes les discussions avec les groupes cibles, les participants ont, pour la plupart, estimé que le fait d'avoir les relations et les appuis adéquats, est une condition essentielle pour obtenir un emploi intéressant. A leurs yeux, ces relations et recommandations ne peuvent être obtenues au moyen d'un enseignement ou d'une participation dans d'autres institutions publiques accessibles. En revanche, elles sont basées sur des réseaux sociaux, généralement établis en fonction de l'origine familiale et socioéconomique des jeunes. La question de savoir si l'éducation est essentielle pour obtenir un emploi décent a fait l'objet de débats intenses et souvent de désaccords entre les participants des groupes cibles.

> *« La famille et les relations sociales, tout comme l'argent, sont importantes pour acheter des cadeaux à la personne qui va vous aider. »*
>
> ***Jeune femme, CQS, Casablanca***

L'opinion prédominante parmi les participants aux groupes de discussion est que la classe sociale et le pouvoir du réseau familial continuent d'être bien plus importants pour accéder à un emploi que les diplômes officiels. Les jeunes interviewés ont estimé que ceux qui ont des relations ou des ressources financières, peuvent facilement trouver un emploi, même s'ils n'ont pas l'instruction et les compétences requises.

> *« Les diplômes universitaires ne suffisent pas. Ce qui est requis, c'est une spécialisation et de l'expérience. Il est également nécessaire qu'on vous recommande ; sinon, il est impossible de trouver un emploi. »*
>
> ***Jeune femme, menuisier DAM, Casablanca***

A Tanger, par exemple, les jeunes participants étaient informés des emplois potentiels dans le secteur touristique privé, mais n'avaient pas les relations nécessaires pour obtenir les emplois. Bien qu'il ne s'agisse que d'une perception, elle est très répandue et implique que les jeunes ne sont peut-être pas prêts à investir autant dans leur formation ou recherche d'emploi en dehors de leur cercle social étroit s'ils sont convaincus que leur mérite, à lui seul, est inutile, s'ils ne disposent pas des relations nécessaires. En outre, la corruption s'avère, par ailleurs, souvent de mise dans les recherches d'emploi et beaucoup de jeunes ont déclaré que la corruption (par exemple, faire des cadeaux ou donner des *dessous de table*) peut se substituer aux relations familiales, que ce soit dans le secteur public ou privé. Ce qui constitue un écueil pour les familles défavorisées.

Les données quantitatives renforcent ces constatations : « Demander de l'aide à des amis ou à la famille » a été la réponse la plus fréquemment donnée comme méthode de recherche d'emploi (tableau 2.2). Cependant, les jeunes femmes sont moins susceptibles de demander l'aide d'amis ou de parents que les hommes, ce qui suggère qu'elles ont des réseaux plus retreints. Il est frappant de noter que

[48] *Addel Al Warif*, ONG marocaine intervenant dans des campagnes de sensibilisation au problème de la drogue chez les jeunes vulnérables. Etudes dans les écoles et prisons sur le lien entre drogue, crime et terrorisme. *www.magharebia.ma*

pour les jeunes hommes et femmes, l'utilisation de méthodes de recherche d'emploi plus formelles est très faible.

Tableau 2.2 Comment les jeunes s'y prennent pour chercher un emploi (Pourcentage des jeunes actuellement employés)

	Homme (%)	*Femme (%)*	*H+F (%)*
Inscription dans une agence de placement privée	1,2	0,0	1,0
Inscription à un concours national	1,2	0,0	1,0
Recherche sur place	28,6	25,0	28,0
Insertion de petites annonces dans les journaux	1,2	0,0	1,0
Réponse à une petite annonce de journal	2,4	6,3	3,0
Recours à l'assistance des proches	61,9	37,5	58,0
Contact direct avec l'employeur	33,3	50,0	36,0
Contact direct avec l'entrepreneur	9,5	6,3	9,0
Attente sur des lieux d'embauche	9,5	12,5	10,0
Envoi de la demande par Internet/ email	0,0	0,0	0,0
Dépôt du CV sur un site web de recrutement	4,8	12,5	6,0
Inscription au bureau de l'ANAPEC	1,2	0,0	1,0

Source : Banque mondiale, EMJM, 2009–2010

Opinions des jeunes sur les politiques en matière d'emploi

Les jeunes continuent de considérer que le gouvernement a un rôle important à jouer en termes de création d'emplois, même s'il ne s'agit pas nécessairement d'emplois dans le secteur public. De nombreux jeunes estiment que **le gouvernement doit stimuler plus d'investissements privés et améliorer la qualité des emplois du secteur privé en protégeant les droits fondamentaux des travailleurs.** Plus particulièrement, il existe un vaste consensus sur le fait que l'Etat doit investir davantage de ressources pour traiter les problèmes des jeunes gens, en plaçant les emplois et le soutien financier au cœur de ses priorités. Un rôle a également été envisagé pour les autorités locales, comme les *communes*, pour trouver des solutions au problème du chômage des jeunes, y compris dans les zones rurales.

> *« Les chômeurs instruits n'acceptent pas n'importe quelle offre d'emploi. Ils veulent des postes importants. Mais d'autres sont prêts à accepter n'importe quelle offre. »*
>
> ***Jeune femme, Centre agricole, Tanger***

Pourtant, seule une minorité de participants aux groupes de discussion considère la création d'emplois dans le secteur public comme étant la solution. Au contraire, de nombreux jeunes gens ont suggéré que la promotion des emplois du secteur privé et du travail indépendant (par exemple, les toutes petites entreprises, TPE) est le moyen de réduire le chômage. Cette observation concorde avec les constatations de l'enquête Silatech/Gallup de 2010, selon lesquelles 39 % des jeunes marocains

interviewés privilégient le travail indépendant, 29 % les emplois dans le secteur public et 21% ceux du secteur privé. Par ailleurs, 87 % des jeunes Marocains qui ont participé à l'enquête ont indiqué que s'ils étaient sans emploi pendant six mois ou plus, ils seraient prêts à créer leur propre entreprise.[49] Cette constatation contredit les enquêtes réalisées sur les jeunes de nombreux autres pays de la région MENA, où les emplois dans la fonction publique restent la réponse au problème du chômage. Cette opinion peut parfaitement traduire le fait que le Maroc s'est détourné des emplois de la fonction publique depuis maintenant presque trois décennies. Mettre l'accent sur les emplois du secteur privé était l'un des piliers des politiques d'ajustements structurels mises en œuvre dans le pays en 1983, lesquelles prévoyaient que le secteur privé devait remplacer le secteur public en créant des possibilités d'emploi et en privilégiant tout particulièrement les jeunes qualifiés.[50] Il est à noter que la préférence affichée pour la création d'une entreprise ou d'une petite affaire l'emporte chez les participants d'un niveau d'instruction moindre, comparé aux diplômés des universités.

L'enquête sur les ménages et les jeunes au Maroc indique que l'intérêt pour les emplois dans le secteur public est plus élevé que ne le suggère la discussion ci-dessus (cf. figure 2.5). Ceci étant, une majorité des demandeurs d'emploi (environ 58 %), n'a pas indiqué privilégier les emplois dans la fonction publique. En revanche, parmi les jeunes ayant suivi un troisième cycle ou plus, une majorité d'hommes et de femmes privilégient des emplois dans la fonction publique.

Figure 2.5 Réponses des jeunes hommes et des jeunes femmes à la question : laquelle de ces 3 situations préféreriez-vous/ (en pourcentage)

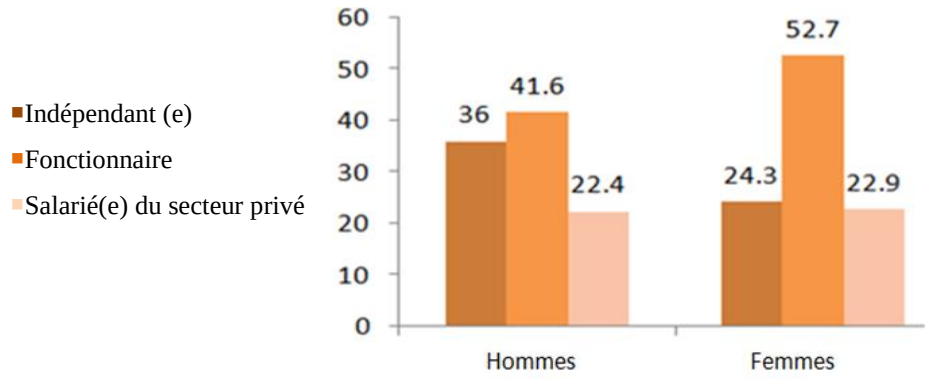

Source : Banque mondiale, EMJM, 2009–2010

Les jeunes sont d'avis qu'il faut renforcer les possibilités des jeunes entrepreneurs, à travers l'accès au crédit et à la formation et cibler particulièrement les jeunes moins instruits travaillant actuellement dans le secteur informel. Les participants aux groupes de discussion ont recommandé une augmentation de l'aide, financière et autre, à l'attention des jeunes gens désireux de développer des

[49] Gallup, Inc., and Silatech, 2010, *L'indice Silatech : les voix de jeunes gens Arabes (janvier 2010)*, Gallup, Inc., Washington, DC, et Silatech, Doha, Qatar, http://sas-rigin.onstreammedia.com/origin/gallupinc/media/poll/pdf, Silatech.Rapport 2010.Nov.pdf (mars 29, 2011) , *L'indice Silatech : les voix de jeunes gens Arabes* (janvier 2010). Consulté le 29 mars 2011.
[50] Boudarbat et Ajbilou, 2009, « *La jeunesse* marocaine ».

projets générateurs de revenus. Ils se sont également dits convaincus qu'il faut davantage aider les jeunes désireux de monter leur propre exploitation agricole ou petite affaire, dans la mesure où les politiques et programmes de soutien de ce type d'entreprises contribuent au développement économique et à la création de nouveaux emplois.

Outre la création de nouveaux emplois, les jeunes participants ont déclaré que les interventions gouvernementales doivent encourager les jeunes chômeurs à envisager un éventail plus large d'emplois, au-delà des emplois existants, bien payés et rares. Les politiques visant à promouvoir des revenus stables et décents, ainsi que la parité des salaires pour les travailleurs hors fonction publique, encourageraient les étudiants instruits à s'intéresser à un plus large éventail de professions. Les participants ont également recommandé que le secteur informel soit réglementé de manière à traiter les questions du chômage, du sous-emploi et les pratiques d'exploitation.

Compte tenu du fait que les réseaux sociaux et la famille restent au cœur de la facilitation de l'intégration des jeunes dans la vie économique, **les jeunes gens vivant dans des institutions pour enfants et jeunes pauvres, les centres de réhabilitation (pour les comportements à haut risque) et les orphelinats font face à une situation particulièrement difficile.** Les discussions avec des jeunes de ces institutions ont fait ressortir leur malaise par rapport à la transition vers la vie active et le fait de devenir des individus autonomes, même après avoir terminé le secondaire ou une formation professionnelle. Mis à part le manque de soutien émotionnel de membres de leurs familles, ces jeunes estiment ne pas avoir les atouts sociaux ou matériels initiaux requis pour se lancer sur le marché du travail.

2.5 POSSIBILITES DE CREATION D'ENTREPRISES

Bien que l'idée de créer sa propre entreprise soit intéressante sur le principe et que les jeunes (notamment ceux avec un niveau d'instruction moindre) semblent très intéressés, le niveau effectif de préparation des jeunes à la gestion d'une entreprise est souvent insuffisant. Exemple : il est clairement ressorti de discussions menées avec des jeunes femmes à faibles revenus participant à un programme de formation sur le textile industriel à Casablanca, que de nombreux projets de création d'entreprise que ces femmes souhaitaient mettre en œuvre n'étaient basés sur aucune analyse du marché et qu'ils étaient plus que probablement non viables (à savoir dans la broderie à petite échelle, la couture, la pâtisserie, la restauration). Pour ces jeunes femmes, l'intérêt de la création de leur propre affaire semblait mû par le désir d'échapper à ces longues heures de travail mal payées et aux conditions de travail dangereuses rencontrées dans le secteur informel.

Figure 2.6 Evaluation des difficultés qui se posent aux jeunes candidats à l'entrepreneuriat (pourcentage)

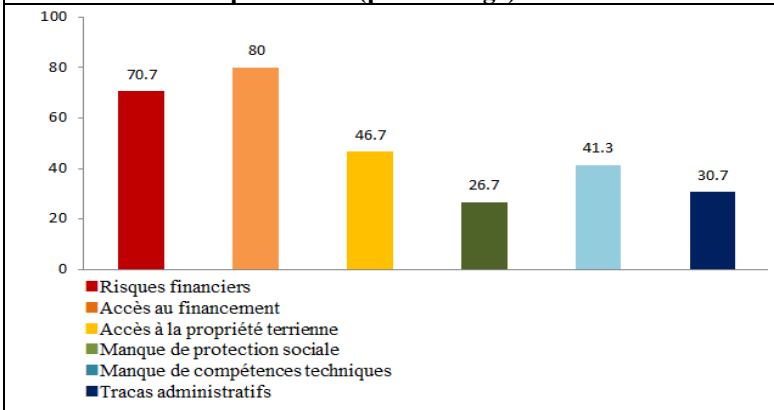

Source : Banque mondiale, 2009, EMJM, 2009-2010

De la même manière, les jeunes travailleurs agricoles qui avaient l'intention de créer leurs entreprises indépendantes et les jeunes entrepreneurs qui ont monté leurs propres affaires avec l'aide de leurs familles et leurs économies personnelles, l'ont fait en raison des expériences négatives vécues par le passé avec les salaires et les conditions de travail du secteur informel. Les jeunes souhaitent clairement prendre des mesures concrètes et des risques pour se forger un avenir meilleur. Ceci étant, la plupart d'entre eux ne reçoit pas la formation requise pour créer une entreprise et pourrait facilement prendre des décisions d'investissements peu judicieuses.

Selon l'enquête sur les ménages et les jeunes au Maroc de 2009–2010 (EMJM), l'accès au financement a été identifié comme étant l'une des principales contraintes à la création d'une entreprise par 80 % des jeunes désireux de créer leur affaire dans le secteur non agricole (cf. figure 2.6). Les jeunes estiment aussi qu'il est risqué, sur le plan financier, de créer une entreprise ; 70 % ont indiqué que c'était la raison qui les a motivés à ne pas créer d'entreprise non agricole. Selon un très petit nombre de participants aux groupes de discussion, il est facile d'obtenir un emprunt. En revanche, beaucoup avouent ne pas être solvables dans la mesure où ils n'ont aucune garantie à offrir. De plus, la plupart des jeunes ne sont pas informés des programmes gouvernementaux de microfinance pour les jeunes.

Fait notable, les jeunes ont peu discuté entre eux des politiques actives du marché du travail lancées par le gouvernement marocain en 2006. Ce peu d'attention accordé à ces politiques peut être dû au fait que la plupart de ces initiatives concernent initialement les jeunes diplômés des universités, qui ne représentent qu'un faible pourcentage des participants aux groupes de discussion. Ce n'est que récemment que ces politiques ont été étendues aux diplômés du secondaire. Elles incluent : (i) des subventions aux employeurs pour l'embauche de catégories particulières de jeunes chômeurs hautement qualifiés ; (ii) des programmes de formation destinés à répondre aux besoins d'embauche des sociétés, ainsi que des programmes de recyclage et/ou de reconversion professionnelle, destinés aux diplômés qui ont des difficultés à entrer sur le marché de l'emploi et (iii) des prêts aux toutes petites entreprises.

2.6 LES JEUNES DANS LE SECTEUR AGRICOLE

La situation de l'emploi et les offres d'emploi pour les jeunes travaillant dans le secteur agricole sont variées, selon leur niveau d'éducation, leur spécialisation, leur lieu d'origine et le fait de savoir s'ils appartiennent à une famille qui détient des terres qui peuvent être partagées. A cet égard, une distinction importante doit être faite entre les jeunes gens qui se sont immédiatement lancés dans l'agriculture au niveau local après avoir été scolarisés pendant quelques années et les jeunes qui étudient dans des

établissements agricoles et qui peuvent être issus de contextes urbains ou ruraux qui ne sont pas forcément à proximité de ces écoles.

Figure 2.7 Evaluation des difficultés qui se posent aux jeunes candidats à l'entrepreneuriat dans le secteur agricole

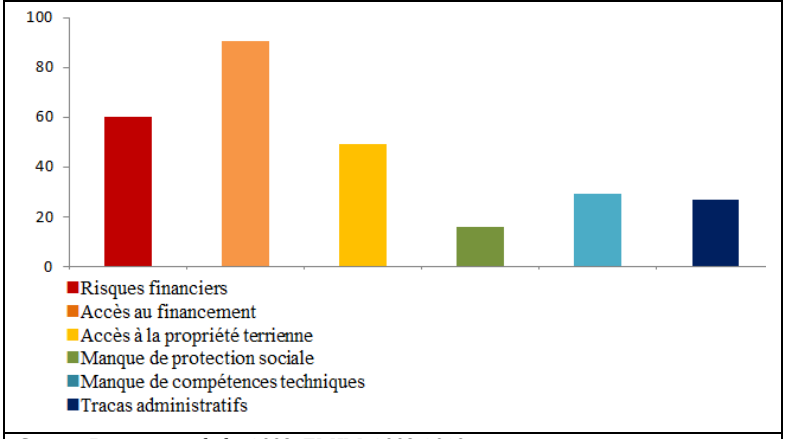

Source: Banque mondiale, 2009, EMJM, 2009-2010

Les jeunes trouvent que les conditions de travail sont difficiles dans le secteur agricole. Ils reconnaissent toutefois que ces emplois sont mieux payés que ceux du secteur informel des villes. Une discussion avec des jeunes d'un niveau d'instruction inférieur, travaillant dans l'agriculture et originaires de zones rurales, a fait ressortir, sans surprise, que les conditions de travail dans les champs ne sont pas intéressantes. Ce qui est intéressant à noter, c'est que même si la rémunération de ces jeunes est généralement faible, comparé à ce qu'ils perçoivent comme étant un salaire décent et supportable, elle n'en demeure pas moins nettement plus élevée que celle de plusieurs autres secteurs (à savoir, l'artisanat dans le secteur informel où les apprentis ne sont pour ainsi dire, pas rémunérés). C'est la raison pour laquelle le travail dans l'agriculture reste une possibilité de revenus importante pour les jeunes sans qualifications. Pourtant, un grand nombre d'entre eux se sentent piégés dans des emplois faiblement rémunérés où l'apprentissage et l'ascension professionnelle sont très difficiles. Pour les jeunes femmes, la mobilité géographique reste la principale contrainte à la recherche de meilleures offres d'emploi dans les exploitations agricoles.

Les circonstances des jeunes qui étudient dans des établissements agricoles mais qui n'ont aucune expérience préalable dans le secteur, sont différentes de celles des jeunes qui ont commencé à travailler plus tôt dans l'agriculture. Les groupes de discussion suggèrent que beaucoup d'étudiants de ces établissements agricoles sont issus d'autres régions ou de zones urbaines. Alors que de nombreux jeunes locaux n'ont pas accès à une formation dans l'agriculture, dans la mesure où ils ne répondent pas aux exigences formelles des établissements concernés, le paradoxe est que beaucoup de jeunes diplômés de ces écoles ne travaillent finalement pas dans le secteur, parce qu'ils ont été orientés vers ces écoles par le système éducatif et/ou qu'ils désirent retourner dans leur localité d'origine. Dans de nombreux cas, ces étudiants n'appliqueront pas directement au secteur agricole les compétences qui leur ont été enseignées dans les établissements et institutions techniques. De plus, la formation dispensée aux étudiants en agriculture s'adresse à des emplois dans de grandes exploitations agricoles mécanisées. Ce type d'exploitation n'est toutefois pas très répandu au Maroc ; par conséquent, la demande en professionnels agricoles spécialisés est limitée.

L'accès au financement a également été cité comme une entrave majeure à la création d'entreprises agricoles. La Figure 2.7 indique que 90 % des jeunes intéressés par la création d'entreprises agricoles ont cité l'accès limité au financement comme une contrainte importante ; quelques 50 % ont également mentionné la contrainte de l'accès au foncier. Parmi les étudiants des écoles d'agriculture qui prévoyaient monter leur projet d'exploitation agricole individuel après leurs études, aucun ne pense pouvoir être considéré comme solvable. De leur point de vue, les économies personnelles ou la vente de biens

familiaux sont les seules sources concevables de capitaux. Les étudiants, qui ont indiqué détenir soit des terres soit un capital pour démarrer leurs projets, se considèrent plus chanceux que leurs camarades.

Les jeunes du secteur agricole demandent souvent d'avoir plus accès aux possibilités de renforcement des compétences. Avec un taux d'analphabétisme avoisinant les 80 % chez les adultes entre 35 et 49 ans des zones rurales en 2004 (selon les données du recensement), la génération des plus âgés, qui contrôle l'utilisation des terres familiales, a toujours une compréhension limitée de l'utilité d'une éducation formelle dans l'agriculture.[51] C'est la raison pour laquelle les jeunes qui ont acquis des connaissances spécialisées dans les techniques agricoles ou l'élevage du bétail ont expliqué qu'il leur sera pratiquement impossible de vendre leurs services à des fermes locales car les agriculteurs ne se fient qu'à leur propre expérience traditionnelle. Même dans un contexte d'exploitation familiale, la capacité des jeunes à appliquer de nouvelles technologies et connaissances est entravée par la méfiance de leurs parents vis-à-vis de leurs capacités et leur scepticisme vis-à-vis des innovations. Fait intéressant, l'expérience d'un projet pilote financé par un bailleur de fonds suggère que les jeunes formés aux techniques agricoles peuvent obtenir des résultats meilleurs que ceux de leurs pères (ceci étant, les occasions de démontrer l'utilité des connaissances nouvellement acquises dans des fermes familiales devraient également être explorées par de tels programmes). [52]

2.7 DEFIS POSES AUX JEUNES HANDICAPES SUR LE MARCHE DU TRAVAIL

Plus de 5% de la population marocaine (plus d'un million et demi de personnes) souffre de handicap, et moins d'un tiers des enfants handicapés entre 5 et 15 ans vont à l'école (un taux trois fois inférieur à celui des enfants non handicapés). Sur 56 % des personnes handicapées en âge de travailler entre 16 et 60 (une ventilation spécifique aux jeunes n'est pas disponible), seuls 12 % ont un emploi ou une activité économique[53]. De même, le recensement général de 2004 de la population et du logement, utilisant la définition du handicap de l'OMS, a révélé que le problème du handicap touche une famille marocaine sur quatre et que 78% des enfants handicapés (4-18 ans) ne sont pas scolarisés.

Le Ministère du Développement Social de la Famille et de la Solidarité, a récemment pris plusieurs mesures pour faciliter l'intégration professionnelle des personnes à besoins spécifiques et un meilleur accès des personnes handicapées au marché du travail. Malgré les efforts entrepris par plusieurs gouvernements successifs, l'intégration professionnelle de ces personnes à besoins spécifiques, se heurte

[51] Haut Commissariat au Plan, Recensement Général de la Population et de l'Habitat, 2004.

52 Le projet ciblait d'anciens participants à un programme de formation technique de deux mois sur l'irrigation au goutte à goutte. Ces courts programmes de formation ciblent généralement les jeunes fermiers avec un faible niveau d'éducation primaire. L'une des principales contraintes à laquelle sont confrontés les jeunes ruraux est leur impossibilité à accéder au foncier. Moins de la moitié des jeunes participants au projet ont pu convaincre leurs pères de leur confier quelques lopins de terres familiales dans le cadre d'un accord de partage des bénéfices conclu verbalement, ce qui était une condition préalable à la participation. Les jeunes qui ont réussi à convaincre leurs pères ont reçu les fournitures requises pour l'irrigation et la culture de l'Agence de Coopération Internationale japonaise (JICA), après la signature d'un contrat avec les services locaux de vulgarisation agricole et acceptation de visites régulières de ses équipes techniques. Le projet consistait dans les phases suivantes : faciliter la planification des projets en petits groupes, l'octroi d'une aide et la conclusion d'un accord de partage des bénéfices avec les parents en échange de l'utilisation des terres, l'installation de l'équipement subventionné par la JICA et la supervision de l'ensemble par l'équipe du centre de vulgarisation agricole.

[53] Enquête Nationale sur le Handicap, Royaume du Maroc, Secrétariat d'état chargé de la Famille, de l'Enfance et des Personnes Handicapées, Avril 2005.

toujours à des obstacles. L'enquête sur la situation des personnes handicapées réalisée en 2004 par le Secrétariat d'Etat à la Famille, les Enfants et Personnes handicapées, révèle que 10,1% seulement des personnes handicapées sont actives dans un domaine particulier.

Selon les données du Ministère du Développement Social, de la Famille et de la Solidarité, les actifs sans emploi représentent 13% du total des personnes handicapées et 15,6% de la tranche d'âge de 15 à 60 ans. S'agissant du pourcentage de personnes handicapées en âge d'être actives, mais exclues du marché du travail, il s'élève à 55,2 %. « Cette situation est essentiellement due à une série de préjugés encore très répandus dans la société marocaine à l'encontre des personnes handicapées » selon les représentants du Ministère. Des mesures de sensibilisation, d'information, de solidarité ont été prises, mais elles restent insuffisantes. Aujourd'hui, les autorités marocaines s'appuient sur le secteur privé pour faire la différence. En effet, certaines centrales d'appel ont pris l'initiative d'ouvrir leurs portes aux personnes aux besoins spécifiques, même si l'impact de cette initiative reste très limité. Les débats des groupes de discussion ont été menés avec des jeunes filles non voyantes et des jeunes garçons handicapés moteurs, dans la région du Souss-Massa Draa à Casablanca.

Les jeunes handicapés veulent avoir les moyens d'accéder à l'autonomie grâce à un emploi et tendent à faire preuve d'une grande adaptabilité en termes d'emplois qu'ils sont prêts à accepter. Les jeunes handicapés parlent des problèmes du marché du travail de la même manière que les participants d'autres groupes de discussion. Les discussions et commentaires de ces jeunes montrent une volonté énorme de devenir autonomes. Pourtant, leurs histoires individuelles mettent en exergue un schéma récurrent de discriminations et d'obstacles. Avant tout, ces jeunes ont le sentiment que leur handicap est perçu comme une entrave permanente à l'emploi, plutôt qu'un facteur qui ne requiert qu'un environnement adapté avec des services d'appui solides.

« La jeunesse est une bonne phase de vie pour les autres, mais pas pour nous. Pour nous, elle est difficile. Nous avons besoin du soutien et de l'aide de la société. Nous sommes confrontés à de nombreux problèmes. Le premier problème est le regard des gens lorsque nous sortons. Ils vous méprisent. Ils vous évitent. Même les membres de votre famille ne peuvent vous regarder. C'est comme si la société nous détestait.

Nous avons besoins de quelques associations pour nous aider à trouver un emploi. Il est même difficile de s'inscrire dans un centre de formation. Ils nous voient handicapés et pensent que nous ne sommes pas normaux. J'ai dû insister pour entrer dans un centre de formation professionnelle pour jeunes. Tout d'abord, on m'a refusé sous prétexte de mon handicap, mais finalement j'ai pu m'inscrire et j'ai eu les meilleures notes. J'ai pu prouver au directeur et aux enseignants que j'étais normal, tout comme les autres et même mieux. »

Jeune homme,
Centre pour handicapés, région de Fès

Les jeunes handicapés qui ont participé aux débats des groupes de discussion ont le sentiment que la discrimination sur le lieu de travail et dans les établissements d'enseignement, les empêchent d'accomplir même les activités qu'ils pourraient gérer indépendamment, avec quelques ajustements de l'environnement. De plus, ces jeunes pensent que leurs handicaps physiques les marginalisent et les excluent du marché du travail et de la société encore plus, compte tenu du nombre important de jeunes travailleurs qualifiés sans emploi. Ceci étant, comparé aux autres groupes de jeunes, les participants handicapés sont moins exigeants en termes d'emplois qu'ils sont prêts à accepter, à conditions toutefois que leur dignité soit protégée et qu'ils soient rémunérés « de manière équitable ».

Deux contraintes supplémentaires ont été mises en exergue par les jeunes handicapés : le transport entre le domicile et le lieu de travail ainsi que l'accès à un enseignement et au développement de leurs compétences appropriés. Un groupe de jeunes femmes handicapées, par exemple, s'est dit convaincu que si elles avaient le même niveau d'instruction que leurs pairs (le baccalauréat ou la connaissance de la langue française, par exemple), elles pourraient trouver un emploi dans une centrale d'appel ou en tant que dactylographes. Ces jeunes femmes sont toutefois fermement persuadées que les structures d'appui à l'apprentissage des jeunes handicapés, ou tout simplement la promotion de leur intégration dans le système d'éducation classique, restent sous-développées.

2.8 PARTICIPATION DES JEUNES DANS LES ASSOCIATIONS

La société civile marocaine est l'une des plus présentes dans la région du Maghreb et les jeunes ont le sentiment que les associations et Maisons de Jeunes peuvent faciliter plusieurs dimensions de leur intégration sociale et les aider à éviter les conséquences néfastes de l'oisiveté et du désengagement. Bien que les données sur la participation des jeunes soient limitées dans la région MENA, il est clair que les jeunes attendent beaucoup de la participation à la fois au niveau civique et communautaire dans leurs sociétés. La présente étude l'atteste pour la jeunesse marocaine, sachant que les entretiens menés ont également fait ressortir des politiques et programmes susceptibles de contribuer à ce que ces attentes soient satisfaites.

> *« Pour se construire une bonne vie, nous avons besoin d'un mentor pour nous guider. »*
>
> ***Jeunes femmes et hommes instruits, MJ Agadir, Région de Sous Massa Draa***

Les discussions ont révélé un vif intérêt pour l'engagement civique et jeté la lumière sur la prise de conscience et les perceptions par rapport aux associations de jeunes. Les jeunes participants ont exprimé leur préoccupation que peu d'associations proposent des formations professionnelles et des cours techniques et de développement des compétences susceptibles de promouvoir leur participation civique tout en augmentant leur employabilité et en les soutenant lors de leur transition vers la vie active. Les entretiens étaient centrés sur la manière dont les associations communautaires, y compris les associations culturelles, les centres de loisirs pour jeunes et les clubs de jeunes, peuvent améliorer leurs relations avec les jeunes. Elles ont exploré les rôles et limites de ces associations par rapport à l'emploi des jeunes et au développement des compétences, la qualité et la pertinence des activités et services proposés par les maisons de jeunes, ainsi que l'engagement des jeunes et leur confiance dans les associations communautaires.

2.9 COMMENT LES JEUNES PERÇOIVENT LE ROLE DES ASSOCIATIONS

Les jeunes ont suggéré que les associations et Maisons de Jeunes peuvent leur fournir un encadrement et une formation et les informer des dangers des drogues et de la criminalité. A la lumière de l'épidémie du chômage des jeunes et de l'inactivité qui en découle, les jeunes se sont dits convaincus que les associations peuvent proposer une utilisation structurée du temps libre ; ils pourraient participer, s'exprimer et faire montre de leurs compétences─ ce qui contribuerait à prévenir des comportements à risque (à savoir, l'usage de drogues et d'alcool, le vol, la prostitution, etc.). « Sortir du droit chemin », telle était la crainte récurrente exprimée par les jeunes défavorisés. Ces associations pourraient aussi jouer un rôle précieux en proposant des possibilités d'apprentissage, au travers de cours

d'alphabétisation, de langues étrangères et de cours particuliers, ainsi que des outils de préparation et de recherche d'emploi.

Les étudiants participants estiment que l'encadrement, le développement des compétences et la formation professionnelle ne doivent pas être limités au système éducatif. De plus, les participantes étaient d'avis que le soutien pédagogique et professionnel doit inclure un aspect spécial axé sur le développement des jeunes femmes. Elles se sont notamment dites intéressées par des possibilités de rencontrer des jeunes d'autres régions pour réduire leur isolement social et géographique.

> *« Isolé, le jeune est une victime. Mais s'il s'inscrit dans une association, il reçoit de l'aide et il est plus respecté par sa famille et les autres. »*
>
> ***Jeunes femmes et hommes instruits, MJ, Région de Sous Massa Draa***

Les participants aux groupes de discussion issus de milieux ruraux et urbains ont suggéré que le nombre de jeunes adhérents aux organisations augmente, indiquant que **ces associations deviennent de plus en plus importantes dans la vie des jeunes.** En effet, environ la moitié des participants aux groupes de discussion a fait état d'un intérêt accru dans les associations axées sur les jeunes. Ceci étant, il convient de noter qu'en suréchantillonnant les jeunes fréquentant les maisons de jeunes, les groupes de discussion de l'étude qualitative n'étaient pas pleinement représentatifs de la jeunesse marocaine. Les données quantitatives de ce rapport suggèrent une faible participation des jeunes aux associations de jeunes en général et ne permettent pas de voir si elle est en hausse.

Les jeunes sont généralement informés de l'existence des associations de jeunes au Maroc, mais ils ont la perception qu'elles ne traitent pas correctement leurs intérêts et priorités. Le manque de ressources, les faibles capacités à développer des contenus et l'insuffisance de la communication avec les jeunes sont les principales raisons citées pour expliquer cette situation. De nombreux jeunes moins instruits et adolescents ne sont pas informés des activités de ces associations. Ceux qui ont été interrogés dans la région rurale de Guigou (région de Fès), par exemple, ont indiqué que plus de 30 associations existent, mais qu'elles manquent de ressources et de capacités et que leurs activités ne sont pas ciblées.

D'autres participants vivant dans des dortoirs pour étudiants (Dar Attaliba) à Séfrou (région de Fès) ont eux aussi souligné l'importance des associations disposant de canaux de communication efficaces avec les jeunes et des activités plus axées sur les jeunes. La plupart sont d'avis que les activités proposées par les associations existantes leur semblent souvent inadaptées et que le personnel de ces associations n'est pas qualifié pour assurer leur facilitation. Cette observation rejoint ce que les jeunes ont déclaré en termes de manque de connaissance et/ou d'affiliation aux associations de jeunes, même s'ils participent à leurs activités. De la même manière, les jeunes sont d'avis qu'actuellement, les associations dépendent fortement de bénévoles (ce qui signifie des investissements importants dans le recrutement et la formation) et qu'elles ont des taux de rotation élevés. A leurs yeux, il serait nécessaire de renforcer le personnel à temps plein ou à temps partiel, comme les formateurs et les gestionnaires, en vue de fournir des services de meilleure qualité.

Les participants ont demandé que les organisations de jeunes actives soient soutenues de manière ciblée, suggérant des problèmes d'organisation répandus. Selon un jeune interrogé, membre de la maison de jeunes de la région du nord de Tanger, la ville de Chefchaouen abrite plus de 200 associations, dont seules 8 sont actives. Bien qu'il soit difficile de définir concrètement le terme « actif », les jeunes

perçoivent les associations culturelles et MJ qui proposent des activités sportives et de loisirs comme étant les plus actives. En revanche, les associations perçues comme ayant des liens politiques avec les autorités locales ou des bailleurs de fonds internationaux ne sont généralement pas considérées comme crédibles par les jeunes interrogés. Certains participants ont déclaré que ces associations n'existent que dans le but d'enrichir quelques rares élus, et non pas comme un véhicule destiné à améliorer la vie des jeunes et/ou de leurs communautés.

Mais les organisations en place sont également sources d'espoir et de confiance. Les participants d'un groupe composé de jeunes impliqués dans une association œuvrant en faveur de jeunes handicapés ont exprimé une opinion très positive sur leur association, indiquant qu'elle redonnait espoir à ses membres. Dans la mesure où les personnes handicapées sont souvent confrontées à l'isolement, ces associations jouent à leurs yeux un rôle crucial, car elles permettent aux membres de ces groupes vulnérables de se réunir. De plus, les jeunes se font des amis et apprennent de nouvelles compétences. Malheureusement, très peu d'associations servent précisément les besoins de ces populations vulnérables et la plupart d'entre elles, ainsi que leurs activités, ne sont pas accessibles aux jeunes handicapés.

2.10 LE ROLE DES ONG DANS L'EMPLOI DES JEUNES ET LE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES

De nombreux jeunes estiment que les ONG peuvent faciliter leur intégration économique grâce à des activités génératrices de revenus, lesquelles à leur tour, facilitent l'intégration sociale. En fait, les associations dirigées par des ONG servent souvent de centres de formation et de développement des compétences des jeunes. Elles préparent principalement les jeunes à la recherche d'un emploi en leur proposant des cours de formation et des stages. Certains participants considèrent ces associations comme ayant le potentiel de devenir la première source de formation sur la préparation à la vie active, d'emploi, de conseil et de placement. Ils ont également formulé des propositions d'amélioration. Exemple : un des jeunes interrogés dans une Dar Al Mouaten (maison du citoyen) de Casablanca a proposé de créer des partenariats entre des associations et des entreprises pour renforcer le type d'acquisition de compétences et de formations nécessaires afin de répondre aux défis du marché du travail. D'autres participants ont indiqué que les ONG devaient cibler tout particulièrement la formation des jeunes dans la communication ou le plaidoyer. D'aucuns ont déclaré que les possibilités de formation professionnelle devaient être accrues. Les participants ont également estimé qu'il fallait éviter de dépendre de bénévoles, et payer des jeunes pour qu'ils accomplissent des tâches spécifiques - et assument des postes potentiels – au sein des associations. En d'autres termes, les associations pourraient, elles-mêmes offrir

« L'être humain est né pour travailler, pour participer à la vie active de la société. Les jeunes étudient pour atteindre un certain niveau d'instruction, obtenir un diplôme et, au bout du compte, ils ne trouvent pas d'emploi. Les jeunes doivent obtenir de l'aide et un soutien. Ils doivent trouver un emploi. »

Jeune homme, MJ
Région de Fès

« Aujourd'hui chacun peut créer une association et présenter avec le soutien d'amis au sein de l'administration des projets à l'INDH. Je connais personnellement des associations qui n'existent que sur le papier et qui perçoivent des aides. Ces associations fictives sont souvent dirigées par un président ou un membre du bureau et ne veulent pas intégrer des jeunes plus éduqués qui pourraient fourrer le nez dans leurs affaires. »

Jeune diplômée-chômeuse,
Région de Tanger-Tétouan

des emplois aux jeunes.

Cependant, les jeunes ont déclaré qu'à leurs yeux, les associations ne font *pas* tout ce qu'elles peuvent pour eux, surtout dans le domaine du développement des compétences. De nombreux participants aux groupes de discussion se sont dits mécontents du fait que les associations ne ciblent pas expressément les jeunes ou les sans-emploi. En outre, même lorsque les associations sont considérées comme fournissant d'importantes compétences les préparant à l'emploi, aucun emploi n'est disponible, selon de nombreux participants. De plus, certains intervenants dans les groupes de discussion considèrent de manière plutôt paradoxale le chômage comme une barrière à la participation des jeunes dans les associations. Les jeunes hommes et femmes estiment ne pas pouvoir se concentrer sur des activités de loisirs organisées et des associations tant qu'ils n'ont pas réglé leur priorité dans la vie, à savoir trouver un emploi stable.

Autres activités

En plus des services pour l'emploi et le développement des compétences, les jeunes souhaiteraient que ces organisations proposent des activités structurées, pertinentes, récréatives et dirigées par des jeunes, qui tiennent compte de leurs intérêts en matière de loisirs. Les jeunes pensent que les clubs et associations communautaires peuvent jouer un rôle important dans la réduction de leur manque d'engagement social et de leur isolement, surtout dans le cas des jeunes chômeurs et des jeunes en âge d'être scolarisés, mais qui ne vont pas à l'école. En conséquence, ils ont estimé que les ONG locales doivent continuer à proposer des activités de loisir, aux côtés d'activités plus axées sur des objectifs ou sur l'emploi. Les activités les plus souvent citées comme étant utiles par les participants aux groupes de discussion comprennent les sports, les arts et la culture, ainsi que les possibilités d'apprentissage (par exemple, la langue française, l'alphabétisation).

Les associations sportives et culturelles (c'est-à-dire celles qui s'impliquent dans le théâtre et la musique) sont considérées comme les plus actives et les plus bénéfiques pour les jeunes et ont suscité l'intérêt de nombreux participants. L'étude quantitative a également fait ressortir un intérêt fort pour les sports chez les jeunes marocains, avec un tiers des jeunes hommes et un cinquième des jeunes femmes ayant récemment participé à des activités sportives. Certains ont indiqué être intéressés par des ONG proposant ou arrangeant l'encadrement de jeunes désireux de poursuivre une carrière dans des domaines non traditionnels, comme le sport (par exemple, le football) ou les arts. Quelques participants ont souligné que certaines ONG accordaient une priorité indue à la construction d'infrastructures bénéficiant certes à toute la communauté (comme les mosquées) mais n'ayant pas vraiment d'utilité directe pour eux. De nombreux jeunes ont ainsi suggéré que les ONG proposent davantage d'activités récréatives et pédagogiques dans les quartiers pauvres et améliorent l'infrastructure des installations existantes.

2.11 PARTICIPATION DES JEUNES DANS LES ASSOCIATIONS

Dans d'autres pays de la région MENA, la participation des jeunes dans les associations de la société civile semble assez faible. A titre d'exemple, seuls 3,7 % des jeunes interrogés en Tunisie en

2000 ont indiqué être membres d'organisations de la société civile.[54] Une enquête de 2009 effectuée par le Conseil national de la population en Egypte a fait ressortir que seulement 2 % des jeunes de 10 à 29 ans participaient à des bénévolats, le taux de participation le plus élevé (3,2 %) étant observé chez les 18 à 24 ans.[55]

Figure 2.8 Participation associative des jeunes, Maroc, 2000

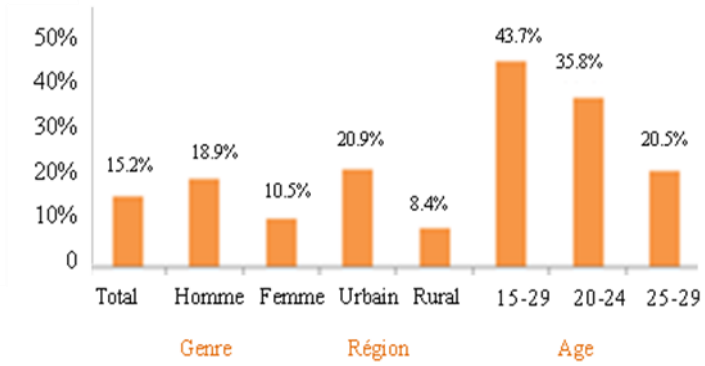

Source : MJS « Consultation Nationale sur les jeunes »

L'enquête EMJM de 2009–2010 brosse un tableau similaire de la faible participation des jeunes dans les associations de la société civile. Cette enquête quantitative a demandé aux jeunes s'ils participent à des associations civiles particulières (par exemple, les Maisons de Jeunes) et les a interrogés sur leur accès à un menu d'activités récréatives et sociales. En se fondant sur leurs réponses et schémas d'utilisation du temps, la participation des jeunes dans les associations de la société civile apparaît, en effet, faible dans le pays. Exemple : moins d'1% de jeunes ont indiqué avoir fait du bénévolat pendant au moins deux derniers mois.[56]

Les enquêtes précédemment réalisées au Maroc dressaient un tableau plus positif. Exemple : selon une enquête nationale sur la jeunesse marocaine de 2000, 15,2 % des jeunes avaient indiqué être impliqués dans une association (cf. figure 2.8 ci-dessus), avec un taux de participation remarquablement élevé de presque 44 % chez les 15 à 19 ans.

[54] Fathi Belhaj Yahya, 2008, "*Ash shabab at Tunisi wa ad Din* (Jeunesse tunisienne et religion)," dans "*Al musharaka as siyassia wa ash shabbab fi al 'alam al 'Arabi* (Participation politique et jeunes dans le monde arabe)," ed. Ghanim, Jardini, & Rania, Centre d'études Libanaises, Londres, Royaume-Uni.
[55] Conseil national de la population, 2010, « *Survey of Young People in Egypt: Preliminary Report*» [enquête sur les jeunes en Egypte : rapport préliminaire], Conseil national de la population, Le Caire, http://www.popcouncil.org/pdfs/2010PGY_SYPEPrelimReport.pdf (March 29, 2011).
[56] Il est difficile de savoir si ces faibles taux de réponse sont déterminés par le seuil de participation fixé à deux mois.

Encadré 2.4 Une vie réussie : un jeune homme raconte son expérience associative

« La création de l'association en 2002 a certainement été le premier facteur le plus déterminant dans mon évolution personnelle. C'était une action décisive, dont l'objectif premier était d'aider les jeunes de mon quartier qui avaient les mêmes problèmes que moi. Les procédures administratives n'étaient pas trop compliquées et nous avons bénéficié de l'aide d'une association française qui travaillait dans le même domaine. Au début, mes parents étaient totalement contre ce projet, mais ils ont finalement compris que cette association apportait beaucoup de bonnes choses aux enfants du quartier ; j'étais sérieux et l'association a vu le jour. Les autorités locales ont fourni des aides à l'association— environ 5.000 € par an. L'autre facteur crucial était de trouver un emploi. J'ai le baccalauréat et j'ai fréquenté l'université pendant deux ans. Je n'ai pas pu poursuivre mes études parce que l'université était très loin de mon domicile et le transport trop cher pour nous. J'ai donc obtenu un diplôme en informatique, mais je n'ai pas pu trouver de travail, même avec ce diplôme. J'ai finalement trouvé petit boulot dans une centrale d'appel qui me payait 250€ (2500 Dh) par mois. En 2007, j'ai quitté la centrale d'appel et contacté une fondation spécialisée dans l'emploi des jeunes, grâce à une association de quartier dans laquelle j'ai travaillé comme bénévole. J'ai envoyé mon CV à cette fondation et deux semaines plus tard, ils m'ont appelé pour un entretien. J'ai été admis pour une formation de trois semaines, ensuite ils m'ont aidé à trouver des employeurs potentiels et à me préparer à des entretiens, y compris des jeux de rôles, le tout gratuitement. J'ai finalement trouvé un emploi basé sur mes compétences avec un salaire de 300 € (3.000 DH) par mois. Le fait d'avoir un emploi qui fait appel à mes compétences et qui est relativement bien payé me permettra d'atteindre un objectif dans ma vie, à savoir l'achat d'un appartement pour mes parents, qui vivent encore dans un logement exigu. Après cela, je compte retourner sur les bancs de l'école pour apprendre l'anglais. »

Mohammad, entrepreneur social, 25 ans, Casablanca

Dans les régions connues pour leur plus forte tradition de militantisme de la société civile (par exemple, Souss Massa-Draa et le Sud), un tiers des jeunes a indiqué participer à des activités d'ONG, ce qui équivaut au double de la moyenne nationale.[57] Les taux de participation des jeunes hommes sont pratiquement deux fois plus élevés que ceux des jeunes femmes et ceux des jeunes urbains deux fois plus élevés que ceux des jeunes ruraux. Dans une étude récente, menée en 2007 auprès de 1.139 jeunes de 13 à 25 ans, 20 % ont déclaré être engagés dans des associations (par exemple, des organisations liées au développement communautaire et aux droits de l'homme), ce qui suggère une tendance à la hausse des taux de participation.[58] Il convient toutefois de noter que cette enquête n'était pas basée sur un échantillon représentatif national choisi au hasard, comme dans le cas de l'EMJM 2009–2010.

La société civile pourrait faire davantage pour promouvoir la participation des jeunes dans les associations. Exemple : les débats au sein des groupes de discussion suggèrent que compte tenu du fait que le rôle des associations est de développer les compétences vitales et les réseaux sociaux des jeunes, les activités doivent être mieux planifiées et programmés de manière à attirer les jeunes gens et à leur permettre de participer selon des horaires qui leur conviennent c'est-à-dire hors de leur emploi du temps scolaire ou professionnel. De même, il est important de traiter quelques barrières existantes à la participation des jeunes, notamment en ce qui concerne les filles, les jeunes ruraux et les jeunes travailleurs des quartiers pauvres (qui manquent souvent de temps et de la capacité à payer les frais requis pour participer à des activités). Les jeunes ont également identifié le besoin d'associations créées exclusivement pour les jeunes, lesquelles transmettraient leurs idées et opinions aux autorités locales. L'encadré 2.4 met en évidence la valeur ajoutée de l'engagement civique dans une association communautaire d'un jeune ouvrier d'un quartier pauvre de Casablanca ; la participation de ce jeune

[57] Ministère de la Jeunesse et des Sports, 2001, « *Consultation nationale sur les jeunes.* »
[58] R. Afilal, 2007, « *L'analyse de la situation de participation des adolescents et des jeunes dans les différents mécanismes de la participation* » UNICEF, Rabat.

homme lui a ouvert des perspectives nouvelles en termes de développement des compétences et de génération de revenus plus élevés.

2.12 RISQUES DE DECROCHAGE SCOLAIRE, DE CHOMAGE ET DE DECOURAGEMENT

Le décrochage scolaire, le chômage, le sous-emploi et l'absence de structures de soutien qui facilitent la participation sociale, sont autant de facteurs qui contribuent à l'oisiveté chez les jeunes et les conduisent souvent à tomber dans des comportements à haut risque. L'étude quantitative a également fait ressortir que les jeunes marocains consacrent un temps considérable à ne rien faire. Les jeunes sans emploi et les travailleurs découragés y sont encore plus vulnérables.

« Les filles, comme les garçons, risquent de sombrer dans la délinquance : prostitution pour les filles et drogues pour les garçons. »

Jeune lycéenne
MJ Souss Massa-Draa

Les conséquences sociales du manque d'emploi pour les jeunes ont été amplement débattues dans les groupes de discussion. Des jeunes vivant dans les orphelinats de l'Etat (Dar Attfal) ont affirmé que le chômage augmentait la vulnérabilité des jeunes à « fréquenter les mauvais cercles », débouchant sur des comportements à risque, y compris la consommation et le trafic de drogues, la contrebande, la prostitution et la migration clandestine. Plus de la moitié des groupes de discussion dans les quatre régions partagent cette opinion, y compris des jeunes de parcours différents (à savoir, ceux qui ont fréquenté l'école secondaire et les Maisons de Jeunes et ceux qui ne les ont pas fréquentés). L'émigration clandestine est identifiée par de nombreux participants comme une conséquence négative du manque de possibilité d'être des adultes indépendants.

La plupart des participants ont décrit la consommation de drogues comme une issue indésirable et humiliante pour les jeunes, associée à une oisiveté accrue et au chômage. Cette observation est similaire à celle d'un récent rapport d'USAID sur les jeunes défavorisés des périphéries urbaines au Maroc, qui a révélé que la consommation de drogues est la conséquence d'une exposition répétée aux barrières à l'entrée sur le marché de l'emploi, l'exploitation, les pressions familiales pour trouver un emploi, l'absence de pistes claires vers de meilleures possibilités de revenus, et la vulnérabilité à la pauvreté.[59] Les débats en groupes de discussion menés pour la présente étude suggèrent que l'exposition de jeunes vulnérables à de tels risques est répandue. Il est à noter que si l'usage de drogues chez les jeunes hommes a été cité le plus fréquemment comme un comportement à haut risque, le comportement à risque le plus communément cité pour les femmes qui n'arrivaient pas à trouver d'emploi est la prostitution. C'est ce qui a été indiqué, au moins indirectement, dans dix groupes de discussion sur les trente. Les jeunes femmes ont aussi fréquemment exprimé leur préoccupation vis-à-vis de la disponibilité et de la consommation de drogues chez les jeunes marocains,

« Bien sûr que la religion peut régler les problèmes des jeunes parce qu'elle nous montre la bonne direction et nous donne d'excellents conseils. La religion interdit, par exemple, l'alcool, le tabac, les drogues et la prostitution. Si tous les jeunes suivaient ses recommandations, la société serait propre, pacifique et saine. »

Jeune femme,
DAM, région de Fès-Boulemane

[59] EDC, 2007, « Évaluation transsectorielle des jeunes au Maroc »

surtout chez les jeunes hommes. Une participante s'est dite préoccupée par l'effet que peuvent avoir ces drogues sur la fiabilité des jeunes hommes et, par conséquent, les difficultés que peuvent avoir les jeunes femmes à trouver des époux acceptables.

Un facteur confondant est que, bien que les jeunes gens qui quittent l'école prématurément soient particulièrement à risque, les écoles sont les endroits où les jeunes entrent pour la première fois en contact avec les drogues. Les jeunes qui ont exprimé leurs préoccupations par rapport à la consommation des drogues n'ont pas mentionné les risques juridiques pouvant être associés à la consommation de drogues et ont rarement cité l'existence d'initiatives publiques destinées à réduire l'accès aux drogues et leur disponibilité.

"Je me considère tout d'abord comme une musulmane car rien de bon ne peut advenir sans notre foi musulmane. Je suis une jeune femme musulmane et pratique ma religion pour me construire un bel avenir. La religion m'aide à faire les bons choix, c'est pour cela que je me considère comme une musulmane et que je suis fière de l'être."

Jeune femme,
DT, région de Casablanca

2.13 FACTEURS PROTECTEURS VISANT À REDUIRE LES COMPORTEMENTS A RISQUE

Selon les participants des groupes de discussion, la vulnérabilité à la consommation de drogues peut être évitée grâce à des emplois et un engagement civique, susceptibles de restaurer la confiance en soi des jeunes et d'accroître leur capacité à constituer une famille. Les jeunes pensent qu'en l'absence de moyens crédibles pour arriver à un sens d'accomplissement, l'usage des drogues est un moyen d'échapper à la réalité.

Il convient de noter que les jeunes des centres de formation professionnelle et les jeunes instruits ont souligné la nécessité d'investir dans les compétences et la formation professionnelle pour prévenir les comportements à haut risque. De la même manière, dans les groupes de discussion, les jeunes des Maisons de Jeunes ont fait état du rôle positif des services facilitant l'accès aux emplois, tout en affirmant que les possibilités de pratiquer des sports et des activités récréatives étaient un moyen important de stimuler les jeunes et les éloigner de comportements nuisibles.

« Lorsque je me sens triste et déprimé, je rends visite à un homme sage qui parle de religion. »

Jeune vendeur des rues,
Premier cycle du secondaire,
Région de Casablanca

Les participants aux groupes de discussion ont suggéré que les associations et institutions publiques s'occupent des comportements à risque chez les jeunes, y compris la toxicomanie, dans la mesure où la plupart des jeunes ne sombrent pas délibérément dans la dépendance et se féliciteraient d'une plus grande aide pour venir à bout de ce problème. Exemple : plusieurs jeunes d'un centre de redressement pour mineurs ont indiqué que l'un des principaux avantages d'être dans ce centre est qu'ils y sont relativement protégés des dangers de la rue, en premier lieu des drogues. De plus, les participants ont identifié le besoin d'avoir des modèles de rôles, qui peuvent les conseiller. La promotion de programmes de mentorat encouragerait les jeunes à faire des choix de vie saine. Les mentors pourraient se pencher sur les besoins sociaux, les objectifs éducatifs et de carrière, aidant ainsi à briser le cercle vicieux du chômage, de la désaffection et des comportements à risque.

Les jeunes ont souligné que la famille et la religion, en seconde position, étaient les facteurs qui les protégeaient le plus et qui guidaient leur comportement. La pratique religieuse et le message religieux de l'Islam semblent être très importants, surtout pour les jeunes issus de milieux défavorisés. Les femmes ont, par exemple, discuté du rôle de la religion pour leur permettre de rester centrées sur des comportements positifs et éviter la prostitution. Dans les groupes de jeunes travailleurs, la religion est la principale source de force pour résister aux drogues et gérer les périls liés au travail dans les rues.

Mis à part son rôle en tant que source d'orientation morale, la religion est également perçue comme aidant les jeunes à surmonter leur manque de confiance en eux et leurs incertitudes par rapport à l'avenir. Surtout pour les jeunes à faible statut social, comme les vendeurs de rues (qui font état d'humiliations quotidiennes sur le lieu de travail), le message de la religion devient un moyen important pour restaurer leur dignité et garder espoir dans l'avenir.

2.14 REMARQUES FINALES

L'étude qualitative a révélé que les jeunes au Maroc sont très conscients des défis auxquels ils sont confrontés sur le marché du travail et qu'ils ont des idées concrètes pour améliorer leurs situations. Même si les jeunes défavorisés sont surreprésentés dans les groupes de discussion, bon nombre de leurs points de vue sont partagés par des jeunes de tous les milieux socioéconomiques. Avant tout, les jeunes marocains restent, pour la plupart, investis d'attentes et de rôles sociaux traditionnels, même s'il est extrêmement difficile de les satisfaire au regard des mutations économiques et sociales rapides. Les parents et la famille sont toujours considérés comme la source la plus importante en termes de conseils éducatifs et en matière de choix de carrière ; pourtant le fossé générationnel signifie que la plupart des parents —surtout dans les ménages à faibles revenus et les ménages ruraux — sont incapables d'orienter de manière compétente leurs enfants dans de telles décisions. Les jeunes font, par conséquent, état de la nécessité d'obtenir des informations publiques de meilleure qualité sur les débouchés qu'offrent les différentes voies de formation et filières professionnelles.

Malgré un chômage étendu, on attend toujours des jeunes hommes qu'ils deviennent soutien de famille et gagnent suffisamment pour subvenir aux besoins de leurs familles et parents. Les jeunes, hommes et femmes confondus, conviennent que les hommes sont plus désavantagés sur le marché de l'emploi, non pas parce que la situation y est plus défavorable pour eux, mais parce que les coûts de leur exclusion du marché sont si élevés. Ils concèdent aussi que les jeunes hommes sont en droit d'attendre des salaires plus élevés que les jeunes femmes. Bien que les femmes, notamment celles qui ont fait des études supérieures — soient de plus en plus nombreuses à vouloir travailler, il n'en demeure pas moins socialement acceptable qu'elles restent chez elles. Les jeunes à besoins spécifiques sont toujours confrontés à la discrimination et à des barrières élevées à l'entrée sur le marché de l'emploi. Le chômage de longue durée et les difficultés à trouver un emploi signifient que de nombreux jeunes sont oisifs et souffrent de l'isolement et de frustration. En conséquence, ceux-ci succombent à la toxicomanie et s'adonnent à des comportements à risque (y compris le crime et la prostitution) — des risques que tous les jeunes ne sont pas sans ignorer.

Dans la plupart des groupes de discussion, les participants ont exprimé leur conviction qu'une meilleure éducation et des compétences, tout comme des réseaux personnels et connexions, ont un effet positif sur les débouchés dans tous les secteurs de l'économie : public, privé et informel. Les jeunes des milieux

défavorisés semblent mécontents de la qualité et pertinence du système d'éducation publique et sont fermement convaincus que leurs possibilités sont inférieures à celles des jeunes issus du système d'éducation privé. Ceci étant, les jeunes issus de ménages à faibles revenus sont moins susceptibles de rester au chômage car leurs attentes par rapport au type d'emploi qu'ils acceptent sont moindres. Ces jeunes sont également d'avis que le fait d'avoir fait des études secondaires est très utile sur le marché de l'emploi. La perception selon laquelle le système d'éducation est inapproprié (en d'autres termes, qu'il n'apporte pas aux étudiants les compétences requises par le marché de l'emploi) est répandue chez les jeunes qui fréquentent les Maisons de Jeunes ou des programmes de formation technique. Les propositions formulées par les jeunes pour améliorer leurs possibilités d'accéder au marché de l'emploi comprennent notamment : le fait d'introduire des modules de formation professionnelle, d'apporter une assistance financière et de mettre en place des horaires souples pour les jeunes désireux d'achever leur cycle secondaire ou de poursuivre une formation technique, de stimuler les investissements du gouvernement dans le secteur privé en vue de créer des emplois (surtout au travers de projets de travail indépendant et de microfinance), et le ciblage d'activités d'associations et de maisons de jeunes pour proposer des formations préparant au marché de l'emploi et des formations professionnelles (par exemple, dans les domaines des technologies de l'information, de la langue française, de l'alphabétisation). Les participants aux groupes de discussion des zones rurales et urbaines ont suggéré que l'adhésion des jeunes aux associations communautaires et de jeunes est susceptible d'augmenter dès lors que ces associations gagnent en importance dans la vie de ces jeunes.

Chapitre 3

PROGRAMMES ET SERVICES EN FAVEUR DES JEUNES : UNE ANALYSE INSTITUTIONNELLE

Le Maroc dispose de nombreuses institutions qui offrent aux jeunes un large éventail de services : emploi, possibilités de formation (ex. : formation professionnelle, développement des compétences, développement personnel, alphabétisation de base, travail indépendant, microfinance et leadership), participation communautaire, organisation de camps d'été, sports et activités récréatives. Les constats des chapitres précédents ont montré qu'en fait, les jeunes faisaient, pour la plupart, peu usage de ce types de services, soit parce qu'ils ne sont pas accessibles, soit parce qu'ils ne sont pas considérés comme répondant à leurs besoins.

Dans le cadre des efforts déployés pour la promotion et la coordination du travail dans le domaine des activités en faveur de la jeunesse, le MJS a piloté le développement d'une stratégie nationale intégrée en faveur des jeunes, dans le but de corriger ces défaillances et d'améliorer l'efficience et la qualité des services ciblant les jeunes.[60] Ce chapitre souhaite contribuer à cette stratégie en analysant la qualité et l'extension des programmes de formation et services existants pour les jeunes, d'emploi, de protection sociale et de participation communautaires[61], notamment ceux ciblant les jeunes défavorisés et moins instruits issus de milieux à faibles revenus (cf. annexe 3 pour la liste des programmes analysés). Enfin, le chapitre résume les principaux problèmes auxquels ces institutions sont confrontées dans l'ensemble, et présente une piste stratégique pour aller de l'avant, en recentrant les programmes publics de manière à ce qu'ils répondent plus efficacement aux besoins des jeunes.

Le présent chapitre examine les principaux programmes suivants : (i) les Maisons de Jeunes, les Foyers Féminins, les Centres de Sauvegarde de l'Enfance et le centre national de documentation et d'information pour les jeunes (sous la tutelle du Ministère de la Jeunesse et des Sports) ; (ii) Dar Attfal (Maisons des Enfants), Dar Attalib (la Maison des Etudiants), Dar Al Mouaten (la Maison du Citoyen), les centres de formation professionnelles et le Centre Assadaka (sous la tutelle de l'Entraide Nationale) ; et (iii) les instituts des techniciens spécialisés en agriculture, les instituts techniques agricoles, les centres de formation agricole certifiés, les centre de formation par apprentissage (CFA) et les maisons familiales rurales (sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et des Pêches Maritimes). Enfin, un nombre important de programmes actifs du marché du travail sont passés en revue.

[60] Le Ministère a dirigé le processus d'étude et de consultations pour sa stratégie, signant un accord de partenariat en vue de son élaboration en mars 2009 avec le Ministère de l'Intérieur (*Direction Générale des Collectivités Locales*), le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF), et le Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP). D'autres agences ont rejoint depuis le groupe, dont le Ministère de l'Education Nationale, qui en est devenu membre en 2010. Le MJS a fait appel à Capital Consulting (www.capitalconsulting.ma) pour documenter les diverses étapes d'élaboration de la stratégie.

[61] Le chapitre ne couvre que les programmes des services sociaux en place au Maroc au moment de la collecte des données, début 2010.

3.1 PROGRAMMES DU MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Les programmes en faveur des jeunes du Ministère de la Jeunesse et des Sports, MJS relèvent de trois divisions de la Direction de la Jeunesse, de l'Enfance et des Affaires Féminines.[62] 909 structures dépendent de cette Direction, y compris :

- Les Maisons des Jeunes, MJ, relevant de la division de la Jeunesse ;
- Les Foyers Féminins, FF, relevant de la division des Affaires Féminines ;
- Les Centres de Sauvegarde de l'Enfance, CSE, relevant de la division de l'Enfance;
- Les Centres de Formation Professionnelle, CFP ; relevant de la Division des Affaires Féminines et
- Le Centre National d'Information et de Documentation des Jeunes, CNIDJ

Le tableau 3.1 reprend ces structures par type et par dépenses.

Tableau 3.1: Programmes du MJS, Budget et dépenses, 2009

Programmes MJS	*Centres*	***Coût total****		***Bénéficiaires directs***			***Coût par bénéficiaire***	
		DH	*US$*	*Femmes*	*Hommes*	*Total*	*DH*	*US$*
Maisons des Jeunes Division Jeunesse	479	N/A	N/A	2.275.475	3.413.212	5.688.687**	N/A***	N/A***
Centres de Sauvegarde Division de l'Enfance	20	11.808.000	1.414.132	1.265	4.610	5.875	2.009,8	240,7
Foyers Féminins Division des Affaires Féminines	299	652.500 (à c)	78.156	19.000 (à c)	0	19.000	34,34 (à c)	4,11 (à c)
Centres d'Apprentissage	110	594.400 (à c)	71.197	5.255	0	5.255	113,11 (à c)	13,54 (à c)
Centre de Documentation	1	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
TOTAL	**909**							

Source : Documents du MJS, 2010.
Note : Les montants en dollars ont été arrondis
*1 USD=8.35 MAD, 2009
**Selon les sources du MJS, 5.688.687 jeunes ont participé aux activités des Maisons des Jeunes, dont 60 % sont de jeunes hommes. Toutefois, dans la mesure où elles incluent des participations répétées, il n'est pas possible de calculer le coût unitaire des centres.
N/A: Non disponible
*** Coût par bénéficiaire non calculé en raison de la comptabilisation des bénéficiaires par activité.

Les Maisons des Jeunes, MJ

Les maisons des jeunes constituent un réseau important dédié au développement des jeunes, et arrivent en seconde position après le système scolaire formel.[63] Ces MJ ne sont pas des établissements éducatifs officiels, mais des structures d'apprentissage informel offrant aux jeunes divers services, y

[62] Les autres Directions sont les Sports, le Budget et l'Equipement, les Ressources Humaines.
[63] Source : Direction de la Jeunesse.

compris culturels, éducatifs, sociaux, artistiques, ainsi que des activités sportives.[64] Leur objectif est d'offrir des possibilités pour :

(i) Le développement des jeunes grâce à la sensibilisation et l'encadrement individuels par des animateurs de jeunes dans le cadre de clubs thématiques interactifs (ex. : peinture, sport, théâtre, informatique et lecture) ;

(ii) Le renforcement des capacités et le soutien d'associations de jeunes enregistrées qui répondent aux critères d'admissibilité du MJS ; et

(iii) L'inclusion sociale et la participation — au niveau local, participation de jeunes issus de milieux socioculturels différents dans les activités des MJ.

Ainsi, dans l'ensemble, les MJ offrent diverses prestations visant l'épanouissement et l'encadrement de la jeunesse à travers le travail quotidien des clubs encadrés par le personnel du département portant sur divers domaines artistiques, culturels et sportifs. En parallèle, elles facilitent la fourniture de services par les associations de jeunes aux communautés locales, leur permettant de développer des initiatives dirigées par des jeunes au niveau local, régional et national.

Conformément au règlement interne des MJ, ces établissements sont dirigés par un conseil élu, composé du directeur de la MJ et de représentants des associations de jeunes,[65] avec une supervision des directeurs de MJ, qui sont des fonctionnaires diplômés de l'Institut Royal de Formation des Cadres du MJS et disposant d'une formation pointue dans le domaine de l'animation socioculturelle des jeunes.

Nombre de contraintes limitent l'efficacité des MJ, y compris entre autres les ressources, l'architecture des infrastructures, la dotation en personnel et le contenu des activités.

Maison des Jeunes, Photo MJS

<u>Ressources :</u> Les MJ sont sous-financées. Le gouvernement n'est qu'une source de financement parmi d'autres des maisons de jeunes. Le Ministère de la Jeunesse et des Sports accorde à chaque maison un budget d'exploitation annuel de 3.000 DH.[66] Ainsi que certains financements drainés par le MJS dans le cadre de partenariats basés essentiellement sur l'approche projet. Toutefois le manque de personnel demeure un problème dont souffrent certaines MJ.

<u>Accessibilité et conception des structures</u> : Il y a en moyenne une MJ par 20.888 jeunes de 15 à 35 ans, dont 40% parmi elles dans le monde rural. Certaines architectures des maisons jeunes ne répondent

[64] Apprentissage non formel (ANF) : il fournit aux jeunes, surtout aux plus défavorisés, les compétences techniques et non techniques requises pour faciliter leur entrée sur le marché du travail et encourager leur citoyenneté active. L'ANF est un processus volontaire, intentionnel et dirigé par des jeunes, qui intervient en dehors du système d'enseignement formel et couvre un large éventail de domaines d'apprentissage, y compris le travail des jeunes, les clubs de jeunes, les associations sportives, le bénévolat, l'enseignement par les pairs, et de nombreuses autres activités qui proposent un apprentissage pratique.
[65] Règlementation des maisons de jeunes, telles que fournie par le MJS.
[66] Augmentée de 900 DH en 2008.

pas aux normes, principalement dans le monde rural, vu que le département de la jeunesse ne se charge plus de la construction depuis les années 80 comme cela est confié aux autorités locales (communes-conseils provinciaux,…).

Le Ministère de la Jeunesse et des Sports, en fonction du budget disponible, a adopté une stratégie sectorielle visant à mettre à niveau progressivement toutes les maisons de jeunes pour en faire des centres modèles. Cette mise à niveau comporte l'architecture des MJ et la dotation en équipements adéquats. 200 MJ ont bénéficié de cette opération.

Dotation en personnel : **Le personnel des MJ tend à venir d'une cohorte d'âge supérieur, avec peu de nouvelles recrues jeunes. Dans quelques-unes d'entre elles, ceci semblait associé à une faible motivation du personnel, une communication médiocre entre le personnel et les jeunes bénéficiaires et une faible fréquentation.** Au cours des trois prochaines années, 1.800 employés âgés de 54 et 55 ans — sur un total de 2.800 — prendront leur retraite. Ce sera l'occasion de recruter des jeunes dont l'expérience et les qualifications sont plus adaptées au travail avec les jeunes.

Ciblage et contenu des activités

Selon les jeunes enquêtés de l'ENJM, les MJ devraient être plus accessibles. 70 % ont répondu qu'ils connaissent bien les MJ mais 40% d'entre eux indiquent qu'il n'en existe pas dans leur localité. Par ailleurs, 26 % déclarent que les activités proposées devraient davantage prendre en considération les besoins/demandes des jeunes. Quelquefois, les jeunes tentent de créer eux-mêmes leurs propres associations, en réponse aux besoins des jeunes du quartier, mais ne disposent pas toujours d'objectifs clairs ni de ressources suffisantes. Néanmoins, ils se déclarent prêts à s'engager dans les instances de direction des MJ.

Enfin, pour répondre aux nouvelles aspirations et attentes des jeunes, les approches doivent être révisées pour parvenir à ce potentiel, en améliorant leurs performances et couverture, sur la base d'une évaluation approfondie des besoins et leur proximité par rapport à la demande des tranches de populations ciblées.

Pour ce faire, le Ministère de la Jeunesse et des Sports a récemment adopté une nouvelle politique pour la mise à niveau de ces établissements conformément au budget disponible et en développant des partenariats dans ce sens. Le MJS a, par ailleurs, développé en 2011 un nouveau concept de MJ englobant les services et programmes de plusieurs acteurs : les Centres au Service de la Jeunesse (CSJ). Cette politique de mise à niveau concerne aussi l'ensemble des établissements de la jeunesse et de l'enfance.

Les Foyers Féminins, FF

La Division des Affaires Féminines, DAF de la Direction de la Jeunesse et des Sports du MJS est en charge de la conception, de la mise en œuvre et du suivi des programmes en faveur des jeunes filles marocaines. Avec un réseau national d'institutions dédiées à la formation de jeunes filles, de jeunes femmes et d'enfants, la DAF est devenue l'un des plus importants prestataires de formation au

« J'aime vraiment beaucoup le foyer de femmes. Il est juste à côté de chez moi et mon mari m'autorise à y aller. J'y rencontre ma mère, mes sœurs, ma belle-mère et mes voisines »

Jeune fille
Région Fès-Boulemane

Maroc, (le second après l'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail, OFPPT).

La DAF cible officiellement les jeunes filles de 15 à 22 ans qui n'ont pas eu accès à l'enseignement scolaire, ont abandonné l'école à un jeune âge ou quitté les bancs de l'école sans diplôme. Cependant, dans la réalité, des femmes plus âgées utilisent ces foyers notamment pour des cours d'alphabétisation. Pour les cours de formation professionnelle, les femmes doivent avoir achevé la neuvième année d'enseignement. Les programmes de la DAF poursuivent deux objectifs principaux : (i) l'entrée sur le marché de l'emploi via des formations qualifiantes rapides ; et (ii) le développement personnel des filles et femmes. A cet effet, les FF proposent trois types de services : une formation professionnelle (via les centres de formation professionnelle, CFP), le développement personnel des femmes (via l'encadrement et la formation dans les FF), et la prise en charge précoce des enfants (c.-à-d., dans les garderies). Au plan national, ces services sont proposés dans 299 FF, dont 110 abritent des centres de formation professionnelle (CFP). De même, 343 garderies sont associées aux FF, ce qui permet aux bénéficiaires de participer aux formations tout en prenant en charge les enfants des femmes actives vulnérables dans des structures préscolaires.

Les FF figurent parmi les plus anciennes structures du Ministère de la Jeunesse et des Sports qui ciblent précisément les filles et les femmes. Les premiers FF ont ouvert leurs portes dans les années 1950, peu de temps après l'accession à l'indépendance du Maroc en 1956, les objectifs étant de sensibiliser les femmes, de lutter contre l'analphabétisme, de leur dispenser une éducation en matière de santé et de santé reproductive, de leur proposer des cours de cuisine, de couture, de broderie, et de puériculture, ainsi que de leur dispenser un enseignement islamique et civique de base. Actuellement, les programmes les plus appréciés proposés sont la couture et les formations en informatique.

Plusieurs facteurs limitent les performances des FF, y compris : les installations, la dotation en personnel et la pertinence des activités, en sus de la rareté des ressources.

Emplacement et qualité des installations : Le caractère parfois inadéquat des installations et équipements limite le fonctionnement et l'impact des FF. L'implantation de nombreux FF dans des zones inaccessibles nuit fortement à leur attrait et impact. Exemple : après déménagement d'un FF dans des installations éloignées de son emplacement initial au centre de Fès, le nombre de bénéficiaires a chuté de 80 en 2009 à seulement 20 en janvier 2010. De surcroît, la majorité des FF, CFP et structures d'accueil pour jeunes enfants sont abrités dans un seul complexe, où les trois programmes de la DAF sont mis en œuvre, entraînant ainsi une concurrence pour l'espace disponible insuffisant, d'où l'importance de mobiliser des budgets nécessaires pour l'extension et/ou la construction de nouveaux établissements plus adéquats.

Les FF ont à la fois besoin de salles de formation polyvalentes et de salles spécialisées pour leurs formations techniques (informatique, coiffure, couture, etc.), mais ces infrastructures font souvent défaut ou ne fonctionnent pas. La surface au sol des FF varie fortement, pouvant passer, par exemple, de 45,5 mètres carrés à Aïn Harrouda, dans la région de Casablanca, à 4.000 mètres carrés dans le quartier Hay Hassani, également situé dans la région de Casablanca comme le Ministère de la Jeunesse et des Sports ne s'occupe pas de la construction des établissements de la jeunesse en général et se

limite uniquement à l'encadrement et l'équipement. Il est, par conséquent, préférable d'établir des critères standard d'utilisation de l'espace par les différents programmes.

Le MJS a démarré un programme de rénovation et d'équipement qui a restructuré à ce jour 35 foyers.[67] Ceci étant, ces rénovations ne couvriront pas la minorité substantielle d'installations qui ne sont pas la propriété du Ministère et se concentrent principalement sur les CFP.[68]

Les équipements, notamment pour les TIC sont également rares dans les Foyers. A Chaouen et Aïn Harrouda, les jeunes filles utilisent les ordinateurs du foyer pour s'exercer par rapport à ce qu'elles ont appris sur les bancs du lycée. Ceci étant, compte tenu de leur valeur, les ordinateurs sont en règle générale gardés sous clé, ce qui les rend difficile d'accès. De plus, il n'y a qu'un ou deux spécialistes informatiques dans ces foyers, et il est donc impossible de proposer une formation informatique appropriée. Ces foyers ne proposent, par conséquent, que des cours d'introduction aux TI.

La couture est la deuxième et la plus ancienne des formations proposées par les FF.[69] Cette formation est appréciée par les femmes au foyer à la recherche d'un emploi dans les usines de confection. Ceci étant, le recours massif aux machines à coudre est à l'origine de pannes fréquentes (ex. : à Chaouen, 4 machines à coudre sur 15 étaient en panne et 6 ne fonctionnaient pas correctement). De plus, les étudiantes doivent acheter leurs fournitures (fil, tissus etc.), une pratique qui exclut la plupart des filles défavorisées.

Enfin, le nombre et les centres d'accueil pour jeunes enfants associés aux FF ne suffisent apparemment pas à satisfaire les besoins, décourageant ainsi la fréquentation des foyers par les mères. Les centres d'accueil pour jeunes enfants sont particulièrement rares dans les zones rurales.

Dotation en personnel : Les FF ne disposent pas de suffisamment de personnel spécialisé. Seule une petite minorité (1 à 2 par foyer) des personnes travaillant dans les FF, généralement les gestionnaires, y travaille à temps plein (c.-à-d., les fonctionnaires). Les qualifications et compétences du personnel chargé des formations ont tendance à refléter la mission initiale des foyers, qui se concentraient sur l'enseignement des techniques de base de la couture et de la broderie, plutôt que sur un programme de formation formel. Par ailleurs, le personnel des FF, tout comme celui des Maisons de Jeunes, appartient à une cohorte âgée, avec peu de recrutements observés récemment. La plupart des formateurs et facilitateurs effectifs n'ont qu'un statut d' « auxiliaires ».[70] Cela signifie qu'elles ont acquis leur formation par l'expérience, et non pas dans le cadre de programmes ou de qualifications formelles. Ceci vaut tout particulièrement pour le personnel chargé de la formation professionnelle. Il va de soi qu'il s'agit-là d'une source considérable de frustration et de démoralisation pour les personnes concernées.[71]

Pertinence des activités : La pertinence des formations disponibles dans les FF est à revoir davantage. Avec les mutations économiques et culturelles rapides des dernières décennies, les compétences

[67] Entretien avec des représentantes de FF.
[68] De nombreuses installations sont louées ou empruntées par le MJS et ne lui appartiennent pas.
[69] MJS, n.d. "Guide des Centres."
[70] MJS, n.d. « *Guide des centres de formation professionnelle féminine* » en version arabe, MJS, Rabat.
[71] Les auteurs n'ont pas de données précises sur ce point. Les responsables sont peu diserts sur la question ; les instructeurs interviewés dans le cadre de l'étude ont déploré une rémunération *très insuffisante.*

requises par la population ciblée de jeunes femmes utilisant les FF et les CFP ont évolué. Ceci étant, le contenu des activités proposées n'a pas été suffisamment modifié pour suivre cette évolution.

Ces contraintes ont nui à la qualité et à la pertinence des formations proposées par les FF, ce qui se traduit par une baisse de la fréquentation des foyers. De 2005 à 2009, le nombre moyen de bénéficiaires des FF et des centres de formation est de 22 000 filles par an. Les chiffres indiqués par le tableau 3.2 reflètent une baisse du nombre moyen de bénéficiaires par installation, de 137 à 59 au cours de la période, un déclin particulièrement marqué dans les zones rurales.

Tableau 3.2 Fréquentation des FF, 2005–2009

CENTRES	RESSOURCES HUMAINES							BENEFICIAIRES		
	Centres		*Personnel*		*Activités régulières*			*Activités de rayonnement*		
	U	R	F	A	U	R	T	U	R	T
2005	123	159	672	556	26.162	12.412	38.574	74.736	25.638	100.374
2006	124	156	441	421	4.592	35.444	40.036	60.303	12,606	72.909
2007	125	162	406	422	12.411	5.832	18,243	63.333	12.666	75.999
2008	119	167	406	452	12.654	5.297	17.951	65.500	13.363	78.863
2009	129	166	408	453	12.088	5.335	17.423	67.260	13.452	80.712

Source : Ministère de la Jeunesse, des Sports et des affaires Féminines, 2010.
Remarque –U= Urbain, R =Rural; F= Personnel du Ministère; A= Assistants; T=Total.

La tendance à la baisse de la fréquentation des FF peut aussi traduire la prolifération d'institutions et de programmes proposant des formations techniques similaires aux jeunes femmes. Aux côtés du MJS et d'autres FF qui proposent des formations en dehors du programme du MJS, celles-ci incluent l'OFFPT, l'Entraide Nationale et l'Initiative Nationale de Développement Humain (INDH).

FF, Région de Fès Boulemane – Source MJS

En conclusion, il est clair que le programme des FF doit être repensé davantage, à la fois en termes de contenu et de groupe ciblé, s'il s'agit de maintenir sa pertinence vis-à-vis des jeunes. Cela peut impliquer de cibler plus rigoureusement le groupe initialement défini (15-29 ans), et les groupes défavorisés. De nouvelles approches et méthodes pourraient être mises en œuvre à titre expérimental dans les 35 FF déjà rénovés et rééquipés. Les partenariats avec d'autres organisations gouvernementales et non gouvernementales sont actuellement très limités et leur extension pourrait aussi aider à revitaliser le programme, en améliorant à la fois son contenu technique et en facilitant l'accès aux activités de placement, en promettant de nouveaux domaines de formation, y compris les activités génératrices de revenus, ainsi que la gestion de coopératives et de toutes petites entreprises.

Centres de Sauvegarde de l'Enfance, CSE

Les Centres de Sauvegarde de l'Enfance (CSE) existent dans 20 institutions[72], y compris cinq centres pour filles, qui fournissent des services sociaux et éducatifs principalement à des mineurs qui ont été en conflit avec la loi.[73] Les CSE proposent des formations de base et techniques dans des métiers manuels, avec pour double objectif l'éducation et la préparation des pensionnaires de ces institutions à leur réintégration dans la société. La formation est proposée pour des métiers comme la plomberie, la ferronnerie, et la menuiserie pour les garçons, la couture, la broderie, la cuisine et le travail dans les hôtels pour les filles.[74] Dans plusieurs villes, le MJS a ouvert des foyers sociaux régis par des règles identiques à celles des CSE, qui accorde aux pensionnaires la possibilité de poursuivre librement leur scolarisation ou formation professionnelle à leur sortie du centre.

Encadré 3.1 Objectifs des Centres de Sauvegarde de l'Enfance

- Hébergement : il s'agit de fournir à l'enfant un lit individuel, des couvertures, des habits, des produits d'hygiène personnelle et une armoire individuelle pour y stocker ses affaires personnelles.
- Un régime alimentaire sain sous la forme de trois repas par jour.
- Une protection sanitaire et une prévention des maladies au travers de visites médicales régulières et de possibilités de transport dans un hôpital si nécessaire.
- Des équipements audiovisuels (télévision, lecteur vidéo, système de son) ; ces équipements sont supervisés par un enseignant et utilisés pendant des créneaux horaires précis et des programmes appropriés.
- Préservation des liens avec la famille : permission accordée aux familles de rendre visite à leurs enfants dans les centres et aux enfants de passer des vacances tous les ans avec leurs familles (sur autorisation d'un juge du tribunal pour mineurs), ainsi que l'envoi et la réception de courrier personnel.
- Participation à des activités éducatives et sportives qui contribuent au développement de la personnalité de l'enfant et au renforcement de ses capacités physiques et mentales.
- Activités scolaires et extrascolaires (ex. : alphabétisation et formation professionnelle adaptées aux besoins et préférences des enfants).
- Mise à disposition de livres et de magasines dans la bibliothèque centrale, pour permettre à l'enfant d'apprendre et de s'informer, dans le but d'accroître ses connaissances.
- Organisation de camps d'été dans les centres de vacances du MJS.
- Délivrance de certificats professionnels après réussite de divers stages de formation.
- Soutien des filles enceintes jusqu'à leur accouchement dans un hôpital ou une maison de la maternité. La fille-mère a le droit de rester dans le centre avec son enfant nouveau-né si la situation est sûre pour les deux.

Source : MJS, 2010, www.mjs.gov.ma (consulté en mars 2011).

[72] Sur les 20 CSE existants, 10 étaient déjà opérationnels avant l'indépendance du Maroc en 1956.
[73] L'objectif du système de justice pour mineurs au Maroc est de protéger les enfants, qu'ils soient victimes ou délinquants. Leurs intérêts sont protégés par la législation nationale, conforme à la Convention Internationale relative aux droits de l'enfant, qui fonctionne comme principal critère pour toutes les prises de décisions. Cf. UNICEF, 2006, "*Les enfants en institution au Maroc*", UNICEF, Rabat.
[74] MJS, Division de l'Enfance, n.d., "*Réseau des centres de la protection de l'enfance*", MJS, Rabat.

Les CSE sont en même temps des institutions de protection sociale sous la tutelle du **MJS et des établissements de détention pour jeunes délinquants.** [75] Leurs résidents sont des mineurs détenus sur ordre du procureur ou du jugement d'un tribunal.[76] Les CSE sont surpeuplés et mélangent souvent les enfants en situation difficile à différents types de délinquants juvéniles. En 2003, le Code de Procédure Pénale marocain a été aligné sur la Convention relative aux droits de l'enfant, avec augmentation de l'âge de la responsabilité pénale de 16 à 18 ans. En conséquence, les jeunes entre 16 et 18 ans, qui étaient auparavant détenus dans des prisons pour adultes, ont été placés dans les CSE. L'augmentation qui s'ensuivit, quant au nombre et à la fourchette d'âge des pensionnaires, a largement dépassé la capacité d'hébergement et de supervision des centres lesquels abritent à présent 5.875 pensionnaires des deux sexes dans 20 centres, initialement conçus pour n'en accueillir que 2.075.

« Je suis au centre parce que j'ai volé l'appareil photo de mon professeur. La vie est très dure parce que nous sommes très nombreux. Ceci dit, je fais de mon mieux pour sortir le plus vite possible parce que je réfléchis à mon avenir. Je voudrais devenir technicien ou mécanicien, mais le centre ne propose pas de formation pour ces métiers. »

Jeune homme, CSE, Région de Souss-Massa Draa

Les CSE souffrent d'un manque de personnel et de ressources. Financés uniquement par le budget du MJS, les Centres de Sauvegarde de l'Enfance sont chargés d'héberger les enfants pensionnaires, de leur assurer un régime alimentaire sain composé de trois repas par jour, de leur fournir des services médicaux et d'éviter qu'ils tombent malades, mais ces normes sont loin d'être satisfaites compte tenu du manque cruel de ressources financières et matérielles. [77] Selon les fonctionnaires interviewés, les CSE dépensent en moyenne 13 DH (1,40 USD) par résident et par jour, un montant loin d'être suffisant pour satisfaire aux besoins de base des jeunes pensionnaires. Les chiffres du tableau 3.1 en début de ce chapitre, suggèrent un fait alarmant, à savoir que le montant réellement dépensé est de moins d'un dollar par jour. Ceci est d'autant plus préoccupant que les résident sont issus, pour la majorité, de milieux très pauvres ou vulnérables ou ont coupé tous liens avec leurs familles, ce qui les rend totalement dépendants des centres. Une telle privation est aussi associée au vol et à la violence.

« Je recommande fortement une rotation du personnel. Les tâches assignées aux éducateurs [dans les CSE] sont très difficiles et sensibles qui requièrent un énorme effort psychologique de notre part. Je suis d'avis qu'un éducateur ne devrait pas travailler plus de quatre ans dans un tel centre. »

Educateur de CSE, région de Souss Massa-Draa

Les CSE satisfont moyennement les besoins fondamentaux de leurs jeunes pensionnaires et font toujours appel à des personnes ressources pour offrir aux jeunes un soutien psychologique. Les enfants sont souvent placés dans ces centres en raison de problèmes sociaux et psychologiques, mais comme l'a observé le personnel du CSE de Casablanca, compte tenu des soins modestes dans les

[75] Décret N°. 2-02-379 (juin 2002).
[76] La durée de détention dépend soit de la nature du délit ou du crime commis par un jeune ou du jugement rendu par l'autorité judiciaire qui a ordonné sa détention. Selon les enseignants des CSE, elle peut être modifiée après la période d'observation.
[77] MJS, 2007, « *La nouvelle politique nationale des jeunes*, » Rabat. Les CSE sont des centres alternatifs à l'existence de «quartiers de mineurs» dans les prisons.

centres, ils risquent de reproduire les mêmes comportements que ceux à l'origine de leur détention. Une expertise spécialisée est urgemment requise dans ces centres et les entretiens avec des responsables et le personnel a suscité un malaise profond sur cette question. Le nombre insuffisant de personnel qualifié ressort aussi clairement des activités éducatives, avec de jeunes pensionnaires de CSE disposant d'une éducation relativement plus avancée, faisant souvent fonction de tuteurs vis-à-vis de pensionnaires plus jeunes. Une supervision adéquate impliquerait le renforcement de la présence permanente d'éducateurs, de jour comme de nuit ; dans les centres visités, par contre, le personnel était en nombre restreint. Exemple : le CSE de Casablanca pour jeunes filles n'a que cinq instructeurs pour superviser 65 pensionnaires. Les éducateurs sont généralement des cadres du ministère, qui sont responsables de toute une série de tâches, y compris la réception et l'observation d'enfants, la réhabilitation, les activités physiques et éducatives, la supervision des pensionnaires et la résolution de conflits (souvent violents) entre eux. De nombreux employés de CSE vivent un stress considérable sur leur lieu de travail et ont exprimé le désir d'être affectés pour des périodes de plus courte durée (4 ans au plus) dans une CSE, ce qui leur évite l'épuisement, leur accorde le temps nécessaire pour récupérer et leur permet de poursuivre leur formation.

A Agadir, les 45 mineurs logés dans un CSE (où les enfants sont formés en jardinage) sont supervisés par six personnes : trois administrateurs, un éducateur et deux techniciens. Les besoins de formation en matière éducative, d'alphabétisation et technique sont généralement couverts par les partenariats établis avec les antennes locales des ministères concernés. Cependant, les CSE sont souvent incapables de proposer la gamme de formations planifiées en raison de l'indisponibilité des formateurs (à Agadir, par exemple, le CSE n'était pas en mesure de proposer des formations en menuiserie et en ferronnerie).

L'hébergement sous un même toit d'enfants et de jeunes accusés d'infractions diverses crée des conditions dangereuses dans les CSE. Bien que les pensionnaires soient supposés être âgés de 12 à 18 ans, dans le cas d'infractions plus graves, des enfants plus jeunes sont parfois placés dans les CSE —situation observée dans tous les CSE visités. Ces jeunes enfants partagent le même espace et participent aux mêmes programmes que les adolescents. Les CSE mélangent aussi les enfants aux adolescents pensionnaires à long terme ayant un passé et des antécédents criminels. Les pensionnaires des CSE rencontrés étaient généralement issus de familles pauvres des bidonvilles ou autres zones défavorisées, souvent de contextes familiaux perturbés par les drogues, l'alcoolisme, la prostitution, un parent délinquant, ou des membres de la famille ayant des problèmes avec la loi. Les jeunes femmes détenues étaient souvent des travailleuses du sexe, auparavant victimes de viol ou de violence domestique (ex. : des jeunes filles qui travaillaient comme femmes de ménage, travailleuses du secteur informel, ou des jeunes fugueuses). Pour les garçons, en général, ils sont placés en détention pour vol, viol, attaque ou meurtre.

Dans cet environnement marqué par une dotation en personnel inadéquate et d'infrastructures appropriées, des écarts importants d'âge, de diversité sociale et de passés criminels, des sous-groupes se constituent soit par souci d'autodéfense soit pour maltraiter les pensionnaires plus faibles. Ce comportement est renforcé par la cohabitation des nouveaux arrivants avec les récidivistes, y compris des jeunes toxicomanes (à Fès et à Agadir) et les jeunes prostituées. Toutes ces conditions facilitent l'escalade progressive des délits perpétrés par les pensionnaires vers des crimes plus graves.

Selon un éducateur interviewé au CSE de Casablanca, la plupart des jeunes pensionnaires sont des délinquants juvéniles récidivistes chroniques. La prostitution, la drogue et l'abus d'alcool, le vol et les agressions sont les crimes les plus courants. Gérer ces pensionnaires pose d'énormes problèmes de réhabilitation et de discipline. Ils ont également une influence négative sur les primo-délinquants. En l'absence de travailleurs sociaux et autre personnel spécialisé, les CSE ne disposent pas de dossiers adéquats sur la famille et l'environnement social. Le plus troublant reste le manque de suivi, d'orientation ou de monitoring après libération des pensionnaires.

Centre de Sauvegarde de l'Enfance, Casablanca. Photo: MJS.

En conclusion, le fait de traiter les besoins budgétaires et en matière de personnel des CSE est urgent, pour pourvoir répondre aux besoins fondamentaux des pensionnaires, améliorer et rénover les infrastructures et proposer des services éducatifs et une prise en charge psychologique. Les programmes des CSE devraient être revus davantage, de manière à y inclure une gamme de formations techniques, avec une formation initiale proposée pendant le séjour des jeunes dans les CSE, et une formation professionnelle à leur libération. Ceci nécessitera l'augmentation du nombre et le renforcement des capacités des formateurs, tout comme des professionnels spécialisés, notamment des psychologues, psychiatres et travailleurs sociaux. L'INDH devrait être considérée comme une source potentielle de fonds pour ces améliorations, avec les antennes locales du MJS qui en facilitent la demande. D'autres partenaires institutionnels devraient également être envisagés, y compris les organismes de formation publics, privés et non gouvernementaux, le département de psychologie clinique du Ministère de la Santé, les ONG et les organisations internationales comme l'UNICEF.

Le Centre National d'Information et de Documentation pour les Jeunes

Lancé en 2007 à Rabat, le Centre National d'Information et de Documentation pour les Jeunes (CNIDJ) est une institution publique qui donne gratuitement des informations aux jeunes sur un large éventail de sujets, y compris l'éducation et de développement des compétences, l'orientation scolaire et professionnelle, l'emploi, la culture, les voyages, les sports et les loisirs. Le principal objectif de ce centre est de recueillir et de centraliser toutes les informations pertinentes pour l'intégration sociale de jeunes à la recherche de leur premier emploi ou de possibilités de formation. Les principaux bénéficiaires sont les jeunes, les chercheurs et spécialistes de questions relatives aux jeunes.

CNIDJ, Rabat, Photo MJS

Le CNIDJ emploie 12 personnes et propose des services d'information et en documentation des jeunes. A ce titre, le centre organise des séminaires, et des séances de formation pour les jeunes. L'organisation est située dans un complexe

nouvellement construit et consiste en une grande salle polyvalente qui peut accueillir jusqu'à 100 personnes environ, et trois bureaux pour l'administration. Mis à part répondre à des demandes d'information, le CNIDJ fournit à ses utilisateurs un accès Internet, une salle de lecture, et un tableau d'affichage pour les offres d'emplois et de stages. Le matériel informatique est actualisé et inclut des projecteurs vidéo.

Ces services sont complétés par des actions de sensibilisation qui présentent le CNIDJ aux jeunes et au grand public, y compris des journées portes ouvertes, des journées d'étude, des sessions de formation et des événements socioculturels. A ce jour, cependant, l'impact est resté limité : au total, 626 jeunes seulement ont utilisé les services du centre en 2008.

En conclusion, le CNIDJ vient aussi en appui aux maisons des jeunes dans le cadre d'activités d'information et d'orientation. A ce titre, il est prévu de mettre en place des points d'écoute d'information et de formation pour les jeunes (PEIOJ). Une démarche possible à l'avenir pourrait être d'élargir la mission du CNIDJ dans le cadre de la nouvelle stratégie nationale en faveur des jeunes, par exemple, en le réorganisant en tant qu'Observatoire National de la Jeunesse. Les fonctions d'un tel observatoire pourraient inclure la réalisation régulière d'enquêtes nationales représentatives sur les jeunes, préparer des rapports analytiques sur les questions prioritaires relatives à la politique de la jeunesse, et offrir un espace pour des formations dirigées par des jeunes et le renforcement des capacités des ONG associées aux services en faveur des jeunes. Ce dernier rôle pourrait contribuer à renforcer les capacités des organismes représentatifs dirigés par les jeunes, au niveau local et national.

3.2 PROGRAMMES DE L'ENTRAIDE NATIONALE, EN

La mission de l'Entraide Nationale, EN, (établissement public à caractère social) est d'apporter toute forme d'aide et d'assistance aux populations démunies et de concourir à la promotion familiale et sociale. Pour soutenir cette mission, l'établissement organise et réglemente des initiatives privées, individuelles et de groupes désireux de venir en aide aux groupes les plus vulnérables de la population du pays. Il fournit un filet de sécurité aux Marocains les plus pauvres en collectant et en distribuant les dons et aides alimentaires et en proposant des formations techniques élémentaires. Les ressources de l'Entraide Nationale sont constituées essentiellement par une subvention annuelle de l'Etat et des taxes parafiscales instituées à son profit comme par exemple la taxe sur l'abattage du bétail, dont le montant varie selon la localité. Les recettes de la taxe d'abattage sont exclusivement destinées aux établissements de protection sociale (Dar Attfal, Dar Attalib, Dar Attaliba…).[78] L'Entraide Nationale peut, sans autorisation spéciale, faire appel à la générosité publique, et de ce fait, l'établissement peut bénéficier de soutiens d'institutions publiques et privées (contrairement au MJS) (l'EN bénéficie, par exemple, d'une partie des saisies douanières qu'il octroie aux populations démunies via les associations de développement). L'EN encourage ainsi l'assistance mutuelle entre les différents groupes de la société, notamment du tissu associatif, du secteur privé et public. L'EN peut également intervenir auprès des départements fiscaux, afin d'accorder des franchises sur les taxes au profit des acteurs de développement social recevant des dons (franchises douanières par exemple). L'Entraide Nationale appuie les associations qui gèrent les établissements de

[78] Un représentant de l'Entraide Nationale a estimé le montant des taxes entre 10 et 12 Dirhams par mouton dans la région de Casablanca.

protection sociale (EPS). Ces derniers possèdent des biens qui leur ont été cédés à titre de dons leur permettant d'avoir des ressources suffisantes pour le fonctionnement.[79]

Au cours de cette dernière décennie, l'EN est devenue très active dans la conclusion de partenariats nationaux et internationaux, en vue de cibler efficacement les populations précaires, de répondre au mieux à leurs attentes et d'assurer un niveau de proximité élevé. Parmi les institutions examinées dans le cadre de ce rapport, l'EN se distingue par sa longue expérience en termes de partenariats avec plus de 2.500 partenaires dont font partie certaines collectivités locales, des établissements publics, ainsi que des ONG locales (principalement), nationales ou internationales et le secteur privé.

Le tableau 3.3 ci-après reprend des informations sur quatre des plus importants programmes de l'EN qui ciblent les jeunes défavorisés. Le plus grand est constitué par les Centres d'Education et de Formation (CEF) qui ont servi 106.637 bénéficiaires en 2009.

Tableau 3.3 Centres pour adolescents et jeunes défavorisés, de l'Entraide Nationale, 2009

Centres/Institutions	Personnel	Centres
1. Etablissement de Protection Sociale (EPS)	4.092	925
2. Dar Al Mouaten (Maison du Citoyen)	296	55
3. Centre d'Education et de Formation (CEF)	2.894	1.079
4. Centre de Formation par Apprentissage (CFA)	298	86
Total	**7.580**	**2.145**

Source : Chiffres communiqués par l'Entraide Nationale, 2009.

Le tableau 3.4 ci-dessous présente le coût relativement faible par bénéficiaire des principaux programmes de formation de l'EN en faveur des jeunes désavantagés (les centres d'éducation et de formation et les centres de formation par apprentissage). Le coût moyen par bénéficiaire des programmes de formation technique de l'EN (c.-à-d., ceux des CEF et CFA) est environ trois fois moins élevé que celui des programmes actifs du marché du travail qui seront discutés ultérieurement dans ce chapitre. Quoiqu'il en soit, ces programmes devront faire l'objet d'évaluations régulières pour vérifier leur efficacité et impact sur les bénéficiaires, par exemple, en suivant leur taux d'emploi et de placement par genre et catégorie socioéconomique.

[79] Certaines associations possèdent des biens qui leurs ont été cédés à titre de dons. A ce titre, plusieurs associations détiennent des locaux à usage commercial.

Tableau 3.4 Budgets et coûts unitaires des programmes de l'Entraide Nationale en faveur des jeunes défavorisés, 2009

Programmes	Coût total**		*Bénéficiaires directs*	Coût unitaire	
	DH	*US$*		*DH*	*US$*
CEF/CFA Centre d'Apprentissage	309.332.399	35.352.274	154.539	2.002	229
DAM Maison du Citoyen	73.159.918	8.361.133	21.103	3.467	396
Dar Atfal, Dar Talib Etablissements de Protection Sociale	396.646.117	45.330.984	65.000	6.102	697
Centres pour les enfants handicapés	7.442.771	850.602	9.000	827	95
TOTAL	**786.581.204**	**89.894.994**	**249.642**	**N/A**	**N/A**

Source : Chiffres communiqués par l'Entraide Nationale, 2009.
Note : Les chiffres sont arrondis
*1 USD = 8,75 MAD, 2009
** Le coût total comprend les ressources fournies par le budget de l'Etat, les fonds propres de l'Entraide Nationale, et les transferts de la part des donateurs.

Dar Attfal (Maison des Enfants, DAT)

***Dar Atfal* est une appellation pour désigner les orphelinats ou maisons de bienfaisance, dont la responsabilité première est d'assurer l'hébergement, l'alimentation, l'éducation et le renforcement scolaires aux enfants issus de familles très pauvres.** Ces établissements sont gérés par des associations appuyées par l'EN via des subventions annuelles et par des mécènes privés regroupés en associations dans le cadre de réglementations demeurées inchangées depuis plus de 60 ans.[80] Les dépenses annuelles par bénéficiaire varient d'un établissement à l'autre, allant de 617 à 6.062 DH. En 2006, les DAT ont obtenu le statut juridique d'établissement de protection sociale, plus en ligne avec les principes modernes de la protection de l'enfance. En effet, la loi 14.05 est venue organiser l'action dans ce domaine en définissant les dispositions relatives aux conditions d'ouverture et de gestion des EPS, et ce, dans le but principal de préserver la dignité de l'enfant en lui assurant les conditions nécessaires pour une vie meilleure.

DAT, Casablanca, Photo EN

[80] Décret viziriel du 13 décembre 1935, sur la supervision de l'assistance privée et des œuvres caritatives.

Trois établissements pour enfants (à Sefrou, Assila et Casablanca) représentant trois régions (Fès-Boulemane, Tanger-Tétouan et Casablanca) ont été visités dans le cadre de cette étude[81]. Ces établissements sont gérés par des directeurs désignés par l'EN sous la supervision des associations responsables de ces établissements. **Les ressources financières sont insuffisantes et couvrent à peine les besoins basiques de leurs jeunes pensionnaires.** Dar Atfal opère sur la base d'une aide de l'EN (1.600 DH par pensionnaire). Cette aide représente approximativement 4 DH par jour et par pensionnaire — le chiffre officiel indiqué à la fois par DAT et ses bailleurs de fonds (1 USD = 8,10 DH en 2009). Mis à part la taxe d'abattage municipale, L'EN fournit les ressources aux associations locales ainsi que le personnel et d'autres formes de soutien. Cependant, cette assistance porte généralement sur des rubriques spéciales et dépendent de l'influence et des relations personnelles des représentants des associations.

« La majorité des enfants vivant ici n'a personne d'autre que nous. Il n'y a personne pour eux à l'extérieur. Ici, ils peuvent manger, dormir et se doucher. Mais ces enfants sont difficiles parce qu'ils ont le sentiment d'être rejetés et inférieurs aux autres. Nous avons besoin de personnel qualifié pour prendre soin de ces enfants. »

Représentant, région de Casablanca

Les revenus des EPS étaient instables avant la loi 14/05. Dans la couverture des frais, la priorité est donnée aux salaires et coûts fixes ; la planification à long terme des besoins essentiels des pensionnaires, y compris alimentaires, d'entretien etc., est impossible. Les gestionnaires et associations partenaires font appel aux bailleurs de fonds pour couvrir les besoins les plus urgents de ces centres, mais ces appels ne sont pas toujours entendus. De plus, la relation entre les acteurs de développement local et les associations gestionnaires des EPS pose problème. Exemple : une association de Casablanca a eu le même président pendant plus de 20 ans. Les relations de pouvoir dans la ville, les besoins des enfants et les responsabilités de Dar Atfal ont profondément changé pendant cette période, mais les objectifs et la direction de l'association donatrice locale sont restés inchangés.

Dans certains cas, les différentes catégories d'âges et de niveaux d'instruction des pensionnaires influent négativement sur les jeunes pensionnaires les plus vulnérables. Les Dar Atfal hébergent des enfants d'âges et d'horizons très divers. Certains viennent de familles désintégrées (suite, par exemple, au décès de l'un ou des deux parents, à l'abandon de la famille par le père ou à un divorce). D'autres ont encore une famille intacte, mais compte tenu de leur extrême pauvreté et des coûts de scolarisation, elles sont incapables de subvenir à leurs besoins. D'autres ont été, pour leur part, abandonnés à la naissance, surtout les enfants nés hors mariage. Ce sont les plus jeunes et les plus vulnérables des pensionnaires des centres (comme à Casablanca). Enfin, de nombreux pensionnaires sont des enfants de la rue ou des fugueurs placés dans les Dar Atfal par décision de justice.

De plus, des jeunes hommes de plus de 18 ans ont été rencontrés dans les trois établissements visités. Il s'agit d'orphelins sans famille, au chômage, qui ont refusé de quitter les institutions qui les accueillaient à l'âge de 18 ans.[82] C'est là l'un des principaux problèmes auxquels les Dar Atfal sont

[81] Ces régions reflètent le mélange socioculturel spécial décrit dans la note méthodologique figurant en annexe 2. Sefrou représente le centre-est du Maroc, Assila-Tétouan, le Nord et Casablanca, la région la plus urbanisée.
[82] C'est la cause du conflit qui a éclaté à Aïn Shock (Casablanca) en 2010.

confrontés : lorsque les jeunes atteignent l'âge de 18 ans, et conformément au règlement intérieur des EPS gérés par des associations, celles-ci se trouvent dans l'obligation de leur demander de quitter ces établissements, sans tenir compte de leur situation professionnelle ou personnelle. A l'orphelinat de Casablanca, par exemple, 113 des 300 pensionnaires avaient dépassé l'âge légal limite. Le mélange de jeunes enfants et adolescents et de jeunes adultes est parfois une source constante de conflit et a un impact très dangereux sur les plus jeunes, pour qui les attaques, vols et harcèlements sont le lot quotidien. Les pensionnaires présentant une déficience mentale vivent côte à côte avec des étudiants dans ces centres, aux côtés d'autres en échec ou qui ont abandonné l'école. Ces conditions sont très perturbantes et encouragent la propagation des comportements à risques des pensionnaires plus âgés, ayant abandonné l'école, à des pensionnaires plus jeunes. A l'exception des activités sportives, les centres proposent des activités qui ne ciblent que les jeunes étudiants.

Le manque de suivi psychologique menace l'intégration sociale des jeunes pensionnaires. Le personnel des établissements a unanimement confirmé que les pensionnaires étaient psychologiquement vulnérables. Ils souffrent, entre autres, d'un profond sentiment d'infériorité vis-à-vis du monde extérieur, particulièrement vis-à-vis des enfants du même âge. En raison de leur pauvreté, du manque de soutien familial et des conditions de vie particulières, les pensionnaires des orphelinats sont traités par les autres élèves à l'école de « pupilles de la nation » ou « de l'orphelinat ». Ils sont, par conséquent, souvent rejetés, suspectés, et leur comportement caricaturé. Ces enfants peuvent aussi avoir été rejetés par leurs familles, lorsqu'ils en ont. Dans la mesure où ces familles sont fréquemment nombreuses et très pauvres, elles s'éloignent des enfants vivant dans les Dar Atfal. Les visites des familles deviennent, par conséquent, de moins en moins fréquentes, et nombre d'entre elles évitent d'accueillir les enfants pendant les week-ends. Il en découle des troubles psychologiques fréquents, le moins grave étant l'incontinence, le bégaiement, les troubles de l'élocution, et les plus graves, l'agression, l'automutilation et le suicide. Le personnel et la direction des EPS estiment qu'un suivi et un contrôle psychologiques sont des priorités absolues pour les enfants — au même titre que leur besoin d'hébergement et de nourriture.

Les éducateurs sont en nombre limité et mal payés par les associations. La situation est similaire dans tous les EPS, les salaires sont bas, l'emploi instable et les éducateurs qualifiés font défaut. Un sentiment d'instabilité et de frustration est largement partagé par l'ensemble des éducateurs des DAT. Même si, en règle générale, les directeurs des EPS sont recrutés par l'EN, le reste du personnel est hétérogène. Ainsi, à l'**EPS** de Sidi Bernoussi (Casablanca), qui accueille 300 enfants, tout le personnel, à l'exception du directeur, avait été recruté par l'association et percevait un salaire ne dépassant pas le salaire minimum (dans les 1.800 DH par mois). Cet EPS compte environ 86 employés (qui travaillent dans l'administration, la préparation des repas et divers services). Le personnel encadrant a été fortement réduit pour sa part.

Inévitablement, force est de constater que le personnel de ces institutions est démotivé. Comme le répétait un membre du personnel du DAT de Casablanca, leur travail n'a « pas de valeur ajoutée sur le plan social. » De plus, le crédit de leur travail revient souvent à des tiers, comme les ministères de la santé et de l'éducation, les fondations ou ONG internationales.

En conclusion, les centres Dar Atfal, en cours de rénovation physique, peuvent devenir des institutions plus efficaces. Une condition préalable pour ce faire est, bien entendu, un budget suffisant et stable pour prendre en charge leurs pensionnaires. De la même manière, il convient d'offrir aux pensionnaires, d'âges et de besoins variés, des possibilités de prise en charge ainsi qu'un soutien psychologique et social. Les ressources humaines requises à cet effet comprennent des éducateurs spécialisés, des éducateurs jeunes, auxquels les jeunes pensionnaires de ces institutions peuvent s'identifier. Toute aussi importante est la formation du personnel et le contrôle de la protection des droits des enfants, conformément à la Convention relative aux droits de l'enfant. Il convient aussi de s'intéresser à la gestion des orphelinats Dar Atfal. Des partenariats avec le Ministère de l'Education Nationale, Ministère de la Santé, MJS et des ONG spécialisées dans le sport et la création artistique (ex. : le théâtre, la peinture) pourraient améliorer le bien-être psychologique des jeunes pensionnaires, aider à restaurer la confiance et les préparer à leur future intégration économique et sociale.

Dar Attalib (La maison des étudiants, DT)

Les Dar Attalib ou Dar Attaliba sont des établissements de protection sociale (EPS) destinés respectivement aux jeunes garçons et jeunes filles issus des familles pauvres leur permettant une prise en charge totale (hébergement, restauration, éducation…) afin de pouvoir poursuivre leur scolarité dans les meilleures conditions. Ces structures ciblent essentiellement les jeunes défavorisés et issus du milieu rural et ce, dans le but de lutter contre la déperdition scolaire, en encourageant ces jeunes à poursuivre leur scolarité, particulièrement les filles confrontées au problème de l'éloignement des établissements scolaires. La transition du primaire au secondaire est un problème particulier dans les zones rurales, surtout pour les filles. En 2007, par exemple, le taux de scolarisation des jeunes filles dans le primaire dans les zones rurales était de 88,2 %, mais seulement de 15,6 % au collège et de 3 % dans les lycées (13–16 ans). Les principales causes de ce taux de scolarisation limité dans les zones rurales sont culturelles et économiques. De nombreuses familles continuent de considérer l'enseignement primaire comme l'objectif ultime en termes d'éducation pour les filles, surtout que la transition du primaire au collège (12–13 ans) coïncide avec la pré-puberté chez les filles. Les familles qui permettent à leurs filles de poursuivre leur scolarité à ce stade sont confrontées au problème de l'éloignement des établissements secondaires et de l'absence des internats relevant du Ministère de l'Education Nationale. Lorsqu'ils en ont les moyens, les parents vivant en milieu rural n'hésitent pas à louer une chambre en ville pour leurs enfants afin qu'ils puissent poursuivre leurs études ; ils ont toutefois du mal à le faire lorsqu'il s'agit de leurs filles pour des considérations d'ordre culturel et de traditions.

L'Initiative Nationale de Développement Humain, INDH, a contribué à augmenter le nombre de ces établissements. La construction de nouveaux EPS se fait dans le cadre de l'INDH (cf. ci-contre encadré 3.3), les autorités locales, les agences de développement régional, les associations caritatives locales et les partenariats bilatéraux et internationaux. Ces structures sont gérées par des associations caritatives appuyées financièrement et techniquement par l'EN. Dans ce cadre, l'EN contribue aux programmes de l'INDH en soutenant l'éducation et la formation de 92.000 enfants et étudiants de familles désavantagées chaque année. Dans la majorité des cas, les nouvelles infrastructures sont inaugurées par Sa Majesté le Roi Mohammed VI en personne. Selon les estimations d'un représentant de l'EN, le nombre de structures pour filles est passé d'une douzaine dans les années avant 2005 à plus

de 110 aujourd'hui, et leur nombre ne cesse de croître dans toutes les régions du Maroc. En se basant sur une moyenne de 60 jeunes pensionnaires par structure, la capacité d'accueil actuelle de ces institutions est d'environ 7.000 jeunes.

Encadré 3.2 INDH (Initiative Nationale de Développement Humain)

L'Initiative Nationale de Développement Humain a été lancée par le roi Mohamed VI en 2005. Ses opérations sont basées sur l'appropriation par les parties concernées de projets sélectionnés qui traitent les carences sociales à l'aide d'activités génératrices de revenus et créatrices d'emplois.
Les trois objectifs directeurs de l'INDH sont :

- le développement humain
- la situation sociale dans les villes
- l'inclusion socio-économique et la participation

Ses programmes visent à servir :

- les zones urbaines : 30 villes, 264 quartiers urbains
- les zones rurales : 403 communes rurales

Les 264 quartiers urbains ont été inclus de la manière suivante : une population totale de 2.501.499 habitants, représentant 22 % de la population de 30 villes admissibles et 16 % de la population urbaine au niveau national. Ces quartiers ont identifié les problèmes suivants :

- absence d'infrastructure sociale de base
- taux élevés d'abandon scolaire
- taux de chômage élevés
- présence de bidonvilles
- pauvreté et populations à faibles revenus
- taux élevé d'exclusion des femmes et des jeunes
- manque de possibilités de formation et d'inclusion sociale

Source : INDH, indh.gov.ma (consulté en mars 2011).

Certains EPS sont des constructions récentes avec des équipements modernes et offrent à leurs jeunes bénéficiaires des conditions de vie et de scolarisation satisfaisantes. Pourtant, leurs services d'accompagnement à l'éducation sont limités en raison du manque de personnel qualifié. Par exemple, l'EPS de Séfrou (région de Fès) emploie quatre personnes (deux encadrants, un cuisinier et une gouvernante) pour superviser 66 jeunes filles âgées de 13 à 19 ans. Le manque de personnel réduit le rôle des éducateurs à celui de simples superviseurs qui font régner l'ordre. Par conséquent, ces installations semblent être des dortoirs sans moyens pour assurer les services éducatifs. D'après un représentant de cet établissement, les deux encadrants en sont souvent réduits à superviser les entrées et les sorties des jeunes filles de l'EPS.

Les résidents n'ont que très peu d'activités de loisir structurées en dehors de la télévision. Leur sentiment d'isolement et de frustration est exacerbé par la stricte discipline de l'établissement, car le manque de personnel ne permet pratiquement pas aux résidentes de participer à des activités externes ou même de se rendre dans les centres de jeunes avoisinants. Les parents accompagnent les enfants qui résident dans les EPS à l'école le premier jour de l'année scolaire et au retour des vacances en famille. La plupart d'entre eux ont des conditions de vie difficiles et ne peuvent se permettre de rendre visite aux

enfants ou de s'en occuper pendant les week-ends et les privent donc de leur soutien familial affectif et financier. Le seul contact officiel avec la famille d'une résidente a lieu lorsque survient un accident ou un problème de discipline grave comme enfreindre les règles de l'établissement, auquel cas le père ou un tuteur légal est immédiatement convoqué.

Le Ministère de l'Education Nationale a identifié un certain nombre de raisons qui poussent les élèves à quitter l'école parmi les résidents de ces établissements, dont la différence du niveau d'éducation entre les élèves, à la fois en termes de capacités d'apprentissage mais aussi en termes de soutien familial. Pour faire face à ce problème, un plan d'urgence a fait du soutien personnalisé et du tutorat une priorité. Pourtant le nombre d'employés des EPS et leur itinéraire professionnel devraient être ajustés en vue de fournir ce type de services.

DT, Marrakech, Maroc

Au final, les élèves sont confrontés à des défis de socialisation profonds. Par exemple, les résidents des EPS destinés aux garçons viennent souvent de familles pauvres qui vivent dans des zones rurales. La transition d'un niveau d'éducation à un autre et l'intégration de ces jeunes garçons dans des écoles où la plupart des élèves résident dans des zones urbaines les met mal à l'aise. Ces jeunes garçons ne peuvent pas comprendre les codes de conduite qui leur sont étrangers et cette situation entraîne des frustrations, le retrait et même des blocages au niveau de l'apprentissage. D'après un représentant institutionnel interviewé pendant l'enquête, la situation les rend vulnérables à des comportements à risques, d'autant plus qu'ils sont sans soutien familial et que le soutien psychosocial n'est pas généralisé à l'ensemble des EPS, il reste donc à renforcer.

En conclusion, on peut dire que dans l'ensemble, les EPS semblent jouer un rôle important dans la lutte contre le manque d'instruction dans les zones rurales en favorisant l'égalité des chances entre les garçons et les filles, quelles que soient leurs origines, qu'ils viennent de zones rurales ou urbaines. Pourtant il n'existe à ce jour aucune donnée systématique disponible sur les taux de succès et d'abandon scolaire. Il est clair qu'il est nécessaire d'offrir aux jeunes résidents davantage d'opportunités de socialisation à l'extérieur des EPS ainsi qu'un soutien psychosocial assuré par des professionnels dans l'enceinte des établissements. Il est à signaler que l'EN a entamé avec ses partenaires, depuis 2004, une expérience pilote de développement psychosocial et de soutien scolaire au profit des pensionnaires des EPS et ce, dans le but de lutter contre la déperdition scolaire et d'améliorer le taux de réussite scolaire et les capacités de socialisation des pensionnaires. Ce programme de développement psychosocial est actuellement en cours de généralisation à l'ensemble des EPS.

Dar Al Mouaten (La maison du citoyen, DAM)[83]

Littéralement appelés « Maison du Citoyen », les DAM sont des institutions innovantes qui ont pour objectif d'améliorer les conditions et le cadre de vie des populations, de renouer le lien social et de lutter contre l'exclusion et ses conséquences[84]. Les DAM qui sont en nombre de 55, fournissent des prestations sociales variées (écoute, orientation, éducation, sensibilisation…) et développent des activités en adéquation avec les besoins des bénéficiaires. Elles facilitent la réalisation des projets de proximité et accompagnent les initiatives locales. Les DAM sont des espaces associatifs permettant aux associations locales de développer leurs activités et de contribuer à la mise à niveau sociale des quartiers où elles sont implantées.

Les DAM servent d'espaces de dialogue et de rencontre identifiés par les bénéficiaires eux-mêmes. Les centres ciblent toutes les catégories de la population dans toutes les tranches d'âge dans un quartier donné ou dans une communauté — les enfants, les jeunes, les adultes, les personnes âgées et les handicapés. Leurs fonctions très diverses en font des « guichets uniques » ou des bureaux de médiation qui donnent des informations claires sur les autres institutions et les services qu'elles fournissent aux citoyens intéressés (par exemple activités de volontariat, formation professionnelle et informations sur l'intermédiation, services mobiles de santé, etc.). D'après un représentant officiel de l'Entraide Nationale, l'idée est basée sur l'expérience faite dans plusieurs pays européens et d'Asie du Sud-Est.

Les DAM seraient très sollicitées si les bénéficiaires comprenaient leur mission, d'autant plus que certaines prestations offertes par les associations sont payantes. Il s'agit toutefois d'une cotisation symbolique. Les DAM peuvent générer leurs propres revenus grâce à des partenariats et aux services rémunérés. Même si cette situation reflète la valeur locale des services, dans les quartiers défavorisés, l'extrême pauvreté empêche de demander aux bénéficiaires potentiels la moindre contribution financière, si minime soit-elle. Les services et la formation proposés comprennent en général des cours d'alphabétisation (principalement adressés aux femmes), des formations de base en informatique, du tutorat et de l'encadrement. Certaines DAM proposent également des formations diplômantes en partenariat avec des associations locales (par exemple DAM Sidi Moumen à Casablanca).

DAM, Souss Massa-Draa. Photo : Entraide Nationale.

Les jeunes rejoignent en général les DAM pour bénéficier d'une formation qualifiante ou s'informer sur les opportunités d'emploi. Pourtant les centres ne possèdent pas suffisamment de personnel qualifié ni d'informations sur les opportunités d'emploi existantes. L'absence d'un représentant de l'ANAPEC ou d'un employé du DAM formé par l'ANAPEC limite ainsi la capacité de ces centres à attirer les jeunes.

Les Centres de Formation Professionnelle

[83] Les DAM sont des établissements qui ont pour but de promouvoir l'inclusion sociale sur l'ensemble les groupes d'âge. Ils ont été inclus dans cette étude à la demande du gouvernement marocain.
[84] Les maisons des citoyens visitées sont celles de Sidi Bernoussi à Casablanca et de Fès.

L'Entraide Nationale a toujours attaché une importance toute particulière à la formation et au mentorat en tant qu'outils pour améliorer l'intégration économique et sociale, notamment des femmes et des jeunes filles. Depuis le lancement de l'INDH en 2005, les objectifs de la formation professionnelle accompagnés par l'EN se sont développés. Aujourd'hui, l'établissement dispense une formation à des jeunes défavorisés grâce à deux types de centres, les Centres d'Education et de Formation (CEF) et les Centres de Formation par Apprentissage (CFA)[85] .

Centres d'Education et de Formation (CEF)

Les CEF ont été lancés dès la création de l'*Entraide Nationale* en 1957 et ressemblent aux FF des MJS. Il existe aujourd'hui 1.079 CEF au Maroc dans lesquels une formation est assurée par 2.894 instructeurs pour 106.637 bénéficiaires. Ces centres sont les plus fréquentés de toutes les institutions de l'EN.

L'objectif initial des CEF était de fournir aux femmes une éducation de base sur la santé et le civisme grâce à des programmes d'alphabétisation et de formation de base. Avant 2004, ils ne s'adressaient qu'aux femmes et apportaient une contribution importante aux programmes de santé nationaux (par exemple vaccination, etc.). Pendant cette période, la formation était centrée sur les compétences liées à la maternité et aux soins des enfants ; la couture, la broderie et la cuisine étaient les cours les plus largement proposés.

Les CEF sont populaires même s'ils fournissent seulement des certificats de formation professionnelle reconnus. Ces centres de quartiers ont toujours joué un rôle important dans la socialisation, l'éducation et la formation professionnelle de base pour les femmes et les jeunes filles, notamment les analphabètes. Le nombre relativement élevé des bénéficiaires est le reflet d'une loyauté qui perdure génération après génération. Les CEF sont désignés en tant que centres sociaux et espaces d'apprentissage et d'acquisition de connaissances. Cependant, leur personnel limité (1 seul instructeur pour 38 bénéficiaires) ne permet pas d'assurer une formation de qualité sur de longues périodes. D'autres part, la plupart des formateurs des CEF ont beaucoup d'expérience mais sont en général sans diplôme reconnu. Les services des CEF gérés directement par l'EN sont gratuits, alors que les centres gérés par les associations partenaires perçoivent dans certains cas des cotisations symboliques leur permettant de couvrir certains frais de fonctionnement.

Centres de Formation par Apprentissage (CFA)

Depuis la fin des années 90, les autorités publiques marocaines sont devenues plus sensibles aux problèmes sociaux et économiques causés par la pauvreté et l'exclusion sociale. L'*Entraide Nationale*, ainsi que d'autres départements (Ministère de l'agriculture, OFPPT,…) proposent des services de formation professionnelle par apprentissage ciblant les jeunes vulnérables en vue de les insérer sur le plan socioéconomique.

[85] Loi 12-00 sur l'Apprentissage et la Formation au Maroc. La formation en apprentissage devrait consacrer 80% du temps de formation à la production et 20% à la formation dans le centre. Le contenu des cours de formation est défini par le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle.

L'importance accordée à l'inclusion sociale a conduit à la restructuration et à la modernisation de l'*Entraide Nationale*, en adaptant ses programmes de formation à la demande sociale. L'EN a renforcé les programmes des Centres d'Education et de Formation afin de rehausser le niveau d'insertion socioéconomique des femmes et des jeunes filles issues des couches sociales défavorisées. Cette restructuration a également visé les Centres de Formation par Apprentissage (CFA). Le personnel des CFA est aujourd'hui bien formé, avec des formateurs qualifiés (bac+2). Les partenaires internationaux sont aujourd'hui également directement impliqués dans ces programmes (14 formateurs coréens travaillent dans différents centres et l'Organisation internationale pour la Migration (OIM) a contribué à la création du centre Taboula à Tétouan).

Certains CFA ont été choisis pour devenir des centres pilotes dans lesquels de nouveaux programmes de formation et des nouvelles approches sont testés. Leurs services ciblent les jeunes vulnérables socialement et économiquement. La tranche d'âge des bénéficiaires, de 16 à 30 ans, est fixée par la loi. Les méthodes de formation combinent un enseignement théorique (20% du temps de formation) et un apprentissage pratique dans de véritables conditions de travail (80% du temps de formation dans l'entreprise). Les centres de formation bénéficient d'une publicité assurée par le marketing social, comprenant des journées « portes ouvertes » avec des activités susceptibles d'attirer les jeunes et les adolescents. Une technique de porte-à-porte est également utilisée pour informer ceux qui viennent d'abandonner l'école (listes fournies par le Ministère de l'Education Nationale) et les persuader de s'inscrire dans les programmes proposés par ces centres). Enfin, le bouche à oreille aide à faire passer l'information par le biais de jeunes apprentis qui partagent les informations sur ces centres avec leurs amis et leurs voisins. Lorsque les CFA ont des difficultés à attirer des jeunes, c'est en général dû au fait que la même formation est proposée par des centres relevant d'autres ministères. Les apprentis du CFA (Tiznit) considèrent que la formation en vaut la peine. La demande en matière de CFA augmente mais le financement alloué au programme reste limité, ce qui influe sur la qualité de cette formation diplômante[86].

Centre Assadaka, Tanger – architecture contemporaine adaptée à ses activités. Source : Paideia (ONG espagnole).

[86] Le diplôme délivré est accrédité par le Ministère de la formation professionnelle.

Le Centre Assadaka (littér. centre de l'amitié)

Situé dans un quartier défavorisé de Tanger, le Centre Assadaka représente une bonne pratique en termes de : (i) méthodes d'intégration sociale des jeunes et des enfants qui viennent de milieux défavorisés et (ii) partenariat avec l'*Entraide Nationale* et une ONG espagnole. Le centre est le fruit de la collaboration entre l'EN, l'ONG espagnole Paideia et l'organisation *Raouabit Assadaka (liens d'amitié)*. Construit grâce à un don généreux du gouvernement espagnol, le centre social fonctionne comme un complexe social évolutif, intégré dans son contexte culturel, économique et social ; en tant que tel, il cible la population jeune du quartier.

Encadré 3.3 Le Centre social Assadaka

Objectifs

Le centre social Assadaka pour les enfants fait partie d'un complexe socioéducatif qui vise à améliorer la qualité de vie des enfants, des jeunes et des familles qui sont dans une situation de risque social. Situé dans l'un des quartiers les plus défavorisés de Tanger, Béni-Makada, le centre Assadaka est l'une des institutions sociales les plus importantes, dédiées aux jeunes en situation de vulnérabilité dans la ville. Elle est le fruit d'un partenariat exemplaire entre l'Entraide Nationale et l'ONG espagnole Paideia. L'objectif principal du centre est d'aider les jeunes à acquérir des compétences professionnelles qui faciliteront leur intégration socioéconomique et leur entrée sur le marché du travail en créant des passerelles d'information et de sensibilisation entre le centre et les entreprises qui accueillent les apprentis pendant le processus.

Programmes principaux

Un programme de formation professionnelle cible de jeunes garçons et filles de moins de 15 ans qui ont abandonné l'école et qui cherchent à développer leurs compétences grâce à l'apprentissage. Le programme propose des formations dans plusieurs secteurs professionnels : électricité, mécanique, couture, cuisine et travail social.

Des programmes de loisirs et de tutorat ciblent les enfants vulnérables du quartier de 6 à 18 ans.

Un programme d'éducation (informel) de la « deuxième chance » cible les jeunes de 8 à 16 ans, qui ne sont soit jamais allés à l'école ou l'ont abandonnée.

Un centre d'hébergement accueille des jeunes entre 5 et 18 ans qui ont été abandonnés ou qui sont exposés à des risques sociaux. Le centre s'occupe de ces enfants et pourvoit à leurs besoins élémentaires (par exemple nourriture, hébergement, soins médicaux, scolarisation, formation, etc.).

Forces et contraintes

Le centre est un modèle du genre, non seulement à cause de son architecture contemporaine spacieuse mais aussi à cause des nombreuses activités qu'il met à la disposition des enfants et des jeunes défavorisés et vulnérables. Le centre Assadaka offre également des activités comme l'Ecole pour la Formation Sociale et Educative, le Centre Social ADHAN (pour l'alphabétisation), et enfin, un complexe sportif — ce qui en fait une institution unique en son genre pour les jeunes marocains dans la région.

Toutefois, Assadaka ne couvre qu'une petite partie de Tanger et le modèle dépend de financements externes pour être reproduit.

Source : Association Paideia, novembre 2010.
Note : les coûts unitaires des principaux programmes proposés aux jeunes ces dernières années n'étaient pas disponibles.

3.3 PROGRAMMES DU MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DU DEVELOPPEMENT RURAL ET DES PECHES

D'après l'EMJM, 22,5% des jeunes actifs (âgés de 15 à 29 ans) travaillent dans l'agriculture (cultures, élevage et pêches). La plupart des jeunes qui travaillent dans le secteur agricole ont des niveaux d'instruction bas, 72% n'ont aucune éducation formelle, par rapport à 40% des jeunes qui travaillent dans des activités non agricoles (voir le tableau 3.5). D'autre part, les jeunes qui suivent une formation professionnelle travaillent rarement dans le secteur agricole alors qu'environ 10% des jeunes qui travaillent dans les secteurs non agricoles ont bénéficié d'une formation professionnelle.

Tableau 3.5 Profil scolaire des jeunes travaillant dans le secteur agricole par rapport aux jeunes travaillant dans d'autres secteurs

	Agricole (%)	Autre (%)
Aucune éducation	71,9	40,8
Primaire	20,6	26,7
1er cycle Secondaire	6,9	13,8
2e cycle Secondaire	0	6
Professionnel	0,6	9,3
Supérieur	0	3,4
Total	**100**	**100**

Source : Banque mondiale, Maroc, EMJM, 2009-2010

Les formations assurées par le Ministère de l'Agriculture ciblent, pour la plupart, le secteur de l'agriculture moderne, et portent notamment sur la formation des cadres moyens. Les petites exploitations agricoles familiales, compte tenu de leur bas niveau d'alphabétisation et de la faiblesse de leurs entreprises ont du mal à faire entendre leur voix pour définir des besoins de formation.[87]

Le tableau 3.6 présente les principaux programmes de formation technique proposés par le Ministère. Les coûts des programmes des ministères présentés en détail dans le tableau A sont plus élevés car il s'agit de cours en résidentiel. Ces « Programmes de Formation Alternée » sont supposés consister en 50% d'enseignement théorique et 50% de formation pratique. Toutefois, ils ne sont, pour la plupart, pas en mesure de transmettre une expérience de travail pratique. Les étudiants tendent à rejoindre ces programmes uniquement parce manque d'options. Le placement de ses jeunes diplômés sur le marché du travail ne fait d'ailleurs pas partie des obligations clairement définies du ministère.

[87] L'adoption du Plan de Développement Economique et Social de 2000–2004 a étendu les objectifs des études agricoles. Le plan a pour objectif de: (i) mettre en œuvre des directives pour renforcer la formation alternative, en doublant le nombre de stagiaires pour passer de 2.500 à 5.000 par an ; (ii) mettre en œuvre un programme de formation national destiné à 300.000 jeunes en milieu rural d'ici à 2010 (100.000 pour le Plan de 2000–2004, dont 60.000 doivent être formés dans le secteur agricole) ; et finalement, (iii) concevoir de nouvelles méthodes de formation pour contribuer à atteindre les objectifs de ce plan ambitieux, parmi lesquelles des apprentissages dans le secteur agricole et l'introduction d'un modèle de formation suivant les grandes lignes des Centres Familiaux Ruraux (voir paragraphe suivant). Voir la version française du plan sur le site Web des Nations Unies http://unpan1.un.org/intradoc/groups/public/documents/cafrad/unpan, 002445.pdf (consulté en février 2011).

Tableau 3.6 Programmes de formation proposée par le Ministère de l'agriculture, 2009–2010
Panel A. Programmes de formation alternée (sur 2 ans) 2009–2010

Programmes	*Centres*	*Bénéficiaires*	**Coût total**		**Coût unitaire bénéficiaire**	
			DH	*US$**	*DH*	*US$*
Instituts techniques spécialisés en agriculture (ITSA)	8	729	16. 911. 514	2.049.880	23.198	2.812
Instituts techniques agricoles (ITA)	16	1.063	20.262.793	2,456.096	19.062	2.311
Centres de qualification agricole CQA)	20	2.187	40.183.058	4.870.674	18.374	2.227
Total	**44**	**3.979**	**77.357.365**	**9.376.650**	**N/A**	**N/A**

Source : Ministère de l'Agriculture, 2010.
Note : Formation alternée introduite par la loi 36-96, qui concerne la formation partagée également entre les stages en entreprises et la formation professionnelle dispensée par le centre.
* Taux de change: US$1 = 8.25 DH

Tableau 3.6 Programmes de formation proposée par le Ministère de l'agriculture, 2009–2010
Panel B. Formation par apprentissage (sur une année) 2009

Programmes	*Centres*	*Bénéficiaires*	**Coût total**		**Coût unitaire bénéficiaire**	
			DH	*US$**		
Centre d'Apprentissage (CFA)	44	8.000	32.000.000	3.878.788	4.000	485
Maisons Familiales Rurales (MFR)	10	2.500	15.000.000	1.818.182	6.000	727
Total	**54**	**10.500**	**47.000.000**	**5.696.970**	**N/A**	**N/A**

Source : DERF, Ministère de l'Agriculture, 2010.
Note : Ce programme consacre 80 % du temps de formation à la pratique.

Instituts techniques spécialisés en agriculture (ITSA)

La formation professionnelle dans le domaine de l'agriculture est supervisée par le Département du Ministère chargé de l'Education, de la Formation et de la Recherche. Une partie de la formation est fournie par les Instituts techniques spécialisés en agriculture (ITSA), dont les étudiants sont sélectionnés grâce à un concours national ouvert aux titulaires du baccalauréat de moins de 25 ans. Les études durent deux ans. Il existe huit ITSA au Maroc et chacun propose une spécialisation agricole différente. L'ITSA de Mohammedia (région de Casablanca) délivre des certificats de techniciens en gestion et commerce agricoles. L'ITSA de Beni Kerrich (à Tanger, Région de Tétouan) est spécialisé dans les méthodes agricoles conçues pour la région du Rif dans le nord du Maroc.

Le placement des jeunes diplômés n'est pas garanti. La formation dispensée par les ITSA combine l'instruction théorique à la formation pratique dans les exploitations agricoles des instituts et des apprentissages dans des exploitations modernes qui sont les partenaires de chaque institut. Pourtant les difficultés de placement et le manque d'exploitations sous contrat avec les instituts constituent un problème majeur qui oblige les étudiants à trouver eux-mêmes des stages dans des fermes privées. En dépit de leur politique d'admission très compétitive, les deux instituts que nous avons visités (dans les régions de Tanger-Tétouan et de Casablanca) n'étaient pas très attrayants pour les jeunes. Certains jeunes

se sont inscrits dans les ITSA sur le conseil de leurs familles, mais la plupart d'entre eux sont des étudiants qui tentent de changer d'orientation après un premier échec scolaire.

Alors que les travailleurs agricoles qualifiés acquièrent des connaissances pratiques qui sont directement utilisables dans les exploitations, les ITSA ne dispensent qu'une formation générale. Les salaires offerts aux diplômés des ITSA sont donc beaucoup plus bas que ceux offerts aux travailleurs qualifiés. D'autre part, 70 % des fermes au Maroc ont une superficie de moins de 5 hectares et 87 % de moins de 10 hectares.[88] La plupart des fermes dans la région de Tanger-Tétouan, par exemple, sont de très petites fermes familiales. Cette réalité structurelle réduit considérablement les opportunités d'emploi dans le secteur agricole moderne et mécanisé. Les étudiants des ITSA sont bien conscients de cette réalité et de son impact sur leurs projets d'avenir. Compte tenu du fait que le secteur agricole moderne reste limité, les jeunes diplômés doivent souvent se déplacer vers d'autres régions agricoles, comme le Souss Massa-Draa. D'autres jeunes décident de se mettre à leur compte ou de créer des microentreprises, mais ces choix impliquent une contribution financière personnelle importante.

L'ANAPEC, comme nous l'avons déjà indiqué, est l'agence pour l'emploi des diplômés d'études supérieures. Pourtant très peu de diplômés des filières agricoles bénéficient de leurs services, quel que soit leur niveau d'études. Les programmes de l'ANAPEC suivent un modèle standard qui ne tient pas compte des spécificités des différents secteurs économiques. Les exploitations agricoles ne remplissent pas les critères d'éligibilité établis par l'ANAPEC parce qu'elles ne sont pas répertoriées comme entreprises commerciales et ne peuvent, par conséquent, pas bénéficier de mesures d'incitation comme les exemptions d'impôts lorsqu'elles emploient des diplômés. En ce qui concerne les emplois salariés, les agences régionales de l'ANAPEC ne connaissent pas suffisamment les compétences des diplômés des instituts agricoles. D'ailleurs les diplômés venant des zones rurales ne contactent ces agences que rarement, puisqu'elles servent principalement les jeunes des zones urbaines. Le manque d'information qui en résulte assombrit très souvent leurs perspectives de trouver un emploi.[89]

La formation agricole a généralement un impact limité sur le développement et la modernisation de l'agriculture dans les régions où sont implantés les ITSA à cause des spécificités de l'agriculture marocaine. Dans la région de Casablanca, par exemple, qui est largement urbanisée, la plus grande part de l'agriculture est consacrée aux céréales et reste peu mécanisée, alors que l'élevage industriel est largement industrialisé et mécanisé. Ceci explique en partie pourquoi les propriétaires de ces exploitations ont tendance à embaucher des diplômés des écoles de commerce et des travailleurs qualifiés. Par contre, l'ITSA de Mohammedia est spécialisé dans la gestion et le commerce agricole et fait maintenant concurrence aux écoles de commerce et instituts de management.

Les Instituts techniques agricoles (ITA) et les Centres de qualification agricole (CQA)

Il existe 16 Instituts Techniques Agricoles (*Instituts Techniques Agricoles*, ITA) au Maroc. Leurs étudiants sont sélectionnés parmi des candidats qui ont moins de 25 ans et ont fait au moins un an d'études secondaires. Les apprentis des centres de qualification agricole (*Centres de Qualification Agricole* ou CQA) sont sélectionnés parmi des candidats qui ont moins de 25 ans et qui sont allés

[88] DERD Web site, « *Données Générales sur l'Agriculture au Maroc* » (en français), Rabat, http://www.vulgarisation.net/rga_expl.htm (consulté en février 2011).
[89] Jamal Boujendar, 2009, "*L'Insertion Professionnelle des Jeunes au Maroc*", Présentation, conférence, mimeo, Rabat.

jusqu'en seconde. Les objectifs des ITA et des CQA sont de permettre aux étudiants d'acquérir des connaissances pratiques grâce à une expérience de travail. Ces instituts permettent aux apprentis d'obtenir une certification qui les aide à entrer dans la vie active et qui est adaptée aux environnements ruraux. Toutefois, les différences régionales font que le succès des diplômés dépend largement de la taille de l'exploitation et du niveau de modernisation et de mécanisation.

Comme d'autres centres de formation professionnelle, les ITA combinent des cours théoriques en classe à un apprentissage pratique sur le terrain. Toutefois, les étudiants interviewés pour ce rapport considéraient que la partie théorique était trop abstraite et que la formation pratique n'était pas suffisante et peu pertinente, compte tenu de la réalité de l'agriculture marocaine. Ils se sont plaints du manque d'encadrement et d'informations relatives à l'apprentissage. Les étudiants voulaient comprendre les objectifs de chaque apprentissage, la réalité de la vie à la ferme telle qu'elle est sur le terrain et la situation du marché de l'emploi pour comprendre si leur diplôme allait leur garantir un emploi.

Le succès des diplômés à trouver un emploi varie selon les régions. Le directeur de l'ITA d'Ouled Taima (région du Souss Massa-Draa) estime que les diplômés de toutes ses filières (technicien spécialisé, technicien qualifié et travailleur qualifié) trouvent du travail. Ce résultat est dû au niveau élevé de mécanisation de l'agriculture dans la région et à son industrie de transformation des produits alimentaires, qui propose des carrières dans l'export et le marketing agricoles. Le salaire de départ offert à ces diplômés varie entre 3.000 et 4.000 DH. Ces postes offrent de bonnes opportunités de promotion et de formation en entreprise. Par contre, l'ITA de Mohammedia (région de Casablanca) est situé dans une région dominée par de petites fermes familiales. Ses diplômés ont donc plus de mal à trouver un emploi et cherchent souvent du travail dans l'industrie de transformation alimentaire ou dans le marketing, où ils sont concurrencés par des jeunes qui ont le même niveau d'études mais qui sont diplômés d'écoles de commerce et de management. Les salaires mensuels proposés à ces diplômés des ITA dépassent rarement 2.000 à 2.500 DH et les emplois sont très précaires.

CFA, Séfrou, 2010 -Photo*: Ministère de l'Agriculture.*

Cette offre importante de travailleurs agricoles non qualifiés et sans instruction au Maroc, combinée aux bas salaires — surtout pour les jeunes femmes — sont une réalité à laquelle sont confrontés la plupart des apprentis des ITA. Certains étudiants interviewés ont remis en question la politique gouvernementale de l'éducation dans le secteur agricole et exprimé le souhait que des mesures actives soient mises en oeuvre pour améliorer la situation.

Centres de Formation Professionnelle (CFA)

La formation professionnelle par apprentissage a été introduite par les ITSA et ITA en 2000. Les Centres de formation par apprentissage (CFA) n'ont pas leurs propres installations ; ils sont hébergés dans les instituts de formation agricole. Ce type de formation est dispensé principalement dans les fermes (80 % du temps de formation), avec une introduction sous forme de formation théorique et pratique en institut (20 % du temps de formation). La durée de la formation varie entre 9 et 12 mois, en fonction de la spécialité choisie par l'apprenti.

La formation par apprentissage est destinée principalement aux jeunes issus de milieux ruraux qui sont, pour la plupart, des fils et filles d'agriculteurs qui n'avaient pas un niveau suffisant pour poursuivre leurs études. La seule exigence des CFA en matière d'instruction est de savoir lire et écrire. Pourtant, le faible niveau d'instruction des apprentis est un véritable obstacle à leur succès. La plupart des matières d'enseignement général et les cours théoriques en agriculture sont enseignés en français, ce qui créé un problème de communication pour la plupart des étudiants. En ce qui concerne l'intégration sur le marché du travail ou la création d'entreprise, les représentants des CFA interviewés ont estimé que les étudiants les moins qualifiés étaient aussi les plus vulnérables, dès lors que les compétences qu'ils acquièrent pendant leur formation ne sont même pas reconnues dans leur entourage immédiat.

La formation n'est pas adaptée à l'emploi dans la plupart des exploitations agricoles au Maroc. Le petit nombre d'établissements de formation agricole (40 au total) et leur capacité limitée (ils reçoivent moins de 5.000 étudiants) réduisent considérablement leur impact, notamment sur le développement des zones rurales où les exploitations sont peu mécanisées et où les terres cultivables ont été divisées en petites parcelles (plus de 75% d'entre elles dans le pays font moins de 5 hectares). D'ailleurs, les 24 filières proposées par les différents instituts agricoles sont axées sur l'agriculture moderne mécanisée. Les possibilités des diplômés d'intégrer le marché du travail dépendent donc principalement du niveau des exploitations et des secteurs d'activités connexes dans une région donnée. Comme l'indique le chapitre 2, de nombreux diplômés des instituts agricoles finissent par ne pas travailler du tout dans le secteur.

La prédominance frappante des exploitations familiales traditionnelles au Maroc, le pourcentage élevé d'analphabètes, les accords et les contrats traditionnels de travail, la migration rurale et les propriétés isolées indiquent un besoin en formation agricole mieux adapté à l'emploi dans ce sous-secteur. De nouvelles stratégies de formation devraient, d'autre part, être intégrées dans des plans de développement territorial globaux. Le Ministère de l'Agriculture est conscient de ce problème et prévoit, grâce à ses bureaux régionaux, de réaliser des études sur les besoins en ressources humaines dans le secteur agricole et d'évaluer l'impact des formations préexistantes.

Les instituts manquent de ressources à la fois financières et humaines nécessaires à leur succès. Par manque de personnel, les directeurs des instituts et certains personnels administratifs formés dans l'agriculture participent à l'enseignement et à la supervision des apprentissages. Le nombre limité de postes budgétés, les transferts d'employés et les départs à la retraite, contribuent tous à la diminution du personnel et à la baisse d'attractivité des instituts de formation agricole. D'autre part, les règles relatives au personnel fonctionnaire limitent la mobilité des employés dans/entre les institutions et empêchent la mise en place d'un système de rémunération incitatif basé sur le mérite. Puisqu'il n'existe pas de plan d'embauche pour remplacer le nombre de plus en plus important de personnes qui partent à la retraite, ces instituts vivent aujourd'hui déjà une pénurie de compétences qui les empêche d'atteindre leurs objectifs. La situation est plus ou moins la même lorsqu'il s'agit des conseillers en matière de services de vulgarisation qui sont aujourd'hui les seuls agents de formation locaux dans les zones rurales.

Maisons Familiales Rurales (MFR)

Les Maisons Familiales Rurales (MFR) ont été mises en place pour répondre au défi de l'éducation des jeunes en milieu rural au Maroc, notamment ceux qui sont défavorisés à cause de la distance entre l'école et leur maison, le manque de centres de formation professionnelle dans leur région, et les différences culturelles et linguistiques. Les étudiants qui vivent dans ces maisons sont en général des garçons et des filles qui ont entre 15 et 20 ans et dont la plupart ont arrêté l'école au niveau du secondaire. Les maisons proposent un programme de formation sur trois ans basé sur les besoins de l'agriculture locale (par exemple, les fermes laitières, l'élevage des lapins, l'arboriculture, l'horticulture, et la mécanique).

La première année de formation développe la motivation des étudiants ainsi que les compétences de base, pendant que la seconde année est concentrée sur l'acquisition de compétences techniques grâce à l'apprentissage. Cette deuxième année prépare au certificat d'aptitudes professionnelles (CAP) ou au certificat de spécialisation professionnelle (CSP). La troisième année se concentre sur l'intégration professionnelle sur le marché du travail, un projet personnel ou la création ou réorganisation d'une entreprise. Le curriculum prévoit trois semaines de formation appliquée sur le terrain, suivie d'une semaine d'études par mois dans une MFR, soit environ 27 semaines d'expérience pratique en entreprise et 9 semaines de formation dans une MFR sur l'année. La formation est dispensée en internat pour promouvoir les aptitudes à la vie en groupe et la culture générale.

Il n'existe que 10 MFR au Maroc qui sont fédérées au sein de l'Union Nationale des Associations pour les MFR de l'Education, la Formation et l'Encadrement.[90,91] Les **MFR sont un programme expérimental créé dans le cadre de la loi sur la formation par apprentissage (Loi 12-00) et le programme d'éducation de la deuxième chance.** Un cadre législatif spécifique est maintenant nécessaire pour assurer la pérennité du programme et des ressources financières stables. La formation dispensée par ces institutions étant considérée partiellement comme de l'éducation de la deuxième chance**,** le Ministère de l'Agriculture et des Pêches Maritimes ainsi que le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle donnent ensemble 2.000 DH à chaque étudiant en première année d'études

[90]Ce chiffre a été fourni par un représentant de la Fédération des Associations de MFR.
[91] D'après les représentants de l'Union qui ont été interviewés, ses activités en 2007, 2008, et 2009 ont été assurées grâce au soutien du Ministère Français des Affaires Etrangères, une subvention du Ministère Marocain de l'Agriculture et des Pêches Maritimes et une petite contribution de la Fondation Internationale des Maisons Familiales Rurales.

(préapprentissage). Ces ministères financent également la formation professionnelle postérieure (pour un montant environ égal à 4.000 DH par apprenti) conformément à la Loi 12-00 sur l'apprentissage[92].

La qualité de la formation dispensée par ces MFR est aujourd'hui limitée par des contraintes financières et en matière de personnel. Les instructeurs sont des volontaires et du personnel des associations de MFR, qui ne sont pas qualifiés, pour la plupart. Les MFR embauchent aujourd'hui des enseignants remplaçants à temps partiel (par exemple des ingénieurs, des spécialistes techniques), mais leurs budgets d'exploitation ne couvrent pas les besoins totaux en personnel à temps partiel. D'autre part, les MFR ne peuvent pas se permettre d'acheter régulièrement les fournitures et le matériel nécessaires à la formation pratique, ce qui montre que leurs budgets sont insuffisants pour couvrir leurs besoins en formation.

En conclusion, même si la formation par apprentissage dispensée par les MFR est prometteuse, leur niveau actuel de ressources limite leurs capacités à promouvoir l'inclusion socioéconomique des jeunes issus de milieux ruraux. Les jeunes migrent de plus en plus et quittent les zones rurales à la recherche d'un emploi, de loisirs et d'autres opportunités, mettant ainsi en péril la pérennité de l'agriculture. Néanmoins, le Ministère de l'Agriculture est bien placé pour jouer un rôle de leader pour résoudre dans le cadre d'une stratégie intégrée pour les jeunes. Il pourrait, par exemple, développer un annuaire des métiers de l'agriculture, définir les profils de formation et les compétences requises pour assurer la compétitivité du secteur agricole dans une économie mondiale tout en coordonnant les programmes de formation avec d'autres filières d'apprentissage au niveau régional.

Les compétences des instructeurs des MFR doivent être améliorées et leur enseignement professionnalisé. Les centres ont également besoin de ressources supplémentaires pour remplacer les instructeurs et le personnel administratif qui sont partis et recruter dans des conditions qui permettent d'assurer la stabilité et la qualité du personnel. Les associations de MFR qui gèrent ces institutions, doivent également être renforcées et professionnalisées, notamment pour tout ce qui concerne les capacités de formation. Les programmes de formation professionnelle destinés aux travailleurs qualifiés doivent être pertinents et correspondre aux besoins du marché du travail local et de l'agriculture régionale. Une évaluation des besoins en formation par apprentissage des MFR permettrait d'adapter la formation aux demandes de main d'œuvre actuelles, aux capacités actuelles des apprentis et aux postes d'apprentissage disponibles dans chaque région.

MFR, Chaouen 2010 –Photo *: Ministère de l'Aariculture.*

3.4 PROGRAMMES ACTIFS POUR LE MARCHE DU TRAVAIL

Le Maroc utilise principalement les programmes actifs pour le marché du travail pour gérer le les nombreux jeunes diplômés universitaires à la recherche d'un emploi dans le pays.

[92] Voir le site Web sur les MFR marocaines sur le site Web de l'Union Internationale des MFR, à Paris, http://www.mfr.asso.fr/mfr-dans-le-monde/pages/maroc.aspx (consulté en février 2011).

[93], [94] D'ailleurs, des associations actives de jeunes diplômés au chômage, qui ont une influence sociopolitique et médiatique, ont joué un rôle crucial en obligeant les gouvernements marocains successifs à axer leurs politiques pour l'emploi spécifiquement sur eux.

Les programmes actifs pour le marché du travail traitent trois aspects essentiels du marché du travail : la demande (création d'emplois), l'offre (disponibilité du demandeur d'emploi), et l'intermédiation. Concernant les deux premiers aspects, la stratégie consiste à promouvoir la demande du secteur privé principalement, car les contraintes budgétaires et institutionnelles du secteur public ne permettent pas d'actions de recrutement à grande échelle. Les mesures prises dans ce cadre incluent la promotion du travail indépendant, la création de microentreprises et l'intégration des diplômés dans l'emploi salarié grâce à des stages en entreprise. Le travail indépendant des diplômés universitaires est soutenu principalement par le programme Moukawalati, un programme de microcrédit qui accorde des prêts à de jeunes entrepreneurs. Le principal prestataire de services en matière de stages est le programme Idmaj—un produit du Plan d'Action pour l'Emploi — qui s'efforce de rendre le travail « qualifié » des jeunes diplômés plus attrayant en réduisant les coûts salariaux et en permettant plus de flexibilité pour les employeurs.

Au cours des années 2006–2008, les programmes actifs pour le marché du travail ont permis la création de 200.000 nouvelles opportunités d'emploi (par rapport à 106.800 opportunités sur la période 1988–2004). Ces programmes ont coûté environ 1,5 million de DH (environ 180.000 $US), avec un coût moyen par bénéficiaire de 7.122 DH (environ 840 $US). (Comme l'indique le tableau 3.7, les coûts par bénéficiaire des programmes Taehil et Moukawalati sont beaucoup plus élevés que ceux du programme Idmaj). Le principal problème de ces programmes est qu'ils n'ont pas prévu un système rigoureux d'évaluation d'impact et qu'ils ciblent une catégorie relativement limitée, c'est-à-dire les diplômés chômeurs, en termes de masse totale des jeunes chômeurs et inactifs au Maroc.

Tableau 3.7 Résumé des Coûts extrapolés et nombre de bénéficiaires des principaux programmes actifs pour le marché du travail de 2006 à 2008

Programmes	Coût total DH (millions)	Bénéficiaires escomptés	**Coût par bénéficiaire**	
			DH	*USD*
Idmaj (CPE)	210	65.000	3.231	380
Taehil	750	50.000	15.000	1.765
Moukawalati	750	90.000	8.333	980
TOTAL	**1.710**	**205.000**	**N/A**	**N/A**

Source : Banque mondiale, 2008, « Stratégie Intégrée pour le développement des compétences et de la protection sociale. »
* Taux de change : US$1 = 8.5 DH

[93] Cette analyse des programmes de création d'emplois résume les résultats du rapport de la Banque Mondiale en 2008, « *Développement des compétences et protection sociale dans le cadre d'une stratégie intégrée pour la création d'emplois* », Banque mondiale, ainsi que ceux d'un rapport d'évaluation de M. Mostafa Kharoufi, en 2009, « *Rapport de cartographie des jeunes* », mimeo.

[94] Barbier J.-P. 2006. « *L'intermédiation sur le marché du travail dans les pays du Maghreb – Etude comparative entre l'Algérie, le Maroc et la Tunisie* », Institut International d'Etudes Sociales (BIT), Genève.

Encadré 3.4 Le Programme IDMAJ
Intégration au marché du travail et premier emploi

Ce programme de subventions a pour objectif le développement des compétences des jeunes diplômés grâce à une première expérience professionnelle de travail dans une entreprise. Lancé en 2006, il permet aux stagiaires d'acquérir une formation complémentaire adaptée aux demandes des entreprises pour faciliter leur intégration dans la vie professionnelle.

Population cible
Les principaux bénéficiaires sont des demandeurs d'emploi possédant un diplôme d'études secondaires, un baccalauréat ou diplôme équivalent, ou un certificat de formation professionnelle.

Durée
La durée du programme est de 18 à 24 mois.

Atouts
Un des avantages du programme IDMAJ pour les entreprises est l'exemption des cotisations à la sécurité sociales qui sont normalement dues à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale, CNSS, et la taxe sur la formation professionnelle, qui est une indemnité de formation qui se situe entre 1.600 DH et 6.000 DH par demandeur d'emploi possédant un diplôme d'études secondaires, baccalauréat ou équivalent, ou un certificat de formation professionnelle. D'autre part, les demandeurs d'emplois sont exemptés du paiement des impôts sur le revenu sur les indemnités de formation jusqu'à concurrence d'un montant de 6.000 DH, conformément à la loi de Finances de 2006. Toutes ces exemptions sont prolongées pendant une année supplémentaire lorsque le stagiaire obtient un contrat à plein temps.

Conclusion
Même si le programme a été un succès quantitatif, il semblerait que la qualité du premier emploi qu'il promeut soit relativement modeste. Le taux de conservation des stagiaires-employés est de 44 % : 34% ont reçu des contrats à modalités fixes et 10 %, des contrats à durée indéterminée. Des expériences similaires au Maroc montrent que les entreprises ont tendance à profiter des avantages de ces mesures flexibles pour récupérer de la main d'œuvre qualifiée plutôt que de s'engager à long terme en embauchant des jeunes.

Source *:* Kharoufi, M. 2009. « Rapport de cartographie des jeunes. » Rapport d'évaluation, mimeo.

Encadré 3.5 Le Programme TAEHIL
Formation à des compétences pour l'emploi

Ce programme est destiné à de jeunes demandeurs d'emploi et dispense deux types de formations : (i) une formation sous contrat d'emploi pour répondre aux besoins des nouvelles recrues et (ii) une formation à des compétences certifiées ou de reconversion pour améliorer leurs chances d'accéder au marché du travail.

Population cible
Les principaux bénéficiaires du programme sont des demandeurs d'emploi qui possèdent un diplôme d'enseignement secondaire, un baccalauréat ou équivalent, ou un certificat de formation professionnelle.

Durée
Les contrats de formation sont proposés avec des modalités fixes et sur une durée de moins d'un an. L'inscription à l'ANAPEC est obligatoire pour obtenir un contrat.

Forces
Un des avantages du programme est qu'il dispense une formation adaptée aux besoins des entreprises. Ces programmes sont conçus spécifiquement pour répondre à la demande du marché.

Conclusion
Alors que le Programme IDMAT donne priorité à l'emploi pour les demandeurs d'emploi, le programme TAEHIL cherche à développer leur potentiel d'employabilité grâce à l'acquisition de compétences conçues pour le marché du travail. Les deux types de formation proposés par TAEHIL ciblent des opportunités d'emploi avec des entreprises qui ont du mal à trouver des candidats adaptés à leurs besoins pour occuper les postes disponibles. Les principaux secteurs ciblés sont ceux à fort potentiel de développement au niveau national.

Source : Cartographie des jeunes, Maroc.

Encadré 3.6 Le programme Moukawalati

Ce programme promeut la création de très petites entreprises et vise à encourager les jeunes diplômés des universités à travailler à leur compte. Moukawalati est le premier programme intégré pour la création de petites entreprises au Maroc. Il propose aux bénéficiaires et aux parties prenantes des services faciles à comprendre, qui correspondent aux étapes nécessaires pour créer une entreprise : présélection, sélection, formation, assistance pour l'élaboration d'un business plan, accompagnement à la création d'entreprise et suivi des entreprises après leur lancement. D'autre part, ce programme facilite l'accès au financement (garanti et avancé aux entreprises), qui est mis en œuvre en délégant des garanties de prêts bancaires aux bureaux régionaux des banques. A l'origine, l'objectif de Moukawalati était de créer pas moins de 30.000 micros ou très petites entreprises et 900.000 nouveaux emplois entre 2006 et 2008.

Population cible

Le programme cible les diplômés universitaires dont le projet nécessite un investissement entre 50.000 et 250.000 DH et qui satisfont aux conditions suivantes : ils sont de nationalité marocaine, âgés de 20 à 45 ans au moment où ils font leur demande de crédit ; ils sont détenteurs d'un diplôme de baccalauréat, d'un diplôme de formation professionnelle ou d'un diplôme d'études secondaires délivré par une institution privée ou publique ; ils sont inscrits à l'ANAPEC ; et ils ont une première ébauche de leur projet. Deux personnes au maximum peuvent présenter un projet d'investissement conjoint d'un montant de 50.000 à 500.000 DH. Depuis 2009, le Programme Moukawalati a également accordé des prêts à des bénéficiaires qui n'étaient pas titulaire d'un diplôme d'études secondaires (par exemple, à des bénéficiaires ayant achevé le cycle l'école primaire).

Incitations

Plusieurs mesures ont été prises pour créer des incitations au bénéfice des jeunes entrepreneurs en leur fournissant, par exemple, une assistance et un soutien avant et après la création de leur entreprise. Les jeunes bénéficient, d'autre part, d'une réduction importante qui va jusqu'à 10.000 DH par projet, sur le coût des services de mentorat organisés par l'ANAPEC. Deux autres mesures à noter sont les suivantes : (i) le programme délègue la gestion de 85 % des crédits bancaires fournis par la Caisse Centrale de Garantie (CCG), aux banques commerciales et (ii) il fournit une avance sans intérêts jusqu'à un maximum de 10 % de l'investissement ou 15.000 DH, remboursable sur 6 ans et un délai de grâce de 3 ans.

Conclusion

Le programme Moukawalati offre un certain nombre d'avantages, comme sa capacité à unir toutes les organisations impliquées dans les interventions pour l'entreprenariat (par exemple des organismes de formation et de mentorat ; la Chambre de Commerce, d'Industrie et de Services (Chambre de Commerce, d'Industrie et de Services, CCIS); les fondations de microcrédit ; les universités, l'OFPPT ; les banques, le Groupement Professionnel des Banques du Maroc (Groupement Professionnel des Banques du Maroc, GPBM) ; l'ANAPEC et le Centre Régional d'Investissement (Centre Régional d'Investissement. CRI). Il fournit également près de 100 bureaux de mentorat (ou « comptoirs ») en tant que service faisant partie du programme. Même si ces points forts sont encourageants, certains problèmes limitent les résultats attendus, comme nous l'avons vu au cours de la première année de mise en œuvre. Il s'agit principalement de blocages résultant du manque d'expérience de nombreux personnels d'encadrement dans la préparation des dossiers de crédit et de financement bancaire alors que cette étape du programme est essentielle pour sa réussite.

Les autres problèmes identifiés sont le manque de coordination et de coopération entre les différents partenaires du programme et l'expertise et les ressources des différents partenaires (par exemple les universités qui sont peu préparées à assurer l'intermédiation et le mentorat financiers). D'autre part, les CCIS ne sont pas équipées pour recevoir et assurer le suivi des dossiers de demande de crédits. En outre, les banques commerciales ne font pas confiance au programme et aux projets qui en découlent (ce qui a contribué à l'échec relatif du programme « crédits pour les jeunes entrepreneurs »).

Enfin, un certain nombre d'obstacles supplémentaires expliquent les faibles résultats au début de ce programmes : (i) une très longue période de latence entre le lancement du programme et sa mise en œuvre en raison du manque de coordination entre les banques et la CCG ; (ii) le peu de culture entrepreneuriale des candidats, qui sont les produits d'un système d'études secondaires largement coupé du monde des affaires et de ses prérequis et (iii) les difficultés des candidats à trouver des locaux et des garanties pour l'obtention de fonds commerciaux, notamment pour les biens locatifs.

Source : Kharoufi, 2009, Rapport de cartographie des Jeunes, Maroc.

Les organismes marocains à but non lucratif ont également commencé à accompagner des initiatives qui font la promotion du travail indépendant auprès des jeunes des zones rurales et défavorisées et qui, jusque-là n'avaient qu'un accès limité aux capitaux pour la création d'entreprises et aux capitaux de démarrage. Une des initiatives les plus prometteuses est la *Fondation Jeune Entrepreneur*, créée récemment (2009). Elle fonctionne grâce à une Maison du Jeune Entrepreneur, un guichet unique géré par du personnel qualifié en création et développement d'entreprises, qui fournit des services de prospection aux jeunes désireux de créer leur entreprise. Selon les données et le travail réalisé par la Fondation à ce jour, le principal obstacle que rencontrent les jeunes entrepreneurs, une fois que des services d'encadrement et de conseil leur sont dispensés, est l'accès à un financement. L'EMJM valide cette observation en montrant à quel point l'accès aux services financiers est limité pour les jeunes : 81,4 % des jeunes interviewés au Maroc ont désigné l'accès aux capitaux comme étant l'obstacle majeur pour créer et diriger une entreprise.

Certains bailleurs de fonds ont lancé des initiatives à petite échelle pour soutenir l'accès des jeunes aux services financiers. La plus pertinente d'entre elles est le projet *LYKOM* (littér. *pour vous* en arabe), *Linking Youth With Knowledge and Opportunities in Microfinance*, (relier les jeunes au savoir et aux opportunités qu'offre la microfinance) financé par l'Agence Américaine pour le Développement International (USAID) et cofinancé par des fonds privés provenant de *Save the Children* et de *Zakoura.* Les objectifs du projet *LYKOM* sont (i) de renforcer et d'élargir les services financiers et non financiers accessibles aux jeunes (15-24) et aux membres de leur famille au Maroc ; (ii) de développer un système permettant de garder les jeunes vulnérables dans un programme qui les prépare à accéder aux services financiers adéquates ; et (iii) de stimuler les liens entre les différentes agences pour mieux assurer la fourniture des services financiers et non financiers.

Les produits de crédit et les conditions d'emprunt qui existent aujourd'hui ne sont pas toujours adaptés aux jeunes ; il faudrait soit les soit développer de nouveaux produits ciblés sur les jeunes. L'accès limité des jeunes aux services financiers est du à une combinaison de facteurs dont : (i) les défis que rencontre aujourd'hui le secteur du microcrédit ; (ii) les idées fausses sur les jeunes en tant qu'emprunteurs – les jeunes sont souvent associés à des mauvais payeurs et des retards de paiement – susceptibles de faire hésiter les institutions financières à leur fournir le capital de leur entreprise ; et (iii) le manque de programmes qui facilitent l'accès des jeunes à des services financiers adaptés à leurs besoins.

Pour aller de l'avant, il est important de reconnaître que la demande des jeunes est potentiellement très élevée ; le défi consiste toutefois à ne pas se limiter à faciliter leur accès aux services financiers mais aussi à leur fournir une formation financière appropriée. Les expériences faites à l'échelle mondiale montrent que les jeunes demandent des services et des cours de formation qui leur donnent des connaissances en matière de finances et de marchés ; ils veulent comprendre et apprendre quels sont les produits financiers disponibles, organiser leurs projets d'entreprise, comprendre et analyser le marché, explorer et partager leurs connaissances avec des chefs d'entreprises et des clients sur la manière de créer et de gérer une entreprise. Il est également essentiel de sensibiliser les familles par rapport au rôle économique des jeunes tout en reconnaissant leur contribution actuelle et future à leur famille et leur

communauté. Les parents peuvent également servir de garantie de crédit, ce qui permet de faciliter l'accès à un emprunt[95].

Un troisième axe d'intervention publique pour les diplômés des universités est l'Agence Nationale de Promotion de l'Emploi et des Compétences (ANAPEC). L'intermédiation a vu le jour lorsqu'il n'a plus été possible de garantir le passage de la « formation publique » à l'emploi « public ». L'ANAPEC a ainsi été créée en 2001 pour organiser et améliorer les services d'adéquation de l'offre et de la demande d'emplois pour les demandeurs d'emploi diplômés. Ceci veut dire principalement que l'ANAPEC est un intervenant actif dans les politiques d'emploi pour les jeunes dans le secteur public, même si sa mission est l'intermédiation dans le secteur privé. Aujourd'hui, l'ANAPEC consiste en un réseau de 48 agences dans différentes régions du pays. Pour être plus efficace, l'agence a lancé une série d'initiatives pour améliorer sa connaissance du secteur privé, y compris plusieurs études sur les besoins en compétences des entreprises dans les différentes régions. Elle participe également à la mise en place d'un observatoire (par exemple un centre d'information publique) sur les carrières dans le secteur de l'hôtellerie et de l'industrie textile

Toutefois, comme indiqué dans le chapitre 1, la connaissance et l'utilisation de l'ANAPEC par les jeunes au chômage restent très minimes. Par exemple, seuls 14 % des jeunes (de 15 à 29 ans) interrogés dans le cadre de l'enquête EMJM connaissaient le programme et dans les milieux ruraux, le pourcentage était encore plus bas (5 %). Même parmi les jeunes chômeurs interviewés, seulement un quart d'entre eux connaissait le programme et seuls 8 % avaient utilisé ses services.

Programme pour les travailleuses agricoles
Photo : ANAPEC

[95] *Linking Youth With Knowledge and Opportunities in Microfinance*, projet LYKOM, Maroc. Une étude de cas sur les moyens de subsistance des jeunes. Octobre 2008.

Remarques finales

Il est difficile d'analyser explicitement l'impact des politiques publiques sur l'emploi des jeunes au Maroc car les données disponibles sont insuffisantes, partielles et pas assez désagrégées, dans la mesure où elles n'ont pas été conçues ou collectées dans le but de suivre et d'évaluer les politiques et les programmes pour l'emploi. Des progrès ont pourtant été enregistrés récemment dans ce domaine : le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle évalue actuellement le Programme *Idmaj* et l'ANAPEC le Programme *Taehil*, ce qui devrait permettre une meilleure compréhension de leur impact et de leur rentabilité.

Même si les données sont limitées, il est clair que les programmes actifs pour le marché du travail disponibles aujourd'hui ne touchent pas les populations de jeunes défavorisés. Le chômage, le sous-emploi et l'emploi de piètre qualité, notamment dans le secteur informel, n'ont pas non plus encore été ciblés par des interventions publiques, que ce soit dans les zones urbaines pauvres ou dans les zones rurales. Pourtant, une récente analyse de la Banque Mondiale préconise, parmi d'autres mesures, d'accompagner l'emploi et le travail indépendant des jeunes adultes pauvres et vulnérables en : (i) renforçant les programmes de génération de revenus (par secteur) et les programmes de microcrédit ; (ii) développant des programmes actifs pour le marché du travail qui ciblent des groupes qui n'ont pas fait d'études secondaires ou peu (comme c'est le cas du programme *Moukawalati*) ; et (iii) en intégrant les jeunes adultes défavorisés plus systématiquement dans les programmes de formation professionnelle.[96]

Les politiques publiques pour l'emploi souffrent également de la fragmentation et du manque de coordination entre les différentes parties prenantes publiques. Les activités et les programmes pour l'emploi sont lancés par différents ministères sans coordination, ce qui les rend inefficaces, comme c'est le cas, par exemple, des performances peu convaincantes de l'ANAPEC par rapport aux diplômés des filières agricoles. Non seulement la coordination fait défaut, mais il n'y a pas non plus de suivi ni d'études d'évaluation des différents programmes.

L'intermédiation pour l'emploi dans le secteur public est limitée en raison du manque de ressources humaines professionnelles. Les fonctions de conseil et de mentorat demandent des compétences complexes pour pouvoir être à la fois efficaces et assurer la pérennité et elles sont rares. Les agences d'intermédiation se concentrent aujourd'hui sur des réalisations quantitatives (par exemple, le nombre d'accords signés, les taux d'emploi immédiats) au détriment des aspects qualitatifs (par exemple, une intégration pérenne sur le marché du travail, une embauche permanente, la qualité et les conditions de la formation complémentaire et de l'apprentissage, et la qualité d'un éventuel emploi), qui sont pourtant nettement plus importants.

Les politiques actives pour le marché du travail semblent manquer d'ancrage local. Les initiatives pour l'emploi devraient tenir compte des plans d'action spécifiques des marchés locaux en matière d'emploi en impliquant diverses parties prenantes locales, à la fois publiques (y compris les universités, les instituts de formation et les Centres Régionaux d'Investissement) et non publiques (y compris les ONG), de manière à ce qu'elles puissent refléter les situations locales et agir de concert.

[96]Banque mondiale, 2010, « *Note Stratégique sur le ciblage et la protection sociale* —» , Protection Sociale, Moyen-Orient Afrique du Nord, Banque mondiale, Washington, DC.

3.5 ELARGIR LE PERIMETRE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE APPLIQUEE & L'INSERTION DES JEUNES DEFAVORISES DANS LE MONDE DU TRAVAIL

Comme l'ensemble de ce rapport l'indiqué, le problème du chômage et de l'emploi des jeunes ne concerne pas uniquement les diplômés des études secondaires. Un périmètre plus large d'intervention devrait s'atteler aux défis qui consistent à donner aux jeunes chômeurs sans baccalauréat ou diplôme universitaire accès à la formation professionnelle et à la possibilité d'obtenir un emploi professionnel.[97] Les politiques publiques peuvent bénéficier de la participation d'autres acteurs publics ainsi que de partenariats avec les secteurs privés et non gouvernementaux, pour élargir leur cible.

Plusieurs exemples d'expériences innovantes sont présentés dans les encadrés suivants qui montrent trois types de partenariats ciblant des catégories différentes de jeunes défavorisés : un partenariat entre la fondation EFE-Maroc et le secteur privé (Encadré 3.14), un partenariat entre plusieurs institutions publiques, établi en tant que partie du programme de la Maison Energie (Centre pour l'Energie) (Encadré 3.15), et un partenariat entre les secteurs privés et publics établi par l'ONG Heure Joyeuse (Encadré 3.16).

Heure Joyeuse : programme d'aide aux jeunes Marocains, Casablanca

[97] BIT, 2010, « *Emploi des jeunes au Maroc* », rapport préliminaire, Bureau Maroc, Rabat.

Encadré. 3.7 Fondation de l'Education pour l'Emploi, EFE Maroc

Introduction

La Fondation Marocaine de l'Education pour l'Emploi (EFE Maroc) est une organisation sans but lucratif. Sa mission consiste à développer des partenariats entre le secteur public et le secteur privé pour mettre en œuvre des programmes de formation au travail qui améliorent l'employabilité des jeunes tout en répondant aux besoins et aux demandes des entreprises. EFE Maroc est une filiale indépendante de la Fondation de l'Education pour l'Emploi, qui met en œuvre des programmes de formation dans différents pays au Moyen-Orient et en Afrique du Nord (MENA).

Principal objectif

Le principal objectif est de mettre en œuvre des programmes de formation avec le secteur privé et le secteur public qui répondent aux besoins des entreprises et créent un lien puissant entre l'éducation et l'emploi pour les jeunes défavorisés. Ces programmes s'efforcent de permettre à ces jeunes de relever les défis de la vie professionnelle tout en acquérant les compétences requises par les employeurs.

Population cible

La population cible est représentée par les jeunes chômeurs demandeurs d'emploi de moins de 30 ans qui viennent de milieux socioéconomiques défavorisés et qui sont détenteurs d'un diplôme d'études secondaires BAC + 2 (baccalauréat plus deux années d'études). En 2010, le nombre total de bénéficiaires s'élevait à 534, dont la plupart avait un diplôme BAC +2.

Programmes

Les programmes proposés sont très variés et incluent, entre autres, des formations comportementales (Succès dans le Monde du Travail), des formations au marketing (Pouvoir du Marketing), des compétences d'employabilité (par exemple apprentissage de l'autonomie fonctionnelle), et enfin des apprentissages par E-Learning. L'EFE est un exemple de bonne pratique pour créer des liens entre d'éducation et l'emploi en s'efforçant d'offrir une formation professionnelle qui corresponde aux compétences requises et recherchées par les employeurs au Maroc.

Partenariats

L'EFE Maroc a développé des partenariats avec de grosses entreprises du secteur privé comme Manpower, BMCE Bank, Group Premium, Shoorah, et Microsoft, pour permettre à ses diplômés d'accéder au marché du travail. La fondation encourage également les partenariats universitaires avec l'Université d'Ain Shok à Casablanca, avec laquelle elle a signé un accord pour proposer le Programme Succès dans le Monde du Travail aux étudiants en dernière année d'études de licence ou de master. Ce programme expérimental est donc voué à travailler avec les institutions universitaires et à fournir aux jeunes une formation axée sur les compétences qui leur permettront de trouver un emploi à la fin de leurs études. L'Université Hassan II, qui a inclus plusieurs modules du Programme Succès dans le monde du Travail dans son cursus il y a quelques années a enregistré une augmentation importante du nombre d'étudiants qui ont trouvé un emploi après avoir obtenu leur diplôme. Pendant l'année universitaire 2010–11, l'EFE prévoie de proposer des cours intensifs de Succès dans le Monde du Travail et un encadrement orienté sur la carrière des étudiants universitaires.

Conclusion

A partir des données fournies par l'EFE Maroc, ses taux de placement et de rétention sont beaucoup plus élevés que ceux des Politiques Actives pour le Marché du Travail. Le défi est d'augmenter le nombre de bénéficiaires tout en réduisant les coûts du programme par personne.

Etat d'avancement à fin 2008

Nombre de programmes dispensés	**24**		
Taux d'insertion	83%		
Taux de jeunes filles formées	51%		
Taux de rétention	75%		
Coût unitaire du programme *Workplace Success* par personne	DH 4 900	USD	**560**
Coût unitaire du programme *Force de Vente* par personne	DH 18 000	USD	**2 057**

Source : EFE, 2010 http ://www.efemaroc.org

Le deuxième exemple innovant concerne la Maison-Energie Maroc, un programme développé conjointement par le Ministère de l'Energie et des Mines, le Centre des Energies Renouvelables (Centre des Energies Renouvelables, ou CDER, récemment renommé Agence pour le Développement des Energies Renouvelables, ADERE) et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). Le programme est aujourd'hui en phase d'extension et son objectif est de développer plus de 1.000 nouvelles microentreprises dans le secteur de l'énergie dans les zones rurales et urbaines.

Encadré 3.8 Maison-Energie au Maroc

Introduction

Le concept de Maison Energie (ME) a été développé conjointement par le Ministère de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement, les agences marocaines, l'Agence Nationales de l'Electricité (O.N.E), l'Agence pour les Energies Renouvelables (CDER récemment renommée ADERE) et le PNUD. Le programme concerne des microentreprises privées créées par de jeunes entrepreneurs qui ont reçu une formation adéquate pour fournir des services et un approvisionnement énergétiques sur l'ensemble du territoire marocain. Lancé en 2000 avec le soutien du PNUD, le programme a été renforcé après la phase pilote grâce au soutien du ministère et de plusieurs autres partenaires publics (par exemple le programme Moukawalati), et surtout du secteur privé, ce qui a permis d'étendre ses mesures d'incitation à la création de micros entreprises tout particulièrement dans les zones rurales défavorisées.

Objectifs

L'objectif principal du programme est d'aider le monde rural à avoir accès à une énergie renouvelable adaptée à la demande locale et qui respecte le bien-être des populations et leur environnement. Il s'efforce d'atteindre cet objectif en créant des microentreprises énergétiques capables de mettre sur le marché des équipements, des produits et des services énergétiques (par exemple, leur installation, entretien et réparation). Le programme est le successeur d'un projet pilote qui a accompagné la création de 100 microentreprises. Le programme actuel a l'intention de capitaliser sur l'expérience qu'il a accumulée pendant la première phase et d'élargir ses activités au niveau national tout en accompagnant la création de 1.000 microentreprises dans des zones rurales sur 5 ans. De jeunes entrepreneurs venant des zones rurales vont être recrutés, formés et supervisés pour lancer et développer leurs activités.

Population cible

Les principaux bénéficiaires ciblés sont les jeunes hommes et les jeunes femmes de zones urbaines et rurales défavorisées qui souhaitent s'engager dans une activité d'entrepreneurs.

Opérations

Le Ministère de l'Energie et des Mines (MEM) supervise le projet et l'ADERE est l'agence d'exécution. L'ADERE a été engagée par le MEM et le PNUD dont elle dépend, pour atteindre les objectifs du projet et utiliser ses ressources financières.

Conclusion

Le rapport de 2007 de la CDER a présenté des résultats mitigés. Parmi les contraintes du projet citées dans le rapport on trouve un taux d'abandon qui dépasse les 50 % pendant le processus de création de la microentreprise, principalement à cause des délais d'obtention des crédits (provenant du programme Moukawalati) et un taux d'échec des entreprises de 20%. Pourtant les véritables points forts du projet sont à la fois sa valeur ajoutée par rapport aux programmes énergétiques mais aussi par rapport aux programmes d'intégration des jeunes défavorisés venant des zones rurales sur le marché du travail.

Quelques chiffres

Aide aux jeunes entrepreneurs	5.000 à 50.000 €
Entreprises financées 2008 (Fonds Moukawalati)	25-30
Maisons- Energie (jusqu'à 2009)	325
Nombre d'emplois-jeunes créés	1500

Source : CDER, 2009.

Un troisième exemple d'une pratique innovante vient d'une ONG, l'Heure Joyeuse, une association sans but lucratif qui s'emploie depuis 1959 à aider les jeunes défavorisés dès l'enfance et jusqu'à ce qu'ils intègrent le monde du travail. L'association a établi un programme spécifique en 2009 pour relever les défis universitaires, professionnels et sociaux auxquels doit faire face une grande partie des jeunes au Maroc. La cellule d'orientation et d'insertion professionnelle (COIP) cherche à améliorer l'employabilité des jeunes venant de zones défavorisées qui rencontrent des difficultés à obtenir un encadrement pour leur carrière et qui ont du mal à accéder au marché du travail. Lancée en juin 2009, elle

s'est occupée de 76 jeunes âgés de 15 à 24 ans (90% étaient des hommes jeunes) entre juin et septembre de cette même année.

Encadré 3.9 L'Heure Joyeuse

Fondée en 1954, Heure Joyeuse est une association caritative marocaine a laquelle le statut d'association de service public a été accordé en 1959. Ses premiers objectifs étaient de fournir des soins et une assistance éducative aux jeunes enfants. Aujourd'hui, ses services de base ont évolué pour s'étendre à tous les jeunes de moins de 25 ans et de nombreux programmes de formation professionnelle ont été créés pour promouvoir l'inclusion sociale. L'Heure Joyeuse travaille principalement dans trois domaines d'intervention à son siège à Casablanca : un centre multitâche pour les enfants et les familles, de la formation professionnelle et des activités de longue durée.

Objectifs

Alors que le premier objectif de l'organisation était de sauver des enfants vulnérables, l'association travaille depuis plusieurs années à promouvoir la réintégration socioéconomique de jeunes dans des situations précaires grâce à la formation professionnelle puis à l'emploi en entreprise.

Population cible

Les principaux bénéficiaires des services de l'Heure Joyeuse sont des jeunes qui viennent de milieux défavorisés, âgés de 15 à 25 ans, qu'ils viennent de zones urbaines ou rurales. Les jeunes filles se voient proposer des programmes de travail en famille et de formation d'infirmières en pédiatrie alors que les jeunes garçons peuvent intégrer l'industrie vestimentaire grâce à la formation professionnelle ou le centre récemment ouvert de formation à la ferronnerie.

Formation proposée

Plusieurs types de formations sont proposés aux jeunes comme une formation en ferronnerie. Enfin, deux types de formations sont particulièrement réussies, tout en étant presque exclusivement réservées aux jeunes filles : la formation professionnelle à la couture et la formation à l'emploi dans un centre familial multitâches.

Partenariats

En plus de nombreux bienfaiteurs privés, l'Heure Joyeuse travaille avec plusieurs partenaires nationaux et internationaux — publics et privés — comme la Fondation Mohammed VI, l'INDH, l'Entraide Nationale, et le Programme Concerté pour le Maroc, PCPM.

Conclusion

La COIP est un programme très prometteur pour accompagner l'inclusion socioéconomique des jeunes défavorisés même si sa couverture totale reste limitée. Une de ses forces est la personnalisation des programmes de formation et de placement basée sur le genre. Certaines approches méthodologiques, une fois correctement évaluées, pourraient servir de base à la reproduction à une plus grande échelle de ce programme.

Quelques dates & chiffres-clés

Services aux jeunes filles (70%) et garçons (30%) : total 100 jeunes par an

1981 : Mise en place d'une formation en confection reconnue CFA en 2009

2006 : Formation d'employée polyvalente (filles)

2007 : Lancement d'un CFA ferronnerie Centre Chouhada (garçons)

en partenariat avec l'INDH, l'EN, le PCM et la Fondation Auteuil international

2009 : Création de la cellule d'orientation et d'Insertion professionnelle (COIP)

Coûts unitaires : non disponibles

Source : Heure Joyeuse, 2009, « Rapport d'activité 2009 », Casablanca.

Ces initiatives innovantes montrent un fort potentiel d'accompagnement de l'intégration des jeunes sur le marché du travail, notamment pour ceux qui se trouvent dans des situations difficiles pour des raisons autres que l'éducation, notamment, le sous-emploi, l'emploi informel et différentes formes de travail inapproprié. Néanmoins, la couverture de ces programmes reste très limitée vu le faible nombre de bénéficiaires. Ce qui met en exergue l'importance d'augmenter les ressources de ces programmes afin de les étendre à un plus grand nombre de jeunes.

3.6 CONCLUSION GENERALE ET PERSPECTIVES DES PROGRAMMES ET SERVICES EXISTANTS

Ce chapitre a passé en revue un très large éventail de programmes et d'institutions, qui forment les fondements d'un programme complet en faveur des jeunes au Maroc. La formation professionnelle est très demandée et associée à de meilleures perspectives d'emploi et de satisfaction au travail. Pourtant, ces programmes ont une couverture limitée, notamment parmi les jeunes défavorisés. Le chapitre a révélé un certain nombre de contraintes communes qui devront être surmontées pour réaliser leur plein potentiel. Elles comprennent notamment :

- De nombreuses agences fournissent des services similaires sans coordination apparente, ce qui conduit à une couverture fragmentée, à une certaine ambiguïté et à des chevauchements dans les rôles ;
- La plupart des programmes manquent cruellement de ressources ;
- La dotation en personnel est insuffisante : il y a très peu de personnel de formation jeune et un nombre insuffisant de formateurs à de nouvelles compétences, très demandées, comme les TIC et des compétences plus larges de vie professionnelle/vie personnelle ;
- Les installations sont parfois insuffisantes ou inaccessibles, et l'équipement nécessaire fait défaut ;
- Utilisation insuffisante des mécanismes de partenariat pour évaluer, améliorer et fournir les services ;
- Attention insuffisante (ou en régression) à la pauvreté (la plus grande partie du financement alloué en faveur des jeunes s'adresse aux programmes ciblant les diplômés des universités qui ne représentent pourtant que 5 % des jeunes chômeurs, alors que les programmes MJS, Entraide Nationale, et Ministère de l'Agriculture destinés aux jeunes défavorisés sont confrontés à de gros problèmes de ressources et autres).

Dans l'ensemble, ces contraintes font ressortir la nécessité d'une approche plus systématique, stratégique et intégrée du développement des jeunes, basée sur une évaluation de leurs besoins et priorités, pour promouvoir une couverture pour large et définir des priorités claires sur le ciblage social en faveur des défavorisés. Les recommandations suivantes, basées sur le diagnostic réalisé dans ce chapitre, dégagent quelques thèmes majeurs qui pourraient être envisagés dans le cadre de réformes.

Cibler les jeunes bénéficiaires défavorisés de manière précise et efficace

La plupart des programmes passés en revue dans ce chapitre ne sont pas ciblés de manière intentionnelle ; en d'autres termes, ils n'identifient pas une population cible spécifique en analysant les barrières à l'emploi et à la participation qu'elle rencontre. Quatre priorités majeures pour améliorer le ciblage découlent de cette analyse. La **première** consiste à segmenter les services et la vulgarisation par groupes d'âge spécifiques et par catégories de jeunes. Les catégories d'âge appropriées pourraient être : 15–18-ans, 19–24-ans et 25–29-ans, dans la mesure où leurs besoins et priorités divergent.[98] Les groupes peuvent ensuite être sous-segmentés, si nécessaire, par genre et par groupe socioéconomique. D'autre part, la prise en compte de sous-groupes spécifiques comme les jeunes

[98] Ces catégories d'âge reflètent des définitions internationales et régionales de l'adolescence et de la jeunesse, adaptées au contexte marocain.

chômeurs qui ont abandonné l'école, les hommes travaillant dans le secteur informel en milieu urbain et les jeunes filles venant de milieux ruraux, permettrait un traitement séparé des besoins spécifiques de ces sous-groupes. Le tableau suivant 3.8 présente les principales compétences pouvant faciliter l'accès au marché du travail.

Tableau 3.8 : principales compétences pouvant faciliter l'accès au marché du travail

	Jeunes défavorisés		Chômeurs (niv. II) Décrochage scol.		Chômeurs Lycée/Bac+2		Travailleurs Secteur Informel		Jeunes filles Milieu Rural		Enfants-Jeunes Institutionnel	
COMPÉTENCES EMPLOYABILITÉ												
Langue française	15-19	19+	15-19	19+	15-19	19+	15-19					
Rattrapage scolaire			15-19									
Form. professionnelle	Tous											
Certif. Compétences, (public, privé, ONG)	Tous											
Orientation emploi				19+								
Formation gestion des affaires micro-finance							15-19	19+	15-19			
COMPÉTENCES CITOYENNETÉ ACTIVE												
Engagement civique communautaire	15-19	19+		19+	15-19	19+						
Sports, créativité	Tous											
Formation / pairs	15-19		15-19		15-19							
Programmes Jeunes Volontaires	15-19											
COMPETENCES TRANSVERSALES												
Compétences de vie	Tous											
TIC	Tous											
Hygiène de vie	15-19	19+							15-19	19+	15-19	19+
Soutien psycho-social	15-19	19+									15-19	19+

Source : les auteurs du rapport

La deuxième priorité visant à accroître l'impact des programmes sur les populations ciblées est d'élargir la couverture d'interventions bien conçues pour toucher un nombre plus important de jeunes défavorisés, efficacement en matière de coûts et favorisant l'inclusion. Cette expansion exigera un effort de sensibilisation accru pour les jeunes filles venant des zones rurales et urbaines, ainsi que pour les jeunes qui travaillent dans le secteur informel, en fournissant des installations accessibles près de leur lieu de résidence et à des horaires qui conviennent pour qu'ils puissent participer aux formations d'acquisition de compétences. D'autres part, les adolescents dans les maisons de correction et les orphelinats devraient également pouvoir bénéficier de la possibilité de participer à des formations à l'extérieur de ces institutions et d'interactions sociales plus larges, avec des opportunités d'apprentissage informelles, un soutien psychosocial et du mentorat.

Une troisième priorité est d'améliorer le fonctionnement et l'humanité des institutions qui hébergent des mineurs particulièrement vulnérables, notamment en fournissant des ressources adaptées pour répondre aux besoins fondamentaux et humains de leurs jeunes résidents. Ces institutions devraient également introduire des services psychosociaux, des formations à des compétences pour l'emploi et des activités de loisir nécessaires pour assurer un encadrement de qualité, notamment au sein des institutions comme les CSE, les orphelinats (DAT) et les maisons d'étudiants (DT). Une intervention de réintégration sociale devrait être spécialement conçue pour les jeunes qui quittent les institutions à l'âge de 18 ans, c'est-à-dire, la période post-institution.

Un exemple du potentiel que représente un meilleur ciblage des programmes destinés aux jeunes est l'INDH. Il ressort de l'analyse institutionnelle qui précède que même si plusieurs centres de jeunes, centres pour femmes et dortoirs d'écoles secondaires ont reçu des équipements gratuits de l'INDH, cette mise à disposition pourrait être mieux alignée sur sa mission qui est de combattre l'exclusion et la vulnérabilité. Pour être en mesure de mieux atteindre ses objectifs, l'INDH pourrait insister davantage sur la rénovation et l'équipement des installations qui s'occupent des enfants et des jeunes les plus vulnérables, y compris, par exemple, les orphelinats (Dar Attfal), les centres de protection de l'enfance (CSE) et les centres familiaux ruraux (MDR). Ces installations trouveraient de nombreux avantages à avoir des cuisines, dortoirs, salles de bains, salles de jeux, salles de réunion, bibliothèques rénovés ou aménagés, ainsi que d'autres infrastructures physiques améliorées. D'autre part, l'INDH devrait être plus attentive à l'exploitation et à l'entretien de ces installations ainsi qu'aux besoins en ressources humaines en nombres suffisants et possédant la formation nécessaire.

D'autre part, à l'avenir, l'INDH pourrait cibler plus précisément la majorité de ses interventions auprès des jeunes sur les jeunes les moins instruits, les plus pauvres et les plus vulnérables au sein de groupes d'âges clairement définis. Elle pourrait également assurer une évaluation permanente et une assurance qualité de ses programmes, en mesurant à la fois ses propres objectifs au sens large ainsi que les objectifs spécifiques de chaque activité ou projet, y compris, par exemple, l'évaluation de résultats comme un meilleur accès aux services et des changements en matière de revenus résultant des activités génératrices de revenus. Compte tenu du rôle important qu'elle joue dans l'accompagnement des jeunes bénéficiaires, l'INDH pourrait aussi aider à maximiser l'impact des interventions avec les jeunes en fournissant des incitations — sous forme de subventions —pour des approches coordonnées de l'accompagnement des jeunes. Plutôt que de la simple approche basée sur la demande qui est utilisée aujourd'hui, l'INDH pourrait introduire des critères plus actifs, plus stratégiques et plus sélectifs conditionnant son accompagnement pour renforcer les synergies entre toutes les interventions concernant les jeunes. Cette approche apporterait plus de valeur ajoutée en évitant les doubles emplois qui ont été observés dans les services aux jeunes analysés dans ce chapitre.

Améliorer la qualité des services et les adapter aux besoins des jeunes et du marché du travail

Le consensus qui émerge de plus en plus est que les compétences nécessaires pour l'emploi incluent : (i) des compétences de base pour être prêt à travailler, comme le sens des responsabilités, la communication, des aptitudes interpersonnelles et au travail d'équipe; (ii) une formation à la technologie numérique et à la finance (iii) des compétences techniques pertinentes pour un type d'emploi individuel (par exemple la fabrication industrielle, la technologie de l'information) ; et (iv) des aptitudes

professionnelles et de leadership.[99] Les employeurs, tout particulièrement, au Maroc comme ailleurs, accordent de plus en plus la priorité aux aptitudes comportementales par rapport aux compétences techniques, et notent l'absence de ce type d'aptitudes parmi les nouvelles recrues. Pourtant les jeunes, notamment les plus défavorisés, n'ont que très peu d'opportunités d'acquérir ces savoirs comportementaux.[100]

Le taux de croissance du secteur privé au Maroc est de 3,2 % par an et le Fonds Monétaire International prévoie que ce taux va augmenter pour passer à 5 % par an en 2012. Le pays est une destination attrayante pour les investisseurs privés, en partie compte tenu du fort potentiel de jeunes travailleurs et de la législation du travail favorable, ainsi que d'autres avantages comparatifs. Le Maroc va également conclure un accord de libre-échange avec l'Union Européenne,[101] qui comprend des besoins croissants de travailleurs avec une forte éthique de travail, des capacités de leader, et des compétences professionnelles et techniques de premier plan. Cette demande va se heurter à une situation de rareté de travailleurs qualifiés dans les secteurs économiques en expansion, comme le tourisme, la technologie de l'information et de la communication (par exemple pour les centres d'appel) et le commerce de détail, capables d'absorber les jeunes chômeurs.

Comme nous l'avons indiqué au chapitre 2, les employeurs préfèrent généralement les travailleurs titulaires d'un diplôme d'études secondaires, mais compte tenu des besoins croissants du marché du travail, il sera possible de toucher la masse des travailleurs moins instruits, actuellement sous-employés et sous-qualifiés.[102] Le présent chapitre analyse les différents services ciblant les jeunes et insiste sur le besoin urgent d'améliorer le contenu, les méthodes et la pertinence générale des apprentissages. Il insiste aussi sur la nécessité de mieux aligner le processus de certification sur les besoins du marché du travail et les besoins des employeurs. Ceci permettrait de traiter certains des problèmes clés que rencontrent les jeunes bénéficiaires des établissements comme les Maisons de Jeunes, les Centres de Femmes, les Centres de Formation par l'Apprentissage et les Instituts de Formation Agricole : des compétences limitées applicable à l'emploi, y compris des compétences de bases, des compétences techniques, des compétences en informatique, une expérience de travail pratique et un accompagnement pour trouver un emploi.

Les formations en langue française, en informatique et en aptitudes de base — considérées comme essentielles pour l'emploi — sont particulièrement demandées. C'était le cas pour tous les jeunes, filles ou garçons, résidents en milieu urbain ou rural. La demande a été notamment exprimée par ceux qui sont les plus défavorisés et qui ne peuvent pas se permettre d'acquérir ces compétences grâce à des cours privés. Les besoins en formation au français ont été fréquemment exprimés car la maîtrise de la langue est considérée comme un atout. Bien sûr, de nombreux jeunes entre 15 et 29 ans interrogés ont déclaré qu'ils

[99]Manpower, 2010, « *S'attaquer à la crise de l'emploi des jeunes : quoi faire maintenant?* » Document conceptuel de Manpower, Manpower, Milwaukee, Wisconsin.
[100] Wendy Cunningham, Maria Laura Sanchez-Puerta, et Alice Wuermli, 2010, « *Programmes actifs du marché du travail des jeunes : un Cadre pour guider les interventions dans l'emploi* » note n° 58601, Banque mondiale (novembre 2010) Washington, DC.
[101] Commission Européenne, n.d, « Relations bilatérales avec le Maroc », Site Web de la CE, dernière mise à jour le 30 septembre 2010, CE, Bruxelles, http://ec.europa.eu/trade/creating-opportunities/bilateral-relations/countries/morocco/ (consulté en février 2011).
[102] Manpower, 2010, « *Compétences qui peuvent être enseignées : une nouvelle approche pour éviter les inadéquations* » Manpower, Milwaukee, Wisconsin, www.manpower.com/research center (consulté en février 2011).

parlaient le français. Mais cette déclaration doit être interprétée avec précaution car une grande partie des jeunes comprend des rudiments de français, mais très peu le parlent à un niveau acceptable pour les employeurs.

En ce qui concerne les instituts agricoles, il serait souhaitable de rediriger ces installations et de les mettre à niveau pour les sujets enseignés, l'équipement, les matériels de démonstration et les coûts d'exploitation, de manière à ce que de nouvelles filières de formation, comme celle de la transformation des aliments et le marketing et la vente des produits agricoles, puissent être introduites pour répondre aux besoins en compétences du Plan Maroc Vert. D'autre part, ceci permettrait à la formation agricole basée sur l'apprentissage d'être plus efficace si elle était enseignée en arabe, ce qui la rendrait mieux adaptée aux compétences linguistiques des jeunes apprentis qui sortent généralement d'écoles publiques qui utilisent plus l'arabe que le français comme langue d'enseignement. Les besoins en formation professionnelle des travailleurs agricoles sont en partie couverts par les instituts agricoles, mais cette formation est généralement dispensée en langue français et souvent mal adaptée au niveau de compréhension linguistique des jeunes qui y participent. Les présentations et les documents écrits doivent être soit traduits en arabe ou rédigés de manière à ce qu'ils soient faciles à comprendre par les étudiants. Parallèlement, les enseignants de ces programmes ont également besoin d'être formés pour assurer un enseignement à un niveau approprié. D'autre part, ces documents doivent être mis à niveau en tenant compte des méthodes agricoles les plus largement utilisées, à la fois dans les fermes traditionnelles et les exploitations agricoles modernes et inclure une instruction portant sur la santé et la sécurité des travailleurs agricoles.

Améliorer la coordination entre les prestataires institutionnels

Une meilleure coordination entre les différents programmes mis en œuvre par différents ministères pour les mêmes groupes de jeunes bénéficiaires est nécessaire. Pour cela il faudra analyser les programmes existants et les intégrer dans un système complet de suivi et d'évaluation. Un point de départ pourrait être une liste intégrée de jeunes bénéficiaires par âge, genre, site, type de formation et résultats du placement (par exemple type de contrat, secteur, durée de l'emploi). Compte tenu de son mandat et du grand nombre d'installations qui tombent sous sa juridiction, le Ministère de la Jeunesse et des Sports serait le mieux à même de créer et de gérer cette liste. Les données pourraient être collectées au niveau municipal (commune) et/ou provincial et même peut-être inclure de jeunes bénéficiaires d'autres programmes comme ceux offerts par l'*Entraide Nationale*. Les avantages de ce type de coordination institutionnelle sont prouvés par le succès des programmes lancés conjointement par différents ministères comme de programme les Jeunes pour les Jeunes (clubs de santé pour les jeunes).

Les administrations locales pourraient assurer la coordination en assurant l'intégration au niveau local, en réduisant le chevauchement des mandats dans une même région et en améliorant les synergies entre les programmes locaux et les installations de manière à ce que les bénéficiaires d'un service aient plus facilement accès à un autre (par exemple les jeunes qui vivent dans des orphelinats ou des centres de protection de l'enfance pourraient participer aux activités des centres de jeunes).

Utiliser les partenariats et les réseaux existants d'une manière plus efficace

Pour pouvoir améliorer la qualité globale et la pertinence des services aux jeunes, les partenariats sont essentiels : aucun praticien n'est spécialisé dans toutes les dimensions du développement des jeunes. Les solutions les plus efficaces impliquent des partenariats entre les employeurs, les ONG et le secteur public comme l'illustrent les cas de bonnes pratiques comme L'Heure Joyeuse, le centre Assadaka, et les Centres Energétiques.

Les institutions publiques comme le Ministère de la Jeunesse peuvent aussi sous-traiter des services pertinents à des ONG dirigées par des jeunes ou à de jeunes travailleurs individuels. La gouvernance d'institutions et de services orientés vers les jeunes sera également améliorée grâce à un engagement plus large des bénéficiaires et des autres parties prenantes dans la planification et la prestation des services.

Les deux organisations à but non lucratif basées à Casablanca dont nous avons discuté dans ce chapitre montrent comment une approche adaptée peut être plus efficace en termes de placement et la pérennité de l'emploi que des services similaires proposés par les programmes actifs pour le marché d travail ou les programmes des MJS, de l'*Entraide Nationale,* ou du Ministère de l'Agriculture. Ces organisations font participer des employeurs privés à la conception de la formation technique, au placement des jeunes bénéficiaires et à leur suivi pendant la période post-emploi. Même si le nombre de stagiaires reste limité, et si nous avons peu ou pas de données sur l'évaluation de l'impact, l'expérience de L'Heure Joyeuse (qui décerne des diplômes de l'OFPPT) et de la fondation de l'Education pour l'Emploi (EFE) (qui ne le fait pas), ainsi que le Centre Assadaka est prometteuse et il faudrait devrait envisager son extension après une analyse de rentabilité détaillée. Un autre partenariat prometteur est aujourd'hui en cours de développement par les Centre de Jeunes MJS et l'EFE dans un projet pilote accompagné conjointement par Manpower et Microsoft, a fort potentiel d'expansion rapide.[103]

Assurer l'intermédiation du secteur privé en faveur des jeunes défavorisés et moins instruits

En plus de compétences limitées applicables à l'emploi, une autre contrainte importante des programmes destinés aux jeunes est constituée par les mécanismes à la disposition des jeunes à la recherche d'un emploi, et leur permettant d'accéder à des informations sur des opportunités d'encadrement nouvelles recrues, avant et après avoir trouvé un emploi. Même si l'ANAPEC est la source principale de ce type d'informations, l'enquête sur les jeunes a montré qu'une grande majorité des jeunes chômeurs interrogés ne savait pas que l'ANAPEC existait ou ne faisait pas appel à ses services pour trouver un emploi. Ceci était particulièrement vrai pour les jeunes défavorisés, notamment les femmes en milieu rural et plus généralement les personnes interrogées qui avaient un niveau d'instruction plus faible. Comme nous l'avons montré dans l'EMJM, l'ANAPEC ne s'occupe que des diplômés chômeurs dans le secteur tertiaire et se concentre presque exclusivement sur les zones urbaines. Les résultats de l'EMJM montrent également que même si les jeunes qui ont une formation professionnelle se sentent mieux placés pour

[103] Le projet pilote — Créer des opportunités, fournir des emplois, changer des vies — est financé par la Fondation Mastercard et a pour objectifs-clés de : (i) fournir des opportunités d'emploi aux jeunes défavorisés en leur donnant accès à des formations de grande qualité qui correspondent aux besoins du marché liées au placement ; (ii) améliorer la capacité des universités et des centres de jeunes à augmenter l'employabilité des jeunes qu'ils accompagnent et (iii) renforcer l'apprentissage en continu et l'engagement civique des jeunes à améliorer leurs communautés.

trouver un emploi, les jeunes défavorisés se découragent rapidement si leur recherche d'emploi n'a toujours pas abouti au bout d'un an.

Cet écart en intermédiation pourrait être comblé en renforçant le rôle du secteur privé et des ONG spécialisées dans les services d'intermédiation, notamment dans les zones urbaines car elles ont fait la preuve de leur capacité à adapter leurs services aux besoins des employeurs et à cibler les besoins spécifiques des jeunes défavorisés et moins éduqués et à investir dans des programmes de TIC pour l'intermédiation à l'emploi (voir le chapitre 4 pour un modèle d'intermédiation de ce type réussi). Une approche complémentaire pourrait être d'étendre les diplômes de formation officiels proposés par l'*Entraide Nationale* et les instituts agricoles, en utilisant la certification privée et l'accréditation de différents emplois de débutants. Ce système aurait l'avantage supplémentaire de certifier des cours de formation professionnelle qui ne délivrent, pour l'instant, pas de diplômes, comme c'est le cas des MJS, par exemple. L'ANAPEC pourrait également bénéficier d'un partenariat avec le secteur privé et les ONG en vue d'augmenter son impact et rayonnement.

Renforcer les capacités des prestataires de services aux jeunes

S'engager et accompagner le développement des jeunes demande à la fois une large base de connaissances et de compétences — allant du développement physique, émotionnel et psychologique des adolescents et des jeunes, aux aptitudes d'organisation et d'engagement au sein du groupe, aux compétences techniques générales et aux compétences spécifiques proposées par la formation des jeunes. Le personnel travaillant avec les jeunes doit également être qualifié dans le développement, la mise en œuvre et l'évaluation d'activités adaptées à l'âge et aux capacités. Cette qualification est essentielle : alors que certains programmes sont plus généraux, d'autres exigent une adaptation pour toucher un plus grand nombre de jeunes, y compris ceux qui souffrent de problèmes de langue ou de mobilité.

Etre un prestataire de services efficace pour les jeunes demande un engagement personnel pour répondre aux besoins multiples des jeunes, notamment des jeunes défavorisés. Ceci requiert également de bonnes connaissances et une compréhension pratique des politiques et des programmes marocains relatifs aux jeunes et des accords internationaux relatifs aux droits des jeunes (par exemple, la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, dont le Maroc est signataire). Ce devrait être le profil de chaque membre travaillant dans les vastes réseaux de centres de services sociaux pour les jeunes dans le pays tout entier.

L'*Entraide Nationale*, par exemple, n'a qu'un seul institut spécialisé à Tanger (l'Institut National pour l'Action Sociale) pour ses travailleurs sociaux, mais il est prévu de lancer un nouveau centre polyvalent d'apprentissage continu qui proposera une formation innovante et interactive dans le travail social. Ce type d'investissement est urgent. En ce qui concerne l'Institut Royal de la Formation des Cadres du Ministère de la jeunesse et des Sports, la formation des jeunes travailleurs pourrait être améliorée par l'utilisation de nouvelles techniques d'enseignement et de compétences de management et d'éducation de base (par exemple, le travail social, le soutien psychosocial, les compétences de dynamique de la vie, le mentorat, le suivi participatif, l'évaluation des résultats, le financement et la mise en place de partenariats pour maximiser les ressources des institutions du secteur privé, public et non gouvernementales). En plus de la mise à niveau de la formation des travailleurs sociaux, les ONG

spécialisées dans les services aux jeunes devraient avoir accès à la formation dispensée par ces deux instituts ou à d'autres programmes de formation spéciale, comme ceux mentionnés au cours de la discussion précédente sur la création d'un Observatoire National de la Jeunesse.

Ce chapitre a mis en exergue l'éventail très large de projets et programmes en faveur des jeunes au Maroc. Dans une prochaine étape, il serait nécessaire de plancher sur l'importance de s'appuyer sur l'existant pour élaborer des programmes existants, de s'inspirer des enseignements en vue d'élaborer des programmes plus ambitieux correspondant mieux aux attentes et aux besoins de la jeunesse marocaine.

Chapitre 4

POLITIQUE EN FAVEUR DES JEUNES ET PRIORITES DE L'INVESTISSEMENT : ALLER DE L'AVANT

La politique de la jeunesse peut avoir un impact transformationnel sur le Maroc moderne. Ce chapitre propose un ensemble de mesures clés qui sont indispensables et urgentes afin de répondre aux demandes des jeunes de véritable inclusion sociale et économique inspirée des bonnes pratiques à la fois locales et internationales.

La *nouvelle Stratégie Nationale Intégrée de la Jeunesse* du Ministère de la Jeunesse et des Sports vise à étendre le réseau de services intégrés en faveur des jeunes de tout le pays, notamment dans les régions mal desservies qui pour l'instant n'y ont pas accès, (c'est-à-dire des activités parascolaires axées sur l'inclusion sociale, des installations sportives et des activités organisées, un accès aux TIC et des formations professionnelle et à l'entrepreneuriat). Ces services pour les jeunes comprennent notamment des **centres socio-sportifs de proximité intégrés** (CSPI), les **centres au service de la jeunesse** (CSJ) (qui constituent la nouvelle formule de maisons des jeunes), les **centres de formation féminine** (un nouveau modèle de foyers féminins), et les **centres de vacances et de loisir**s (CVL).

En s'appuyant sur les connaissances présentées ci-dessus sur la situation des jeunes sur le marché du travail, leurs aspirations, et la liste des institutions fournissant leurs services, ce chapitre donne des exemples d'interventions de divers pays qui pourraient être adaptées de manière utile au contexte marocain. Plus précisément, le gouvernement marocain s pourraient inspirer de ces interventions pour promouvoir, dans le cadre d'un partenariat étroit avec les acteurs du domaine de la jeunesse - à la fois non gouvernementaux et privés, un nouveau modèle de gestion des services actuellement offerts par le Ministère de la jeunesse et des sports. Ces interventions visent à revaloriser les revenus et à augmenter les perspectives de création d'emplois des jeunes, ainsi qu'à faciliter l'engagement positif des jeunes dans leurs communautés et, principalement, dans la prise des décisions qui affectent leurs vies.

Le chapitre ne traite pas des réformes exhaustives du marché du travail, car de telles réformes sont au-delà de la portée de ce rapport (et pourraient être abordées sous l'égide du Ministère de l'Emploi et de la Formation professionnelle). Ces mesures devraient être complétées par une création dynamique d'emplois dans le secteur privé ainsi que par une réforme efficace de l'éducation, orientée vers la réduction de l'inadéquation actuelle des compétences.

Le chapitre commence par la définition de trois principes-clés pour l'élaboration d'une politique et d'interventions en faveur des jeunes : la participation des jeunes à la prise de décisions, l'utilisation de méthodes non formelles d'apprentissage et la fourniture de services intégrés et adaptés aux jeunes. Ensuite, il aborde deux grands domaines d'intervention conformément à la structure de ce rapport : la promotion de l'emploi et de l'entreprenariat d'une part, et la promotion de la participation active et de la citoyenneté des jeunes, d'autre part. L'emploi et l'entreprenariat seraient

appuyés par des programmes complets de « super-formation », des programmes d'entreprenariat, d'intermédiation et de création d'emplois. Les principales interventions pour la promotion de la participation et la citoyenneté consistent à renforcer et soutenir les capacités des organisations et initiatives dirigées par des jeunes ainsi que les programmes et services de volontariat des jeunes.

4.1 PRINCIPES DE L'APPROCHE D'ELABORATION DE LA POLITIQUE ET DES INTERVENTIONS EN FAVEUR DES JEUNES

Une approche efficace en vue du développement d'une politique de la jeunesse pourrait être régie par trois principes : la participation des jeunes, l'accent mis sur les méthodes non formelles d'apprentissage et la prestation de services intégrés et adaptés aux jeunes.

(a) L'approche participative

La prise de décision participative dans l'élaboration de politiques de la jeunesse et des mesures d'investissements, ainsi que dans les organismes communautaires, procure des avantages à toutes les parties prenantes, tout en augmentant les impacts positifs des investissements publics.[104] La participation est l'un des onze principes directeurs, proposés par le Conseil de l'Europe, pour une politique nationale efficace en faveur des jeunes. Ces principes vont de la nécessité d'offrir une formation dans le domaine de l'autonomie fonctionnelle et des compétences techniques qui complète le système de l'éducation formelle, à la mise en place d'organes consultatifs représentatifs des jeunes qui participent à la prise de décisions gouvernementales sur les questions relatives aux jeunes (voir encadré 4.1). Il serait utile d'aligner les institutions et les pratiques marocaines en faveur des jeunes sur ces bonnes pratiques internationales pour renforcer leur participation dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques et programmes axés sur les jeunes. Étant donné le niveau de désengagement et souvent de méfiance envers les institutions publiques, il serait essentiel que le processus de sélection des jeunes leaders démocratiquement élus soit transparent, avec des durées de mandat et limites d'âge bien définies. La sélection verticale des interlocuteurs des jeunes doit être évitée car elle peut être perçue comme une mesure symbolique et peut en fin de compte décourager une participation réelle.

[104] Département de l'évaluation rétrospective des opérations, 2004, « A*perçu de l'évaluation rétrospective des opérations de développement social dans les activités bancaires »,* Banque Mondiale, Washington, DC.

Encadré 4.1 Les onze principes de la politique nationale de la jeunesse du Conseil de l'Europe

1. L'apprentissage non formel : encourager l'apprentissage actif en dehors du système éducatif formel (par exemple, la préparation à la vie quotidienne, la formation en langues étrangères, compétences techniques, etc.) à travers des ONG de jeunes ouvertes et inclusives.

2. La politique en matière de formation des jeunes : promouvoir le développement de bons formateurs dans le secteur de la jeunesse, une condition préalable à la formation d'ONG de jeunes efficaces.

3. La législation en faveur des jeunes : une loi qui implique les ONG de jeunes dans la prise de décision stratégique et assure l'efficacité des institutions gouvernementales qui travaillent sur les questions de la jeunesse.

4. Le budget de la jeunesse : allouer des subventions administratives et de projet aux organisations et ONG de la jeunesse.

5. La politique d'information de la jeunesse : informer les jeunes sur les possibilités qui existent pour eux, assurer la communication entre tous les acteurs de la politique de jeunesse et garantir la transparence dans la conduite de la politique de la jeunesse.

6. La politique à niveaux multiples : souligner les politiques de jeunesse à mettre en œuvre au niveau tant national que local.

7. La recherche sur la jeunesse : identifier de manière régulière les questions clés pour le bien-être des jeunes, les meilleures pratiques pour répondre à ces questions et le rôle potentiel des ONG de jeunes.

8. La participation - soutenir la participation active des organisations de jeunesse dans la conception et la mise en œuvre des politiques de jeunesse.

9. La coopération interministérielle : mettre en œuvre les politiques de jeunesse de manière intersectorielle, en veillant à la responsabilité ministérielle conjointe, éventuellement à travers une agence de coordination des jeunes.

10. L'innovation : stimuler des solutions créatives et novatrices aux problèmes des jeunes.

11. Les organes consultatifs de la jeunesse : mettre en place une structure (par exemple, des comités consultatifs) avec un mandat pour influencer le gouvernement sur les questions relatives aux jeunes.

Source : Forum Européen de la Jeunesse, 2002, « *11 Indicateurs d'une politique (Nationale) des jeunes*, » Publication 0762-02 WYD, Union Européenne, Bruxelles, http://www.un.org/esa/socdev/unyin/documents/CoE_indicators.pdf.

(b) L'approche de l'apprentissage non formel

L'apprentissage non formel (ANF)[105] **est le second pilier essentiel de toute politique nationale efficace de la jeunesse. Il peut apporter à la jeunesse marocaine, en particulier aux jeunes défavorisés, les compétences non techniques nécessaires pour favoriser leur aptitude à l'emploi et citoyenneté active.** L'ANF est un processus volontaire, délibéré et dirigé par les jeunes qui a lieu en dehors du secteur de l'éducation formelle ; il comprend, entre autres le travail des jeunes, les clubs de

[105] L'expression apprentissage non formel telle qu'utilisée dans ce rapport correspond à son acception internationale. Au Maroc, l'usage de ce terme renvoie généralement à l'éducation de la deuxième chance seulement.

jeunes, les associations sportives, le volontariat/bénévolat, l'éducation par les pairs et de nombreuses autres activités qui offrent des possibilités d'apprentissage pratique et empirique.[106]

Le soutien aux jeunes bénéficiaires, à travers l'apprentissage non formel par les pairs, renforce leur confiance en soi et sentiment d'identité, puisqu'ils peuvent se rapporter plus directement à des jeunes mentors expérimentés. Les relations avec les pairs peuvent également aider à surmonter le découragement, ainsi qu'à combler les lacunes au niveau de l'information et du capital social. Cette approche a été utilisée avec succès dans plusieurs programmes de développement dédiés à la jeunesse au niveau international pour favoriser une éthique positive de travail et des espaces conviviaux pour les jeunes (qui complètent l'enseignement formel). Ces espaces offrent aux jeunes la possibilité d'utiliser leur temps libre de manière constructive, à travers des formations pour acquérir des compétences non techniques et techniques (y compris les technologies de l'information) et des comportements sains.[107]

(c) Offrir des services intégrés et conviviaux aux jeunes

Une approche intégrée en termes de services destinés à la jeunesse est requise afin que les jeunes puissent accéder à un éventail de services adéquats (tels que la formation, l'information sur l'emploi, l'encadrement (mentorat), l'apprentissage avec les pairs, le développement du leadership, les possibilités de loisirs, etc.) à partir d'un seul guichet. Conformément à l'approche participative décrite ci-dessus, les jeunes devraient jouer un rôle important et faire entendre leur voix dans la conception des installations et le contenu des programmes. L'étude qui suit de deux institutions clés au service des jeunes ─ les maisons des jeunes et les foyers féminins ─ indique comment une telle réorientation pourrait être atteinte.

- **Maisons des jeunes**

Les maisons des jeunes au Maroc constituent un instrument potentiellement puissant pour favoriser, d'une part, l'intégration socioéconomique et la créativité des jeunes et accroître, d'autre part, leur accès à l'information et à la technologie. Cependant, comme nous l'avons analysé dans le chapitre 3, en dépit de leur nombre, les maisons des jeunes ne répondent pas, en termes de contenu et de sensibilisation, aux besoins des jeunes dans tout le Maroc. Les centres existants font face à de nombreux défis de taille, allant de l'absence de stratégie à la sensibilisation et le ciblage des bénéficiaires, un personnel limité, des infrastructures désuètes, des équipements insuffisants et des contenus de programmes non standardisés. Le Ministère de la Jeunesse et des Sports a, par conséquent, donné la priorité au rééquipement des *Maisons des Jeunes* afin de saisir pleinement leur potentiel inexploité et d'en faire des espaces polyvalents adaptés aux jeunes permettant ainsi leur inclusion et développement.

[106] Des études récentes se sont attelées à l'analyse des *changements primaires* dans le développement émotionnel, personnel et social des jeunes pour observer s'ils contribuaient à des *changements corrélatifs* dans leur éducation, emploi, et interaction avec la communauté. Voir, par exemple, B. Mertv ton, 2004, *Une évaluation de l'impact du travail des jeunes en Angleterre,* Rapport de recherche RR606` R.U. Département de l'éducation et des compétences) ; et L. Bamfield, 2007, « La contribution de l'apprentissage non formel à l'amélioration des chances de vie des jeunes », Rapport de Fabian Society préparé pour l'Agence Nationale des jeunes, Leicester, Angleterre.

[107] L. Mc Ginnis, V. Mangiaterra, et J. F. Sanchez, 2005, «*Les enfants et les jeunes : un guide de ressources pour le personnel bancaire »,* (Unité des enfants et jeunes, Réseau pour le développement humain «HDNCY») document de travail 2, Banque mondiale, Washington, DC.

Les enseignements tirés de l'expérience mondiale font ressortir qu'il est nécessaire d'apporter des investissements et améliorations ci-dessous à ces institutions :

Créer des installations plus adaptées aux jeunes. L'emplacement et l'infrastructure des maisons des jeunes sont essentiels pour bien cibler les bénéficiaires parmi les jeunes et leur offrir des espaces conviviaux où ils pourront développer des idées et des activités novatrices. Pour cette raison, la réhabilitation et la modernisation de l'infrastructure actuelle de ces centres seraient une première mesure. Les jeunes devraient être impliqués et participer à ce processus de réadaptation afin que les Maisons deviennent plus attrayantes pour eux.

Une deuxième mesure consisterait à mettre en place de nouvelles installations conviviales pour les jeunes et, le cas échéant, des centres satellites de jeunesse, en particulier dans les zones rurales. L'aspect intérieur de ces centres pourrait également être amélioré, étant donné qu'ils devraient traduire les idées des jeunes et leur appropriation de ces espaces. L'implication et la participation des jeunes à ce processus sont également essentielles. Enfin, l'équipement de ces centres doit être amélioré et mis à jour.

Mieux sensibiliser et mieux cibler. Un nouveau modèle de services adaptés aux jeunes et leur sensibilisation devrait se pencher sur la manière d'améliorer et de soutenir l'accès des jeunes aux maisons des jeunes, en particulier dans les zones rurales où ils sont confrontés à des obstacles majeurs liés à l'accès. A cet effet, des mesures, telles que la mise en place de services de transport aux bénéficiaires, notamment les filles, sont à mettre en œuvre. Par ailleurs, des activités doivent être adaptées à la tranche d'âge des 15-24 ans, avec un ciblage spécifique sensible au genre des sous-groupes âgés de 16 à 19 ans et de 19 à 24 ans (voir tableau 3.8 au chapitre 3).

Développer le contenu des programmes et les activités qui répondent aux besoins des jeunes. Comme indiqué dans le chapitre 3, les maisons des jeunes sont des espaces publics destinés à accueillir diverses activités d'apprentissage dont le contenu doit être amélioré. Plus précisément, les centres pourraient offrir des programmes et des activités autour des trois thèmes suivants : (i) les compétences non techniques et les compétences sociales ; (ii) la participation active des jeunes ; et (iii) les compétences d'aptitude à l'emploi.

- Les compétences non techniques et les compétences de vie. Il s'agit notamment des compétences de base, telles que l'alphabétisation, des notions de calcul et compétences de communication ; des compétences comportementales et de construction de l'identité, telles que le leadership, le travail d'équipe et les compétences générales ; des compétences de résolution des conflits ; ainsi que des possibilités qui favorisent la créativité et les initiatives culturelles et sportives[108].

[108] Les groupes de jeunes marocains, souvent issus de quartiers difficiles dans les grandes villes, sont de plus en plus connus sur Internet en raison de leurs œuvres créatives originales. Ainsi la musique qui mélange le rap, le hip-hop et la musique traditionnelle marocaine, appelée «raï-hop", "métal-gnawa» ou «électro-chaâbi», est maintenant connue, bien au-delà du Maroc grâce aux TIC, à l'origine de cette musique contemporaine, originale et basée sur l'identité.

- **La participation active des jeunes**. Des possibilités d'engagement civique pourraient être offertes aux jeunes bénéficiaires dans le domaine du bénévolat, de la gouvernance locale et du développement communautaire, en mettant l'accent particulièrement sur l'utilisation des outils TIC. Le dialogue entre les jeunes des pays arabes et les organisations de jeunesse est considéré comme essentiel à l'autonomisation des jeunes par le biais des TIC et à la promotion de l'apprentissage en ligne (avec l'aide de facilitateurs des connaissances). Plus précisément, les activités suivantes pourraient être proposées : (i) une formation pour les services et programmes locaux de bénévolat ; (ii) la réhabilitation des centres de jeunes et/ou d'autres installations disponibles en y ajoutant des laboratoires TIC avec de techniciens formés, de formateurs et d'une formation qui met l'accent sur les applications d'apprentissage TIC pertinentes ; (iii) la promotion des médias locaux pour la jeunesse (par exemple, la radio et les journaux traditionnels et en ligne) ; (iv) mini "appels à propositions" visant à promouvoir la sensibilisation à l'environnement, l'engagement civique, les nouvelles formes d'apprentissage, et la culture, et (v) une formation à la création de plates-formes TIC qui visent à autonomiser les jeunes pour améliorer la responsabilisation et l'inclusion sociale à travers le reporting et le suivi des plaintes du public, en particulier celles relatives aux biens publics, grâce à l'utilisation d'Internet ou des téléphones mobiles.

- Compétences d'aptitude à l'emploi (employabilité). Comme nous l'avons mentionné dans le chapitre 3, ces compétences pourraient inclure des formations à différents niveaux de connaissances : en informatique, en langue française, en compétences entrepreneuriales pour les entreprises déjà existantes et nouvellement créées (ces compétences sont essentielles à la fois pour les employés et les indépendants), ainsi que des services d'encadrement et de mentorat offerts en partenariat avec des représentants du secteur privé et financier. Les jeunes interrogés dans le cadre de ce rapport qui avaient quitté le système d'éducation formelle de manière précoce, semblaient ne pas croire en sa valeur pour augmenter les possibilités d'emploi, mais souhaitaient, toutefois, acquérir des compétences pertinentes. C'était le cas, par exemple, des jeunes hommes et femmes qui avaient travaillé dans le secteur informel à un âge précoce. Ces participants aux groupes de discussion considéraient non seulement qu'un diplôme d'études secondaires était largement suffisant pour le marché du travail, mais estimaient aussi qu'un baccalauréat n'était d'aucune utilité sans les pistons appropriés. Ces jeunes travailleurs recherchent spécifiquement une formation technique et des opportunités dans le secteur agricole ou celui du tourisme, dans la mesure où ces deux secteurs sont perçus comme offrant de meilleurs salaires que les emplois informels dans le milieu urbain.

Améliorer la gouvernance et la durabilité des maisons des jeunes. Comme le montre le chapitre 3, il existe, à l'heure actuelle, un fossé entre le personnel administratif actuel de ces centres (qui relèvent du Ministère de la jeunesse et des sports) et les organisations et associations de jeunes existantes (qui mettent en œuvre divers programmes dans ces centres). Ces organisations semblent actuellement préférer organiser de nombreuses activités ailleurs. Pour réduire cet écart et améliorer la gouvernance des maisons de jeunes, il sera important de : (i) promouvoir des ateliers locaux afin de maximiser l'apport local et l'appropriation de ces centres par les acteurs de la jeunesse, d'impliquer davantage les parents, les élus

municipaux et autres ONG dans la conception et la mise en œuvre des programmes des centres ; (ii) faciliter un engagement plus important de ces organisations locales des jeunes en termes de prestation de services des maisons de jeunes ; et (iii) créer des partenariats entre les gouvernements locaux, les ONG et le secteur privé. Comme l'a démontré l'expérience mondiale (voir encadré 4.2), l'implication d'un plus grand pan d'acteurs locaux de la jeunesse et la création de partenariats améliorent la participation et la viabilité des centres de jeunes. Ces partenariats peuvent soutenir la gestion, le contenu des programmes, et la sensibilisation de ces centres par le biais de programmes supplémentaires, des bénévoles, des capacités de collecte de fonds et de l'expertise.

Suivre et évaluer les activités des centres et le nombre de bénéficiaires dans les maisons des jeunes. L'introduction d'un système de suivi et d'évaluation qui permettrait de suivre les bénéficiaires par le biais d'enquêtes de satisfaction est essentielle pour mesurer les résultats et la rentabilité de ces centres. Plus précisément, les données de surveillance permettraient au gouvernement : d'identifier le nombre exact de bénéficiaires parmi les jeunes par type, de déterminer les sources et le niveau de financement des diverses activités et de mettre en place un processus d'apprentissage institutionnel pour les acteurs en leur fournissant un moyen d'échanger leurs expériences, rétroactions et informations sur les bonnes pratiques et les leçons apprises et avec le souci constant d'améliorer les activités et services.

Encadré 4.2 Leçons tirées de la Macédoine

En 2001, le gouvernement macédonien a lancé un projet de développement pour les enfants et les jeunes avec l'aide financière et technique de la Banque mondiale afin d'accroître sensiblement l'intégration sociale des jeunes défavorisés issus de différents milieux socioculturels.

L'Agence macédonienne de la jeunesse et des sports, en sa qualité d'agence de mise en œuvre, a établi un réseau national de 33 centres de jeunesse qui offraient des services intégrant les jeunes au niveau communautaire à travers des modules d'éducation non formelle liés aux compétences non techniques et à l'employabilité, la technologie de l'information, l'apprentissage des langues étrangères, l'entreprenariat, les modes de vie sains, et des activités sportives et créatives.

En réalité, ces centres rentables offraient une inclusion sociale en complément du système scolaire formel en Macédoine, qui tend de plus en plus à séparer les groupes ethniques et enregistre un nombre élevé d'abandon scolaire chez les jeunes défavorisés.

En 2006, les centres de jeunesse ont indiqué que près de 16.000 jeunes bénéficiaires ont participé à leurs activités régulières et 2.000 autres ont participé à des programmes à l'extérieur des centres. Le coût par bénéficiaire est passé de 54 $ US au lancement du projet à 17$ US à la fin du projet, grâce à l'engagement renforcé des jeunes dans la gestion du centre, aux pairs mentors bénévoles, aux contributions du gouvernement local, aux dons du secteur privé local, et à l'introduction de frais minimum pour plusieurs activités de formation.

En termes de résultats de l'emploi, le nombre de jeunes de 19 ans qui ont bénéficié pendant au moins deux ans des activités du centre et ont trouvé un emploi était de 16% supérieur au nombre des jeunes de 18 ans qui ont trouvé un emploi et ont participé au programme pendant seulement une année. L'optimisme à l'idée de trouver un emploi a également été de 7% supérieur chez la première catégorie. En ce qui concerne l'engagement civique, le projet a eu un impact significatif sur la motivation des jeunes à participer à des activités communautaires. Plus ils bénéficiaient des programmes pour les jeunes, plus ils étaient actifs dans leurs communautés respectives, y compris à travers la participation à des organisations de jeunesse et l'interaction directe avec les municipalités. Ainsi, près de 25% des bénéficiaires inscrits à des activités des centres de jeunesse depuis 2004 ont participé à des activités communautaires jusqu'en 2006.

Quelques chiffres-clés

2001	Coût par bénéficiaire	54 $ US
2006	Coût par bénéficiaire	17$ US

Source : Banque mondiale, 2007, «Les enfants et les jeunes de Macédoine», Achèvement de la mise en œuvre et rapport des résultats, ECSSD, Banque mondiale, Washington, DC.

- **Foyers Féminins**

A l'instar des *maisons des jeunes*, les foyers féminins nécessitent des améliorations substantielles pour pouvoir relever les défis actuels qu'ils rencontrent (voir chapitre 3). Pour reprogrammer les activités de ces centres et leur permettre de servir un plus grand nombre de bénéficiaires, ces foyers pourraient : (i) mieux définir leurs bénéficiaires ciblés comme étant les femmes de 15-29 ans (une limite d'âge qui doit être appliquée et respectée), en mettant l'accent sur les jeunes filles les moins instruites, issues de milieux à faible revenu (par exemple, les filles analphabètes, qui ont abandonné l'école et qui sont sans emploi) ; (ii) réhabiliter et améliorer les installations actuelles des foyers féminins ; (iii) améliorer le contenu du programme proposé par ces centres, en coordination avec d'autres programmes publics et les prestataires de services d'ONG pertinentes (par exemple, *Heure Joyeuse*). En particulier, ces centres devraient offrir des programmes qui aident les femmes à développer des compétences de base et d'initiation à la vie quotidienne et des compétences sociales ; des modules sur les activités génératrices de revenus, la microfinance, la gestion coopérative et la gestion de la microentreprise. Ces types de modules élargiraient les possibilités du marché du travail et les d'entreprenariat par rapport aux formations disponibles dans ces centres qui se limitent à des cours de couture, cuisine, et initiation à l'informatique. Ces centres devraient également proposer des modules sur les modes de recherche d'emploi et des cours de français basique. Enfin, les *Foyers* devraient améliorer leur sensibilisation et le suivi et évaluation des activités du centre et le nombre de bénéficiaires (voir encadré 4.3 une expérience pertinente de la Jordanie).

Encadré 4.3 « Nouvelles opportunités pour les femmes en Jordanie » (NOW Jordanie)

Bien que les niveaux d'éducation ne cessent de croître en Jordanie, seules 15% des femmes âgées de 29 à 65 ans travaillent, comparé à 79% des hommes de la même tranche d'âge. Cet écart est enregistré également au niveau du taux de participation de cette main-d'œuvre parmi les plus instruits et diplômés des collèges communautaires et commence immédiatement après l'obtention du diplôme (Figure 1). Ces faibles taux d'emploi rendent la tâche encore plus difficile aux nouveaux diplômés qui tentent d'entrer sur le marché du travail pour trouver un emploi.

Figure B. 4.1 Importantes disparités hommes-femmes dans les taux d'emploi des diplômés des collèges communautaires en Jordanie (%)

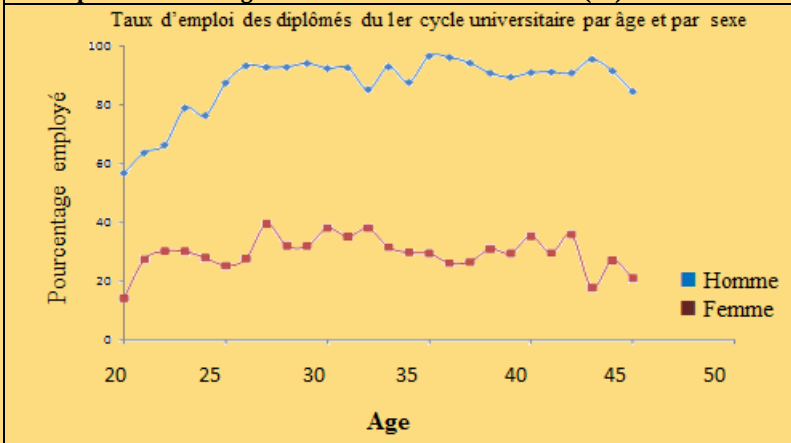

Source : NOW

Dans ce contexte, « Nouvelles opportunités pour les femmes en Jordanie » (NOW Jordan) est un programme pilote destiné à évaluer rigoureusement l'efficacité des deux politiques actives du marché du travail : d'une part, les subventions salariales à court terme et d'autre part, les formations d'aptitude à l'emploi.

Les subventions salariales à court terme (un bon d'un montant de six mois de salaire minimum) constituent une motivation pour les entreprises de saisir la chance d'embaucher des jeunes diplômées. Ce projet permet de combattre les stéréotypes en côtoyant directement des jeunes femmes au travail, augmentant ainsi la demande pour la main-d'œuvre féminine. Les formations d'aptitude à l'emploi, quant à elles, renforcent les compétences techniques que les diplômées apprennent dans un collège communautaire par les compétences pratiques requises pour trouver un emploi et réussir dans son travail. Dans ce programme pilote, les étudiants ont reçu 45 heures d'enseignement dans les matières suivantes : esprit d'équipe, techniques de communication, techniques de présentation et d'animation, rédaction de documents dans le domaine des affaires, service à la clientèle, techniques d'entrevue et la pensée positive.

Bien que cette intervention pilote soit toujours en cours, les premiers résultats suggèrent qu'il existe une forte demande pour ces politiques. Selon l'enquête de référence, 93% des nouveaux diplômés de sexe féminin disent avoir l'intention de travailler une fois leur diplôme en poche et 91% déclarent souhaiter travailler à l'extérieur de la maison après leur mariage. 62% des jeunes filles invitées à assister aux cours de formation les ont achevés, les femmes mariées étant beaucoup moins susceptibles d'y assister. Celles qui ont commencé les cours ont, en grande majorité, fait des commentaires positifs, affirmant que le cours leur avait donné une grande confiance pour se mettre à la recherche d'un emploi. Quatre mois après le lancement du programme des subventions salariales, environ un tiers de celles qui ont reçu des bons avaient trouvé un emploi en les utilisant.

Source : NOW Jordanie

4.2 PRIORITES EN MATIERE DE PROGRAMMES D'INVESTISSEMENT POUR L'EMPLOI ET LES JEUNES ENTREPRENEURS

Les données internationales montrent l'impact positif des programmes de l'emploi en faveur des jeunes, lesquels mettent l'accent directement sur les bénéficiaires issus des milieux les plus pauvres et défavorisés.[109] Ceci s'applique **particulièrement au Maroc, où la majorité des jeunes chômeurs**

[109] W. Cunningham, M.L. Sanchez-Puerta, et A. Wuermli, 2010, « *Programmes actifs du marché du travail pour les jeunes : un cadre pour orienter les interventions de l'emploi des jeunes* » Notions préliminaires de la politique de l'emploi de la Banque mondiale, n°16 (Novembre). Unité de la protection sociale et du travail, Banque mondiale, Washington, DC et G. Betcherman, M. Godfrey, S. Puerto, F. Rother, et A. Stavreska, 2007, « *L'inventaire mondial des interventions soutenant les jeunes*

sont moins instruits et peu qualifiés, alors que ces programmes peuvent également fournir des solutions à court terme aux titulaires de diplômes universitaires au chômage. Les packages d'emploi, qui combinent des interventions examinées ci-dessous, sont conçus pour répondre à la crise du chômage des jeunes. Ils sont fortement recommandés pour le Maroc et d'autres pays de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA) qui connaissent actuellement une explosion démographique des jeunes, un taux élevé de chômage chez les jeunes, le découragement des jeunes, une inadéquation des compétences, une demande de travail limitée et des contraintes liées à la recherche d'emploi.

(a) Programmes complets de « super-formation »

Plus précisément, les programmes complets de « super-formation » – qui sont une réponse au succès limité des programmes de formation professionnelle et technique en institutions dans les pays en transition et en développement[110] – **combinent la formation technique, l'apprentissage de l'autonomie, les stages dans le secteur privé et/ou les formations en apprentissage, les subventions salariales (ou une période de formation subventionnée) et l'accréditation.** Ces programmes mettent l'accent sur la formation professionnelle qui se fait en accord avec le secteur privé, qui offre aux jeunes des formations par alternance ou en apprentissage. Les programmes « *Jovenes* » en Amérique latine (voir encadré suivant 4.4) présentent un modèle de réussite dans le genre, qui a eu des répercussions positives sur les jeunes défavorisés, notamment les jeunes femmes.

Programmes Jovenes pour jeunes femmes-, Source : Manpower

travailleurs : rapport de synthèse, » document de travail 40601, Unité de la protection sociale, Réseau sur le développement humain, Banque mondiale, Washington, DC.

[110] G. Betcherman, K. Olivas, et A. Dar, A, 2004, « *Impacts des programmes actifs du marché du travail : nouvelles preuves à partir des évaluations en accordant une attention particulière aux pays en développement et en transition,* » Unité de la protection sociale, Réseau sur le Développement Humain, Banque mondiale, Washington, DC.

Encadré 4.4 Programmes d'emploi « Jovenes » pour les jeunes défavorisés dans huit pays d'Amérique latine

Les programmes « Jovenes » offrent une formation complète aux jeunes chômeurs et défavorisés âgés de 16 à 29 ans, qui vise à améliorer leur capital humain et social et leur aptitude à trouver de l'emploi. Ce modèle axé sur la demande a été adapté en Argentine, au Chili, en Colombie, en République dominicaine, au Panama, au Paraguay, au Pérou et en République bolivarienne du Venezuela. Les expériences accumulées lors des formations et des stages techniques chez l'employeur sont combinées à une initiation à la vie active et autres services de soutien pour garantir l'intégration sociale des bénéficiaires et la préparation à l'emploi. Les institutions privées et publiques – sous contrat à travers des mécanismes d'appels d'offres publics – dispensent les cours et organisent les stages.

Ces programmes ciblent les pauvres, avec plus de 60% des participants issus de familles à faible revenu. Le plus haut niveau de scolarité atteint par les bénéficiaires ne dépasse pas le secondaire, avec des taux élevés d'abandon scolaire (50% des jeunes au Chili). D'autres critères de ciblage, tels que l'emploi, le genre et l'âge, ont également été appliqués. La plupart des bénéficiaires avaient des emplois précaires avant le programme. Le ciblage a mis l'accent sur les 16-24-ans, qui représentaient environ 70% de tous les participants.

L'emploi. Les programmes ont augmenté la probabilité des bénéficiaires à trouver un emploi après l'obtention du diplôme, en particulier chez les jeunes femmes. En Argentine, le programme a augmenté la probabilité d'emploi des jeunes femmes adultes (21 ans et plus) d'environ 10 points de pourcentage dans un groupe témoin. Au Chili, le programme a accru la probabilité d'emploi de 21 points de pourcentage, avec des résultats très significatifs pour les jeunes de 21 ans et moins.

Les salaires. En Argentine, le programme a augmenté les salaires mensuels d'environ 10% chez un groupe témoin, avec des résultats plus favorables pour les jeunes hommes et les femmes adultes. Au Chili, une étude a montré un impact négatif sur les salaires avec une baisse de 8,8%, suite à une réduction des salaires dans le secteur formel. Des analyses ultérieures ont fait ressortir un impact positif sur les salaires de près de 26%, une hausse très significative pour les jeunes de moins de 21 ans. Dans l'absolu, l'impact des salaires a été plus important chez les jeunes hommes, mais en termes de comparaison des salaires avant et après le programme, les jeunes femmes ont enregistré une augmentation légèrement plus élevée par rapport aux hommes.

Tableau B4.2 Coûts et impact des programmes par pays

	Argentine	Chili
Bénéficiaires	116.000	165.000
Coût par formation (US$)	2.000 $	730–930 $
Impact sur l'emploi	+ 10 %	+ 21 %
Impact sur les gains	+10%	+ 26 %

Sources : Banque mondiale, 2006, *WDR 2007*, 117; C. Aedo et S. Nuñez, 2001, « *L'Impact des politiques de formation en Amérique Latine et dans les Caraïbes : Le cas des Programa Joven* », ILADES – Université de Georgetown, document de travail, faculté des sciences économiques et de la gestion des entreprises, Université de Georgetown, Washington, DC. ; C. Aedo et M. Pizarro Valdivia, 2004, « *Rentabilidad Economica del Programa de Capacitacion Laboral de Jovenes* « Chile Joven » INACAP (Universidad Tecnológica de Chile) et MIDEPLAN (Ministerio de Planificación y Cooperación), Santiago, Chile; C. de Moura Castro, 1999, « *Proyecto Joven : Nouvelles solutions et quelques surprises*, » Publication No. EDU-110, *Développement durable, Département des Bonnes pratiques, Banque Interaméricaine de Développement*, Washington, DC; V. Elias, R. Nunez, R. Cossa, et D. Bravo, 2004, « *Une Analyse économétrique des coûts-avantages du programme argentin pour la formation des jeunes* », Réseau des Recherches, Document de travail R-482, Banque Interaméricaine de Développement, Washington DC.

L'adaptation de la conception et du ciblage de ce type du programme au contexte marocain viserait à atteindre les objectifs suivants :

(i) une plus grande efficacité et extension de la couverture des programmes actuels de formation professionnelle, tels que ceux offerts par les centres de l'Entraide nationale (CFA, CEF / PFP) avec ou sans délivrance de certificats, et par le Ministère de l'agriculture (CQA, ITA / ITSA), étant donné que les stagiaires seront davantage impliqués grâce à l'expérience pratique qu'ils accumuleront en côtoyant les employeurs, plutôt qu'une expérience limitée au seul l'apprentissage théorique ;

(ii) réaliser des taux de placement plus élevés que ceux obtenus par les programmes actuels (par exemple, le taux de placement grâce au programme IDMAJ sont estimés à 44% dont 10% sont des emplois avec des contrats à durée indéterminée) grâce à des mécanismes d'intermédiation privés ;[111] et

(iii) mesurer les résultats du programme à travers une évaluation rigoureuse de leur impact.

Un autre programme complet de « super-formation » qui a fait ses preuves et qui est très pertinent pour la réinsertion des catégories de jeunes les plus vulnérables et à risque au Maroc est l'École de la Deuxième Chance (**E2C**). L'E2C offre une piste d'apprentissage alternative, mais officiellement reconnue, liée au système scolaire formel qui met l'accent sur les connaissances pratiques et aptitudes de la vie quotidienne (par exemple, gestion du temps, techniques de communication, travail d'équipe), le mentorat, le soutien psychosocial, l'éducation de rattrapage « orthopédagogie », et les technologies de l'information et de la communication (TIC) ainsi que les stages de formation et d'apprentissage au sein d'entreprises privées. Cette approche vise à développer chez les bénéficiaires une plus grande estime de soi et à renforcer leur confiance pour appuyer leur réinsertion socio-économique réussie. Ce modèle a une particularité supplémentaire car il met à la disposition des jeunes stagiaires des résidences sans soutien parental. Par conséquent, il pourrait, dans le cas du Maroc, combler les lacunes actuelles en répondant aux besoins de réinsertion des jeunes arrivés à l'âge adulte dans les centres de protection sociale (c'est-à-dire, Dar Atfal, centres de sauvegarde de l'enfance) ou vivant dans des conditions particulièrement vulnérables. Ces jeunes ont, en général, besoin de soins et d'attention plus personnalisés que ce que leur offre des programmes complets standards de « super-formation ».

E2C Marseille, groupes en formation, Source : E2C

Encadré 4.5 Ecole de la Deuxième Chance

Créée en 1997, l'Ecole de la deuxième chance (E2C) de Marseille a été la première école du genre. Depuis, des dizaines de structures similaires ont vu le jour en France et dans l'Union européenne. Les écoles E2C constituent un des outils proposés pour investir dans les jeunes défavorisés et réduire le nombre de jeunes sans éducation ni formation, conformément à l'objectif du Conseil européen de Lisbonne « réduire de moitié, d'ici 2010, le nombre de chômeurs et de jeunes inactifs âgés de 18-24 ans qui ont décroché du système scolaire. »

L'objectif principal des écoles E2C est d'appuyer l'aptitude à l'emploi et de valider les compétences en :

- garantissant l'intégration professionnelle et sociale - par une éducation et un stage de formation d'au moins un an - de jeunes adultes de 18 à 25 ans qui ont quitté le système scolaire formel sans diplôme ; et en
- encourageant l'intégration socioéconomique des jeunes défavorisés et leur accès au marché du travail.
- Ces écoles respectent les cinq principes suivants :
- Fournir aux jeunes une approche globale qui tient compte des compétences professionnelles et sociales.
- Impliquer les sociétés privées et/ou les entreprises dès le début du processus de formation.
- Utiliser un enseignement plus actif et réduire le recours à l'apprentissage formel passif.
- Impliquer tous les acteurs économiques et/ou sociaux sur les plans local et régional pour répondre aux besoins socioéconomiques spécifiques de la région.
- Offrir d'utiles formations de base, comme l'informatique, le français, la communication et l'anglais.

Les **principaux partenaires** des écoles E2C sont :

- Plus de 2.000 entreprises et organisations dans les secteurs qui offrent le plus grand nombre d'emplois : le secteur de l'hôtellerie, commerce, commerce du détail, la construction, le bâtiment et les travaux publics.
- De nombreuses autorités locales, services sociaux et associations.

Financement :
Environ 95% du budget alloué aux E2C est couvert par la ville de Marseille et le conseil régional local.

Résultats :
Au total, près de 3.200 jeunes adultes ont bénéficié des prestations de l'E2C de Marseille depuis sa création. L'école a formé plus de 400 stagiaires par an depuis 2008, avec un taux de placement de plus de 32%. Parmi les étudiants, 19% s'inscrivent dans des formations professionnelles qualifiantes et plus de 8% reçoivent des contrats de formation professionnelle. Plus de 50 écoles européennes de la deuxième chance sont actuellement opérationnelles.

Source : S. Lassus, sd, «L'Ecole de la Deuxième Chance de Marseille : Un Projet pilote en pleine expansion » site Internet de E2C, Marseille, France, http://www.e2c-marseille.net.

Note : Aucune mesure d'évaluation d'impact n'a été disponible pour les chiffres de l'impact.

Le Maroc possède déjà un réseau adéquat de centres publics, privés, et non gouvernementaux de formation professionnelle et un secteur privé prêt à embaucher des apprentis, ce qui faciliterait l'introduction des programmes de « super-formation ». Des accords spéciaux ainsi que des accords clairs de partage des coûts des stages devraient être conclus avec le secteur privé afin d'éviter les faibles taux de placement que connaissent actuellement des programmes similaires destinés aux chômeurs marocains

diplômés, lorsque la subvention de l'employeur arrive à son terme. Une dernière considération de taille est que bien qu'efficaces, ces programmes complets de « super- formation » ne peuvent pas, par eux-mêmes, résoudre le problème du chômage et du découragement des jeunes au Maroc et devraient, par conséquent, être combinés à des mesures supplémentaires, telles que les programmes d'entrepreneuriat.

(b) Programmes complets d'entreprenariat

Les programmes globaux d'entreprenariat proposent une formation à la gestion d'entreprise, un encadrement par de nouveaux et d'anciens entrepreneurs et un accès au capital. Il s'agit d'un autre domaine d'investissement potentiel important au Maroc, en particulier pour les diplômés du secondaire, les diplômés de formations techniques, les travailleurs de sexe masculin du secteur informel urbain, et les jeunes des milieux ruraux (y compris les jeunes femmes) disposant de concepts d'affaires et de projets prometteurs. Ces interventions complèteraient l'orientation actuelle du programme Moukawalati en faveur des diplômés chômeurs, en ciblant davantage les diplômés du secondaire et les jeunes défavorisés moins instruits, qui ont souvent un esprit d'entreprise plus aiguisé (et constituent l'essentiel de jeunes chômeurs). Par ailleurs, les diplômés ont tendance à préférer les carrières de la fonction publique ou un emploi stable dans le secteur privé.

Les expériences mondiales réussies mettent en exergue des approches différentes pour accroître l'efficacité des programmes des jeunes entrepreneurs. De telles expériences, en particulier : (i) fournissent de nombreux services d'encadrement et de développement des compétences entrepreneuriales à des jeunes bénéficiaires tout au long du cycle du projet d'entreprise, et impliquent directement, lorsque cela est possible, des entrepreneurs (recrutés par le biais des chambres de commerce, par exemple) dans l'encadrement des futurs entrepreneurs ; (ii) orientent et aident les jeunes entrepreneurs à consolider progressivement les connaissances pratiques et empiriques nécessaires pour créer et renforcer une nouvelle entreprise et trouver des possibilités concrètes pour pénétrer des chaînes de valeur déjà existantes, (iii) renforcent l'estime de soi et la confiance des bénéficiaires en tant qu'entrepreneurs et (iv) accompagnent les jeunes entrepreneurs dans leur recherche de services financiers pour soutenir leurs activités.[112] L'encadré 4.6 ci-dessous présente les principales caractéristiques et les résultats positifs du programme de qualification des jeunes créateurs de microentreprises au Pérou, considéré comme l'un des meilleurs exemples de bonnes pratiques de l'entreprenariat des jeunes au niveau mondial.

[112] Cunningham, Sanchez-Puerta, and Wuermli, 2010, « *Programmes actifs du marché du travail pour les jeunes* ».

Encadré 4.6 Programme de qualification des jeunes créateurs de micrœntreprises au Pérou

Le programme de qualification des jeunes créateurs de microentreprises « *Programa de Calificación Jóvenes Creadores de Microempresas* » est mis en œuvre par l'ONG péruvienne *Colectivo Integral de Desarrollo* (le collectif intégré de développement). Le programme a débuté en 1999 en tant qu'initiative pour contrer le manque significatif de compétences entrepreneuriales chez les jeunes travailleurs peu qualifiés. Il vise à améliorer les revenus et la qualité de vie des bénéficiaires en fournissant une assistance et une formation à l'élaboration des business plans et la création d'entreprises rentables. La population cible est constituée de jeunes économiquement défavorisés âgés de 15 à 25 ans, qui possèdent des compétences entrepreneuriales et/ou une petite affaire informelle (en activité depuis moins d'un an) et résident dans les localités ciblées.

Le programme propose différents types de services. Au cours de la phase de préparation, les jeunes intéressés bénéficient d'un encadrement et d'une formation afin de préparer des business plans qui seront soumis à sélection. Après la sélection, des services d'encadrement, formation et stage sont proposés aux jeunes admissibles ou bénéficiaires du programme, qui peuvent également avoir accès au microcrédit.

Tableau B4.a Résultat des trois premières années du programme de micro entrepreneurs' qualification	
Nombre de bénéficiaires*	481
Nombre d'activités de formation dispensées	674
Stagiaires	425
Nombre d'entreprises créées	427
*Note: 30% des bénéficiaires étaient des jeunes femmes	

A ce jour, le programme est toujours en cours : chaque année, l'agence de mise en œuvre lance un concours pour les jeunes intéressés. Toutefois, les données disponibles ne couvrent que les 3 premières années de fonctionnement du programme : 1999-2001 (voir le tableau B4.a). Au cours de ces années, des jeunes de tout le pays ont bénéficié du programme, mais pour des raisons d'évaluation (afin d'éviter une dispersion de l'échantillon), seuls les bénéficiaires vivant dans les principales zones urbaines ont été étudiés. Dans ce cadre, le programme a eu les résultats suivants au cours des 3 premières années de sa mise en œuvre.

Impact :

Des estimations d'impact basées sur des données quasi expérimentales recueillies quatre mois après la fin de l'année de programme 2001 suggèrent une augmentation de 7,8% de la probabilité que les bénéficiaires aient une entreprise opérationnelle et une hausse de 8% dans leurs revenus moyens.[113] Ces estimations font également ressortir une augmentation de près de 40% de la probabilité qu'une entreprise soit opérationnelle pendant plus d'un an et une augmentation des revenus de 40%. Un effet secondaire important a été la création d'emplois. Les bénéficiaires emploient 17,3% de travailleurs de plus que le groupe témoin (composé de pairs intéressés mais non embauchés).

Tableau B4.b Coûts du programme par bénéficiaire	
Coûts par bénéficiaires	Total (US $)
1.Présélection des bénéficiaires	84
Assistance préalable au business plan	29
Cours de préformation	45
Identification et Promotion	10
2. Post-sélection des bénéficiaires	404
Assistance (suivi personnel)	132
Cours de formation	51
Stages (par bénéficiaires)	173
Assistance Net (foires commerciales)	48
3. Coûts administratifs et co0ts d'équipement	48
Coût total	536

Même si les évaluations n'ont pas abouti à des estimations du rapport coûts-avantages, le programme semble produire des gains nets positifs. Une évaluation et un suivi plus approfondis sont nécessaires pour examiner le succès/la réussite du programme sur une durée plus longue (par exemple, un suivi des entreprises en activité depuis au moins 2 ans). En ce qui concerne la reproduction du programme dans d'autres localités, son expansion peut en fait nuire à son efficacité, étant donné que l'agence de sa mise en œuvre peut ne pas avoir la capacité suffisante pour offrir les types et la fréquence des services personnalisés rendus antérieurement aux jeunes. La capacité institutionnelle de l'agence de mise en œuvre et/ou des institutions impliquées - mesurée en termes de personnel, connaissances et types et fréquence des services - est essentielle. Une faible fréquence et une qualité moindre des services réduiraient considérablement la probabilité de réussite du programme.

Sources : O.S. Puerto, 2007, « Interventions de soutien aux jeunes travailleurs en Amérique Latine et aux Caraïbes : rapport régional de l'inventaire de l'emploi des jeunes » Banque Mondiale, Washington, DC.

[113] Le programme rassemble des données sur les bénéficiaires du programme et les jeunes non-participants admissibles (groupe témoin) pour évaluer les impacts sur un large ensemble de résultats en appliquant différentes méthodes économétriques.

Pour conclure, la formation des jeunes entrepreneurs et l'accès aux services financiers d'un plus large spectre de jeunes peuvent avoir un impact significatif sur la création d'emplois et l'inclusion sociale au Maroc et devraient être appuyés par des interventions spécifiques dans un avenir proche.

(c) Les programmes alternatifs pour l'intermédiation de l'emploi et la création d'emplois

L'intermédiation de l'emploi privée et informatisée peut faciliter la mise en relation des demandeurs d'emploi avec les employeurs de manière rentable et atteindre un plus grand nombre de jeunes que les bureaux de placement où les demandeurs d'emploi doivent se déplacer physiquement.[114] Le problème du marché du travail au Maroc n'est pas seulement dû à un manque d'opportunités de travail, mais aussi à un manque d'outils qui mettent en relation les demandeurs d'emploi et les employeurs. Seulement 1% des jeunes interrogés dans le cadre de l'enquête menée pour les besoins de ce rapport étaient enregistrés auprès des bureaux de l'ANAPEC au Maroc, alors que la majorité (58%) avait demandé à des amis et des parents de les aider à trouver un emploi. Étant donné la portée limitée des services existants d'intermédiation en matière d'embauche et de recrutement, le Maroc aurait intérêt à adopter des plates-formes mobiles telles que le service SoukTel de JobMatch, qui permet aux jeunes demandeurs d'emploi de soumettre leur curriculum vitae à travers un téléphone mobile et de comparer les offres d'emploi pertinentes, entre autres options possibles d'intermédiation privée. Aucune évaluation d'impact de SoukTel n'est disponible, mais sa croissance et son autonomie financière rendent ce service une option attrayante. Une leçon importante à retenir de ce type de programme est que la recherche de l'emploi et le processus de correspondance des emplois ne devraient pas exclure le secteur informel, car ceci réduirait considérablement le nombre d'annonces d'emplois.[115]

Les TIC sont un exemple de programmes qui devraient également être soutenus car ils offrent des possibilités d'apprentissage moins formel. Les TIC poussent les limites du travail en faisant baisser le niveau d'éducation formelle requis pour le marché du travail. Contrairement aux diplômes universitaires qui nécessitent un investissement de temps et d'argent, ce secteur met davantage l'accent sur les aptitudes techniques appliquées que les jeunes peuvent acquérir par la formation professionnelle et l'accréditation (par exemple, l'installation, la réparation et la maintenance). Enfin, l'utilisation des TIC réduit les barrières à l'entrée sur le marché du travail. Il élimine également les frontières géographiques, rend la chaîne de valeur flexible et permet aux jeunes de postuler pour des emplois de niveau supérieur grâce à leur avantage en termes de compétences technologiques spécifiques.

Les TIC constituent une industrie à forte croissance axée sur la technologie qui absorbe une part importante de la main d'œuvre des jeunes, en particulier dans le secteur de la téléphonie mobile. La création de logiciels faciles à utiliser et accessibles peut faciliter la participation à la main d'œuvre en recourant au *micro-tasking* et au *crowd-sourcing*.[116] Les TIC peuvent, par exemple, permettre aux jeunes femmes d'accroître leur participation à la population active grâce à des emplois à distance qui permettent

[114] Cette section est adaptée de G. La Cava, G. Rossotto, et C. Paradi-Guilford, 2011, « *Les TIC pour les jeunes de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord : Politiques pour la promotion de l'emploi et l'inclusion sociale* » Arab Brief, n° 1 (février), Banque mondiale, Washington, DC.

[115] W. Cunningham, Sanchez-Puerta, et Wuermli, 2010, « *Programmes actifs du marché du travail pour les jeunes* ».

[116] Ce sont là des tendances émergentes de l'emploi qui pourraient nécessiter des contrôles au niveau du travail des enfants et des mécanismes de résolution des conflits.

de travailler à domicile et d'avoir des horaires flexibles. Les TIC offrent également un fort potentiel aux jeunes entrepreneurs, comme en témoignent les exemples d'entrepreneurs de renommée mondiale, et plus récemment, des entrepreneurs sur des marchés émergents, tels que Vishal Gondal en Inde. Gondal a lancé son entreprise, *Indiagames*, à l'âge de 23 ans, après avoir abandonné ses études universitaires.

4. 3 PROMOUVOIR LA CITOYENNETE ACTIVE CHEZ LES JEUNES

(a) Renforcement des capacités et appui aux organisations et initiatives dirigées par les jeunes

Les organisations dirigées par des jeunes, lorsqu'elles sont bien organisées, coordonnées et durables, peuvent constituer un autre pilier de la participation active des jeunes, car elles peuvent à la fois fournir des services communautaires aux jeunes et les représenter en tant que défenseurs. Dans ce contexte, il serait important de soutenir un large réseau d'associations dirigées par des jeunes au Maroc, qui bénéficierait de ressources humaines et financières plus adéquates, ainsi que d'un soutien pour leur gestion et capacité de ciblage. Le soutien aux organisations de jeunes devrait donc faire partie d'un plan d'investissement plus large afin de réorganiser les centres de jeunes, centres pour les femmes et une série d'autres initiatives pour l'emploi des jeunes. Les organismes nationaux tels que l'Entraide nationale, par exemple, mettent l'accent sur l'importance de développer ou de renforcer les organisations de jeunes au niveau municipal et/ou local afin d'établir un dialogue permanent avec les élus locaux sur la qualité et l'accessibilité des services dédiés aux jeunes, et impliquer les jeunes dans le suivi des budgets locaux pour la jeunesse.

Enfin, la participation des jeunes au développement et à la mise en œuvre de la politique nationale de la jeunesse devrait être renforcée à travers des canaux institutionnels appropriés. Dans la plupart des pays européens, par exemple, les jeunes et leurs organes représentatifs sont reconnus comme acteurs et partenaires égaux des gouvernements dans la mise en œuvre des politiques nationales de la jeunesse, un système connu sous l'appellation de « cogestion ». Le développement et le soutien des organismes de jeunes intègrent les jeunes et les organisations d'étudiants, ainsi que les conseils de la jeunesse aux niveaux national et local. Ces organisations représentent les principaux canaux pour exprimer l'opinion et faire porter la voix des jeunes sur diverses questions essentielles de la politique publique. Au Maroc, la création de tels organismes de représentation des jeunes pourrait faciliter l'interaction et la coordination des services dédiés aux jeunes et autres programmes liés à la jeunesse avec les décideurs nationaux et/ou les autorités au niveau des communes ou des provinces, un processus qui pourrait être soutenu par le Forum européen de la jeunesse et la Direction de la jeunesse et des sports de la Ligue des Etats arabes. Ces nouvelles institutions dirigées par les jeunes compléteraient les mesures de renforcement des institutions pour consolider la performance des organismes publics tels que l'Institut royal de formation des jeunes travailleurs et le Centre national d'information et de documentation des jeunes, présentés au chapitre 3.

L'organisation du travail des jeunes et la politique de jeunesse en Finlande, parmi les pays de l'Union européenne, peuvent être considérées comme la meilleure pratique qui réponde aux besoins des jeunes et réduise leur exclusion sociale.[117] Le gouvernement finlandais transfère des fonds aux

[117] Les pays en transition de l'Europe de l'Est, tels que la Slovénie qui a rejoint l'Union Européenne, proposent d'autres exemples utiles de développement de politiques pour la jeunesse.

autorités locales pour le travail des jeunes et accorde des subventions aux organisations de jeunes et centres nationaux de la jeunesse. Il accorde également des subventions pour la construction d'établissements pour les jeunes, les recherches sur la jeunesse, et la coopération internationale pour la jeunesse. En 2006, les dépenses annuelles du gouvernement pour le travail des jeunes s'élevaient à 50 millions de dollars, soit environ un dixième de 1% du budget national. Les crédits municipaux alloués au travail des jeunes se sont situés, pour cette même année, autour de 190 millions de dollars, soit environ six dixièmes de 1% de tous les budgets municipaux. Le travail des jeunes met l'accent sur la coopération avec les communautés scolaires afin de coordonner les activités dans les centres de la jeunesse, qui offrent des services tels que l'autonomisation des jeunes, la citoyenneté, et les activités parascolaires. En 2005, les centres de la jeunesse en Finlande ont dispensé environ 160.000 jours de cours aux jeunes dans un pays dont la population était de seulement 5,4 millions d'habitants, dont environ un million, soit 18%, étaient âgés de 15 à 29 ans. Il convient de souligner que la Finlande a été la plus performante dans l'évaluation internationale des systèmes éducatifs de PISA 2003 et possède un des taux les plus faibles d'abandon scolaire précoce (8,3%) de l'Union européenne (UE), montrant ainsi l'excellente complémentarité d'une éducation solide et des politiques de jeunesse.

(b) Programmes des jeunes volontaires

Les programmes des jeunes volontaires constituent un autre champ préconisé pour les investissements futurs au Maroc, car ils offrent aux jeunes la possibilité d'acquérir de nouvelles compétences tout en s'engageant dans le développement communautaire (par exemple, aide à l'alphabétisation, protection de l'environnement, d'infrastructure à petite échelle, etc.) sur une période pouvant aller jusqu'à un an. Les jeunes chômeurs peuvent être rémunérés en espèces pour un travail afin de leur garantir un soutien au revenu et s'assurer de leur participation. La participation à des programmes de service permet aux jeunes de devenir des citoyens actifs et contribue à développer leur estime de soi à travers le bénévolat pour répondre aux besoins de la communauté dans des domaines tels que la santé publique, la conservation, et le tutorat. Une évaluation quasi-expérimentale du programme américain de service public « *Americore* » a montré que les participants à ce programme étaient plus engagés civiquement après avoir bénéficié de ces programmes et avaient une attitude plus positive à l'égard de l'emploi, mais sans augmentation significative du niveau d'études par rapport à un groupe témoin. En revanche, le *Service Jeunesse Canada* est considéré comme ayant eu des effets positifs à la fois sur l'emploi post-programme et sur la formation complémentaire des bénéficiaires.[118]

[118] W. Cunningham, Sanchez-Puerta et Wuermli, 2010, « *Programmes Actifs du Marché du Travail pour les Jeunes* ».

Encadré 4.7 Service Jeunesse Canada

Service Jeunesse Canada (SJC) est un service dédié aux jeunes visant à fournir aux chômeurs et aux jeunes non scolarisés, de 15 à 30 ans, l'occasion de participer à un projet qui dure généralement de 6 à 9 mois en vue d'acquérir une expérience de travail pertinente. Les projets sont gérés par des ONG à but non lucratif qui disposent de propositions élaborées approuvées par le ministère canadien des ressources humaines et développement des compétences. Ces organisations chargées de la mise en œuvre aident les jeunes à planifier leurs choix de carrière, réussir la transition vers le marché du travail, retourner à l'école et offrir des services communautaires. Les modalités et conditions du SJC sont conçues de manière à être flexibles afin de tenir compte des variations régionales et locales. Les jeunes peuvent recevoir une allocation hebdomadaire ou une subvention de persévérance, ou les deux à la fois pour une rémunération totale ne dépassant pas 10.000 dollars canadiens par participant.

Le SJC a été créé en réponse à de graves problèmes sur le marché du travail des jeunes. Les données officielles de l'enquête mensuelle sur la population active au Canada ont montré que l'emploi des jeunes n'a pas récupéré de la récession du début des années 1990 en termes d'emploi des adultes. En conséquence, l'écart entre les taux de chômage des adultes et des jeunes s'est creusé. Les jeunes qui possèdent un emploi sont plus susceptibles de trouver un emploi à temps partiel seulement, alors que dans les années 1980, plus de jeunes trouvaient un emploi à temps plein.

L'évaluation d'impact a montré que les projets du SJC ont bien répondu aux besoins des participants des manières suivantes : (i) des plans de carrière ont été développés dans près de 75% des projets ; (ii) les deux tiers des participants qui ont fréquenté l'école ou suivi une formation ont élaboré un plan de carrière dans le cadre d'un projet du SJC de leur choix ; (iii) 30% des jeunes ayant terminé le programme ont rapporté que le projet les avaient influencés dans une large mesure ; (iv) les participants ont, très fréquemment, cité des avantages personnels, entre autres l'esprit d'équipe, la confiance en soi, et se familiariser avec les services communautaires et (v) un peu plus de la moitié des participants actuellement à l'emploi ont considéré leur emploi actuel comme une étape vers la réalisation d'un objectif de carrière.

Source : Ministère canadien des ressources humaines et du développement des compétences, 1999, « *Rapport d'évaluation Bilan du Service Jeunesse Canada* — Août 1999 », Service de l'évaluation et de l'élaboration des données, Ministère canadien du Développement des Ressources humaines, Ottawa, http://www.hrsdc.gc.ca/eng/cs/sp/hrsdc/edd/reports/1999-000414/page01.shtml (consulté le 8 avril 2011).

La situation sociale qui évolue rapidement et la prise de conscience de la jeunesse au Maroc présentent une ouverture claire pour le développement d'une vision novatrice et ambitieuse : l'élaboration d'un nouveau «contrat social» entre le gouvernement et ce segment croissant et conscient de la société, qui répond à leurs capacités et enthousiasme pour un engagement constructif, et offre un tremplin pour une nouvelle phase de développement. La voie à suivre devrait être soigneusement planifiée, avec des interventions ciblées à la fois pour une situation qui est intrinsèquement dynamique, et pour les besoins réels d'un groupe qui est, comme nous l'avons vu, socialement, économiquement et culturellement diversifié. Il devra également être fondé sur un dialogue et une consultation forte avec les jeunes et sur les possibilités de nouveaux partenariats institutionnels entre le gouvernement, le secteur privé, la communauté et la société civile. Ce rapport représente une contribution à l'élaboration d'une telle réponse consultative, stratégique et basée sur des résultats, qui répond aux besoins des jeunes Marocains et Marocaines, en vue de leur inclusion, sur les plans économique et institutionnel. Le moment ne saurait être plus propice pour transformer l'énorme potentiel

de la jeunesse du Maroc en agents et actifs pour le développement à long terme du pays et de la société dans son ensemble.

Une vision plus large de l'avenir des jeunes peut être créée, en regroupant ces leçons et ces idées avec le socle des connaissances générées par cette étude. Trois principes ont été proposés ici pour cette stratégie : la participation des jeunes à la prise de décision à travers leurs propres structures ; l'utilisation de méthodes non formelles d'apprentissage pour offrir aux jeunes des compétences pertinentes à la fois à l'emploi et à la participation à la société civile ; et la mise à disposition de services intégrés adaptés aux jeunes, leur permettant d'avoir accès à une gamme de services.

Ces principes sous-tendraient les interventions de création d'emploi et d'entrepreneuriat d'une part, et l'infrastructure de participation et de services pour les jeunes, d'autre part. Les éléments prometteurs en termes d'emploi, comme nous l'avons vu, comprennent notamment l'approche « formation plus» de renforcement des compétences, des programmes d'entrepreneuriat et des programmes d'intermédiation et de création d'emplois. Les principales interventions pour la promotion de la participation et de la citoyenneté consisteraient à renforcer et soutenir les capacités des organisations et initiatives dirigées par des jeunes ainsi que les programmes et services de volontariat des jeunes. L'expérience mondiale présentée tout au long de ce chapitre, y compris les expériences menées dans un certain nombre de pays européens, offre une série de bonnes pratiques éprouvées, à ne pas accepter sans critique comme convenables à l'environnement marocain, mais à concevoir plutôt comme une boîte à outils, un stock de connaissances et d'expériences, dont un partenariat entre le gouvernement, les jeunes et autres acteurs pourrait se servir pour trouver des solutions à leurs défis assez spécifiques.

L'expérience mondiale montre également que les investissements judicieux des jeunes finissent par porter leurs fruits, en créant des passerelles fiables pour les jeunes qui leur permettent de réussir la transition vers le marché du travail et une citoyenneté active. Il est impératif et urgent de mettre en place un plan d'investissement intégré de ce genre au Maroc pour traiter les causes profondes du désavantage des jeunes et inclure les jeunes en tant que partenaires du développement.

BIBLIOGRAPHIE

ACHIBANE, M., ET M. E. EZZAHID. 2006. "Importance et problèmes des PME au Maroc." Premières Journées Scientifiques du FEM, Faculté des sciences juridiques, économiques, et sociales, Université Cadi Ayyad, 28–29 avril, 2006, Marrakech, Maroc.

AEDO, C., ET S. NUÑEZ. 2001. "L'impact des politiques de formation en Amérique latine et des Caraïbes: Le cas du Programme Joven" ILADES - Université Georgetown. Département des Affaires et Sciences économiques, Université Georgetown, Washington, DC.

AEDO, C., ET M. PIZARRO VALDIVIA. 2004. "Rentabilidad Economica del Programa de Capacitacion Laboral de Jovenes 'Chile Joven.'" INACAP (Universidad Tecnológica de Chile) and MIDEPLAN (Ministerio de Planificación y Cooperación), Santiago, Chili.

Afilal, R. 2007. "L'analyse de la situation de participation des adolescents et des jeunes dans les différents mécanismes da participation." UNICEF, Rabat.

Agenor, P.-R., et K. E. Aynaoui. 2003. "Politiques du marché du travail et chômage au Maroc: une analyse quantitative." Etude 3091. Institut de la Banque mondiale WBI, Division Politiques et Gestion économique, Banque mondiale, Washington, DC.

Assaad, R., et S. Zouari. 2002. "L'âge du mariage, la fécondité et le taux d'activité féminine au Maroc" Article présenté lors de la 9ème Conférence sur la Recherche Economique, Octobre 26–28, 2002, Sharjah, UAE.

Bamfield, Louise. 2007. "La Contribution de l'Education Non-Formelle en faveur des Jeunes." Rapport Fabian Society préparé pour l'Agence nationale de la jeunesse, de Leicester, en Angleterre.

Barbier J.-P. 2006. L'intermédiation sur le marché du travail dans les pays du Maghreb – Etude comparative entre l'Algérie, le Maroc, et la Tunisie." Institut International d'Etudes Sociales (BIT), Genève.

Beaud, S., et F. Weber. 2003. "Guide de l'Enquête de Terrain." Paris: Éditions La Découverte.

Betcherman, G., M. Godfrey, S. Puerto, F. Rother, et A. Stavreska. 2007. " Inventaire mondial des interventions visant à aider les jeunes travailleurs: Rapport de synthèse" Etude 40601. Unité de la protection Sociale, Réseau Développement Humain, World Bank, Washington, DC.

Betcherman, G., K. Olivas, et A. Dar. 2004. "Impacts of Active Labor Market Programs: New Evidence from Evaluations with Particular Attention to Developing and Transition Countries." (Impacts des programmes actifs du marché du travail: nouveaux éléments probants provenant des évaluations avec une attention particulière aux pays en développement et en transition) Social Protection Unit, Human Development Network, World Bank, Washington, DC.

Belkahia, R. 2006. “La gouvernance des PME : Éléments de réflexion.” Initiative MENA-OCDE sur la gouvernance et l’investissement à l’appui du développement du développement et Ministère des Affaires économiques et générales, atelier des 23–24 novembre 2006, Rabat.

Bensaid, D. 1995. “L’étudiant et l’institution.” In R. Bourquia, M.E. Harras, and D. Bensaid, “Jeunesse estudiantine marocaine : valeurs et stratégies,” *Essais et Études,* no. 14. Publications de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Rabat. (Imprimerie Najah El Jadida, Casablanca.)

Boudarbat, B., et A. Ajbilou. 2009. “Moroccan Youth in an Era of Volatile Growth, Urbanization, and Poverty.” (Les jeunes Marocains dans une ère de croissance volatile, l'urbanisation et la pauvreté." In A Generation in Waiting: The Unfulfilled Promise of Young People in the Middle East, ed. N. Dhillon and T. Yousef, 166–88. Washington, DC: The Brookings Institution.

2009. “Youth Exclusion in Morocco: Context, Consequences, and Policies.” (Exclusion des Jeunes au Maroc: Contexte, Conséquences et Politiques) Middle East Youth Initiative Working Paper. Wolfensohn Center for Development, Brookings Institution, Washington, DC, and the Dubai School of Government, Abu Dhabi.

Bougroum, M., et A. Ibourk. 2002. “Le chômage des diplômés au Maroc : quelques réflexions sur les dispositifs d’aide à l’insertion.” *Formation et Emploi*, no. 79: 83–101.

2003. “Effet des stages subventionnés sur le processus d’insertion des diplômés au Maroc : une approche micro-économétrique.” Communication lors de la Conférence annuelle Forum, 16-18 Decembre, 2003, Marrakech. Disponible Site web Forum de la Recherche Economique, Le Caire, http://www.erf.org.eg/cms.php?id=conferences_details&conference_id=5.

Boujendar, J. 2009. “L’insertion professionnelle des jeunes au Maroc” Rabat. mimeo.

Bourquia, R., M.E. Harras, et D. Bensaid. 1995. “Jeunesse estudiantine marocaine : valeurs et stratégies,” *Essais et Études,* no. 14. Publications de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Rabat. (Imprimerie Najah El Jadida, Casablanca.)

Cered (Centre d’Etudes et de Recherches Démographiques).1999. “L’adolescence en question : analyse des résultats de l’enquête sur les adolescents en milieu urbain.” Centre d’Etudes et de Recherches Démographiques, Rabat. ” Revue des sciences et de l’information, no. 4 (Éditions Hermes).

Chigunta, F. 2002. “The Socio-Economic Situation of Youth in Africa: Problems, Prospects and Options.” (La situation socio-économique des jeunes en Afrique: problèmes, perspectives et les options) " Document présenté lors du Sommet de l'emploi des jeunes, Alexandrie, Egypte, 7-11 Septembre, 2002.

Cunningham, W., M.L. Sanchez-Puerta, et A. Wuermli. 2010. “Active Labor Market Programs for Youth: A Framework to Guide Employment Interventions.” (Programmes actifs du marché du travail en faveur de la jeunesse : Un cadre pour guider les interventions en matière d’emploi) World Bank Employment Policy Primer, n°. 16 (Novembre). Social Protection and Labor Unit, World Bank, Washington, DC.

EDC (Education Development Center). 2007. "Morocco Cross-Sectoral Youth Assessment: Testing the Support to Dar Chebab Concept." (Evaluation transsectorielle de la Jeunesse Marocaine : évaluer l'assistance au concept de Maisons des Jeunes) Rapport préparé pour EQUIP 3 Programme de USAID. EDC, Newton, MA.

Elias, V. R. Nunez, R. Cossa, et D. Bravo. 2004. "An Econometric Cost-Benefit Analysis of Argentina's Youth Training Program." (Analyse économétrique coût-bénéfice du Programme Argentin de Formation des Jeunes) Document de recherche R-482. Banque Interaméricaine de Développement, Washington DC.

ETF (Fondation Européenne pour la Formation). 2003. "Structures and Mechanisms for Information and Needs Forecast on Training, Qualification and Employment: The Observatory Function in Morocco." (Structures et mécanismes de prévision de l'Information et les besoins de formation, qualification et emploi: la fonction observatoire au Maroc) ETF, Turin.

Forum Européen de la Jeunesse. 2002. "11 Indicateurs d'une Politique Nationale de la Jeunesse." Publication 0762-02 WYD. European Union, Brussels. http://www.un.org/esa/socdev/unyin/documents/CoE_indicators.pdf.

Dhillon, N., et T. Yousef, eds. 2009. Une Génération en attente: L'Inclusion des Jeunes au Moyen Orient. Washington, DC: Brookings Institution Press.

Gallup, Inc., et Silatech. 2010. "Silatech Index: Les Voix des Jeunes Arabes." Gallup, Inc., Washington, DC, et Silatech, Doha, Qatar. http://sasorigin.onstreammedia.com/origin/gallupinc/media/poll/pdf/Silatech.Report.2010.Nov.pdf.

Gravitz, M. 2001. Méthodes des sciences sociales. Paris: Éditions Dalloz.

Keday, A. 2005. "Programmes des institutions de protection de l'enfance et la question de l'insertion des jeunes délinquants. Thèse de Doctorat. Université Sidi Mohamed Ben Abdellah, Fès.

"Habilitation Juridique des Pauvres au Maroc. " United Nations Commission on Human Rights and UNDP, Rabat.

Heure Joyeuse. 2009. "Rapport d'activité 2009." Heure Joyeuse. Casablanca.

Ressources Humaines et Développement des Compétences Canada. 1999. "Rapports d'évaluation, Évaluation sommative du Service Jeunesse Canada - août 1999, " Evaluation et données, Ministère des Ressources humaines et Développement, Canada, Ottawa, http://www.hrsdc.gc.ca/eng/cs/sp/hrsdc/edd/reports/1999-000414/page01.shtml.

Kharoufi, M. 2008. "Habilitation juridique du secteur informel. " Document présenté lors de la Conférence "Habilitation Juridique des Pauvres au Maroc," organisé par la Commission des Droits de l'Homme et UNDP, février 11, 2008, Rabat.

Kharoufi, M. 2009. "Rapport sur le Profil des Jeunes. " Rapport d'évaluation, mimeo.

ILO. 2010. "L'Emploi des Jeunes au Maroc." Rapport préliminaire. ILO Maroc, Rabat.

Les jeunes d'aujourd'hui: Enquête. "2011Les Jeunes en Europe du Sud: Du risque à l'autonomisation." Z. Ozbil, C. Clert, et D. Marginean. Développement écologiquement et socialement durable, Banque mondiale, Washington, DC.

La Cava, G., et N. O'Higgins. 2010. "Les Jeunes dans les pays arabes: Promouvoir les Opportunités, la Participation et la Stabilité " Document de référence préparé pour la Banque mondiale pour la Conférence de Marseille sur les Jeunes des pays Arabes April 28–30, 2010

La Cava, G., G. Rossotto, and C. Paradi-Guilford. 2011. "ICT for Youth in the Middle East and North Africa Region: Policies to Promote Employment and Social Inclusion." (TIC pour les Jeunes au Moyen-Orient et Afrique du Nord: Promouvoir l'emploi et l'inclusion sociale) *Arab Brief,* n°. 1 (Février). World Bank, Washington, DC.

League of Arab States. 2007. "Questions de la Jeunesse Arabe Rapport annuel 2007." Ligue des Etats Arabes, Le Caire.

Manpower. 2010. "Confronting the Youth Unemployment Crisis: What is next?" (Face à la crise du chômage des jeunes: quel avenir ?) Document Manpower. Manpower, Milwaukee, Wisconsin.

———. 2010. "Teachable Fit: A New Approach for Easing the Talent Mismatch."(Ajustement enseignable: Une nouvelle approche pour soulager le décalage des talents.) Manpower, Milwaukee, Wisconsin, http://files.shareholder.com/downloads/MAN/1225633030x0x375396/d48a8496-9990-4679-a830-e17fd0a61b0d/FP_Teachable_Fit_Framework_US_hi.pdf.

Marouani, M.A. et D. A. Robalino, 2008 "Assessing Interactions Among Education, Social Insurance, and Labor Market Policies in a General Equilibrium Framework: An Application to Morocco," (Évaluation des interactions entre l'éducation, l'assurance sociale et du marché du travail dans un cadre d'équilibre général: une application pour le Maroc) Policy Research Working Paper 4681, Human Development Department and Human Development Hub, MENA Region, World Bank, Washington, DC.

McGinnis, L., V. Mangiaterra, et J.F. Sanchez. 2005. "Children and Youth: A Resource Guide for Bank Staff." (Les enfants et les jeunes: Un guide de ressources pour le personnel de la Banque) HDNCY (Human Development Network, Children and Youth Unit) Working Paper 2. World Bank, Washington, DC.

Merton, Brian. 2004. An Evaluation of the Impact of Youth Work in England. (Evaluation de l'impact du travail de jeunesse en Angleterre) Rapport d'étude RR606. Nottingham: U.K. Department for Education and Skills.

Maroc. Entraide Nationale. 2008. "La précarité au Maroc: Concept et typologie." Entraide Nationale, Rabat.

Ministère de l'Agriculture. Direction de l'Education, de la Formation et de la Recherche. 1996. "Données Générales sur l'Agriculture Marocaine: Recensement Général de l'Agriculture 1996." Ministère de l'Agriculture, Rabat. http://www.vulgarisation.net/rga_expl.htm.

Entraide Nationale. 2010: "Etat synthétique des programmes sociaux: projets de développement réalisés dans le cadre de la Coopération nationale et international" Entraide Nationale, Rabat.

Entraide Nationale. 2010. "Projet de Formation d'un centre de formation continue." Entraide Nationale, Rabat.

Ministère des Finances et de la Privatisation. 2007. "Etude comparative de la petite et moyenne industrie et de la grande industrie au Maroc." Direction des Etudes et des Prévisions Financières, Ministère des Finances et de la Privatisation, Rabat.

Ministère de la Santé, Enquête Nationale à Indicateurs Multiples et Santé des Jeunes, ENIMSJ, Rabat 2007

HCP (Haut-commissariat au Plan).2006. "Activité, emploi et chômage en 2006: rapport de synthèse." HCP, Rabat. http://www.hcp.ma/pubData%5CemploiChomage%5CrapportsSyntheseAnnuelle%5C2006.pdf.

HCP (Haut-commissariat au Plan). 2009. "Activité, emploi et chômage 2009: Premiers résultats HCP, Rabat.

HCP (Haut-commissariat au Plan) 2010. 2005. "2004–2005 Census." HCP, Rabat.

Ministère de la Santé. 2008. "Enquête nationale à indicateurs multiples et Santé des jeunes, ENIMSJ 2006–2007." Ministère de la Santé, Rabat.

Ministère de la Jeunesse et des Sports. n.d. "Guide des centres de formation professionnelle féminine .Langue arabe. Ministère de la Jeunesse et des Sports, Rabat.

Ministère de la Jeunesse et des Sports. n.d. "Réseau des Centres de la Protection de l'Enfance." Division de l'Enfance, Ministère de la Jeunesse et des Sports, Rabat.

Ministère de la Jeunesse et des Sports.2001. "Consultation nationale des jeunes." Ministère de la Jeunesse et des Sports, Rabat.

Ministère de la Jeunesse et des Sports. 2007. "La nouvelle politique nationale des jeunes." Division de la Jeunesse, Ministère de la Jeunesse et des Sports, Rabat.

Ministère de la Jeunesse et des Sports. 2011. "Le Livre de la Jeunesse." Division de la Jeunesse, Ministère de la Jeunesse et des Sports, Rabat.

Premier Ministère. 2002. Décret No. 2-02-379.

Ministère de la Prévision Economique et du Plan. 2000. "Le Plan de Développement Economique et Social, 2000–2004." Ministère de la Prévision Economique et du Plan, Rabat. Disponible sur le site:

http://unpan1.un.org/intradoc/groups/public/documents/cafrad/
unpan002445.pdf.

Parlement. 2000. Loi 12-00 sur la Formation et l'Apprentissage au Maroc

Vizirat. 1935. Décret viziriel du 13 Décembre 1935 concernant le contrôle de l'aide privée et œuvres caritatives.

Moura Castro, C. de. 1999. "Projet Jeunesse: Nouvelles Solutions et Surprises," Publication No. EDU-110. Département du Développement Durable, Série des meilleures Pratiques, Banque Interaméricaine de Développement, Washington, DC.

Travailleurs en Amérique latine et Caraïbes: Rapport régional de l'Inventaire sur l'emploi des jeunes), Banque mondiale, Washington, DC.

Population Council. 2010. "Survey of Young People in Egypt: Preliminary Report." (Enquête sur les Jeunes Egyptiens: Rapport Préliminaire), Conseil pour la Population, Le Caire. http://www.popcouncil.org/pdfs/2010PGY_SYPEPrelimReport.pdf.

Programme Concerté Maroc Site Web http:// www.pcm.ma

Puerto, O.S. 2007. "Interventions to Support Young Workers in Latin America and the Caribbean: Regional Report for the Youth Employment Inventory." (Interventions visant à aider les jeunes

Rachik, H. 2005. "Jeunesse et changement social." Document préparé pour l'étude, "50 ans de développement humain et Perspectives 2025. http://www.rdh50.ma/fr/pdf/contributions/GT2-8.pdf.

2006. "Rapport de synthèse: Enquête nationale sur les valeurs" , Mimeo.

UNICEF. 2006. "Les enfants en institution au Maroc." UNICEF Maroc, Rabat.

Williamson, J.G. 2001. "Demographic Change, Economic Growth, and Inequality." (Changement démographique, Croissance économique, et Inégalité), In Population Matters: Demographic Change, Economic Growth, and Poverty in the Developing World, ed. N. Birdsall, A.C. Kelley, and S.W. Sinding, 106–36. New York: Oxford University Press.

World Bank. Operations Evaluation Department. 2004, "An OED Review of Social Development in Bank Activities." (Revue de l'OED sur le Développement social dans les activités de la Banque.) Banque mondiale, Washington, DC.

2005. "Royaume du Maroc: Evaluation du climat d'investissement. " Rapport de recherche conjointe du Département du secteur privé, la région MENA, la Banque mondiale, La Société Financière Internationale, et le ministère du Commerce et l'Industrie du Maroc. Bureau de la Banque mondiale au Maroc, Rabat.

2006. Rapport sur le Développement mondial (WDR) 2007: Développement et Génération future. Banque mondiale, Washington, DC.

2007. "Enfants de Macédonie et Projet Jeunesse." Rapport sur l'achèvement et les résultats. Banque mondiale, Washington, DC

2007. "Sortir de la Pauvreté au Maroc." Draft Report 39992-MOR. Banque mondiale, Washington, DC.

2007. Youth—La Jeunesse; un bien sous-estimé : Vers un nouveau programme au Moyen Orient et Afrique du Nord, Note 43372. Département du Développement humain, la région MENA (MNSHD), Banque mondiale, Washington, DC

2008. "Développement des compétences et protection sociale dans le cadre d'une stratégie intégrée pour la création d'emplois." Banque mondiale.

2008. "Stratégie intégrée pour le Développement des Compétences et la protection sociale" Banque mondiale, Washington, DC.

2008. " La Jeunesse, un atout sous-estimé: Vers un nouveau Programme au Moyen-Orient et Afrique du Nord, Progrès, défis et perspectives», Développement humain et Développement durable, Région MENA, Banque mondiale, Washington, DC.

2009. "Maroc—Country Partnership Strategy for the period FY2010–13. (Stratégie de partenariat pays pour la période FY2010–13) Département Maghreb, Banque mondiale, Washington, DC.

2010. "Royaume du Maroc; Pauvreté en zone rurale: Ce que nous savons, ce que nous ne savons pas, ce que nous devrions savoir", Note. Middle East and North Africa Region, MNSED, World Bank, Washington, DC.

2010. "Réduire le déficit: améliorer les chances d'emploi des femmes en Egypte." Rapport54698-EG. MNSED, Banque mondiale, Washington, DC.

2010. "Note stratégique sur le ciblage et la Protection Sociale." MNSHD, Banque mondiale.

2010. "Royaume du Maroc : Note stratégique sur le ciblage et la protection sociale." Rapport 22486-MOR. MNSHD, Banque mondiale, Washington, DC.

Yahya, Fathi Belhaj. 2008. "Ash shabab at Tunisi wa ad Din (Jeunes tunisiens et religion)." In "Al musharaka as siyassia wa ash shabbab fi al 'alam al 'Arabi (Participation politique et jeunesse dans le monde arabe)," ed. Ghanim, Jardini, et Rania. Centre libanais pour la recherche, Londres, UK.

	Employé		Sans emploi		Démotivé		Autre	
	Coefficient	Erreur-type	Coefficient	Erreur-type	Coefficient	Erreur-type	Coefficient	Erreur-type
Homme	0,513***	0,019	0,092***	0,012	-0,037	0,018	-0,568***	0,017
Milieu urbain	0,0003	0,027	0,055***	0,015	0,011	0,025	-0,066**	0,028

Annexe 1

1. Résultats de la régression

Tableau A 1.1 : Probabilité d'être chômeur parmi tous les jeunes dans la population active: estimation probit

	Coefficient		Erreur-type
Femme	0,467	**	0,180
Milieu rural	-0,930	***	0,170
Ecole primaire	0,093		0,262
1er cycle secondaire	0,547	*	0,263
2e cycle secondaire	0,782	**	0,288
Enseignement supérieur	-0,100		1,186
Interception	-1,246	***	0,250
Taille de l'échantillon		1109	
Pseudo R-2		6,9%	

Note : *** p<0.01, ** p<0.05, * p<0.1

Tableau A 1.2 : Probabilité pour les jeunes d'avoir différents statuts sur le marché du travail: résultats du logit multinomial : la probabilité marginale change aux caractéristiques moyennes

Age (20-24)	0,143***	0,033	0,025	0,018	-0,051*	0,026	-0,117***	0,03
Age (25-29)	0,212***	0,034	0,015	0,018	-0,096***	0,027	-0,132***	0,03
Ecole primaire	-0,038	0,028	0,087***	0,023	0,046	0,029	-0,096***	0,029
1er cycle secondaire	-0,049	0,036	0,120***	0,035	0,097**	0,042	-0,167***	0,032
2e cycle secondaire	-0,014	0,061	0,058	0,05	0,171**	0,073	-0,215***	0,04
Ens. professionnel	0,052	0,056	0,236***	0,06	0,007	0,059	-0,295***	0,024
Ens. supérieur	0,15	0,097	0,157*	0,091	-0,003	0,093	-0,305***	0,024
Indice d'actifs	0,012**	0,005	-0,001	0,003	-0,017***	0,005	0,006	0,005
Taille de l'échantillon	2201							
Pseudo R-2	22,6%							

Note : *** p<0,01, ** p<0,05, * p<0,1

Tableau A 1.4 : Probabilité pour les jeunes d'avoir emploi formel, parmi les jeunes ayant un emploi : estimation probit

	Coefficient		Erreur-type
Ecole primaire	0,756		0,420
1er cycle secondaire	0,805		0,479
2e cycle secondaire	2,146	***	0,534
Ens. professionnel	2,196	***	0,454
Ens. supérieur	3,846	***	0,835
Indice d'actifs	0,206	***	0,062
Interception	-3,365	***	0,421
Taille de l'échantillon	390		
Pseudo R2	26,3%		

Note : *** p<0,01, ** p<0,05, * p<0,1

Tableau A 1.5: Probabilité pour les jeunes d'être sous-employés, parmi les jeunes ayant un emploi: estimation probit

	Coefficient		Erreur-type
Femme	-0,625	*	0,277
Milieu Rural	0.150		0,188
Ecole primaire	-0.164		0,237
1er cycle secondaire	0,085		0,270
2e cycle secondaire	0,027		0,365
Ens. professionnel	-0,295		0,625
Ens. supérieur	3,279	*	1,581
Indice d'actifs	-0,180	***	0,037

Emploi formel (sous contrat)	-1,474	**	0,559
Interception	-0,052		0,270
Taille de l'échantillon	733		
Pseudo R2	8,5%		

Note : *** p<0.01, ** p<0.05, * p<0.1

Tableau A.1.6 : Probabilité de perception par les jeunes d'une rémunération inférieure au salaire minimum: estimation probit

	Coefficient		Erreur-type
Femme	0,598		0,49464
Rural	0,149	*	0,452
Age 20-24	-0,492		0,484
Age 25-29	-1,560	***	0,597
Indice d'actifs	0,143	***	0,083
Apprentis	2,003	***	0,457
Interception	-3,357	***	0,62640

Note : *** p<0,01, ** p<0,05, * p<0,1

Tableau A.1.7 : Probabilité des jeunes à vouloir travailler selon le sexe (homme/femme), milieu (rural/urbain) et éducation : estimation probit

	Coefficient		Erreur-type
Femme	-3,971	***	0,208
Milieu rural	-0,532	***	0,138
Ecole primaire	0,677	***	0,148
1er cycle secondaire	1,220	***	0,225
2e cycle	2,976	***	0,619
Ens. professionnel	4,546	***	1,019
Ens. supérieur	2,992	***	0,759
Indice d'actifs	-0,052	*	0,025
Interception	3,645	***	0,250
Taille d'échantillon	2128		
Pseudo R2	40,3%		

Note : *** p<0,01, ** p<0,05, * p<0,1

Tableau A.1.8 : Probabilité des jeunes à émigrer dans l'avenir : estimation probit

	Coefficient		Erreur-type
Femme	-1,362	***	0,089
Milieu rural	-0,511	***	0,097

Ecole primaire	0,331	*	0,147
1er cycle secondaire	0,624	***	0,152
2e cycle secondaire	0,803	***	0,169
Ens. Supérieur	1,034	***	0,229
Ens. Professionnel	0,531	**	0,183
Indice d'actifs			
Satisfaction à l'éducation	0,269	*	0,109
Satisfaction avec un potentiel d'améliorer le statut social	0,451	***	0,103
Interception	-0,960	***	0,187
Taille de l'échantillon		2882	
Pseudo R2		12%	

Note : *** p<0,01, ** p<0,05, * p<0,1

Tableau A.1.9 : Probabilité pour les jeunes d'avoir déjà un projet d'émigration pour l'avenir: Estimation probit

	Coefficient		Erreur-type
Femme	-0,587	***	0,135
Ecole primaire	0,492		0,305
1er cycle secondaire	0,957	**	0,294
2e cycle secondaire	1,092	***	0,305
Enseignement professionnel	1,555	***	0,344
Enseignement supérieur	0,399		0,226
Indice d'actifs	0,146	***	0,027
Satisfaction avec la participation communautaire	-0,227		0,136
Interception	-3,44	***	0,315
Taille de l'échantillon		949	
Pseudo R-2		7,1%	

Note: *** p<0,01, ** p<0,05, * p<0,1

Tableau A.1.10: Probabilité pour les jeunes de connaître ANAPEC: estimation probit

	Coefficient		Erreur-type
Femme	-0,267	*	0,134
Milieu rural	-0,679	***	0,190
Ecole primaire	1,692	***	0,339
1er cycle secondaire	2,998	***	0,328
2e cycle secondaire	4,642	***	0,353
Enseignement professionnel	4,272	***	0,368
Enseignement supérieur	6,616	***	0,681

Indice d'actifs	0,090	**	0,029
Interception	-4,493	***	0,353
Taille d'échantillon		282	
Pseudo R2		35,4%	

Note : *** p<0,01, ** p<0,05, * p<0,1

Tableau A.1.11 : Probabilité qu'un jeune soit à la recherche d'un emploi ou qu'il y a renoncé, convaincu qu'il n'y a pas d'emploi disponible : estimation probit

	Coefficient		Erreur-type
Femme	1,279	***	0,197
Milieu rural	0,577	**	0,217
Ecole primaire	-0,587	*	0,239
1er cycle secondaire	-0,560	.	0,291
2e cycle secondaire	-0,237		0,479
Enseignement professionnel	-0,999	*	0,441
Enseignement supérieur	-0,657		0,677
Recours aux services de l'ANAPEC	0,211		0,733
Recours à la formation professionnelle	-0,492		0,343
Recours à la formation TI	-0,511		0,495
Interception	0,348		0,225
Taille d'échantillon		595	
Pseudo R2		0,19%	

Note : *** p<0,01, ** p<0,05, * p<0,1

Tableau A.1.12 : Probabilité d'être satisfait de l'emploi actuel grâce à la connaissance et l'utilisation des services à l'emploi (services de l'ANAPEC et autres) : estimation probit

	Coefficient		Erreur-type
Femme	1,284	***	0,197
Milieu rural	0,603	**	0,217
Ecole primaire	-0,572	*	0,239
1er cycle secondaire	-0,526	.	0,291
2e cycle secondaire	-0,203		0,479
Enseignement professionnel	-0,954	*	0,444
Enseignement supérieur	-0,625		0,679
Recours aux services ANAPEC	0,224		0,733
Recours à la formation professionnelle	0,511		0,346
Recours à la formation TI	-0,508		0,495
Interception	0,310		0,225
Taille d'échantillon		712	

Pseudo R2	4,1%

Note : *** p<0,01, ** p<0,05, * p<0,1

Elaboration de l'indice des actifs pour classer les ménages selon leur situation économique

Pour classer les ménages en fonction de leur richesse, un indice d'actifs tenant compte de différents types d'actifs et de services auxquels les ménages ont accès (suivant une approche développée par Filmer et Pritchett, 1998) a été développé. Alors que les dépenses des ménages (mesurées à partir de modules de dépenses détaillés) sont une mesure permettant de mieux évaluer le bien-être des ménages, plusieurs études démontrent que l'indice des actifs est également un indicateur fiable du bien-être. Par exemple, des études menées par Filmer et Scott (2001) et Filmer et Pritchett (2001) montrent que le classement des ménages selon leur situation économique, et basé sur l'indice des actifs, est très proche des classements basés sur les dépenses.

En élaborant un indice des actifs à partir de l'enquête EMJM l'2009-2010, l'étude a utilisé les informations disponibles sur les caractéristiques du logement (par exemple, les matériaux de construction de logements, le nombre de pièces, l'utilisation par les ménages de la cuisine, des toilettes, etc.), et la détention de biens durables des ménages (tels que des véhicules, un poste de télévision, un réfrigérateur, etc.) En utilisant l'analyse en composantes principales, l'étude a construit un indice permettant de classer les ménages selon leur situation économique et de les regrouper ensuite en dix groupes (déciles) selon ce niveau de richesse**.**

Tableau A.2.1 : L'ensemble des variables prises en compte dans l'élaboration de l'indice des actifs et leur poids

Variables	Valeurs	Poids
Type de logement	Foyer ou similaire=0 autre 1	0,053
De combien de pièces le ménages dispose-t-il ?	Nombres de pièces	0,158
Quel est le principal matériau de construction de la toiture ?	Paille ou autre=0 autre 1	0,093
Quel est le principal matériau de construction des murs ?	Briques, pierre ou bois=1 autre 0	0,142
Quel est le type de sol de la maison ?	Carrelage, ciment=1autre 0	0,207
Comment l'éclairage est-il fourni ?	Electricité =1 autre 0	0,209
Le logement dispose-t-il de l'eau courante ?	Oui=1 autre 0	-0,241
Ce logement a-t-il une cuisine ?	Oui=1 autre 0	-0,140
Le ménage a-t-il l'usage exclusif de la cuisine ?	Oui=1 autre 0	0,110
Le logement a-t-il une salle de bain ?	Oui=1 autre 0	-0,286
La salle de bain est-elle utilisée exclusivement par les membres du ménage ?	Oui=1 autre 0	0,280
Le ménage dispose-t-il de toilettes ?	Oui=1 autre 0	-0,211
Les toilettes sont-elles exclusivement utilisées par les membres de votre ménage ?	Oui=1 autre 0	0,155
Quel est le combustible utilisé pour la cuisine ?	Gaz ou électricité=1, LPG=0.5 autre 0	0,140
Le ménage possède-t-il un réfrigérateur ?	Oui=1 autre 0	0,257
Le ménage possède-t-il un poste de télévision ?	Oui=1 autre 0	0,206
Le ménage possède-t-il une antenne parabolique ?	Oui=1 autre 0	0,215
Le ménage possède-t-il un poste de radio ?	Oui=1 autre 0	0,091
Le ménage possède-t-il une ligne de téléphone fixe?	Oui=1 autre 0	0,090
Le ménage possède-t-il un ordinateur ?	Oui=1 autre 0	0,287
Le ménage est-il connecté à Internet ?	Oui=1 autre 0	0,253
Le ménage possède-t-il une voiture ?	Oui=1 autre 0	0,282

Le ménage possède-t-il une mobylette ?	Oui=1 autre 0	0,154
Le ménage possède-t-il une bicyclette ?	Oui=1 autre 0	0,234

Annexe 2

Note méthodologique pour l'analyse qualitative

Table des matières

I. Contexte et problématique
II. Objectifs de l'étude
Objectifs généraux
Objectifs spécifiques de l'étude qualitative
III. Méthodologie
Echantillonnage
Techniques de l'enquête
a)Le *Focus Group*
b) L'entretien individuel et le récit de vie
c) L'analyse des institutions de prise en charge des jeunes

Document annexe1 - Projet guide d'animation des Focus Group
Document annexe2 - Projet guide d'entretien
Document annexe3 - Fiche de collecte des données services Jeunesse

I. Contexte et problématique :

Les résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH, 2004) font ressortir l'importance dominante de la population des jeunes âgés de 15 à 29 ans au sein de la population globale (29.1 %, soit 8,6 millions). Cette catégorie de jeunes potentiellement productifs représente un atout démographique unique qui atteindra son maximum en 2013 (avec un effectif de 9,8 millions)[119], permettant de mettre en place une solide base productive avant même que la population vieillissante ne manifeste ses besoins en services sociaux et publics (les projections démographiques indiquent qu'à partir de 2015, la population du troisième âge connaîtra une croissance sensible.) Or, la marginalisation des jeunes et les lenteurs dans les actions risquent fort de précipiter un déclin économique et une déstabilisation sociopolitique.

Cette catégorie est, en effet, la plus touchée par les transformations socioéconomiques et culturelles rapides[120], notamment le taux de chômage très élevé, qui touche 17,2 % des jeunes de 15-24 ans et 14,4% des jeunes de 25-34 ans, par rapport à une moyenne nationale de 9,8% [121]. La jeunesse la plus instruite (éducation supérieure et plus) connaît les taux de chômage les plus élevés du pays. Néanmoins les moins instruits, qui représentaient, en 2006, 82%[122] des jeunes actifs (15-34), rencontrent aussi beaucoup d'obstacles à l'insertion sur le marché du travail. Dans les régions urbaines, 17,9% des jeunes âgés de 15-24 sans diplôme primaire et 38,8% des jeunes ayant abandonné leurs études sans compléter le secondaire (bac) étaient chômeurs en 2006. Dans les régions rurales, le taux de chômage des sans diplômes était de 4,2 %, et celui des jeunes ayant abandonné l'école secondaire était de 13,2%. Ensemble, ces groupes de jeunes moins instruits constituaient, en 2006, 75% du stock des jeunes chômeurs (15-34), soit environ 637000 jeunes[123]. L'exode rural étant un moyen courant pour les jeunes de tenter de fuir l'exclusion

[119] Evolution de la population âgée de 15-29 ans selon les projections du HCP 2004-2030
[120] Rapport du Conseil Supérieur de l'Enseignement, 2008
[121] Haut-Commissariat au Plan (HCP), Activité, Chômage et Emploi 2007, Premiers Résultats (2007). P 22
[122] Calculé á partir de: HCP (2006) : Activité, Emploi et Chômage 2006. Note de synthèse. P.79
[123] - *Entraide nationale*, La précarité au Maroc. Concept et typologie, Rabat, 2008.

économique, le taux relativement bas du chômage des jeunes en milieu rural doit aussi être associé à ceux observés dans les régions urbaines.
Si les facteurs socio-économiques sont les causes majeures de l'exclusion des jeunes, le handicap, sous toutes ses formes,[124] risque d'exclure durablement d'autres catégories de jeunes. Leur intégration demande une meilleure connaissance de leurs problèmes particuliers et nécessite la prise en considération de leurs besoins spécifiques

Dans ce même contexte, les jeunes filles doivent faire face à davantage d'obstacles socioculturels et l'accès au marché du travail leur est difficile. Ainsi, le taux de participation des jeunes de sexe féminin équivaut approximativement au 1/3 de celui des jeunes garçons dans les régions urbaines et à la moitié dans les régions rurales[125]. Paradoxalement, les jeunes filles sont très touchées par le chômage et les faibles rémunérations alors que leurs performances scolaires sont supérieures à celles des garçons.

Les études et les données relatives aux jeunes défavorisés précisant les facteurs et les effets de leur marginalisation ne sont pas nombreuses[126]. Les données disponibles correspondent, en général, aux principaux indicateurs statistiques (pauvreté, travail, éducation et analphabétisme). Exceptés les thèmes de santé et de fertilité, qui ont fait récemment l'objet d'une enquête nationale parmi les jeunes[127], l'analyse des facteurs contribuant à la marginalisation économique, politique et sociale de cette population est encore dans un état embryonnaire, et on compte sur des études de nature qualitative qui couvrent seulement des zones circonscrites, surtout urbaines[128].

Conscient de l'importance des jeunes dans son projet annoncé de démocratisation, de lutte contre la pauvreté et de développement social, l'État marocain affiche, depuis 1999, une ferme volonté politique pour la promotion du statut des jeunes et de leur rôle dans la lutte contre la pauvreté. L'abaissement de l'âge du vote à 18 ans, l'Initiative Nationale de Développement Humain, et le soutien à la société civile sont quelques manifestations de cette politique.

Si les jeunes scolarisés sont encadrés par le système éducatif et ciblés par la plupart des programmes publics d'insertion au travail, les jeunes non scolarisés, sans soutien familial ni travail, en situation de délinquance ou de travail précaire sont censés être encadrés et pris en charge par des institutions capables de répondre spécifiquement à leurs attentes et besoins[129]. A ce niveau, et à partir d'un premier constat, il semble que la plupart de ces institutions (*Entraide nationale*, Jeunesse et Sport, Ministère du Développement Social, etc.) font face à des défis institutionnels et financiers pour assumer leurs nouveaux rôles, du fait qu'elles continuent à assurer, principalement, le rôle de filet de sécurité contre la pauvreté et la prise en charge matérielle des cas extrêmes (orphelins, jeunes délinquants, enfants et jeunes sans soutien familiale, etc.).

Les difficultés rencontrées par les jeunes pour assurer, par une participation active, un rôle de levier pour les programmes de développement et pour le projet sociétal en général se traduisent, sur le plan politique, par une faible participation politique et sociale (inscription sur les listes électorales, vote, activités associatives, etc.). D'un autre côté, la radicalisation émergente des valeurs est alimentée essentiellement par les jeunes exclus des quartiers périurbains pauvres des grandes villes, dont une partie est issue de la migration rurale. Cette migration est liée au

[124] - Secrétariat d'Etat chargé de la Famille, de l'Enfance et des Personnes Handicapées, Enquête Nationale sur le Handicap, 2004
[125] HCP (2006) : Activité, Emploi et Chômage 2006. Note de synthèse.
[126] Cf., à titre d'exemple : Rachida Afilal, L'analyse de la situation de participation des adolescents et des jeunes dans les différents mécanismes da participation, UNICEF, Rabat, 2007
[127] UNICEF et Ministère de la Santé du Maroc (2007): Enquête Nationale Indicateurs Multiples et Santé des Jeunes.
[128] La dernière étude quantitative sur la situation et les perspectives des jeunes est la « Consultation Nationale des Jeunes » faite par le Ministère de la Jeunesse et des Sportsde 2001
[129] A. Keday, Les programmes des institutions de protection de l'enfance et la question de l'insertion sociale des jeunes délinquants. (Thèse de Doctorat en arabe), Fès, 2005

manque d'opportunités de la jeunesse rurale par rapport à l'accès à la terre, l'emploi attractif et aux services éducatifs et récréatifs.

II. Objectifs de l'étude

Objectifs Généraux :

L'étude portant sur « *Lever les obstacles à l'inclusion de la jeunesse»* se fixe deux objectifs principaux :

a) Documenter et analyser les facteurs qui contribuent à l'exclusion des jeunes de 15 à 29 ans des opportunités économiques et d'une citoyenneté active, participative et agissante;

b) Formuler des recommandations pour une stratégie visant la résolution des problèmes générés par l'exclusion des jeunes.

L'étude mettra l'accent sur les problèmes rencontrés par les jeunes, particulièrement les plus vulnérables, aux niveaux scolaire, administratif, économique, avec un intérêt particulier pour la question de l'égalité des sexes. Une attention particulière sera portée aux questions actuellement peu documentées, particulièrement la qualité de l'emploi, la participation à l'économie informelle, la situation de la jeunesse dans les zones rurales, l'utilisation du « temps libre » (hors école, famille et travail), toujours en mettant en perspective la question de l'égalité des sexes.

En parallèle, l'étude des institutions qui ciblent les jeunes analysera l'optimisation et le contenu des stratégies en place, et leur capacités atteindre les diverses catégories de la jeunesse (y compris les politiques économiques, l'éducation non formelle et les filières de formations, les activités récréatives et les programmes de protection des jeunes défavorisés).

En se fondant sur les résultats des recherches antérieures, ainsi que sur des expériences internationales, l'étude proposera un programme incluant des options de politiques publiques et d'investissement pour le Maroc, qui seront discutées avec les acteurs ministériels concernés par les problématiques de la jeunesse, (Jeunesse et Sports, Développement Social, Agriculture, Emploi et Formation Professionnelle, Économie, etc.).

Objectifs spécifiques de l'étude qualitative :

1. Faire l'état des lieux de la question au Maroc et développer un cadre analytique des types d'exclusion sociale des jeunes défavorisés.
2. Analyser les conditions d'exclusion des jeunes et leurs causes, y compris les barrières institutionnelles, dans les domaines suivants :

   - la *transition de l'éducation formelle au monde du travail* (choix de type d'activité, moyens de recherche d'emploi et attentes, lien entre choix éducative et choix professionnels, l'accès aux programmes d'emploi, de crédit et pour l'auto-emploi, accès à la formation professionnelle).
   - *La condition des jeunes les plus vulnérables dans le monde du travail* (qualité de l'emploi dans l'économie informelle, barrières à la participation dans l'économie formelle, les expériences d'auto-emploi).
   - La *condition et les attentes de la jeunesse dans les zones rurales*, y compris les moyens ou les obstacles d'accès à la terre, au crédit, à la formation agricole (technique et professionnelle), à l'emploi hors ferme, aux loisirs, à l'instruction, et aux services publics.
   - *Obstacles et degrés de participation des jeunes dans les institutions locales* (famille, communes, école, associations communautaires). Analyse des *facteurs sociaux* qui contribuent à la formation de l'identité, des modalités de citoyenneté, de participation, et des valeurs de référence des jeunes (associations, medias, Internet, groupes politiques).

- Situation des *jeunes à forts risques de précarité* et d'exclusion sociale (jeunes en institutions, jeunes en conflit avec la loi, etc.).

3. Mener une analyse des politiques publiques et des départements ciblant spécifiquement les jeunes défavorisées au Maroc (Ministère Développement Social, *Entraide nationale*, Agence de Développement Social, Ministère de la Jeunesse et Sports, etc.).
4. Formuler des recommandations qui peuvent servir à la mise à niveau des politiques publiques et proposer des options politiques et financières, en se basant sur les attentes identifiées des jeunes marocains enquêtés.

III. Méthodologie :

Selon l'approche sociologique[130], le choix d'une méthode de collecte de données se fait en fonction de la nature de l'information recherchée et des objectifs de la recherche.
Pour l'approche quantitative, la donnée recherchée est traduite en indicateur simple (âge, nombre d'enfants, connaissances, attitudes, pratiques, etc.). L'indicateur est toujours traduit en valeur numérique précis. Le questionnaire fermé et le traitement informatique y constituent le cadre logique de la collecte des données. Le traitement et l'analyse s'y font en terme de variables (A+B = 100). En d'autres termes, l'indicateur (la valeur statistique de la fréquence d'une réponse) ne peut avoir une signification statistique ou sociologique, que s'il est croisé avec un autre indicateur, d'où son caractère ''variable'. Toute la validité scientifique de l'approche quantitative repose donc sur la validité et la pertinence statistique de la population- mère et le degré de représentativité de l'échantillon retenu pour l'administration du questionnaire.
En ce qui concerne l'approche qualitative, le concept de donnée est tout à fait différent. L'information recherchée a exclusivement un caractère qualitatif, c'est-à-dire, non quantifiable. A ce titre, la déclaration d'un interviewé ou d'un participant à un FG n'est pas un indicateur et n'établit pas de relation de variable avec d'autres réponses. Cette dimension qualitative requiert une approche méthodologique spécifique. A ce titre, la personne interrogée représente un profil qui se dessine en pointillés et non une population statistique et l'analyse des données s'effectue en termes d'analyse du discours et non pas par un traitement statistique.

L'actuelle étude est conduite en parallèle avec une étude quantitative par questionnaire qui couvre l'ensemble du territoire marocain. A cet effet, et dans un souci méthodologique de coordination de la démarche des deux approches, nous avons pris en considération les items du questionnaire qui sera utilisé dans le volet qualitatif dans le choix des axes des guides d'animation des Focus Group. L'objectif et d'approfondir et de mieux cerner, sous plusieurs éclairages, la problématique générale qui est celle de l'exclusion des jeunes.
D'autre part, la collecte des données nécessaires à l'analyse institutionnelle utilisera, avec quelques modifications, la même fiche qui va servir à la collecte des données sur l'évaluation du système des programmes sociaux au Maroc.

Echantillonnage

La composition de l'échantillon de l'étude a été faite à la lumière de paramètres paramètre socio-spatiaux: Le Maroc est divisé en plusieurs aires écologiques (mer, plaine, montagne, oasis et Sahara). Chacune de ces aires se distingue par une composition ethnique dominante, d'une sous- culture, de croyances et de traditions. Nous proposons de retenir la Région comme base de l'identification des catégories de jeunes et des localités qui seront touchées par l'enquête de terrain.

Les régions du **Grand Casablanca, Fès Boulmane, Sous-Massa Draa et Tanger Tétouan** régions sont retenues.

[130] - CF., à titre d'exemple : Madeleine Grawitz : Méthodes des Sciences sociales, Ed. Dalloz, Paris, 2001et
S. Beaud & F. Weber : Guide de l'enquête de terrain, Ed. La Découverte, Paris, 2003

Grand Casablanca	Fès Boulmane	SMD	Tanger Tétouan
Sidi Moumen	Fès Médina	Anza (Agadir)	Beni Makada (Tanger)
Bernoussi	Sefrou El Manzel	Tiout (Taroudant)	Beni Karrich (Tétouan)
Mohammedia	Guigou (Boulmane)	Agdez (Zagoura)	Tanakoub (Chefchaouen)
Sala El Jadida (Région Rabat Salé ZemourZair): Enquête pilote.			

A l'intérieur de ces régions, le choix des sites d'enquête est fait sur la base des critères suivants :

- Le poids démographique (les quatre plus grandes régions du Maroc) ;
- Les données de la carte de la pauvreté (Haut-commissariat au Plan) ;
- Le nombre des quartiers ciblés par l'INDH ;
- L'importance de la migration interne et internationale;
- L'importance de l'habitat insalubre et des quartiers périphériques
- La diversité économique et écologique (Mer, plaine, Montagne et industrie, artisanat, agriculture, élevage et tourisme et économie informelle) ;
- Le type d'activité économique dominant ;
- La diversité linguistique et ethnique (arabophones et les trois langues amazigh Tachalhit, Tarifit et Tamazight);
- Le dynamisme du tissu associatif,
- La présence des centres et des activités de toutes les institutions en charge de la jeunesse.

Ces critères de base seront personnalisés, selon les spécificités de chaque région :

1) <u>Grand Casablanca :</u>

- Région industrielle et côtière ;
- Le poids démographique (La plus grande métropole du Maroc) ;
- Le nombre des quartiers ciblés par l'INDH ;
- L'importance de la migration interne ;
- L'importance de l'activité industrielle et commerciale
- L'importance de l'habitat insalubre et des quartiers périphériques ;
- La quasi-totalité des quartiers et des villages sont accessibles
- Région à dominance arabophone
- L'activité du tissu associatif ;
- La présence des centres et des activités de toutes les institutions en charge de la jeunesse

1.1 **Quartier Sidi Moumen** (Milieu urbain. Municipalité de + de 100 000 habitants)
1.2 **Sidi Bernoussi** (Milieu urbain. Municipalité de + de 100 000 habitants)
.3 **Mohammedia** (Milieu urbain. Municipalité de + de 60 000 habitants)

2) <u>Région Sousse Massa Dràa</u>

- Le poids démographique ;
- Les données de la carte de la pauvreté (Haut- Commissariat au Plan) ;
- Le nombre des quartiers ciblés par l'INDH ;
- L'importance de la migration internationale (France et Belgique) ;

- Région émettrice de main d'œuvre non qualifiée (Travaux publiques, bâtiment, etc.)
- Activités de pêche artisanale et industrielle, l'agriculture intensive et le tourisme (Souss) ;
- Rareté de l'eau et cultures oasiennes (Valée de Draa)
- L'importance de l'habitat insalubre et des quartiers périphériques ;
- Habitat rural en Ksours (Groupements d'habitas fortifiés à une seule dominance ethnique, notamment dans la province de Zagora)
- Intenses activités agricoles (Pêches, agriculture intensive moderne, cultures oasiennes)
- Région à dominance berbérophone (Tachelhit)
- Importantes activités associatives fédérées (Tissu associatif, confédération des associations, activités génératrices des revenus)

2.1 **Agadir, Municipalité d'Anza**, (+ de 20 000 habitants), non enclavée
2.2 **Tiout, Commune rurale, Province de Taroudant**, (- de 10000 habitants, 5 Km de la route ;
2.3 **Tiguit, Cercle d'Agdez**, Province de Zagora (- de 5000 habitant ; + de 15 KM de la route principale).

3) Région Fès Boulemane

- Région semi-montagneuse ;
- Le poids démographique ;
- Le nombre des quartiers ciblés par l'INDH ;
- L'importance de la migration interne ;
- L'importance de l'habitat insalubre et des quartiers périphériques
- Région à composition ethnique mixte (arabophones dans les villes et berbérophones (Amazigh) dans les campagnes
- L'activité du tissu associatif ;
- La présence des centres et des activités de toutes les institutions en charge de la jeunesse,
- Importante activité artisanale avec un important taux de jeunes apprentis (- de 15 ans)
- Activités agricoles et pastorales (Province de Boulemane).

3.1 **Quartier BabFtouh,** Fès (+ de 50 000 habitants)
3.2 **Séfrou**, (+ de 50 000 habitants)
3.3 **Guigou, Province de Boulmane** (- de 10000 habitant)

4) Région Tanger Tétouan

- Région montagneuse (84 % de la province de Chefchaouen) ;
- Le poids démographique ;
- Les données de la carte de la pauvreté (Haut-commissariat au Plan) ;
- Le nombre des quartiers ciblés par l'INDH ;
- L'importance de la migration interne
- L'importance de l'habitat insalubre et des quartiers périphériques ;
- Habita très dispersé en milieu rural ;
- Activités économiques de subsistance (autoconsommation, élevage à l'étable, contrebande et culture du cannabis au sud de la région) ;
- Région à dominance arabophone avec des foyers berbérophones (Tarifit) en montagne
- Importante présence des ''enfants de la rue'' en relation avec la migration interne et l'immigration clandestine.

4.1 Beni Makkada, Tanger (+ de 50000 habitants)
4.2 Beni Kerrich, Province de Tétouan (+ de 15 000 habitants
4.3 Tanakoub, Province de Chefchaouen, (- de 5000 habitants)

A partir de ces critères, il a été retenu 12 groupes stratégiques de jeunes respectant rigoureusement la parité en terme de genre et de milieu de résidence (urbain/rural) :

Profils retenus
15-19 ans : Ce choix vise à mieux comprendre l'impact combiné de plusieurs facteurs d'exclusion des jeunes défavorisés, notamment: • Les particularités de l'adolescence et la construction de l'identité. • La négociation de nouvelles relations de pouvoir avec la famille, l'entourage immédiat et la communauté; • Les raisons de l'abandon scolaire, le recours ou non recours à l'éducation non formelle ; • Les moyens et les barrières à l'insertion sur le marché du travail d'une partie de cette catégorie ainsi que les déterminants de leurs choix sectorielles et /ou en matière de formation; • Les conditions de vie et d'épanouissement, selon le genre et le milieu de résidence Les perceptions à l'égard de l'engagement et de la participation et social. :
Les groupes ciblés pour cette catégorie d'âge sont : • Les élèves • Le jeunes fréquentant la maison de jeunes /foyer féminin • Les jeunes déscolarisés/non scolarisés • Les jeunes au travail • Les pensionnaires de Dar Attalib/ Orphelinats (Maison de l'étudiant/e) • Les pensionnaires des Centres de sauvegarde (Centres d'éducation des jeunes en conflit avec la loi) ; • Les jeunes handicapés.
20-29 ans : Ce choix vise à mieux comprendre l'impact spécifique de plusieurs facteurs d'exclusion des jeunes défavorisés, et leurs fluctuations par rapport à la première tranche d'âge (15-19), notamment: • La perception du travail et du chômage et les perspectives d'avenir; • Les barrières à participation communautaire et politique ; • L'impact du genre et du milieu de résidence sur le projet de vie du jeune • La perception de la violence et des comportements à risques ; • La perception des rôles de l'Etat et de la société civile dans l'intégration des jeunes • Les rapports entre les sexes et les générations. Les groupes ciblés pour cette catégorie d'âge sont :
• Les jeunes travailleurs • Les diplômés chômeurs • Les chômeurs non diplômés • Les jeunes membres d'associations • Les jeunes exerçant des activités non formelles

Techniques de l'enquête

Trois techniques seront utilisées, à savoir, l'animation des groupes de **discussion (Focus Group), l'entretien individuel semi-directif et le récit de vie.**

Régions	4
Sites par région (urbain, rural)	3
Récits de vie jeunes par site	2
FG par site	4

Total Focus Groups	30
Total récits de vie jeunes	6
Total entretiens personnes ressources *(Analyse institutionnelle)*	11

a) Le groupe de discussion (Focus Group)

L'animation de groupe est une méthode de recherche participative qui se fonde sur le principe systémique du feed-back et s'élabore dans un contexte de communication ouverte et de discussion interactive. C'est un espace d'échange, de communication et d'inter-influence aussi bien que de redéploiement des stratégies de pouvoir, de conflit et de séduction.

A cet effet, trente et un (31) FG sont organisés :

Catégorie d'âge	***Profil des participants***	***Nombre total FG***	***FG féminins uniquement***
15-19	Elèves	3	2
	Maison de jeunes /foyer féminin	4	1
	Déscolarisé/non scolarisé	2	1
	Dar Attalib/Dar Atfal /Handicapés	3	1
	Centre de sauvegarde	2	1
	Jeunes travailleurs	3	2
20-29	Diplômés chômeurs	2	1
	Jeunes handicapés	2	1
	Chômeurs non diplômés	2	1
	Jeunes en réinsertion	2	1
	Membres d'associations	3	2
	Travail non formel	2	1
Total		30	15

Planning FG

Grand Casablanca	**15-19**	▪ Elèves	**1**	M	Sidi Moumen
		▪ Maison de jeunes	**1**	M	Sidi Moumen
		▪ Orphelinat/ Dar Attaliba	**1**	F	Mohammedia
		▪ Centre de sauvegarde	**1**	F	Casablanca
	20-29	▪ Diplômés Chômeurs	**1**	F	Sidi Bernoussi
		▪ Travail non formel	**1**	M	Sidi Bernoussi
		▪ Jeunes handicapées	**1**	F	Casablanca
		▪ Membres d'associations	**1**	M	Mohammedia
Sous Massa Drâa	**15-19**	▪ Elèves	**1**	F	Tiout, Prov. de Taroudant
		▪ Maisons de jeunes	**1**	F	Municipalité d'Anza
		▪ Orphelinats /Dar Attalib	**1**	M	Tuigit (Cercle d'Agdez)
		▪ Centre de sauvegarde	**1**	M	Agadir
	20-29	▪ Travail non formel	**1**	F	Municipalité d'Anza
		▪ Chômeurs non diplômés	**1**	M	Tiguit, Cercle d'Agdez
		▪ Diplômés chômeurs	**1**	M	Municipalité d'Anza
		▪ Membres d'associations	**1**	F	Tiguit, Cercle d'Agdez
Fès Boulmane	**15-19**	▪ Maison de jeunes	**1**	F	Séfrou
		▪ Elèves	1	M	Fès Medina
		▪ Dar Attaliba/ Orphelinats	1	F	Sferou

		▪ Jeunes travailleurs	1	M	Fès Medina
	20-29	▪ Diplômés chômeurs	1	M	Guigou
		▪ Chômeurs non diplômés	1	F	Fès Medina
		▪ Membres d'associations	1	M	Fès Medina
		▪ Jeunes handicapés	1	M	Fès Medina
Tanger Tétouan	**15-19**	▪ Maison de jeunes	1	M	Tanger (Beni Makada)
		▪ Orphelinats /Dar Attalib	1	F	Tanger (Beni Makada)
		▪ Déscolarisés/ Non scolarisés	1	F	Tanakoub (Chefchaoun))
		▪ Jeunes au travail	1	M	Beni Kerrich
	20-29	▪ Travail non formel	1	F	Beni Kerrich
		▪ Diplômés chômeurs	1	M	Beni Makada
		▪ Chômeurs non diplômés	1	F	Tanakoub
		▪ Membres d'associations	1	M	Beni Makada

Eu égard à la particularité de recrutement des participants aux FG et aux modalités d'organisation (recrutement des participants, locaux, enregistrement, etc.), le recrutement de douze facilitateur locaux (2 à 3 par région) s'avère incontournable, d'autant plus que ce profil a contribué activement à la réussite des précédentes enquêtes par FG. Ce profil sera identifié parmi les membres des associations locales actives dans les régions touchées par l'enquête. Les facilitateurs seront chargés, sous la supervision et la responsabilité du consultant de :

Identifier et préparer les lieux d'organisation des FG et des entretiens,
Entreprendre les démarches administratives nécessaires à l'organisation de l'enquête,
- Expliquer les objectifs de l'étude aux administrations, délégations et toute autre structure et / personnes qui seraient impliquées dans l'organisation ou touchées par l'étude,
- Recruter les participants au FG selon les paramètres de l'échantillon validé. Ce choix sera validé par le consultant et en coordination avec l'animateur,
- Accompagner les animateurs aux locaux identifiés pour l'organisation des FG,
- Veiller au respect strict des consignes relatives au choix des lieux de l'animation et garantir le bon déroulement des animations,
- Préparer le lieu de l'animation, s'assurer du bon fonctionnement des prises de courant et prévoir à l'avance des rafraîchissements (thé, limonades, etc.).

Puisque cette méthode est basée sur les interactions entre les membres d'un groupe elle se doit d'utiliser des groupes restreints, afin de limiter le risque de formation de sous-groupes à l'intérieur de chaque groupe. Quant au nombre d'individus à recruter dans chacun des groupes, ce nombre devrait se situer entre 6 et 10 personnes, 8 pouvant être un nombre idéal.

L'animation des FG est assurée par des animateurs qualifiés justifiant une expérience probante. L'animation sera assurée par l'utilisation d'un guide d'animation.

b) L'entretien individuel et les récits de vie

La situation de face à face offre la possibilité d'enrichir le guide préétabli par la remontée de l'information des FG. Cela permet de mieux cibler l'information recherchée chez les acteurs stratégiques centraux ou locaux des quatre régions ciblées,

Les entretiens seront réalisés à l'aide de guides d'entretiens. Eu égard à la multiplicité des profils, nous proposons dans cette note. Les questions-clés du guide d'entretien qui sera utilisé pour interviewer les directeurs provinciaux des institutions.

Le récit de vie, d'autre part, est une relation d'une expérience personnelle et unique, vécue dans la joie ou dans la douleur, déformée ou survalorisée selon le profil et le parcours de l'interviewé.

c) L'analyse des institutions de prise en charge des jeunes

Plusieurs institutions de l'Etat et de la société civile sont engagées dans les efforts d'intégration des jeunes, de la lutte contre l'exclusion et de la prise en charge, en institution, des catégories les plus vulnérables. L'avènement, en

2005, de l'INDH a fourni à l'intervention institutionnelle à caractère social l'appui politique, le cadre logique et les outils programmatiques qui lui manquaient.
Toutefois, l'INDH cible prioritairement, le développement en termes de lutte contre la pauvreté et l'exclusion économique et spatiale. Les jeunes ne sont ciblés qu'indirectement ou spécifiquement par des programmes et les plans d'action. Ce sont les départements et les institutions de socialisation et de protection sociale qui continuent à assumer le rôle d'intégration et de lutte contre l'exclusion, particulièrement les enfants et les jeunes de moins de 18 ans.
Dans ce sens, la loi de 2006 (Dahir n°1-06-154) est promulguée pour harmoniser et standardiser l'organisation et le fonctionnement des institutions de protection sociale. A ce titre, une analyse institutionnelle des principales structures existantes s'avère importante afin mieux comprendre le fonctionnement de ces institutions, leurs capacités d'intégration dans une stratégie générale de lutte contre l'exclusion des jeunes ainsi que leurs capacités de prise en charge et de coordination.
A ce titre, nous proposons d'analyser des services d'appui direct aux jeunes offerts par les institutions suivantes, à savoir :

1. La Jeunesse et Sports ;
2. L'*Entraide Nationale* ;
3. L'Agence de Développement Social ;
4. Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime.

L'objectif est d'analyser:

- Le ciblage des services existants par rapport aux besoins du exprimés par les jeunes ;
- L'adoption ou non de démarches participatives dans la gestion et évaluation des services ;
- L'utilisation des ressources financières par rapport aux nombre des bénéficiaires, ainsi que les sources de financement et pérennité des actions;
- La contribution spécifique de l'INDH dans le financement et le soutien aux services existants;
- Les relations verticales et transversales de coordinations avec les autres acteurs, particulièrement avec les associations de jeunes ;
- Les ressources humaines disponibles (Personnel technique et éducatif).

L'analyse est faite à partir de :

- La revue de la littérature existante (Textes de loi, réglementation ; études ; rapport ; organigrammes, etc.)
- Collecte de données sur le terrain ;
- Entretiens avec des personnes ressources.

Document annexe 1 : Projet guide d'animation des Focus Group

STRUCTURE DES FOCUS GROUPS			
Introduction	5 min	Présentation des objectifs de l'étude	Fixe
1e axe	30 min	L'identité des jeunes	Fixe
2e axe	40 min	Travail et mécanismes d'intégration/exclusion	Adaptée au groupe
3e axe	30 min	L'intégration/ l'exclusion sociale et citoyenneté	Fixe
Conclusion	5 min	Synthèse et conclusion	Fixe

GUIDE GÉNÉRAL

Note: Les animateurs des focus groups ne sont pas censés épuiser entièrement tous les points des guides d'entretiens, dans le cas où cela empêcherait d'obtenir des réponses approfondies.

Introduction (5 minutes) : Présentation des objectifs de l'étude et de la méthodologie de travail

Premier axe (30 minutes) : L'identité des jeunes

1. Question : En tant que jeunes, quelles sont, selon vous, les principales caractéristiques de cet âge

Questions d'exploration et de relance :

- Qu'est ce qui caractérise cet âge par rapport aux autres périodes de la vie, notamment l'âge adulte ?
- Quels sont les cas/ les situations où vous avez conscience d'être jeunes ? (exemples et cas précis) ?
- Les grands problèmes et défis rencontrés actuellement par les jeunes marocains
- Les caractéristiques spécifiques des jeunes (genre, milieu de résidence, région/l'institution)

Deuxième axe : Travail et mécanismes d'intégration/exclusion (40 minutes)

2. *Question : Comment considérez-vous la situation de travail et le chômage parmi les jeunes ?* (*Question commune à poser à toutes les catégories des jeunes)***

Questions d'exploration et de relance :

- Quelles sont, selon vous, les véritables causes du chômage parmi les jeunes ?
- Quelles sont, selon vous, la ou les catégories de jeunes les plus touchées par le chômage ?
- Quel est l'impact de chômage le plus visible chez les jeunes ?
- Y a-t-il, selon vous, des différences ou des spécificités entre le chômage des jeunes chez les deux sexes ?

3. Représentations et conditions de travail (questions adaptées au profil du groupe)

3.1 Profil élèves/ pensionnaires Dar Attalib

Question : Quelle importance donnez-vous actuellement aux questions de travail et d'emploi ?

Questions d'exploration et de relance :

- Quelle place occupe actuellement pour vous les questions relatives à votre emploi ou travail futurs ?
- Quelle décision allez –vous prendre si on vous propose maintenant un poste de travail ? Quelles sont les conditions, les atouts et les inconvénients ?
- Quelle décision allez-vous prendre si on vous propose d'immigrer à l'étranger ? Quels sont les avantages et les inconvénients ?
- Quel est, à votre avis, le niveau scolaire idéal pour trouver un travail ?
- Quel est, à votre avis, le type de formation le plus demandé sur le marché du travail ? (général, scientifique, technique, formation professionnelle, etc.) ?
- Souhaiteriez travailler, dans l'avenir, en milieu urbain ou rural ? (l'animateur oriente le groupe vers un approfondissement des raisons subjectives et objectives de leurs choix)
- D'après votre expérience, estimez-vous que la formation scolaire en général augmente les chances de trouver un emploi stable ?
- Quelles sont les sources d'information que vous avez sur vos futures carrières et sur l'emploi et le travail en général ?
- Comment l'école (et Dar Attalib) vous aident-elle à choisir et à préparer vos études futurs, votre formation professionnelle ou votre passage à la vie active ?
- Dans quel secteur souhaiteriez-vous travailler dans l'avenir ?
- Quels sont actuellement, à votre vis- les principaux atouts que le jeune doit avoir pour trouver un travail à la mesure de ses ambitions ? (diplômes, fortune, soutien familial, origine ethnique, sexe, clientélisme, corruption, etc.) ;

(Si nécessaire, l'animateur explique la question, d'une manière simple et neutre, sans donner aucune proposition. En cas de blocage, l'animateur se contente de donner des exemples);

3.2 Les diplômés chômeurs

Questions : Quelles sont, selon vous, les véritables causes de chômage des jeunes diplômés ?

Questions d'exploration et de relance :

- Comment expliquez-vous les difficultés rencontrées à la recherche d'un travail ?
- Considérez-vous que cette situation est passagère ou durable,
- Considérez-vous que la nature même de votre formation soit responsable de ce phénomène ?
- Quelles sont, selon vous, les catégories de lauréats les plus touchées ?
- Quelles sont, selon vous, les sources d'information sur le travail et l'emploi mises à la disposition des étudiants universitaires ? quelles sont les institutions chargées de la diffusion de ce type d'information ?
- Quels sont, à votre avis, le niveau et le type de formation susceptible d'assurer une intégration rapide des lauréats dans le marché du travail ?
- Quelle est, à votre avis, la part de responsabilité du lauréat lui-même ?
- Quel est le secteur de travail qui répond à vos mieux, attentes ?
- Souhaiteriez travailler, dans l'avenir, en milieu urbain ou rural ? (l'animateur oriente le groupe vers un approfondissement des raisons subjectives et objectives de leurs choix)
- Quelle place occupe l'immigration dans votre projet de vie ? comment ? Où ? sous quelles conditions?
- Quelles contributions attendez-vous de l'Etat, du secteur privé et des associations pour trouver une solution durable ?
- Que pensez-vous de l'encouragement de l'initiative privée des lauréats pour la création de l'emploi ? (Coopératives, programme Moukawalati, etc.)

- Quel est le salaire ou la rémunération souhaités pour répondre aux attentes des lauréats chômeurs ?
- Quels sont véritablement, à votre avis, les meilleurs atouts face au chômage des diplômés ? (Diplômes, influence familiale, origine ethnique, sexe, corruption, clientélisme ? .etc.)
  (*L'animateur demande aux participants de classer ces ''atouts'' selon l'ordre d'efficacité)*

3.3 Profil maisons de jeunes/Foyers féminins

Question : Quelle importance donnez-vous actuellement aux questions de travail et d'emploi ?

Questions d'exploration et de relance

- Quelle place occupe actuellement pour vous les questions relatives à votre emploi ou travail futurs ?
- Quelle décision allez –vous prendre si on vous propose maintenant un poste de travail ? Quelles sont les conditions, les atouts et les inconvénients ?
- Quelle décision allez-vous prendre si on vous propose d'immigrer à l'étranger ? Quels sont les avantages et les inconvénients ?
- Quel est, à votre avis, le niveau scolaire idéal pour trouver un travail ?
- Quel est, à votre avis, le type de formation le plus demandé sur le marché du travail ? (général, scientifique, technique, formation professionnelle, etc.)
- D'après votre expérience, estimez-vous que la formation scolaire en général augmente les chances de trouver, dans l'avenir, un emploi stable ?
- Est-ce que le fait de participer aux activités associatives au sein de cette institution vous aide à mieux réparer votre avenir ? Comment et par quels moyens ?
- Quelles sont les sources de l'information que vous connaissez sur vos futures carrières et sur l'emploi et le travail en général ?
- Comment la maison de jeunes/ Foyer féminin vous aident à choisir et à préparer vos études futurs, votre formation professionnelle ou votre passage à la vie active ?
- Dans quel secteur souhaiteriez-vous travailler dans l'avenir ?
- Souhaiteriez travailler, dans l'avenir, en milieu urbain ou rural ? (l'animateur oriente le groupe vers un approfondissement des raisons subjectives et objectives de leurs choix)
- Quelles sont, à votre avis, les causes qui expliquent le phénomène de chômage parmi les jeunes de votre communauté ?
- Quel sont actuellement, à votre vis- les principaux atouts que le jeune doit avoir pour trouver un travail à la mesure de ses ambitions ? (Diplômes, fortune, soutien familial, origine ethnique, sexe, clientélisme, corruption, etc.)

(Si nécessaire, l'animateur explique la question, d'une manière simple et neutre, sans donner aucune proposition. En cas de blocage, l'animateur se contente de donner des exemples)

3.4 Profil travail précoce (15-19) et secteurs informels (20-29 ans)

Question : Quelle est la principale raison qui vous a conduit au travail/ à ce type de travail ?

Questions de relance et d'exploration

- Comment avez-vous pris la décision de travailler à cet âge/dans ce secteur ?
- En plus des raisons économiques, y a-t-il d'autres causes qui ont influencé votre décision ? Quelle est leur importance ?
- Quelles sont les personnes qui vous ont aidé/ poussé à travailler ?
- Comment vous avez cherché/ trouvé le travail que vous faites actuellement ?
- Quels changements a introduit le travail dans votre vie (positifs /négatifs)
- Est-ce que vous êtes satisfaits/ insatisfaits de votre travail actuel ? Pourquoi ?
- Quelle décision allez-vous prendre si on vous propose d'immigrer à l'étranger ? Quels sont les avantages et les inconvénients ?
- Si vous comptez changer de travail dans le futur, quel est le secteur qui vous intéresse le plus ?
- Souhaiteriez travailler, dans l'avenir, en milieu urbain ou rural ? (l'animateur oriente le groupe vers un approfondissement des raisons subjectives et objectives de leurs choix)
- Quelles sont les sources de l'information ou les institutions qui peuvent aider à préparer votre avenir professionnel ?
- Quel est, à votre avis, le revenu mensuel moyen susceptible de satisfaire vos besoins, en tant que jeunes ?
- Quel sont actuellement, à votre vis- les principaux atouts que le jeunes doit avoir pour trouver un travail à la mesure de ses ambitions ? (Diplômes, fortune, soutien familial, origine ethnique, sexe, clientélisme, corruption, etc.)

(Si nécessaire, l'animateur explique la question, d'une manière simple et neutre, sans donner aucune proposition. En cas de blocage, l'animateur se contente de donner des exemples)

- Quelle décision allez-vous prendre si on vous propose d'immigrer à l'étranger ? Quels sont les avantages et les inconvénients ?

3.5 Profil jeunes déscolarisés/ non scolarisés

Question : Quelles sont, à votre avis, les véritables causes qui empêchent les jeunes de poursuivre leur scolarité ?

Questions d'exploration et de relance :

- En plus des raisons économiques, y a-t-il d'autres causes qui ont influencé votre décision ? Quelle est son importance ;
- Qui est, selon vous, le principal responsable de votre situation actuelle ? (Le jeune lui-même, l'école, l'Etat, la famille, les pairs, etc.)
- Quelles sont, selon vous, les possibilités de réinsertion ou de travail offertes aux jeunes de votre âge et situation ?
- Souhaiteriez travailler, dans l'avenir, en milieu urbain ou rural ? (l'animateur oriente le groupe vers un approfondissement des raisons subjectives et objectives de leurs choix)
- Quelle décision allez-vous prendre si on vous propose d'immigrer à l'étranger ? Quels sont les avantages et les inconvénients ?
- Si vous êtes à la recherche d'un travail ou d'une formation, qui vous oriente ou conseil ?
- Quelles sont les institutions qui doivent vous aider à réintégrer l'école / l'alphabétisation ?
- Quelles sont, selon vous les principales sources d'information sur la formation, la réinsertion et le travail ?
- Quel est, à votre avis, le revenu mensuel moyen susceptible de satisfaire vos besoins, en tant que jeunes ?
- Quel sont actuellement, à votre vis- les principaux atouts que le jeune doit avoir pour trouver un travail à la mesure de ses ambitions ? (Diplômes, fortune, soutien familial, origine ethnique, sexe,

clientélisme, corruption, etc.)

(Si nécessaire, l'animateur explique la question, d'une manière simple et neutre, sans donner aucune proposition. En cas de blocage, l'animateur se contente de donner des exemples)

- Quelle décision allez-vous prendre si on vous propose d'immigrer à l'étranger ? Quels sont les avantages et les inconvénients ?

3.6 Profil pensionnaires des orphelinats, maisons de sauvegarde/ jeunes handicapés
Question : Comment préparez-vous votre avenir après avoir quitté cet établissement ?

Questions d'exploration et de relance :

- Quel est, à votre avis, le rôle que peut jouer le travail dans la vie des jeunes en difficulté ?
- Quelles sont les principales difficultés que rencontrent habituellement les anciens pensionnaires ?
- Quelles sont, à votre avis, les principales causes de récidive des jeunes ? (Selon l'ordre d'importance)
- Quel rôle joue cette institution dans votre préparation à l'intégration dans la société ?
- Quelles sont vos sources d'information sur les programmes et les possibilités de réinsertion ?
- Quelles sont les institutions et les associations qui s'intéressent aux problèmes spécifiques des jeunes en conflit avec la loi?
- Quel est, à votre avis, le revenu mensuel moyen susceptible de satisfaire vos besoins, en tant que jeunes ?
- Souhaiteriez travailler, dans l'avenir, en milieu urbain ou rural ? (l'animateur oriente le groupe vers un approfondissement des raisons subjectives et objectives de leurs choix) ;
- Quelle décision allez-vous prendre si on vous propose d'immigrer à l'étranger ? Quels sont les avantages et les inconvénients ?
- Quel sont actuellement, à votre vis- les principaux atouts que le jeune doit avoir pour trouver un travail à la mesure de ses ambitions ? (Diplômes, fortune, soutien familial, origine ethnique, sexe, clientélisme, corruption, etc.)

(*Si nécessaire, l'animateur explique la question, d'une manière simple et neutre, sans donner aucune proposition. En cas de blocage, l'animateur se contente de donner des exemples*)

3.7 Profil des jeunes membres des associations
Question : Quelles sont, à votre avis, les véritables raisons de l'actuel crise de l'emploi des jeunes ?

Questions d'exploration et de relance :

- Quelle est votre définition des jeunes ?
- Quelles sont, à votre avis, les catégories de jeunes les plus exclues du marché de travail ? Pourquoi
- Quelle est la part de responsabilité des jeunes eux-mêmes ?
- Quels sont les niveaux et les types de formation que vous jugez capables de répondre aux demandes du marché de travail ?
- Quelle place occupe, à votre avis, le projet migratoire chez les jeunes de cette région /localité ?
- Que pensez-vous des initiatives de l'auto-emploi ?
- Quels rôles les associations peuvent jouer pour l'intégration des jeunes et pour le développement en général ?
- Qu'est ce qui caractérise, à votre avis, les jeunes membres des associations face aux problèmes d'intégration économique et sociale des jeunes (donner des exemples précis)
- On dit souvent que les jeunes marocains qu'une faible importance à la participation des activités collectives. Est-ce que c'est aussi le cas pour le secteur associatif ?
- Quels sont les moyens et les structures adéquats à soutenir ou à mettre en place pour encourager l'action associative par les jeunes et pour eux ?
- Quel constat faites-vous de l'action associative au profit des jeunes dans votre région/localité,

- Est-ce que votre association a les ressources (humaines, financières, est en infrastructures) suffisantes pour réaliser ses objectifs ? Si non, pourquoi ? Quels sont vos besoins spécifiques ?
- Avez-vous des jeunes parmi les membres de votre bureau ? Quel pourcentage des hommes/filles ? Quelles sont les qualifications ou les expériences de votre staff ?
- Comment évaluez-vous l'efficacité des vos actions associatives?
- Y a-t-il d'autres associations ou organisation qui assurent, localement, un bon encadrement des jeunes et répondent réellement à leurs attentes ? Si oui, quelles sont ces ONG ?

[***L'objectif est de comprendre la dynamique collaboration,/compétition entre les ONG locales***]

- En dehors des associations, quelles sont, selon vous, les institutions et les organismes qui s'intéressent aux problèmes spécifiques aux jeunes marocains en général et de votre localité en particulier ?
- Quel sont actuellement, à votre vis- les principaux atouts que le jeune doit avoir pour trouver un travail à la mesure de ses ambitions ? (Diplômes, fortune, soutien familial, origine ethnique, sexe, clientélisme, corruption, etc.)

(*Si nécessaire, l'animateur explique la question, d'une manière simple et neutre, sans formuler aucune proposition. En cas de blocage, il se contente de donner des exemples*)

Troisième axe (30 minutes)

4. L'intégration/ l'exclusion sociale et la participation communautaire

Les associations

Question : Quel est, selon vous, le rôle que jouent les ONG actuellement auprès des jeunes de votre âge ?

Question d'exploration et de relance:

- Quel est, selon vous, le rôle des associations et son importance?
- Quel sont les barrières ou obstacles qui empêchent des jeunes comme vous de rejoindre les associations ?
- Quelle est l'influence des jeunes sur le processus décisionnel dans les associations spécialisées dans les jeunes ? Pourriez-vous citer quelques exemples d'associations dans lesquelles des jeunes figurent parmi les principaux décideurs et qui sont ouvertes aux jeunes comme décideurs?
- Quelles sont, à votre connaissance, les actions menées par des associations de votre région/localité au profit des jeunes du même âge et dans la même situation que vous ?
- Quel est le type d'association que vous jugez plus proches de vos préoccupations en tant que jeunes ? (associations de développement, culturelles, sportives, religieuses, thématiques, juridiques, droits de l'homme, etc.)

La participation des jeunes au niveau local

- Quels sont les meilleurs moyens pour consulter les jeunes dans votre communauté, par rapport aux décisions qui les concernent ? Sur quels domaines publics voudriez-vous être consultés ?
- Quels rôles jouent, à votre avis, les jeunes dans les décisions qui les concernent au niveau local? (institutions à caractère éducatif, social, communes, etc.)

Recommandations des jeunes (30 minutes)

Question : quelles sont les recommandations ou les suggestions que vous aimeriez formuler à propos des questions que nous avons débattues ?

- Recommandations à l'adresse de l'institution ou à la catégorie de jeunes concernée
- Recommandations à l'adresse des différents départements et institutions
- Recommandations relatives à l'intégration et à la participation des jeunes.

Synthèse et conclusion (5 minutes).

Document annexe 2 : Projet guide d'entretien institutionnel (en vue d'obtenir le profil de l'institution)

(Question-clés)

1. Introduction (présentation de la problématique et des objectifs de l'étude)
2. Quelle est, selon vous, la mission de cette institution ?
3. Pouvez-vous nous expliquer son organisation et fonctionnement ?
4. Quel public cible-t-elle prioritairement ?
5. Quel est le mode de recrutement / d'adhésion des bénéficiaires ?
6. Quel est le profil moyen des bénéficiaires ?
7. Quelles sont, à votre avis, les véritables attentes des jeunes (15-18 et 19-20 ans) par rapport aux prestations de l'institution ?
8. Dans quelle mesure estimez-vous que l'institution répond à ces attentes ?
9. Quels sont, à votre avis, les aspects de l'exclusion des jeunes dans cette localité ?
10. Quelles sont les causes ?
11. Quelles solutions proposez-vous, du point de vue de votre institution ?
12. Quels sont les problèmes rencontrés dans l'accomplissement de votre mission (par ordre d'importance) et quelles solutions proposez-vous ?
13. Disposez-vous des ressources adéquates? Si non, quelles sont les priorités ?
14. Comment voyez-vous le véritable rôle de votre institution dans l'intégration des jeunes et quels sont les moyens nécessaires.
15. Quelles sont les associations / organisations qui font du bon travail, localement auprès des jeunes ?
16. Quels sont, à votre avis, les points forts et les points faibles de cette institution aux niveaux local et national ?
17. Quelles sont vos recommandations ou suggestions pour une meilleure prise en charge institutionnelle des jeunes (15-18 et 19-20 ans)
18. Y a-t-il des données ou des documents que vous pouvez nous communiquer pour mieux comprendre les programmes de votre institution ?

Document annexe 3 : Fiche de collecte des données services jeunesse

(SAUF EXIGENCE EXPLICITE AUTRE, L'ANNEE EST 2008)

I. IDENTIFICATION DU PROGRAMME/ PROJET

1.1. Nom du programme :.....
Année de commencement : ....
Année prévue pour la fin: ....

1.2 Institution / unité responsable : .....
Formulation du programme/ projet : .....
Programmation annuelle: .....
Exécution : ....
Suivi, évaluation et contrôle: ....

1.3 Description de l'origine du programme/ projet :
.....
.....
.....
.....
.....
1.4 Fondements juridiques du programme/ projet :
.....
.....

II. OBJECTIFS et DESCRIPTION

2.1 Objectifs :
Objectif général :

.....
.....
.....
Objectifs Spécifiques :
.....
.....
.....

2.2 Localisation (nom des provinces, couverture nationale ou urbain, périurbain, rural) :
.....
.....
.....

2.3 Description des bénéfices (services, produits) qui sont fournis :
.....
.....
.....

III. ADMINISTRATION DU PROGRAMME/ PROJET

3.1 Mécanisme (comment) de fourniture des bénéfices :
.....
.....
.....
.....

3.3 Activités de suivi (évaluation) et contrôle :
.....
.....
.....
.....

3.4 Instances/ mécanismes de coordination avec des autres entités publiques ou privées :
.....
.....
.....
.....

3.5 Instances/ mécanismes de participation de la communauté :
.....
.....
.....

3.6 Personnel qui travaille dans le programme / l'institution :
Nombre de personnels :
Administratif……
Cadres…….
Autres……..

Caractéristiques du personnel :
Age moyen :
Qualification et expériences :
Proportion de femmes :

3.7 Quels sont les principaux problèmes rencontrés par le projet /institution ?

.....
.....
.....
.....

IV. BENEFICIAIRES DU PROGRAMME/ PROJET

4.1 Population cible (potentielle ou théorique)

.....
.....

4.2 Bénéficiaires réels :

	Réel 2005	**Réel 2006**	**Réel 2007**	**Réel 2008**	**Réel 2009**
Sexe/âge (nombre de personnes)					
1. Nombre. Jeunes (âge 15-19)					
2 Garçons					
3. Filles					
1. Nombre. Jeunes (âge 20-29)					
2 Garçons					
5. Filles					

4.3 Degré de satisfaction des bénéficiaires ?

.....
.....
.....
.....

4.4 Durée moyenne de permanence des bénéficiaires dans le programme

Nombre de mois…….
Critère de sortie/réussite des bénéficiaires ……

V. CIBLAGE (En théorie et ce qui se fait en pratique)

5.1 Critères de ciblage utilisés

Distribution géographique des bénéfices/services (Ex. carte de pauvreté) :

.....
.....
.....
.....

Pour la sélection des bénéficiaires (Ex. : autosélection, évaluation socio-économique):

.....
.....
.....
.....

Sélection des bénéficiaires :

.....

.....
.....
.....

VI. Eléments qui assurent la pérennité du programme/ projet après sa mise en œuvre

.....
.....
.....
.....

VII. Contact

Nom de la personne interviewée (le cas échéant) : .....
Institution .....
Position: .....
Téléphone: .....
E-mail: .....
Date: .....

Annexe 3 : liste des programmes sélectionnés

Ministère/Organisme	Structure/Programme	Gestion	Groupe-cible	Activités et actions	Age min.	Age max	Nbre structures	Nbre bénéf.	Centres à évaluer
MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PECHE MARITIME	Maisons Familiales Rurales	ONG	Jeunes ruraux déjà travaillant en agriculture						
	Institut Techniciens spécialises Agricoles	National	Jeunes avec diplôme BAC						
	Instituts Techniques Agricoles	National	Jeunes Niveau BAC						
	Apprentissage	National	Jeunes déscolarisés						
	Centre de Qualification Agricole	National	Jeunes avec diplôme de collège						
MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS	Maisons des Jeunes	Provincial	Toutes les catégories des jeunes	Activités socio-éducatives, culturelles, scientifiques, et sportives	7	ouvert	467	6709270	
	Colonies de vacances	Provincial / National	Jeunes de familles à bas revenu	Recréation pendant les vacances scolaires	9	18	42	192751	
	Centres de Sauvegarde de l'Enfance	Provincial	Enfants ayants commis des délits et des infractions pénales	Prestations socio-éducatives et sociales	7	18	20	6304	
	Foyers féminins	Provincial	Toutes les jeunes filles	Alphabétisation, couture, coiffure et esthétique, informatique, broderie, céramique, tapisserie, pâtisserie, cuisine, hôtellerie.	15	ouvert	286	11241	
	Centres de Formation Professionnelle Féminine	Provincial	Jeunes filles	Opératrice en informatique, coiffure, coupe et couture moderne et traditionnelle, broderie, vendeuse caissière, gouvernante, confection, arts, ménagers tissage, tricotage	15	25	110	5,617	
	Centre National d'information et de documentation des jeunes	Central	Tous les jeunes + ONG+chercheurs		10	ouvert	1	438	
ONG THEMATIQUES	Heure Joyeuse	Casablanca	Enfants de la rue			18	1460		

	Association Darna	Tanger				18	2		
AGENCE DE DEVELOPPEMENT SOCIAL	Programme espace citoyenneté des jeunes (MJ)	National	- Jeunes des maisons des Jeunes- Membres des conseils des maisons des Jeunes (Madjalis adar)	Développement et renforcement des compétences des cadres des MJ - Aménagement des MJ - Dynamisation des acteurs locaux pour les impliquer aux activités des MJ - Généralisation et renforcement de la culture de citoyenneté chez les jeunes - Implication des jeunes dans un plan de gestion de leur quartier. Activités spécifiques: Organisation d'un forum de la citoyenneté - atelier de sensibilisation au profit de 16 MJ, formation des membres des MJ, distribution des matériels informatiques.			16 MJ		
	Ecole Citoyenne	Casablanca (2006-2007) Kenitra (2008)	- Elèves des lycées et des collèges	Renforcement des capacités des toutes les composantes des établissements scolaires - création de dynamiques sociales autour des établissements scolaires - aménagement des équipements scolaires	12	18	55 lycées et colleges	93,295	
ENTRAIDE NATIONALE	Etablissements de protection sociale	National/ provincial	Enfants scolarisés 6-18 ans (orphelins, issus de familles pauvres, sans soutien familial...)	Prise en charge et renforcement des capacités scolaires et sociales : • Hébergement et alimentation ; • Programmes socioéducatifs ; • Soins, habillement, hygiène…	6	18	1296	77,865	Tanger Centre Assadaka
	Formation qualifiante (CEF)	National/ provincial	• Les femmes et jeunes filles analphabètes issues des couches sociales démunies. • Les jeunes filles et garçons déscolarisés ou non scolarisés issus des familles nécessiteuses.	• L'accueil, l'écoute et l'orientation ;l'apprentissage de métiers de production et de services : coupe couture traditionnelle, broderie, tricotage, informatique, arts ménagers, coiffure et esthétique, guides de montagnes, éducatrices dans le domaine de la petite enfance, peintur sur verre, peinture sur soie, décoration sur poterie, joaillerie….); • Les cours d'alphabétisation ; • Des séances d'éducation sanitaire, d'éducation à la citoyenneté, de renforcement des habilités de vie ; • L'accompagnement pour l'insertion socioprofessionnelle (création de microprojets, organisation sous forme d'associations et/ou de coopératives, création de Très Petite Entreprise)	15		1040	107,700	

	Formation Professionnelle (CFA)		Les Jeunes en situation difficile déscolarisés ou en rupture de scolarisation âgés de 15 ans et plus.	Accueil et réhabilitation des jeunes en situation difficile et déscolarisés ; • Apprentissage des métiers adaptés à la capacité des différents groupes de jeunes et ce selon l'approche de formation par alternance; • Accompagnement et incubation pour faciliter l'insertion des jeunes lauréats ; • Accompagnement psycho social et parfois médical (toxicomanie, alcoolisme, ….).					
	Animation et accompagnement: 1- DAR AL MOUATEN 2- Projet: Jeunes pour Jeunes 3- Projet: Sensibilisation et prévention éducative des IST/SIDA auprès des jeunes	National/ provincial	Jeunes garçons et filles défavorisés + Associations	1- • Ecoute, conseil et orientation ; • Education et sensibilisation ; • Locaux et moyens logistiques mis à la disposition du tissu associatif local (appui scolaire, aide à l'insertion, finance solidaire, etc.); Service itinérant d'éducation, d'encadrement et d'animation. 2- • Formation, sensibilisation et vulgarisation des approches et des services en matière d'encadrement psychosocial au profit des adolescents et des jeunes, y compris ceux en situation à risque. • Elaboration de diagnostic et réalisation d'études pour évaluer le déficit en matière d'encadrement psycho social et d'identification des besoins ; • Fourniture d'outils et de guides au personnel encadrant pour la mise en œuvre des programmes préconisés. 3- • Développement des connaissances et perceptions des jeunes des CEF et des EPS sur les IST/SIDA par la formation et la sensibilisation ; • Intégrer les techniques de prévention éducative des IST/SIDA dans le cursus de formation par la formation des formateurs et d'éducateurs pairs ; • Renforcer les compétences et habilités de vie des jeunes éducateurs pairs au sein des EPS pour faciliter l'accès à l'information.	12		45	25,000	

Annexe 4 : Liste des groupes de discussion et entretiens

Régions	FG	Entretiens
Grand Casablanca	- Centre de Sauvegarde Bennani, Casablanca - Etablissement de Protection Sociale *Entraide nationale*, Ain Harouda - Dar Al Mouaten, Casablanca - Foyer féminin Ain Harrouda - Travail non formel, Casablanca - Institut Sidi Mohamed de Gestion et de Commerce Agricole, Mohammedia - Dar Atfal, Casablanca - Elèves, Maison de Jeunes, Mohammedia	- Dar Al Mouaten - Dar Al Mouaten - Dar Al Atfal - Foyer féminin - Dar Atfal - ISTA Mohammedia - ISTA, Mohammedia
Fès Boulmane	- Chômeurs non diplômés, Fès - Jeunes handicapés, Fès - Centre de qualification professionnelle El Menzel - Diplômés chômeurs, Guigou - Jeunes au travail, Fès - Dar Attaliba, Sefrou - Dar Al Mouaten, Fès - Foyer Féminin, Bhalil	- Association des diplômés chômeurs, Section de Guigou - Dar Attalib, Bhalil, - Centre de Qualification Agricole, El Menzel - Foyer Féminin, Sefrou - Entretien jeune handicapé
Souss Massa Draa	- Centre de Sauvegarde, Agadir - Dar Attaliba, Ouled Dahou - Chômeurs non diplômés, Ait Melloul - Maison de Jeunes, Agadir - CFA, Tiznit - Ouvriers agricoles (secteur non formel ; - Filles handicapées - ITA Oulad Taima	- Dar Attaliba, Oulad Dahou - ITA, Ouled Taima - CFA, Tiznit - Entretien chômeur non diplômé - MJ, Agadir
Tanger Tétouan	- Diplômé chômeur - Maison de Jeunes - ISTA Beni Kerrich - Dar Atfal, Assila - Mineurs actifs, Tanger - Travail non formel, Tanger - Maison des Jeunes, Chaouen - Centre de Formation Féminin (CFA), Taboula	- CFA, Taboula - Dar Atfal, Assila - ISTA, Beni Kerrich - Associatif, Chaouen - Diplômé chômeur, Tanger - Centre Assadaka - Association Paideia (Assadaka)

Annexe 5 : Liste des centres agricoles sélectionnés

Réseaux /Régions économiques	Etablissements	Niveau de formation				
		Qualifiés	Technicien	Spécialiste	Bac. Sc. Agro	
					MADR	MEN
CHAOUIA-OURDIGHA ET ABDA-DOUKKALA	IPSMTSGCA BEN SLIMANE					
	ITA DE LA CHAOUIA(B. Ahmed)					
	CQA OULED MOUMEN (Settat)					
	CQA O.FENNANE (Oued Zem)					
	CQA BIR MEZOUI					
	ITA/LA JEMAA SHAIM					
	CQA Kmiss Mettouh					
MEKNES- TAFILALET ET FES-BOULEMANE	ITSH DE MEKNES.					
	ITSGRT DE MEKNES .					
	ITA DE BEN KHLIL (Khenifra)					
	ITA D'ERRACHIDIA					
	CQA BOUDERBALA (El Hajeb)					
	CQA MISSOUR (Boulemane)					
	CQA EL MENZEL (Sefrou)					
	LA/CQA DE AIN TAOUJDATE					
	LA SIJELMASSA (ERRACHIDIA)*					
MARRAKECH-TENSIFT HAOUZ- ET TADLA-AZILAL	ITA SOUIHLA (Marrakech)					
	ITA DE FKIH BEN SALEH					
	LA / CQA FKIH BEN SALEH					
	CQA ATTAOUIA (K .Sraghna)					
	CQA O.BOUGRINE(K. Sraghna)					
	LA BIR ANZARANE (F. Ben Saleh)*					
RABAT-SALE - ZEMMOUR ZAERS	ITSMAER BOUKNEDEL (Salé)					
	ITREF DE SALE					
	ITA DE TIFLET					
	LA/CQA DE TEMARA					
TANGER-TETOUAN	ITSA BEN KARRICH (Tétouan)					
	CQA DE CHEFCHAOUEN					
	CQA DE LARACHE					
GHARB-CHRARDA-B'NI H'SSEN	ITRSE FOUARATE (Kenitra)					
	CQA DE NOUIRAT (S. Kacem)					
	LA/ITA MACHRAA BELKSIRI					
SOUSS-MASSA-DRAA	LA/ITA O. TEIMA (Taroudant)					
	CQA DE TIZNIT					
	CQA DE TAROUDANT					
ORIENTAL ET TAZA-AL HOCEIMA	ITSA DE ZRAIB (Berkane)					
	ITA S. BOUTAHAR (Taounate)					
	LA/ITA OUED AMLIL (Taza)					
	LA/CQA DE BERKANE					
	CQA DE BOUCHTAT (Oujda)					
	CQA DE MIDAR (Nador)					

Moyen-Orient Afrique du Nord
Secteur du Développement Durable
World Bank Group